RCMP GRC

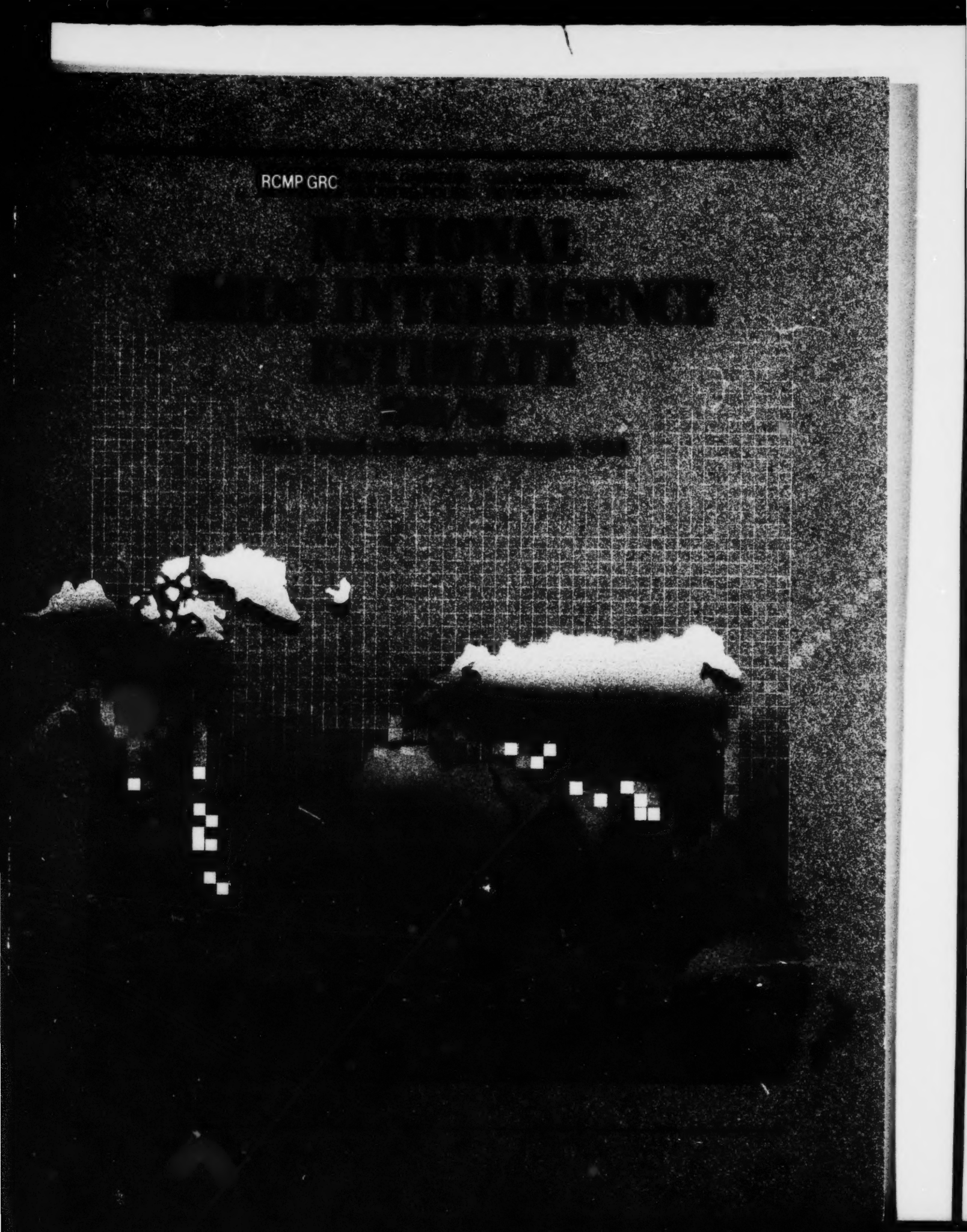

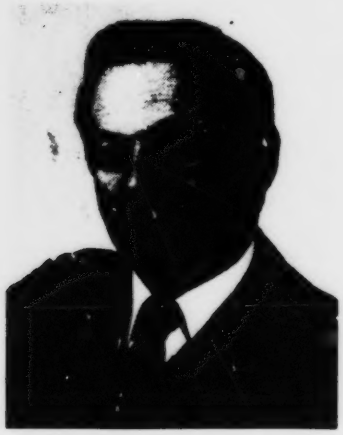

Letter From The Director of Drug Enforcement

The RCMP continues to take a proactive approach in the fight against illicit drug trafficking and abuse in Canada through its strategic intelligence program and, as part of this program, takes pride in the publication of the *National Drug Intelligence Estimate 1985/86*. Organized criminal syndicates dominate the illicit drug trade in Canada with the enormous profits of this illicit enterprise flowing from the street level to these organizations. Each year drug enforcement authorities are faced with new challenges, for example a new and extremely dangerous type of cocaine known as "crack" is being encountered in some areas of Canada. Looming ahead for investigators is the problem of synthetic "designer" drugs.

Illicit drug trafficking remains an ongoing and major source of revenue for organized crime. Over the past several years, RCMP investigators have traced millions of dollars derived from illicit drug sales in Canada to international financial havens. In past *NDIE's* I have stated that the drug trade was a multi-billion dollar industry and I firmly believe that the trade in narcotics and other dangerous drugs continues to escalate in Canada. During the past five years, we have reviewed and updated our estimation methodology to reflect changes in drug use survey information, production estimates and new intelligence data. In this regard, a comprehensive study is now underway in an effort to develop a more scientific methodology for estimating the overall impact of the drug trade on Canada. Therefore, the estimated retail value of drugs supplied to the Canadian illicit market is being omitted from the *NDIE* pending completion of this study.

I believe that the strategy of focusing the RCMP's drug law enforcement priorities on major organized crime groups and thereby removing the accumulated illegal profits of drug crimes, will continue to dismantle these criminal organizations before they become a part of our society.

I would also like to extend my appreciation to the entire production staff of *NDIE 1985/86* including: Robert C. Fahlman, Editor; Shelley A. Keele and Hélène Vigeant, Assistant Editors and Senior Intelligence Analysts and Garry W. Clement and Daniel Hall, Intelligence Analysis.

Should you have any questions or comments concerning this year's estimate, please contact me directly.

R.T. Stamler
Chief Superintendent,
Director, Drug Enforcement Directorate.

Message From the Solicitor General

Drug abuse, a source of grave social, economic and personal distress, is a matter of great concern to me. The commitment to reduce the demand for and supply of illicit drugs in Canada is high on the Government's list of priorities.

The conditions which give rise to drug abuse in today's society are many and complex and cannot be treated by simple remedies. At the same time, the international character of drug trafficking and the vast movement of illicit drugs between source, transit and consumer countries, so aptly described in the 1985/86 *National Drug Intelligence Estimate*, make our efforts at supply reduction extremely difficult. For these reasons, I, along with my colleagues, the Minister of National Health and Welfare, the Minister of Justice and others are developing a balanced, comprehensive and multidimensional strategy which focuses on preventing drug abuse, treating and rehabilitating those in need of such services, and prosecuting those who traffic in illicit drugs.

In the interim, general drug law enforcement will continue to target the higher echelons of criminal organizations as a principal and effective means of deterring drug trafficking and related activities. In this connection, I am encouraged by the recent successes generated by the Anti-Drug Profiteering Program which are summarized in this report.

In the area of international cooperation, Canada signed a Quadripartite Agreement ensuring cooperation with law enforcement agencies in France, the United States and Italy in March 1986. Canada will play host to these three co-signatories at the next Quadripartite Conference scheduled for April 1987. As well, a Canadian delegation will participate in the International Conference on Drug Abuse and Illicit Trafficking in Vienna this coming June.

It is my firm belief that the problem of illicit drug use and drug trafficking can only be resolved over the long term through a combination of persistent law enforcement efforts, international cooperation, public awareness, and prevention programs designed to reduce the demand for drugs and illustrate the social costs of substance abuse.

J Kelleher

James Kelleher,
Solicitor General of Canada

RCMP National Drug Intelligence Estimate 1985/86

With Trend Indicators Through 1988

RCMP GRC

The *RCMP National Drug Intelligence Estimate 1985/86* was published by the Public Relations Branch of the Royal Canadian Mounted Police for the Drug Enforcement Directorate, Headquarters, Ottawa. (PRB.111)

© Minister of Supply and Services Canada 1986

Inquiries on this publication should be directed to:

The Commissioner, Royal Canadian Mounted Police, Attention: Director, Headquarters, Drug Enforcement Directorate, 1200 Alta Vista Drive, Ottawa, Ontario, K1A 0R2, Canada.

Canada

Cat. No. JS61-1/1986
ISBN 0-662-54515-X
ISSN 0820-6228

Quorum Graphics • Ottawa

RCMP National Drug Intelligence Estimate 1985/86

With Trend Indicators Through 1988

Contents

List of Figures		vi
Introduction		1
Chapter 1:	Executive Summary	4
Chapter 2:	Trend Indicators Through 1988	12
Chapter 3:	Heroin	16
Chapter 4:	Cocaine	36
Chapter 5:	Chemical Drugs	58
Chapter 6:	Cannabis	68
Chapter 7:	Drug Money Flow	88
Chapter 8:	Major Canadian-Related Drug Seizures in 1985	94

List of Figures

Figure 1: Number of persons charged with narcotic-related offences, 1981-1985

Figure 2: Number and categorization of heroin traffickers investigated by the RCMP, 1984-1985

Figure 3: Amount of heroin seized in Canada, 1981-1985

Figure 4: Amount of heroin seized in foreign jurisdictions which was destined for or had transited Canada, 1983-1985

Figure 5: Reported thefts and other losses involving narcotic drugs, 1981-1985

Figure 6: Estimated production of opium in Southeast Asia, 1981-1985

Figure 7: Amount of heroin seized in Thailand, 1981-1985

Figure 8: Opium poppy growing areas in the Golden Triangle region of Southeast Asia, 1985

Figure 9: Estimated production of opium in Southwest Asia, 1981-1985

Figure 10: Opium poppy growing areas in the Golden Crescent region of Southwest Asia, 1985

Figure 11: Opium poppy growing areas in Mexico, 1985

Figure 12: Estimated percentage shares of heroin on the Canadian market from principal sources, 1981-1985

Figure 13: Major heroin trafficking routes into Canada, 1985

Figure 14: Representative prices for Southeast Asian (SEA) and Southwest Asian (SWA) heroin at successive stages of trafficking, 1985

Figure 15: Movement of heroin into Canada by mode of transportation, 1985

Figure 16: Number of persons charged with cocaine-related offences, 1981-1985

Figure 17: Number and categorization of cocaine traffickers investigated by the RCMP, 1984-1985

Figure 18: Amount of cocaine seized in Canada, 1981-1985

Figure 19: Amount of cocaine seized in foreign jurisdictions which was destined for or had transited Canada, 1983-1985

Figure 20: Prevalence of cocaine use by Ontario students in 1981, 1983 and 1985

Figure 21: Estimated production of cocaine in principal source countries, 1985

Figure 22: Major areas under coca cultivation in South America, 1985

Figure 23: Estimated percentage shares of cocaine on the Canadian market from principal sources, 1985

Figure 24: Major cocaine trafficking routes into Canada, 1985

Figure 25: Representative prices for cocaine at successive stages of trafficking, 1985

Figure 26: Movement of cocaine into Canada by mode of transportation, 1985

Figure 27: Number of persons charged with chemical drug-related offences, 1981-1985

Figure 28: Number and categorization of chemical drug traffickers investigated by the RCMP, 1984-1985

Figure 29: Amount of chemical drugs seized in Canada, 1981-1985

Figure 30: Prevalence of chemical drug use by Ontario students in 1981, 1983 and 1985

Figure 31: Domestic clandestine chemical drug laboratory seizures, 1981-1985

Figure 32: Reported thefts and other losses involving Schedule G drugs, 1981-1985

Figure 33: Movement of chemical drugs into Canada by mode of transportation, 1985

Figure 34: Amount of cannabis seized in Canada, 1981-1985

Figure 35: Number of persons charged with cannabis-related offences, 1981-1985

Figure 36: Number and categorization of cannabis traffickers investigated by the RCMP, 1984-1985

Figure 37: Prevalence of cannabis use by Ontario students in 1981, 1983 and 1985

Figure 38: Estimated percentage shares of cannabis derivatives on the Canadian market from principal sources, 1985

Figure 39: Representative prices for marihuana at successive stages of trafficking, 1985

Figure 40: Major cannabis trafficking routes into Canada, 1985

Figure 41: Representative prices for hashish at successive stages of trafficking, 1985

Figure 42: Representative prices for liquid hashish at successive stages of trafficking, 1985

Figure 43: Domestic clandestine liquid hashish laboratory seizures, 1981-1985

Figure 44: Movement of cannabis into Canada by mode of transportation, 1985

Figure 45: Money and assets seized as a result of the RCMP Anti-Drug Profiteering program, 1983-1985

Introduction

The *RCMP National Drug Intelligence Estimate (NDIE)* is designed to present a comprehensive annual review of the origin, volume, trafficking routes, modes of transport and smuggling methods of all drugs on the illicit Canadian market as well as the drug money flow associated with this illegal enterprise. The major purpose of *NDIE 1985/86,* and subsequent estimates, is to co-ordinate the collection, collation, analysis and dissemination of foreign and domestic drug intelligence of interest to policymakers, agencies and individuals working in the field of drug law enforcement. Users of this intelligence estimate should bear in mind that the production, traffic and use of illicit drugs pose special problems, particularly where quantitative estimates are concerned. As only limited statistical data are available concerning these illegal activities, assessments are by necessity based on intelligence gained from investigations, foreign and domestic production and consumption estimates, and known crime statistics. Therefore, statistical methods which may yield only approximate estimates must often be used.

National Drug Intelligence Estimate 1985/86 (with trend indicators through 1988) is the fifth such estimate prepared by the Strategic Analysis and Publications Section, Headquarters, Drug Enforcement Directorate, and contains analysis of significant international and domestic developments through April, 1986. The *NDIE* is composed principally of intelligence contained in the Monthly Drug Intelligence Trend Reports (MDITR's), the annual Domestic Drug Situation Reports (DDSR's), as well as special reports submitted by the RCMP Drug Intelligence Co-ordinators in all domestic regions and the annual Foreign Drug Situation Reports (FDSR's) submitted by RCMP Foreign Liaison Officers. Significant contributions from the Bureau of Dangerous Drugs (BDD), Health and Welfare Canada, Revenue Canada — Customs and Excise, other Canadian and foreign law enforcement agencies and the Addiction Research Foundation of Ontario (ARF) are also incorporated in the *NDIE.*

As the illicit traffic and use of narcotics and other dangerous drugs is a serious and growing concern in Canada, the development of an accurate estimate of the current situation and trends is a key element of the success of the federal drug enforcement and prevention strategy. An accurate assessment of the magnitude and dimensions of the illicit drug problem in Canada is a fundamental starting point for rational policymaking as well as public debate. In the absence of reliable and comprehensive intelligence assessments, substantial misconceptions can develop and resources can be misallocated. Moreover, early detection and subsequent action aimed at controlling emerging problem areas become extremely difficult and estimates of major current developments and trend forecasts are much more likely to be based on conjecture.

Editor's Note: In this publication, where it is stated that a particular country produced or supplied quantities of illicit drugs, it is not suggested that the government of that country or its lawful agencies permitted or participated in these illegal activities. These references allude to the illegal activities of individuals or criminal organizations operating within the noted jurisdictions.

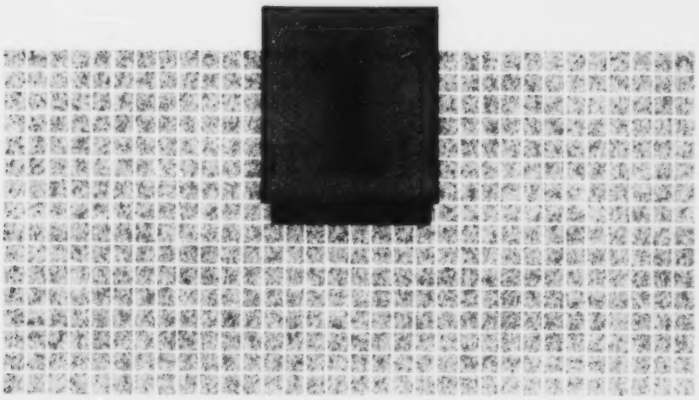

Executive Summary

Executive Summary

Heroin

Southeast Asia (SEA), with a production of between 535 and 740 tons of opium during 1985's crop year, supplied an estimated 72% of Canada's illicit heroin market in 1985. Despite increased efforts in both Thailand and Burma against opium poppy cultivation and stepped-up enforcement against the manufacture and trafficking of heroin, the overall situation in that area has not improved in any measurable way. Intelligence indicates that 60% to 70% of all cultivation in Burma is in insurgent held areas. Whatever the professed political motives of the insurgent groups in Southeast Asia, almost all are involved in the growing, refining or trafficking and direct sales of heroin.

Narcotics supplies are smuggled out of Thailand in numerous ways by air, ships, fishing trawlers or overland to foreign markets. As well, drug shipments pass through Thailand from the border refineries in the north to Bangkok or to the south on every kind of transportation available. The Thai/Burma border continues to be the major outlet for illicit narcotics, with an estimated 80% to 85% of all opiates passing through that area into the Thai and international markets. While some laboratories, usually small and mobile, operate on occasion in northern Thailand, most Golden Triangle opium which is destined for foreign markets is converted into morphine, heroin or other opiate narcotics in clandestine laboratories outside Thailand. The bulk of the heroin produced in the Golden Triangle (Thailand, Burma and Laos) is exported to the illicit world markets through Thailand. Major shipments are sent by either air or sea cargo; however, large numbers of couriers continue to travel to Thailand to obtain narcotics.

Hong Kong is a high profile transit country used by international drug traffickers. That area has once again been affected by the abundant supply of opium in the Golden Triangle, but law enforcement response to counter the increased influx of heroin base into Hong Kong continued to be effective. Hong Kong remained, in 1985, a major transshipment point being used by drug trafficking organizations operating out of the Golden Triangle.

Southwest Asia (SWA) continued to be a significant source of heroin to Canada's illicit heroin market, although the market share held by this area diminished by approximately 6% from 1984's 34% to 28% in 1985. Narcotics traffickers in Pakistan, Afghanistan and Iran are the principal sources in Southwest Asia involved in the production and traffic of illicit narcotics destined for the Canadian market, with traffickers in Lebanon acting as secondary sources of supply. The continued high level of heroin availability in Pakistan, in spite of the decrease in opium production is a result of the movement of both opium and heroin across the rugged border area controlled by the tribal people of Pakistan and Afghanistan. These people operate freely in the border areas, particularly in the Khyber Agency and some are involved in the manufacture and trafficking of heroin on both sides of the border. International trafficking patterns involving Afghani opium have also changed since 1979. Although still active, traditional trade to Iran had declined, but recovered in 1985, while trade to Pakistan has increased sharply.

India, the world's largest producer of licit raw opium, has become a major transit point for narcotics shipments to North America and Europe. In addition to the diversion of some licit supplies, authorities estimate that the opium traffic

across the border from Pakistan to India is as high as 700 to 800 kilograms a month. Sri Lankan traffickers have also become increasingly involved in heroin trafficking. There is evidence of links between terrorist activities and international drug trafficking in Sri Lanka.

Narcotics traffickers in Lebanon are known to be active in opium poppy cultivation and Lebanon is also a key processing and transshipment centre in the Middle East. Lebanese heroin laboratories are also known to process Southwest Asian opium and morphine base into heroin for onward shipment. Syria too is an important transshipment point for Southwest Asian heroin en route to Europe, other Middle Eastern countries and North America. Turkey, Greece, Egypt, Italy, France and the Federal Republic of Germany are also identified as major transshipment points for the escalated flow of heroin from the Middle East and Southwest Asia to North America and Europe.

Heroin originating from traffickers in Mexico only supplied a negligible portion of the heroin available on Canada's illicit drug market in 1985. However, traffickers in Mexico remained the second largest suppliers of heroin to the United States. There is no indication of direct importation of Mexican heroin into Canada; however, a small percentage of the total amount reaches Canada through the United States. The appearance of black tar heroin, a crudely processed type of heroin from Mexico, has been noted in the majority of the states in the US and reports indicate that small quantities of this narcotic have penetrated the Canadian border and are available on the West Coast and in Central Canada.

The number of persons charged by the RCMP with narcotic-related offences in 1985 has risen to 424, an increase of 6% over 1984's figure of 399. It is important to note that this increase took place primarily in the area of major trafficking. The pattern of persons charged reflects the RCMP's targetting higher levels of violators and moving away from street level enforcement. This shift in enforcement priorities is also reflected in the 58% increase in the quantity of heroin seized in Canada by the RCMP and Canada Customs in 1985 of 62 kg 639 over 1984's figure of 39 kg 705.

Vancouver, Toronto and Montreal remain the principal distribution centres for Canada's illicit narcotics market; however, other areas of Canada also reported major seizures of narcotics during 1985. The increase in the number and the size of seizures made during 1985, together with the price and purity index data for this narcotic, are clear indicators that the availability of heroin increased in Canada in 1985. Diverted pharmaceuticals continue to be abused by the heroin user population when heroin is in short supply. As well, there remains a secondary user population in Canada who rely solely on legal pharmaceuticals diverted into the illicit market.

Cocaine

In 1985, the cocaine component of the illicit drug market in Canada continued to be supplied by regular and ample quantities of this stimulant. In most areas of the country, cocaine could be purchased at the gram and, increasingly, at the ounce levels. Pound and kilogram quantities were usually encountered in the larger metropolitan areas of Vancouver, Toronto and Montreal, where the lowest street prices prevailed. Montreal continued to be the principal centre for cocaine distribution in Canada with active intermediate level trafficking attracting drug dealers from other parts of the country. Stable prices and purity levels comparable to those recorded in 1984 confirmed the steady availability of this drug.

During the period under review, 109 kg 247 of cocaine were seized by the RCMP and Canada Customs, slightly less than the 115 kg 200 reported in 1984.

This slight drop in the amount of cocaine seized in Canada does not necessarily reflect the beginning of a downward trend in the cocaine market. In fact, the number of major cocaine traffickers investigated by the RCMP in 1985 increased from 1,676 in 1984 to 1,942 in 1985. As well, the amount of cocaine seized in foreign jurisdictions which was destined for or had transited Canada increased from 19 kg 902 in 1984 to 1,167 kg 939 in 1985. In 1985, 1,159 persons were charged with cocaine-related offences under the Narcotic Control Act, in comparison with 1,161 in 1984. While the overall totals are almost identical, the distribution of charges varied from 1984 to 1985. In 1985, there was an increase in trafficking, a slight decrease for possession and a more noticeable drop in the category of importation over the previous year's statistics.

The dismantling of a fully operational clandestine cocaine laboratory took place in April, 1985, in a Montreal suburb. The organizer of this installation had imported over 26 kilograms of coca paste from Peru to process into cocaine in order to undercut competitors. This was the second cocaine laboratory to be seized by the RCMP in Canada since the beginning of 1984. This development clearly demonstrates a response by traffickers to circumvent ever-increasing enforcement pressures in the South American producing countries at all levels of the cocaine trade and to increase their market shares and profits.

In 1985, traffickers in Brazil were the principal sources in South America supplying cocaine to the illicit drug market in Canada with an estimated 30% market share. This is the first time since the publication of the *NDIE* that Brazil has been identified independently and that it has held the lead position. (Brazil had previously been identified in the collective category of "Other" source countries.) Traffickers in Peru accounted for 25%, as did traffickers in Bolivia, slightly less than the 31% and 32% held respectively in 1984. Traffickers in Colombia followed with 20%, a slight increase from last year's 18%. This year's market share distribution reflects the stepped-up enforcement programs in South America which have disrupted cultivation, processing and trafficking operations from the traditional core area of Colombia, Peru and Bolivia to several peripheral countries, accentuating trends forecasted in *NDIE 1984/85*. Peruvian and Bolivian traffickers continue to produce coca, process cocaine and supply international markets. However, Colombian organizations remain highly active and capable of supplying up to thousand kilogram quantities.

Air transportation was the principal mode utilized to smuggle cocaine into Canada in 1985, accounting for 79% of seizure incidents. Land transportation accounted for 20% and sea conveyance for only 1%. In 1984, 57% of seizure incidents identified air transportation as the method of entry into the country, followed by land at 40% and sea at 3%.

Chemical Drugs

The principal chemical drugs of abuse in Canada are controlled by the Food and Drugs Act (FDA) under three broad categories: Schedule F — Prescription Drugs, Schedule G — Controlled Drugs and Schedule H — Restricted Drugs. The chemical phencyclidine (PCP) which is controlled by the Narcotic Control Act (NCA) was also subject to extensive abuse in 1985. The main Schedule F drugs of abuse in 1985 included diazepam, chlordiazepoxide and flurazepam. Methamphetamine, amphetamine and the barbiturates were the principal Schedule G drugs of abuse during 1985; while LSD, MDA and psilocybin remained, as in previous years, the most commonly encountered Schedule H drugs of abuse. Law enforcement personnel are encountering psilocybin being cultivated under controlled circumstances as opposed to users and traffickers relying solely on domestic free-growing mushrooms.

Overall, the number of persons investigated by the RCMP as chemical drug traffickers increased from 320 in 1984 to 353 in 1985. This represents an increase of approximately 10%. The highest level of traffickers investigated in this category rose by almost 20%. As well, significant quantities of chemical drugs were seized by the RCMP during 1985.

Most areas of Canada reported that LSD was the favoured chemical drug of abuse in 1985. The most readily available forms of LSD in 1985 were blotter and microdot. Several different varieties of methamphetamine were available throughout Canada during the period under review. As well, a number of new combinations of chemical substances, some extremely harmful, are becoming increasingly available on a continuing basis throughout Canada. A survey report published by the Addiction Research Foundation of Ontario (ARF) noted that overall, chemical drug use, both licit and illicit, has been declining since 1981 with significant declines between 1983 and 1985. The ARF suggests that the declines may be due to a number of factors including perceived availability, moral sentiment and perceptions of health risks.

The majority of the chemical drugs such as PCP, MDA and methamphetamine sold on the Canadian illicit drug market are manufactured in Canada. Several clandestine laboratories involved in the production of PCP, methamphetamine, amphetamine phosphate and morphine were discovered in Canada during 1985. A certain amount of other chemical drugs such as LSD and MDMA are imported from the United States and primarily enter this country by land, with the remainder entering by air. The manufacture of "controlled substance analogues" also known as "designer drugs" represents one of the most serious threats to law enforcement efforts against drug trafficking and control. These analogues produce effects similar to those of heroin, but can be more than 1,000 times as potent. Although the RCMP did not record any seizures of these substances in 1985, they are currently a major abuse problem in the United States and are expected to appear in Canada in the future.

Outlaw motorcycle gangs, described by Criminal Intelligence Service Canada (CISC) as one of the major organized crime threats in Canada today, remained actively involved in the financing, manufacturing and distribution of chemical drugs in virtually every region of Canada in 1985. Also, the diversion of pharmaceutical drugs from the licit distribution system remained a significant problem in Canada in 1985, although the Bureau of Dangerous Drugs (BDD) has recorded a decline in drug diversion since 1984. The majority of the reported thefts and other losses concerning controlled drugs involved break and entry of pharmacies. Those who obtain pharmaceutical drugs through illicit means often sell large portions of the drugs they obtain.

Cannabis

A recurring trend since the publication of the first *NDIE* in 1982 persisted through 1985; the cannabis derivatives (marihuana, hashish and liquid hashish) continued to be widely available and in abundant supply, generally at the gram to pound levels throughout Canada. The 1985 total cannabis seizures amounted to 22,939 kg 700, a 257% increase over the figure of 6,430 kg 500 recorded in 1984, a return to the seizure levels recorded from 1981 to 1983. This significant increase in drug removals from the illicit market was largely a result of two major hashish seizures involving 13.4 tons in Nova Scotia and five tons in Quebec during the first half of 1985. Marihuana seizures dropped marginally from 3,844 kilograms in 1984 to 3,765 kilograms in 1985. Hashish removals accounted for 18,973 kilograms, a substantial increase from the 2,379 kilograms confiscated in 1984. There was, however, a slight drop in liquid

hashish seizures, from 207 kg 500 in 1984 to 201 kg 700 a year later. The two multi-ton hashish seizures noted above reversed the downward trend in overall cannabis seizures recorded in 1984.

In 1985, 12,662 persons were charged with cannabis-related offences in Canada, a marginal decline from 1984 when 12,831 persons were charged with cannabis-related offences. Minor decreases were recorded in the number of persons charged for possession and cultivation offences. In 1984, 10,354 persons were charged with possession offences compared with 9,774 in 1985. There was a decrease in the number of persons charged with cultivation, which dropped to 177 in 1985 from 192 a year earlier. The number of persons charged with trafficking offences increased from 2,014 in 1984 to 2,433 in 1985, while the number of persons charged with importation also increased, though on a lesser scale, from 271 to 278 in 1985. The trend of progressively decreasing numbers of persons charged by the RCMP with cannabis-related offences since 1980 was further accentuated in 1985. As documented in the Violator Classification System (VCS), a total of 1,065 cannabis traffickers were investigated by the RCMP in 1985, a sizable increase over the 805 persons under investigation in 1984.

An Addiction Research Foundation of Ontario (ARF) survey of alcohol and other drug use by Ontario students revealed that use patterns between 1983 and 1985 were similar, with more males than females reporting cannabis use. The older the students, the more likely they were to consume cannabis.

Two mothership operations were successfully neutralized on Canada's Atlantic Coast in 1985, while two other similar attempts were suspected to have taken place before drug enforcement personnel could intervene. This modus operandi is expected to continue in the coming years on both the Atlantic and Pacific coasts, involving multi-ton shipments of marihuana and hashish.

The marihuana component of the Canadian illicit cannabis market was supplied by an abundant quantity of domestic and foreign grown marihuana. It is estimated that Canada supplied 10% of the marihuana available on the domestic market in 1985. Domestic production is expected to increasingly include indoor and hydroponic cultivation methods to avoid detection and theft as well as improve the quantity and quality of the harvest. As many as three crops a year can be harvested from a hydroponic installation, as opposed to only one outdoor crop in most regions of the country. In 1985, the major suppliers of marihuana to Canada were, in decreasing order of importance, traffickers in Jamaica, Mexico, Colombia, Thailand and the United States. The role of traffickers in Colombia supplying marihuana to Canada continued to be eroded by vigorous enforcement programs within Colombia as well as the shift from cannabis to coca cultivation in that country. The loss in market shares was rapidly filled by traffickers in several countries closer to Canada, including Mexico, Jamaica and the United States.

Since *NDIE 1981,* traffickers in Lebanon have been identified as leading foreign suppliers of hashish to the Canadian illicit market. In 1985, traffickers in Lebanon supplied an estimated 65% of the hashish market, while traffickers in Pakistan/India supplied 30% and Jamaica 5%. The ability of Lebanese traffickers to supply multi-ton hashish shipments via ocean-going vessels crossing the Mediterranean and Atlantic largely contributed to their maintaining a sizable portion of the Canadian illicit hashish market in 1985.

In 1985, traffickers in Jamaica supplied an estimated 90% of the liquid hashish to the Canadian market, with the balance originating from traffickers in Lebanon and domestic supplies, each accounting for 5%. It should be noted that domestic sources often manufacture liquid hashish in crude installations, resulting in a low grade product. Five liquid hashish laboratories were seized in 1985, more than in any previous year.

The cannabis trafficking patterns observed in 1985 varied somewhat from trends recorded in 1984. In 1985, marihuana introduced into Canada by land transportation accounted for three times what was traced to air and sea conveyance together, 75% for land conveyance, 20% for air and 5% for sea. In 1984, air and sea conveyance each accounted for 40%, with land accounting for the remaining 20%. In 1985, sea transportation accounted for 90% of the hashish smuggled into Canada from foreign sources, with 9% by air and 1% by land, consistent with the patterns prevalent in 1984. The majority of the liquid hashish illegally introduced into Canada was shipped or carried via air transportation (80%), in comparison with 19% by land and 1% by sea, similar to 1984 data.

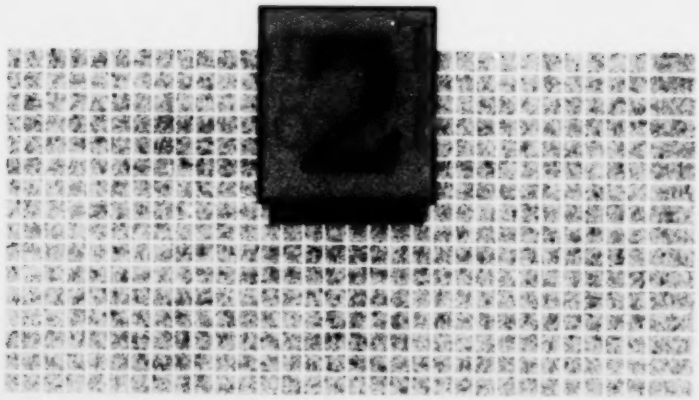

Trend Indicators Through 1988

Trend Indicators Through 1988

Heroin

- With the increase in seizures of Mexican black tar heroin in the United States, particularly in the northern border states, it is believed that this narcotic will begin to make inroads into the Canadian illicit drug market. The availability of the drug, combined with its high purity and lower price, will make it popular in this country. Heroin injuries and deaths will likely increase proportionally. Mexico should be viewed as a possible secondary source of heroin should a disruption occur within the Southeast and Southwest Asian narcotics supplies.
- Vancouver, Toronto and Montreal will remain the principal areas for heroin abuse and distribution in Canada. It is believed that smaller centres will begin to see quantities of heroin entering those areas. The prinicipal method of importation into Canada will remain conveyance by air; however, some quantities will be imported by land through the United States, or by sea. Importation by land via the US will be particularly probable with an increase in the availability of Mexican black tar heroin in Canada.
- Southeast Asia is expected to retain the major share of Canada's illicit heroin market. Southwest Asian heroin may however gain a larger share of Canada's illicit heroin market due to the establishment of increasing numbers of clandestine laboratories for the refining of SWA heroin base into heroin in Europe and the Middle East. Political upheavals in opium producing countries have also increased the flow of Southwest Asian heroin westward. Should SWA heroin increase its share of the illicit drug market in Canada, it is likely to enter the country through Eastern Canada, particularly Montreal and Toronto.
- Sri Lankan and Nigerian drug traffickers are expected to become increasingly involved in moving Southwest Asian heroin to Europe as well as into Canada and the United States through 1988.
- The Bekaa region of Lebanon, which is largely under Syrian control, will continue to produce high quality opium and heroin. A number of new clandestine laboratories will be set up in Syria, principally in the Aleppo area, and the refined heroin will be moved to Europe and North America. The heroin will be manufactured from morphine base and heroin base produced both in Lebanon and the Golden Crescent area of Southwest Asia (Pakistan, Afghanistan and Iran).

Cocaine

- The widespread availability of cocaine throughout Canada is expected to persist to the 1990's unless drug enforcement measures in South America severely disrupt the coca to cocaine cycle and reduce international trafficking.
- The amount of cocaine seized and the number of persons charged with cocaine-related offences in Canada may stabilize over the next few years as a result of the stepped-up enforcement programs aimed at controlling cocaine trafficking in South America.

- The possibility of clandestine cocaine laboratories being set up in Canada, especially in the major population centres, will increase as drug enforcement measures in South America push traffickers away from the traditionally established areas to surrounding countries as well as overseas locations.
- Abuse of more potent cocaine derivatives and use in combination with other substances are expected to become more prevalent. Should this trend occur, related health problems will increase in Canada.
- The involvement of outlaw motorcycle gangs in cocaine trafficking in Canada is expected to increase through 1988.

Chemical Drugs

- The principal sources for illicit chemical drugs in Canada through 1988 will remain domestic clandestine laboratory production, particularly in British Columbia, Ontario and Quebec as well as the illegal importation of illicitly manufactured and diverted drugs from foreign sources and diversion of drugs legally manufactured in Canada. The diverted pharmaceuticals will principally serve the secondary user population of narcotic abusers who rely solely on narcotics diverted from legal sources.
- Outlaw motorcycle gangs will continue to be one of the major organized crime threats in Canada with an emphasis on their involvement in the illicit drug trade. These criminal organizations will be active in the financing, manufacturing and distribution of chemical drugs throughout Canada and are expected to continue to diversify their operations through sophisticated money laundering techniques. As well, they will continue to expand their illicit activities into other drug categories.
- As psilocybin continues to become increasingly popular, traffickers will turn more frequently from the domestic free-growing psilocybin mushroom to the cultivation of psilocybin mushrooms under controlled circumstances. The result will be larger, more potent varieties of this hallucinogen.
- Laboratories producing chemical drugs such as MPPP and PEPAP represent a serious threat and environmental hazard to both the public and narcotics officers as the synthesis of these compounds can lead to the production of substances directly linked to Parkinson's disease. Due to the toxicity of these and other new synthetic drugs, law enforcement personnel will have to develop new techniques and procedures for dismantling clandestine laboratories.
- The Addiction Research Foundation of Ontario has indicated a diminishing use of chemical drugs, both medical and non-medical, by high school students. This is believed due to a number of factors including perceived availability, moral sentiment and perceptions of health risks. Should this aspect of demand reduction continue, the abuse of chemical drugs may further decline in years ahead.

Cannabis

- Canadian drug users will continue to consume marihuana, hashish and liquid hashish at current levels from a readily available supply provided by numerous domestic and foreign sources. The cannabis derivatives should constitute the leading drugs of abuse through 1988, unless foreign markets are severely disrupted by changes in climate and drug enforcement programs in source countries.

- The distribution of market shares will reflect the dynamics of the marihuana trade. The progressive decrease in Colombia's share of the Canadian illicit marihuana market is not expected to be halted or reversed in view of the vigorous drug enforcement programs in place in that country as well as the recent shift from cannabis to coca cultivation in Colombia observed during the last few years.
- Other foreign sources closer to the Canadian market, as well as domestic cannabis cultivation, will fill the void created by the successful reduction of Colombian marihuana supplies. Mexico, Jamaica and the United States are the most likely countries to supply increasing amounts of cannabis to Canada in future years.
- Increased domestic production, using both the traditional outdoor method and, increasingly, indoor hydroponic growing techniques, is expected throughout Canada to the 1990's.
- Mothership operations on both the Pacific and Atlantic coasts will significantly determine the quantity of cannabis available on the Canadian market. Lebanese hashish will continue to be smuggled into the country in multi-ton cargo shipments and will dominate this component of the cannabis market.
- Jamaica will supply the majority of liquid hashish reaching Canadian users, with domestic production and Lebanon accounting for the balance.

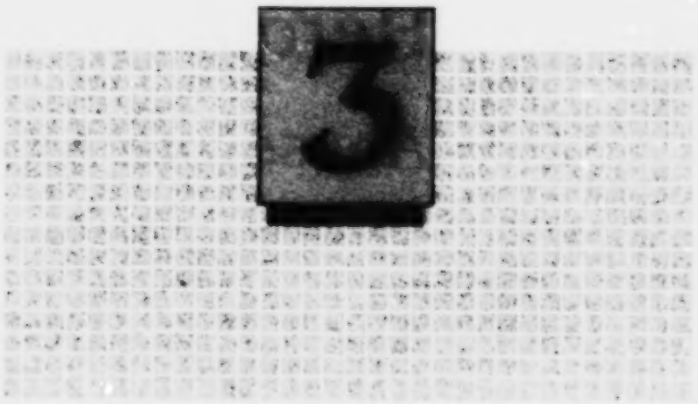

3

Heroin

Heroin

Abuse and Availability Trends

Southeast Asia's Golden Triangle region increased its share of Canada's illicit heroin market by 6% over 1984's figure of 66% to 72%, while Southwest Asia's share diminished to 28% from 34% of the market. Mexico remained a negligible source country; however, Mexico shows great potential should the existing two major source areas be significantly curtailed for any reason, particularly with the increased incidence of the manufacture of black tar heroin in that country. The RCMP Drug Intelligence Co-ordinator in Vancouver reported the appearance of heroin in the form of this dark sticky substance from Mexico known on the street as "gum", "goma", "chiva", "raw heroin" and "Mexican Mud" in late 1985.

Figure 1:

*Number of persons charged with narcotic-related offences, 1981-1985**

Charge	1981	1982	1983	1984	1985
Possession	174	137	150	93	59
Trafficking **	160	195	238	153	187
Importation	34	20	35	21	48
Cultivation	—	—	—	—	—
Double Doctoring/Forgery	173	172	70	132	130
Total	541	524	493	399	424

* *Persons charged by the RCMP only.*

** *Includes Possession for the Purpose of Trafficking offences.*

Note: Number of persons charged for phencyclidine (PCP)-related offences are included in Figure 1 for the year 1981 as PCP was included in the broad category of Other Narcotic Control Act Drugs up to and including December, 1981.

The number of persons charged by the RCMP with narcotic-related offences in 1985 has risen to 424, an increase of 6% over 1984's figure of 399. It is important to note that this increase took place primarily in the areas of trafficking and importation. The number of persons charged with simple possession decreased by approximately 37% from 93 in 1984 to 59 in 1985. However, the number of persons charged with trafficking offences rose by 22% from 153 in 1984 to 187 in 1985 and the number of persons charged with importation increased approximately 129% from 21 in 1984 to 48 in 1985. As in previous years, there were no persons charged with opium poppy cultivation. Double doctoring/forgery remained relatively stable at 130 persons charged in 1985 compared with 132 in 1984. (See Figure 1.) The pattern of these charges reflects the RCMP's targetting higher levels of violators and moving away from street level enforcement. This move is also reflected in the 58% increase in the quantity of heroin seized by the RCMP and Canada Customs in Canada in 1985 over 1984, from 39 kg 705 to 62 kg 639. (See Figure 3.)

During 1985, the number of heroin traffickers investigated by the RCMP documented in the Violator Classification System (VCS) decreased from 429 in 1984 to 379. However, there was a greater concentration on major drug traffickers at the highest level of investigation and a resulting increase in the number of persons charged at the trafficking and importation levels as well as an increase in the amount of heroin seized by the RCMP in 1985. (See Figures 2 and 3.)

Figure 2:

Number and categorization of heroin traffickers investigated by the RCMP, 1984-1985

Category	1984	1985
Traffic in 1 kilogram or more	146	161
Traffic in 0.5 to 1 kilogram	87	62
Traffic in 28 grams to 0.5 kilogram	136	97
Traffic in less than 28 grams	60	59
Total	429	379

Vancouver, Toronto and Montreal remain the principal distribution centres for Canada's illicit narcotics market; however, other areas of Canada also reported major seizures of narcotics during 1985. The RCMP in Newfoundland seized 167 grams of heroin and 18 grams of opium in one seizure during 1985 in conjunction with Vancouver and Toronto RCMP. Intelligence indicated that the narcotics were destined for the province of Newfoundland. This was the first such seizure made in that province. Similarly, in May, 1985, the RCMP in Winnipeg seized 466 grams of heroin, the largest seizure of heroin in that province to date. Another investigation in 1985 led to the seizure of 22 kg 633 of heroin removed from a shipment of furniture sent to Montreal from Thailand via London, England.

Figure 3:

*Amount of heroin seized in Canada, 1981-1985 — Weights in kilograms**

1981	1982	1983	1984	1985
7.154	8.306	30.396	39.705	62.639

**Includes seizures made by the RCMP and Canada Customs.*

Purity levels for heroin available at street level varied significantly throughout Canada. The largest market, British Columbia's Lower Mainland area, consistently reported the lowest street level purities of the major markets in Canada, averaging from 5% to 11% during 1985. These purity levels were also encountered throughout the prairie region; however, once in Ontario, purity levels began rising. Metropolitan Toronto, with the largest number of users in Ontario, regularly reported street level purities of 20% to 25%. The Niagara area reported street level purities as high as 30%. The province of Quebec reported a similar situation during 1985, with street level purities in the Montreal area ranging from 30% to as high as 50%. Due to the high purity of the heroin available in Quebec, some users are able to obtain the same effects as injection by smoking the narcotic. The size and number of seizures made during 1985, together with the relatively stable price of heroin as compared to the higher quality of the narcotic, are clear indicators that the availability of heroin increased in Canada in 1985.

Figure 4:

Amount of heroin seized in foreign jurisdictions which was destined for or had transited Canada, 1983-1985 — Weights in kilograms

1983	1984	1985
22.416	20.166	23.892

The profile of the average heroin user in Canada is generally that of an unemployed male, 25 to 50 years of age. Users are often involved in other activities such as gambling and are almost always trafficking in order to support their personal habits. They will travel internationally to arrange for the importation of heroin or may act as couriers themselves. There is also a segment of the user population which pursues a wide variety of other criminal activities such as prostitution, armed robbery, break and enter and theft to support their addiction. The RCMP Drug Intelligence Co-ordinator in Manitoba reports that a large number of regular heroin users in that province are now involved in the illicit procurement and trafficking of pharmaceuticals. The RCMP Drug Intelligence Co-ordinator in Alberta reports an estimated 2,000 heroin users in that province, while Montreal alone reports as many as 4,000 addicts. There appears to be an increase in the number of heroin users in the Southern Ontario area with current estimates placing the addict population at upwards of 5,000 (2,000 of which are located in metropolitan Toronto). British Columbia is believed to have the largest addict population in Canada with in excess of 6,000 known users living in that region. However, estimates indicate there may be as many as 10,000 heroin users residing in that province. This intelligence indicates that the addict population in Canada may be increasing.

Diverted pharmaceuticals continue to be abused by the heroin user population when heroin is in limited supply. As well, there remains a secondary user population in Canada who rely solely on legal pharmaceuticals diverted to the illicit market. These drugs are obtained through pharmacy break and entry, armed robbery, theft from physicians' bags as well as double doctoring and forgery of prescriptions. The Bureau of Dangerous Drugs (BDD), Health and Welfare Canada, provides data concerning the thefts and losses of narcotic drugs as shown in Figure 5. The reported thefts and other losses involving narcotic drugs decreased in 1985 over 1984. There was, however, a slight increase in the number of losses through armed robberies and a large increase in the number of unexplained losses. The overall decrease may be explained by the higher availability of heroin. The most frequently diverted narcotics over the years have included codeine, hydrocodone, meperidine, oxycodone and hydromorphone. Heroin was added to the list of drugs available for physicians in September, 1985. Although there have been no reports of diversion of this narcotic to date, it will be monitored for possible diversion in future.

Figure 5:

Reported thefts and other losses involving narcotic drugs, 1981-1985

Year	Break and Enter	Grab Theft	Armed Robbery	Breakage (Unexplained Loss)	Pilferage	Loss in Transit	Total
1981	875	65	135	50	51	36	1,212
1982	732	73	197	101	82	48	1,233
1983	648	44	164	106	89	43	1,094
1984	579	59	142	49	84	31	944
1985	458	31	153	143	43	42	870

Developments in Source Countries

Southeast Asia

Southeast Asia's Golden Triangle region of Thailand, Burma and Laos remains the principal source of heroin destined to Canada. That area provided approximately 72% of Canada's illicit heroin market in 1985 as compared to Southwest Asia's market share of 28%. (See Figure 12.) This is an increase of 6% over Southeast Asia's 1984 market share of 66%.

Despite increased efforts in both Thailand and Burma against opium poppy cultivation and stepped-up enforcement against the manufacture and trafficking of heroin, the overall situation in that area has not improved in any measureable way. Burma and Thailand are taking some initial steps which may be successful in the area of law enforcement co-operation, particularly in the area of the suppression of drug trafficking along the border and have agreed to exchange intelligence on the movement of drugs.

Thailand has made efforts to lower the production of opium in that country; however, the Narcotic Control Board of Thailand indicates that the volume of heroin seizures is increasing. (See Figure 7.) The opium growing season begins in late August or early September, with some planting as late as the end of October. Harvest occurs in January and February. While opium cultivation increased from 9,000 hectares in 1984 to 10,000 hectares in 1985, gross production dropped slightly from 45 tons in 1984 to an estimated 35 to 40 tons in 1985 as a result of unfavourable weather conditions and increased eradication by the Royal Thai Government. For 1986, the government anticipates the planting of 6,325 hectares, with a gross production estimate of 28 metric tons prior to eradication (based on an average yield of 4.4 kilograms per hectare).

Figure 6:

Estimated production of opium in Southeast Asia, 1981-1985 — Weights in metric tons

Country	1981	1982	1983	1984	1985
Burma	500	500	500-600	740	450-600
Laos	50	50	30-40	35	50-100
Thailand	50-60	47-50	30-35	45	35-40
Total	600-610	597-600	560-675	820	535-740

Opium is grown in northern Thailand, with Chiang Mai province being the largest area of cultivation, followed by Chiang Rai, Mae Hong Son and Nan provinces. Much of the opium is consumed by the estimated 35,000 opium addicts in the total hilltribe population of 400,000 to 500,000. Thai Government sources indicate that opium and heroin addicts probably consume a quantity considerably greater than what Thailand produces, which would make Thailand a net importer of opiates. Even so, in areas close to the border, some Thai opium reaches the refineries. Seizures of heroin base and opium en route to southern Thailand substantiate reports of refineries along the Thai/Malaysian border in areas dominated by communist or Muslim insurgents.

Figure 7:
Amount of heroin seized in Thailand, 1981-1985 — Weights in kilograms

1981	1982	1983	1984	1985
323	604	831	1,166	1,282

In December, 1985, the Thai army launched a dramatic anti-opium campaign in the northern provinces of Chiang Mai, Chiang Rai, Mae Hong Son, Tak and Nan. This drive was decided upon after it was discovered the hilltribe people in the area had broken an agreement with the Government. It had been agreed that the hilltribe people could grow a small amount of opium poppies for their own consumption; however, an aerial survey showed that the area under cultivation had in fact increased from approximately 9,000 hectares to 10,000 hectares in 1985. This area under cultivation could yield approximately 35 to 40 tons of opium.

In northern Thailand, there are eight provinces that have been designated as "Chemical Free Zones", and in the south along the Malaysian border, an additional five provinces. This means that it is an offence to possess such precursor chemicals as acetic anhydride, chloroform and ether without a permit. The penalty for this offence is imprisonment from one to ten years. In Burma and Thailand, authorities report that the majority of the acetic anhydride being used is coming from India. At refinery sites, precursor chemical containers are being found with markings clearly indicating India as the country of origin.

Traditionally, it has taken 10 kilograms of opium to produce one kilogram of heroin; however, it is now believed that chemists are obtaining a better yield than 10 to 1. Intelligence indicates that three "joys" of opium will produce approximately 700 grams of No. 4 heroin. (One joy equals 1 kg 600.) Therefore, 4 kg 800 of opium will produce 700 grams of heroin. This is a ratio of approximately 6.8 to 1, or a 30% increase in yield.

US Department of State officials estimate that 30 to 40 tons of opium and an additional 50 to 100 tons of opium equivalent as heroin are consumed in Thailand annually. Prices vary considerably according to the amount purchased, the location of the sale and whether or not the buyer is a regular customer. Along the Burma border opium prices remained low during most of 1985, however were seen to be rising slightly towards the end of the year. This price increase can be attributed to the disruption of heroin refining by Thai and Burmese enforcement agencies and continued infighting among rival trafficking groups along the border. Prices in Bangkok and southern Thailand are considerably higher.

Narcotics trafficking organizations do not appear to be involved in terrorism or political insurgency within Thailand; however, there have been a number of incidents of violence believed to be connected with rivalries between trafficking groups. Many political insurgent groups in Burma control the cultivation and refining of the bulk of the opium which passes through Thailand.

Burma remains one of the world's largest producers of illicit opium. While the ability to estimate the Burmese opium crop has improved somewhat, uncertainties remain which make it difficult to accurately estimate areas under cultivation and yields. Sources indicate that a conservative estimate of the opium produced in Burma during 1985 was approximately 450 tons. Other sources believe that the production was actually closer to 600 tons. During the 1985 harvest (December, 1985 to January, 1986), Burmese authorities sprayed between 10,000 and 12,000 hectares under poppy cultivation with a chemical which promotes accelerated growth and therefore the plants burn out quickly.

The total area under cultivation was believed to be between approximately 70,000 and 100,000 hectares with an average yield of 6.9 kilograms per hectare. This yield is down from a customary yield of 9.68 kilograms per hectare due to adverse weather conditions. US Department of State sources estimate that 60% to 70% of all cultivation in Burma is in insurgent held areas.

Whatever the professed political motives of the insurgent groups in Southeast Asia, almost all are involved in the growing, refining or trafficking and direct sales of heroin. These insurgent groups have different origins. Some have strong ethnic ties like the Kachin and Lahu, while others are profit-oriented warlord smugglers like Khun Sa of the Shan United Army (SUA) and Mo Hein of the Tai Revolutionary Army (TRA). The TRA is a consolidation of the former Shan United Revolutionary Army (SURA) and the Shan State Army South (SSA). The dominant trafficking organization along the Burma/Thailand border, the SUA, consolidated its hold on the area from the northwest corner of Thailand's Mae Hong Son province in the west to Mong Kan in the east, roughly 25 kilometres from Tachilek, Burma. Although the SUA remains under considerable military pressure from its trafficking rivals as well as from the Burmese and Thai armies, it remains a well-armed and well-situated organization.

The major growing areas are located in Shan State and the largest percentage of refineries are located close to Shan State's border with Thailand. The Burmese Communist Party (BCP) controls the largest area. In the growing area, narcotics are a major part of the local economy. Farmers grow opium poppy for a variety of reasons: to supplement disposable income, as a principal cash crop to raise living standards above the subsistence level or in response to coercion by insurgents. In BCP-controlled growing areas, there are numerous reports of farmers being forced to grow opium at the expense of food crops. Plots are marked off, security and products such as fertilizer are provided and taxes are collected on the final harvest. There are reports that the BCP has established an agricultural loan program under which cash loans are made to farmers based on the number of hectares put into opium cultivation. All of the crop must be sold to the BCP at its established price. There are also reports of increasing numbers of refinery locations north of the traditional border area in BCP-controlled territory and of as many as 13,000 hectares under poppy cultivation in Kachin State northwest of Myitkyina, with smaller plantings in Chin and Kayah States. These areas are known to have a poor yield and almost all the total production is consumed locally.

Opium poppies are cultivated primarily in northern and eastern Burma, mainly in Shan, Kachin and Kayah States. In addition, poppy cultivation is being carried out in the areas of the neighbouring Karen and Mandalay Division and in Chin State. The Shan plateau, extending almost the full length of Shan State, with an average elevation of 1,000 metres, is the principal poppy growing area.

Due to the poor crop year and the significant disruption in the traffic of narcotics and precursor chemicals, the price of refined narcotics at the Thai/Burma border has risen sharply. Continuing fighting among insurgent groups, intensified pressure by the Burma Army and Thai forces and improved enforcement activity on the part of the Burmese People's Police Force, have all contributed to the disruption and resultant price increases.

In 1985, Burmese authorities seized 11 heroin refineries, all in Shan State. The bulk of the opium and heroin produced in Burma is transported by land into northern Thailand with a smaller portion travelling by water routes down the Andaman Sea to southern Thailand and the west coast of Malaysia. The local consumption of opium in Burma is estimated to be as high as 20%.

Opium production in Laos is believed to have increased significantly. Laos remains difficult to assess by virtue of its closed border and limited exposure

since the formation of the Lao People's Democratic Republic in 1975. From seizures made in Thailand which had originated in Laos and from other intelligence sources, it is estimated that the total opium production in 1985 ranged from 50 to 100 tons. Official sources have stated that Laos may be increasing the production of opium and heroin to take advantage of the effective actions by the Thai Government in its crop substitution program, the destruction by its soldiers of opium crops and its determined enforcement drive.

Figure 8:

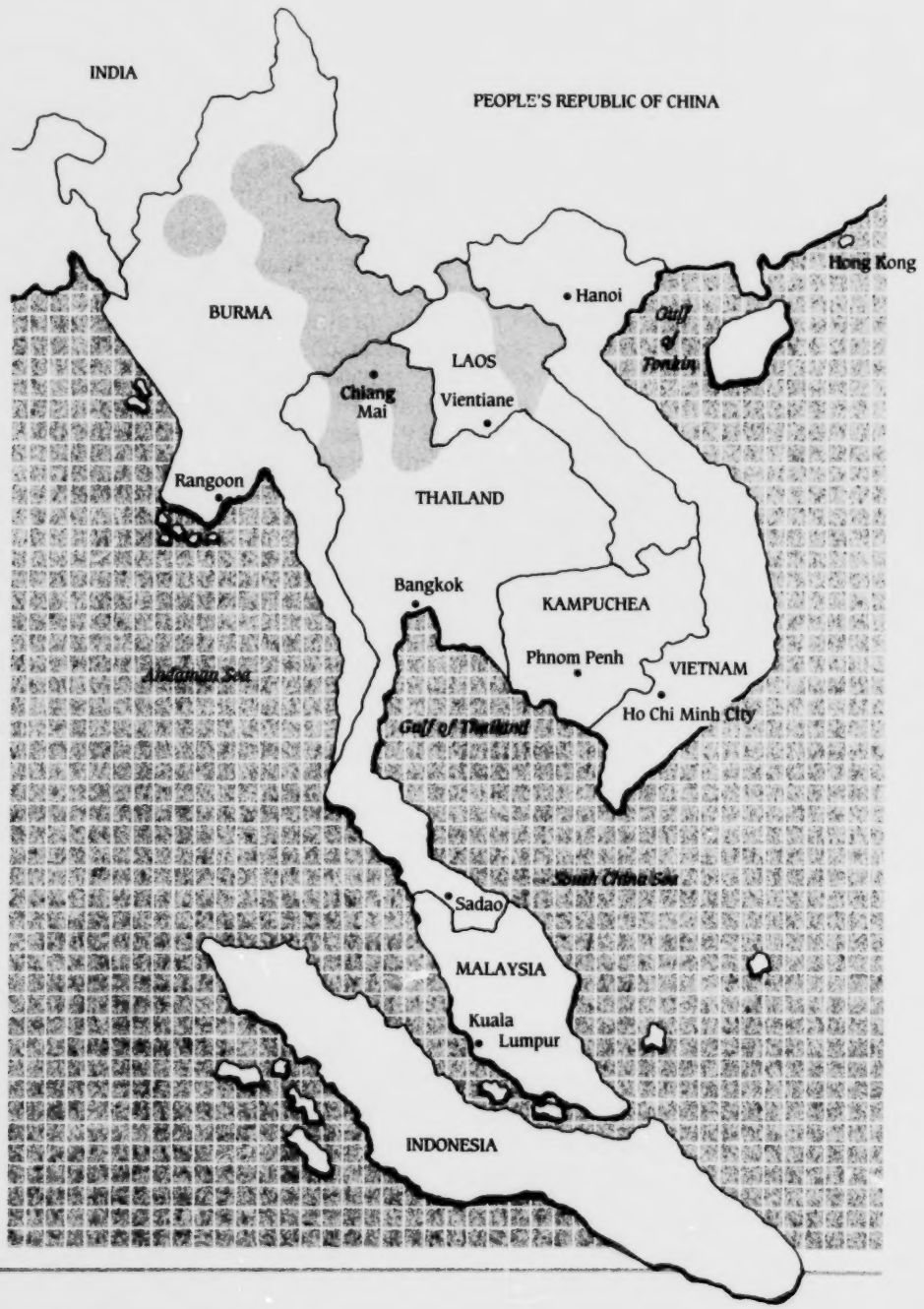

Opium poppy growing areas in the Golden Triangle region of Southeast Asia, 1985

Southwest Asia

Southwest Asia (SWA) continues to be a significant source of heroin to Canada's illicit heroin maket, although the market share held by this area diminished by approximately 6% from 1984's 34% to 1985's 28%. (See Figure 12.) Pakistan, Afghanistan and Iran are the principal source countries involved in the production and traffic of illicit narcotics destined for the Canadian market, with Lebanon acting as a secondary source area.

Pakistan is both an opium producer and a processor of Southwest Asian opium into heroin. It is involved in the illicit production, conversion, transit and trafficking of heroin. The Pakistan Narcotics Control Board (PNCB) estimates that there are between 300,000 and 500,000 heroin addicts and in excess of 300,000 opium addicts in Pakistan. The estimated area under poppy cultivation in Pakistan in 1985 was approximately 1,900 hectares. With the average yield of opium per hectare at just over 21 kilograms, opium production in Pakistan in 1985 has been estimated at approximately 40 tons. It is probable that at the levels of consumption required by the number of addicts in the country that Pakistan is a net importer of opium.

Figure 9:

Estimated production of opium in Southwest Asia, 1981-1985 — Weights in metric tons

Country	1981	1982	1983	1984	1985
Iran	400-600	400-600	400-600	400-600	200-400
Afghanistan	225	250-300	400-575	140-300	450-600
Pakistan	85-100	75	63	40-50	40
Total	710-925	725-975	863-1,238	580-950	690-1,040

The typical heroin user in Pakistan is approximately 24 years of age, with the overwhelming majority (90%) being under 30 years old. This is evidence supporting the trend that heroin is the current drug in vogue. So far, heroin is rarely consumed in Pakistan by means of injection. The fact that it is either smoked or inhaled has rendered it much more dangerous to the health of users in Pakistan. The method of consumption by inhalation, predominantly employed by users in past, has gradually given way to smoking the narcotic. This method of consumption resembles that of cigarette or charas smoking, a habit shared by millions, thus providing a false image of innocence and harmlessness to its use. According to the PNCB, fewer than 5% of abusers report having ever faced problems finding a supply of heroin. In contrast to heroin abuse, opium is predominantly a drug of the rural masses in Pakistan, with only approximately 30% of the users living in urban areas. The typical abuser is 47 years old and only 6% are below 30 years of age. This low share of younger abusers indicates that opium use is likely on the decline and that opium is not a fashionable drug among the younger generation.

The PNCB estimates that 90% of the opium grown in Pakistan originates from the Northwest Frontier Province (NWFP). The rugged mountainous terrain of the NWFP makes policing of the area extremely difficult, with a number of poppy fields accessible only by foot. In many places where erosion and centuries of tillage have severely depleted the soil, farmers are reluctant to devote the few remaining fertile areas to anything other than the most remunerative cash crop, which is opium. The traditional independence of frontier tribes from external authority makes enforcement both uncertain and risky. The poppy crop is planted in November, with lancing and harvesting taking place in April and May.

The projected yield figures for the current poppy crop for 1986 may be higher than the 1985 crop according to the PNCB. Weather plays a major role in determining the opium yields at the time of harvest. The arrival or absence of rains at critical periods can make a difference of 25% to 40% than projected yields. As well, with many growing areas receiving development assistance and under a poppy cultivation ban, production could increase in more remote areas in response to continued opium demand.

In the region of Southwest Asia, Pakistan is not the only narcotics producing country. Southwest Asia has traditionally been a land where the opium poppy has been cultivated for centuries. To the east of Pakistan, India is a producer of opium; in the northwest, Afghanistan produces bumper opium poppy crops annually. The PNCB estimates that Afghanistan produced between 450 and 600 tons of opium in 1985; however, other sources indicate that the figure may be as high as 800 tons.

The war in Afghanistan and the control by the Marxist regime in Kabul have made reliable estimates of narcotics production and trafficking in Afghanistan difficult. The US State Department International Narcotics Control Strategy Report for 1986 indicates that after a decline in the early 1980's, there are indications that both production and trafficking in Afghanistan are on the increase. Afghanistan is believed to be the world's largest producer of opium for export and is the source for the bulk of the SWA heroin found throughout the world. Yields of opium in Afghanistan are from two to three times higher than in Southeast Asia. Most poppy cultivation is in the provinces along the Afghan/Pakistan border.

Figure 10:

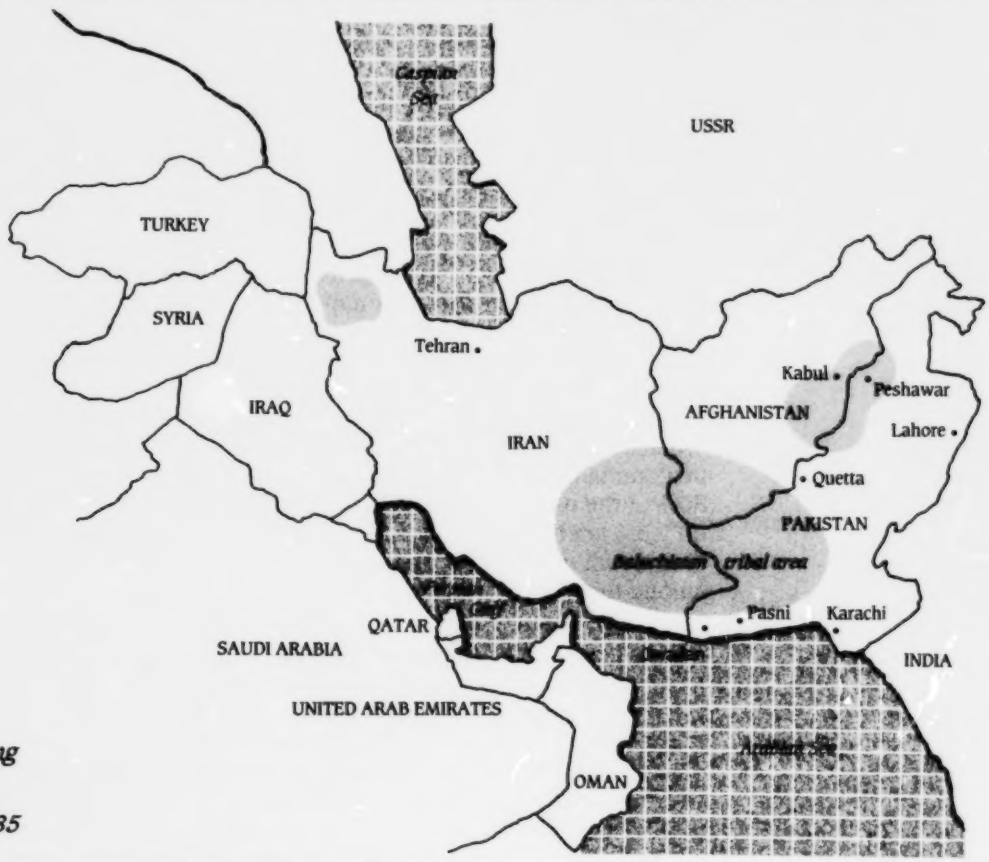

Opium poppy growing areas in the Golden Crescent region of Southwest Asia, 1985

Continuous warfare in the countryside between the Afghan Government and the resistance has had little impact on opium production because poppy growing is generally found in isolated areas. In fact, the disruption of traditional agricultural trade may have caused more farmers to turn to poppy cultivation. It is an ideal crop in a war-torn country since it requires little capital investment, is fast growing and is easily transported and traded.

While there are no reliable data on the extent of drug abuse in Afghanistan, opium has traditionally been used by segments of the population. Estimates in the 1970's of drug users, primarily opium smokers, ranged from 125,000 to 350,000. It is not known, however, how significantly these figures have risen since that time. There are also indications that the smoking of heroin is on the increase.

According to the United States Department of Justice, the Government of Iran has been largely successful in curtailing illicit opium poppy cultivation. Official sources estimate that production in Iran has declined from 1984's 400 to 600 tons to 200 to 400 tons in 1985. Laboratories for morphine base and heroin conversion are still reportedly operating in the Kurdish-controlled sectors of northwestern Iran and in southeastern Iran. Due to Turkish enforcement, many Kurdish traffickers moved their refining operations from Turkey to Iran. The Government of Iran regards its eastern border as the source of its drug problems. Sensor units were reportedly installed at various points along the Pakistan border to detect smugglers. Iran has severe laws to penalize the importation, manufacture, possession or sale of opium, morphine, heroin and synthetic narcotics.

Mexico

Mexico continued to retain its position as the second largest supplier of heroin to the United States after Southwest Asia. Mexican heroin entering the Canadian market generally enters via the United States. British Columbia is the principal market for Mexican heroin entering Canada, although other areas of Canada have also reported encountering heroin of Mexican origin.

There is no legal cultivation of opium poppy in the Republic of Mexico. It is, however, estimated that approximately 2.6 tons of heroin were exported from that country in 1985. An estimated 5,200 hectares of opium poppy were cultivated illegally in Mexico in 1985 with an average yield of eight to ten kilograms per hectare. The majority of these cultivations are located within the tri-state area of Durango, Chihuahua and Sinaloa. There are now secondary areas of cultivation spreading from Nayarit southwards through Jalisco, Michoacan, Guerrero, Oaxaca and Chiapas.

The bulk of the opium poppy cultivation in Mexico is on a two crop cycle. Early summer planting is done in May, followed by a late fall harvest. There is also a winter planting with a late spring harvest. The cultivations tend to be on a small scale, averaging approximately 1,000 square metres or 1/10 of a hectare and are generally situated on steeply sloped hillsides within ravines. Mexico experienced a third consecutive year of ideal growing conditions and abundant rainfall in 1985. This benefitted those engaged in illicit cultivation as well as legitimate farmers. Future crop conditions for opium poppy are anticipated to be excellent.

Heroin laboratories in Mexico are crude and rudimentary kitchen operations. Two heroin laboratories were seized in Mexico in 1985. Refining of opium gum into heroin may take from one to three days depending on the expertise of the laboratory operator and how refined a product is desired. Black tar heroin continues to be produced in Sonora and Sinaloa.

Figure 11:

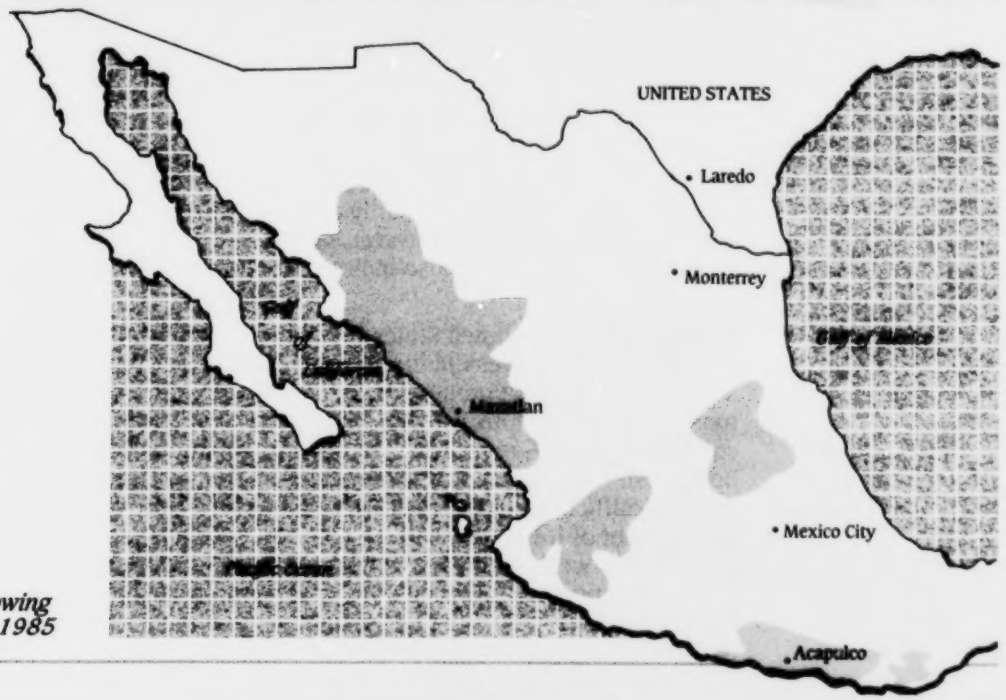

Opium poppy growing areas in Mexico, 1985

International/National Trafficking Patterns-Movement

Southeast Asia

Southeast Asia, with a production of between 535 and 740 tons of opium during 1985's crop year, supplied 72% of the illicit heroin market in Canada in 1985. As in past years, it is estimated that one-half to two-thirds of the opiates produced in that area were consumed within the region, while the remainder is believed to have entered the illicit drug markets of North America, Europe, Australia and New Zealand.

Opiates are smuggled out of Thailand in many ways including air, ships, fishing trawlers or land transportation. Similarly, opiates pass through Thailand from the border refineries in the north to Bangkok or southwards on every kind of transportation available; however, the vast majority is carried by truck or car. Organized groups arranging transportation to Bangkok and beyond have been a particular target of the Royal Thai Government's law enforcement agencies. The government's success in concentrating on precursor chemicals has led to reports of shortages and high prices for all chemicals at the refineries.

The Thai/Burma border continues to be the major outlet for illicit narcotics, with an estimated 80% to 85% of all opiates passing through that area into Thai and international markets. However, increased seizures of both narcotic drugs and precursor chemicals demonstrate the growing importance of subsidiary cross-country routes into India. Seizures show that the cross-country route to India is supplying large quantities of precursor chemicals needed by the refineries. There are additional subsidiary routes into the Tennasserim Coast, but

it does not appear that these routes are used to move significant quantities of illicit drugs. Continued pressure on the Thai/Burma border area by the Thai and Burmese armies could intensify the trend towards these alternate routes.

Figure 12:

Estimated percentage shares of heroin on the Canadian market from principal sources, 1981-1985

Source Area	1981	1982	1983	1984	1985
Southeast Asia	66%	21%	68%	66%	72%
Southwest Asia	34%	79%	32%	34%	28%
Mexico	Negligible	Negligible	Negligible	Negligible	Negligible
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Illicit narcotics leave Burma in various forms, which include raw opium, "Pitzu" (impure morphine base), morphine base, impure heroin base and No. 4 heroin. It is estimated that approximately 225 tons of the estimated 450 to 600 tons of opium produced in Burma in 1985 were processed into either morphine base or heroin. Of this amount, approximately three to four tons of refined narcotics were produced in up-country refineries and approximately 18 tons of refined narcotics were produced in the Thai/Burma border area. Of the remaining opium, it is estimated that 20 tons were moved out of the country through southern Thailand in the form of raw opium, while 40 to 45 tons were moved into the People's Republic of China, India, Bangladesh and other international markets via sea shipments. While some laboratories, usually small and mobile, operate on occasion in northern Thailand, most Golden Triangle opium which is destined for foreign markets is converted into morphine, heroin or other opiates in clandestine laboratories outside of Thailand.

The bulk of the heroin produced in the Golden Triangle region is exported to the illicit world markets through Thailand. Major shipments continue to be sent by either air or sea cargo; however, large numbers of couriers continue to travel to Thailand to obtain narcotics. Bangkok will continue to be a major departure point for heroin as it is a major seaport and has an extremely busy international airport. The present daily volume of airline passenger arrivals/departures at Bangkok's Don Muang Airport is 16,000. In 1986, the resort area of Pattaya in Thailand will be opening its airport to international flights from other Southeast Asian cities and will be a potential exit point for heroin destined to the illicit world market. Intelligence sources indicate that traffickers are utilizing new sea routes to and through the Gulf of Thailand and the Andaman Sea from the Golden Triangle. Drug enforcement pressures in Burma, Thailand and Malaysia have also resulted in Indonesia becoming an alternate trafficking route. Intelligence indicates that Indonesia is frequently used as a transshipment point for heroin destined to world markets.

Singapore is undergoing a serious economic recession which may result in an increase in drug trafficking from this area. It is a major international free seaport and shipping centre. Because of its prominence and location, Pacific-bound vessels from Southeast and Southwest Asia normally dock and/or travel through Singapore waters. Past seizures and intelligence indicate that large drug shipments transit Singapore harbour. Overland smuggling of heroin from Thailand and Malaysia is the most popular method of supplying the Singapore addict population and there is increasing evidence that these overland shipments are finding their way to western markets. As well, Singapore's Changi International Airport is a principal connecting airline terminal for Asia. Numerous airlines have flights originating in the Golden Triangle region which stop over or

terminate in Singapore. Continuation flights connect to Vancouver, Toronto, Montreal and Halifax via Europe as well as the Pacific.

Police located three heroin refineries in the jungle terrain along the Thailand/ Malaysia border area during 1985. The refineries were converting morphine and heroin base to No. 3 heroin smuggled from Burma/Thailand. This heroin was principally for local consumption and neighbouring Southeast Asian countries. The morphine and heroin base is moved overland and by sea along the Tenasserim Coast and Malacca Strait to Penang and environs. Penang continues to be the main distribution centre.

During 1985, police in Malaysia arrested approximately 4,900 persons including 84 foreigners for narcotics offences. Several foreigners were convicted and sentenced to death including two Australians. Couriers leave Malaysia by Penang and Kuala Lumpur airports and usually transit either Singapore or Hong Kong. Body packing, internal concealment and false-bottomed suitcases are the most popular modi operandi. Australia is the main recipient of heroin from this area and many ingenious methods of concealment were discovered in 1985, including heroin concealed in melamine plates, specially constructed shoes and false-sided containers. Several shipments of heroin were moved overland to Singapore and then shipped to Australia.

Hong Kong remains a high profile transit country used by international drug traffickers. The fifth successive bumper harvest of opium in the Golden Triangle region in 1985 resulted in an unprecendented upsurge in drug trafficking activities in Southeast Asia. Hong Kong has once again been affected by the abundant supply of opium, but law enforcement response to counter the increased influx of heroin base into Hong Kong continued to be effective.

Figure 13:

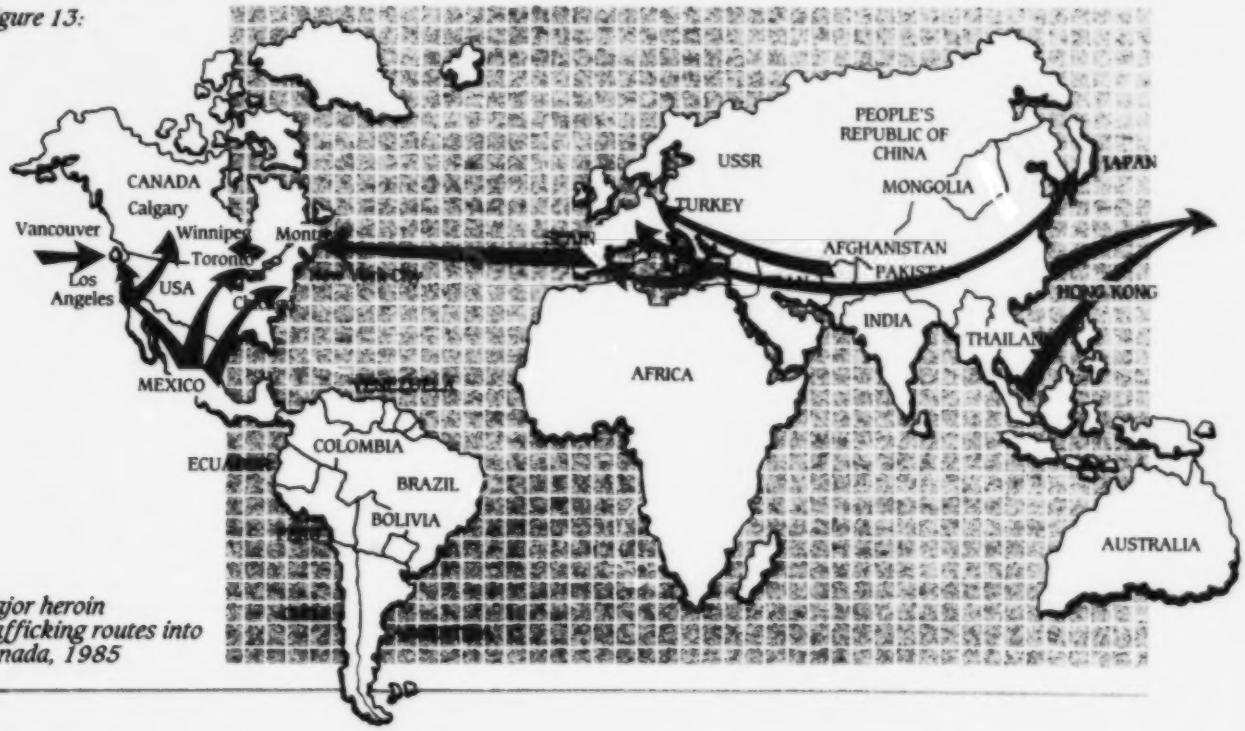

Major heroin trafficking routes into Canada, 1985

During 1985, the Royal Hong Kong Police (RHKP) seized a total of six heroin laboratories, a decrease from the 10 seized in 1984. The six laboratories were all producing No. 3 heroin with the finished product destined for local markets. Manufacturers of No. 3 heroin in Hong Kong continue to work with heroin base which is imported via courier or Thai trawler from the Golden Triangle. In November, 1985, RHKP Narcotics Bureau officers discovered a heroin laboratory operating in a residential apartment in Shatin, New Territories. This investigation resulted in the seizure of 40 kilograms of No. 3 heroin, 14 kilograms of which were packaged and ready for distribution. In addition, a large quantity of precursor chemicals and equipment associated with drug manufacturing, including five microwave ovens and a drying cabinet, were seized. Authorities indicate that this was the largest amount of heroin seized from a single laboratory since 1973 and this laboratory had the largest production capability of any illicit laboratory seized in the past.

The Hong Kong addict population remains unchanged with authorities estimating that there are approximately 40,000 to 50,000 chronic drug abusers. Heroin addicts represent 96% of the total addict population. Fume inhalation known as "chasing the dragon" or "playing the mouth organ" remains the predominant method of consumption.

Hong Kong continued, in 1985, to be a major transshipment point used by drug trafficking organizations operating out of the Golden Triangle. There are numerous airlines offering flights from Hong Kong's Kai Tak Airport to points in North America, thus making Hong Kong an ideal transit area for SEA heroin destined for Canada and the United States. During 1985, an additional three flights a week were put in place from Hong Kong to Vancouver. This new service is advertised as a direct flight from Hong Kong to Toronto; however, passengers disembark at Vancouver and remain in the transit zone prior to flights to Toronto where they clear customs. These new flights augment the existing three flights weekly. The additional flights are expected to be popular with drug couriers as they offer direct access to both Vancouver and Toronto markets. The most popular method of smuggling heroin into Canada from Hong Kong during 1985 was by air courier. (See Figure 15.)

Southwest Asia

In 1985, the Golden Crescent area of Southwest Asia supplied an estimated 28% of Canada's illicit heroin market. This represents a decrease of 6% over 1984 when that region supplied 34% of the Canadian market.

Pakistan has retained its position as an important transit/producing country in Southwest Asia. Large quantities of opium remain available in the area north of Peshawar. The Pakistan Narcotics Control Board (PNCB) indicates that in 1985 Afghanistan is believed to have produced between 450 and 600 tons of opium and Pakistan, approximately 40 tons.

Once the opium is collected in the tribal areas of Bara-Darra and Landi Kotal, it is transported to the Khyber Agency near Peshawar where it is refined and manufactured into heroin. It is unknown what percentage of Pakistan's opium production is converted to heroin for domestic consumption or for export. The continued high level of heroin availability in Pakistan, in spite of the decrease in opium production, is a result of the movement of both opium and heroin across the rugged border with Afghanistan.

While much of the refining of opium into heroin for smoking and heroin hydrochloride has traditionally taken place outside of Afghanistan, there are indications that the number of heroin laboratories in eastern Afghanistan is growing. The lawless environment in the area, ideal for illicit activities, as well as

increasing government pressure on the processors in Pakistan, may be prompting this shift. A total of 40 clandestine laboratories are believed to be operating in Nanghahor province in Afghanistan.

International trafficking patterns for Afghani opium have also changed since 1979. Although still active, traditional trade to Iran which had declined in recent years, recovered in 1985, while trade to Pakistan has increased sharply. The trade route to Pakistan is shorter and more secure. Due to Pakistan's decline in opium production, there has also been an increased requirement for Afghani heroin to fill domestic as well as international demand.

Smuggling is a traditional way of business among various tribal groups in Afghanistan. The 2,240 kilometre Pakistan/Afghanistan border is mountainous and laced with innumerable smugglers' trails. The opium passes through the laboratories in Afghanistan or the Northwest Frontier Province (NWFP) of Pakistan and then on to Peshawar and Karachi for domestic consumption or further refining and export. To the west, opium, morphine base and heroin are smuggled into Iran and onward through Turkey to Western Europe and North America.

Once in Pakistan, Afghani opium and heroin are not easily distinguishable from domestic narcotics supplies. The Khyber Agency is the site of the majority of the heroin stockpiles and the PNCB believes that approximately 30 active heroin laboratories are located in that area. After the heroin has been refined, the basic routes within the country are from the Khyber area to Peshawar, through Islamabad to Lahore and overland into India, or by air to Dubai and elsewhere. If it is not diverted to India, it generally travels overland to Karachi. Once in Karachi, which is a major industrial city, the heroin can go overland to Bombay or via sea and air to European points. A second commonly used route is overland from Peshawar to Quetta to Iran.

In early December, 1985, Khyber Agency enforcement authorities mounted a campaign to curb heroin manufacturing and illegal possession of weapons in the Khyber area. In support of this action, authorities mobilized 3,500 troops of the Frontier Corps, a tank battalion and several armoured personnel carriers. As a result of this campaign, 23 heroin laboratories were seized. Authorities also dismantled 47 emporiums in Jamrud which were heroin smoking establishments and locations where heroin was being sold. An additional two laboratories were seized earlier in the year, for a total of 25 clandestine laboratories seized during 1985. The month-long campaign, during which time the Khyber Agency was sealed off, forced traffickers to establish a new route for moving opium and heroin to Karachi. The opiates are now being smuggled by animal caravan across the Afghan border. Once there, they are loaded onto trucks which are driven to Kabul and then southwards to the Spin Boldak area. There, the opium and some of the heroin are transferred to trucks for transport to Iran. The remainder of the narcotics is transferred to camels which carry the drugs across the border near Chaman and on to Gulistan. At Gulistan, the narcotics are concealed in trucks and driven via Quetta to Karachi for distribution.

India, the world's largest producer of licit raw opium, has become a major transit point for narcotics shipments to North America and Europe. In addition to the diversion of some licit opium supplies, authorities estimate that the opium traffic across the border from Pakistan to India is as high as 700 kilograms to 800 kilograms a month. While a large portion is consumed by Indian opium addicts, a portion is available for shipment to the illicit narcotics markets of the world. Heroin flows across the India/Pakistan border primarily in the Punjab area and to some extent through the Rann of Kutch on the Gujarat/Pakistan border. Unprocessed heroin from Afghanistan is smuggled through India's western border and from Nepal and Burma to the east. Precursor chemicals such as acetic anhydride as well as processed heroin are smuggled principally from Bombay or New Delhi to the West.

Figure 14:

Southeast Asian (SEA) Heroin

Farmer — 10 kg of opium — $1,500

Laboratory (Golden Triangle) — 1 kg of No. 4 heroin (pure) $5,000 — $6,000

Distribution Centre (Bangkok) — 1 kg of No. 4 heroin (pure) $8,000 — $10,000

Canada — 1 kg of No. 4 heroin (pure) — $200,000
— 1 ounce (28 grams) of No. 4 heroin (pure) — $6,000 — $15,000
— 1 gram of No. 4 heroin (pure) — $1,000
— 1 capsule of No. 4 heroin (5%-6% pure) — $35 — $75

Southwest Asian (SWA) Heroin

Farmer — 10 kg of opium — $1,400 — $1,900

Laboratory (Golden Crescent) — 1 kg of heroin (pure) $7,000 — $13,000

Distribution Centre (Europe) — 1 kg of heroin (pure) $70,000 — $90,000

Canada — 1 kg of heroin (pure) — $200,000
— 1 ounce (28 grams) of heroin (pure) — $6,000 — $15,000
— 1 gram of heroin (pure) — $1,000
— 1 capsule of heroin (5%-6% pure) — $35 — $75

Representative prices for Southeast Asian (SEA) and Southwest Asian (SWA) heroin at successive stages of trafficking, 1985

Note: Prices for heroin in Canada at each level of the distribution system do not fluctuate greatly, regardless of country of origin.

Not only have Sri Lankans become increasingly involved in heroin trafficking, there is evidence of links between terrorist activities and international drug trafficking in Sri Lanka. With the marked increase of Sri Lankan involvement in narcotics trafficking in Europe, evidence has surfaced of definite connections between these drug traffickers and terrorist organizations in Sri Lanka with operational bases abroad. Drug traffickers in this category have been engaged in illicit activity to enhance financial support for terrorist activities, especially to purchase firearms and equipment.

Lebanon is known to be active in the cultivation of opium poppy and is also a key processing and transshipment centre in the Middle East. Reports of the area under poppy cultivation vary widely; however, it is believed that the area under cultivation has expanded sharply since 1984. Lebanese heroin laboratories are also known to process Southwest Asian opium and morphine base into heroin for onward shipment to Europe and North America. Lebanon's civil strive since the mid-1970's has worked in favour of both producers and traffickers. The vast majority of the area under poppy cultivation is located in the Bekaa Valley which is under Syrian military control and effectively outside the authority of the Lebanese Government. Intelligence sources indicate that the traffickers and producers pay "road taxes" to the forces controlling various areas of the country and are thus able to move narcotics supplies to the world's illicit markets through Mediterranean ports such as Tripoli or through Beirut and Damascus airports.

The US State Department International Narcotics Control Strategy Report for 1986 indicates that Syria is an important transshipment point for Southwest Asian heroin en route to Europe, Egypt and North America. Aleppo in northern Syria and the nearby port of Latakia on the Mediterranean are believed to be the focus of this traffic as well as sites for refining. In addition, Syrian forces in Lebanon's Bekaa Valley are believed to be facilitating the movement of heroin

from that area with an eventual destination of Europe and North America. The drugs generally travel by truck to the Syrian ports of Tartous, Banias or Latakia for onward transshipment. Recent reports indicate that significant amounts also move south through Syria and Jordan to the Arabian Peninsula countries or Egypt. Both of these trafficking routes through Syria appear to be secondary to the overland routes through Turkey.

Turkey's location between Southwest Asia and Europe makes it another ideal transshipment point for narcotics destined to Europe and North America. The narcotics enter Turkey through its eastern borders, principally from Iran and move either directly west or south to Syria and Turkey's Mediterranean coast.

Greece continues to surface in numerous investigations as a major transshipment country. The proximity of Greece to source countries such as Lebanon, Turkey, Syria, Afghanistan, Pakistan and Iran has made Greece a natural gateway for the European and North American illicit narcotics market. The Balkan overland route and the navigational channel surrounding Greece facilitate easy access to Western Europe. The thousands of deserted islands make it a traffickers' paradise and an obstacle to enforcement when trying to detect vessels.

Italy is also ideally situated to act as a transshipment point for the escalated flow of heroin from the Middle East and Southwest Asia to North America and Europe. The heroin laboratories in Italy, primarily located in Sicily, produce high grade heroin. This is believed due to the relocation of a number of French chemists in Italy after the fall of the "French Connection" in France in the 1970's. Several chemists have been apprehended in connection with various clandestine heroin laboratory seizures made in Italy. It has been estimated that a number of the seized laboratories in Sicily had a production capability of 50 kilograms of pure heroin per week. The heroin used for domestic consumption is imported in an already refined state from the Middle East, Southwest Asia and Southeast Asia.

Italy's proximity to Switzerland and its banking system provide the incentive for transactions and negotiations to take place in Italy. Money laundering for organized crime is not a new phenomenon in Italy. As an example, Sicily, known to be underdeveloped and relatively poor, has in recent years flourished economically because of the laundering of narcotics dollars invested by organized crime in legal ventures such as construction, urban renewal and banking. Italy is a direct link for sea shipments coming from the Middle East destined for Europe and North America. It is ideally situated in the centre of one of the world's busiest navigational channels. Two major ports, Naples and Palermo, are located in areas under almost total control by organized crime. Also, two major international airports, in Rome and Milan, are also significant transshipment points. While seizures made at the two airports are not as large as those made in sea shipments, they are more frequent.

The Federal Republic of Germany (FRG) is also a major transshipment area for heroin destined to other parts of Europe and North America. The Balkan route again held an important position in the transshipment of heroin by land from the Middle East into the FRG. Trucks, often customs-sealed under the Transport International Routier (TIR) system, and automobiles with built-in concealment compartments provide the means of smuggling heroin in large kilogram quantities. There is a continuing high incidence of heroin smuggling into the FRG connected to the Asian refugee stream, which in 1985 was particularly relevant to the political crisis in Sri Lanka. The FRG has been receiving an inordinately large share of refugees from Sri Lanka's Tamil minority under the United Nations Refugee Treaty. Numerous cases have occurred where the Tamils have been recruited as drug couriers on their journey to the Federal Republic of Germany

through countries such as India. A frequently used route into the FRG is via East Berlin and through the exit points in the Berlin Wall to West Berlin where FRG authorities are largely powerless due to the prevailing political situation. This situation is of interest to North America as many of the refugees regard the FRG and other European countries as temporary stopovers with the eventual aim of establishing residence in Canada or the United States.

Intelligence gathered by French authorities has not indicated any processing laboratories in France; however, for purposes of transit, it is possibly the most often used country in Europe. The most frequently utilized route is India-France. This route has recently been seen to include Moscow, East Berlin, West Berlin and France, involving Tamils carrying heroin in false-bottomed suitcases. Sri Lankan traffickers have increased their influence in the heroin trade in France as in other European countries.

Mexico

Mexico, while only supplying a negligible portion of the heroin available on Canada's illicit drug market, has retained its position as the world's second largest supplier of heroin to the United States. There is no indication of direct importation of Mexican heroin into Canada; however, a small percentage of the total amount reaches Canada through the United States.

Significant increases in the availability and use of Mexican black tar heroin have been reported in the United States over the past two years. Mexican black tar heroin is crudely processed heroin believed to originate in the Durango, Sinaloa, Sonora and Guerrero areas of Mexico. Black tar heroin is smuggled into the United States primarily by illegal aliens and migrant workers. The methods of concealment are as widely varied as the imagination permits. Heroin has been secreted in false-soled and false-heeled shoes, body cavities and baby diapers. It is smuggled via automobiles in door panels, hubcaps, dashboards, gas tanks and engine compartments. The appearance of black tar heroin has been noted in the majority of the states in the US, including a number of those bordering Canada. Intelligence indicates that small quantities of this narcotic have penetrated the Canadian border and are available on the West Coast and in Central Canada.

Although its potential as a major source country remains, Mexico is not expected to increase its negligible share of Canada's illicit heroin market unless heroin supplies from the present major source areas of Southeast Asia and Southwest Asia are significantly curtailed.

Canada

The principal distribution centres for Canada's illicit heroin market remain Vancouver, Toronto and Montreal. However, there was an increase in heroin availability in other smaller centres across Canada in 1985. Organized crime continues to dominate the illicit narcotics trade in Canada. The market is controlled to a large extent by criminal organizations in Canada connected with Chinese, Italian, Iranian and other criminal organizations situated throughout the world. Vancouver is most frequently the recipient of Southeast Asian heroin, although that city is also receiving heroin from Southwest Asia and smaller quantities from Mexico. Toronto and Montreal also encounter large quantities of Southeast Asian heroin as well as the Southwest Asian variety.

Vancouver, Toronto and Montreal have been utilized in recent years on a number of occasions as transshipment points for heroin destined for the United States. Vancouver is principally utilized for heroin destined for the West Coast and at times the Mid-Western states of the US, while Toronto and Montreal serve the eastern US as well as the Mid-West; however, this is not believed to be a frequent occurrence.

An estimated 90% of the heroin entering Canada in 1985 arrived via air passenger or air cargo through the international airports in Montreal, Toronto and Vancouver. Couriers using the body pack method or concealing the narcotic in luggage or in clothing were the principal methods of smuggling heroin into Canada. Larger quantities were concealed in shipments of goods from other countries and sent via commercial air transport. Less frequently, heroin was imported overland through the United States with an even smaller amount being imported by sea. (See Figure 15.)

Figure 15:

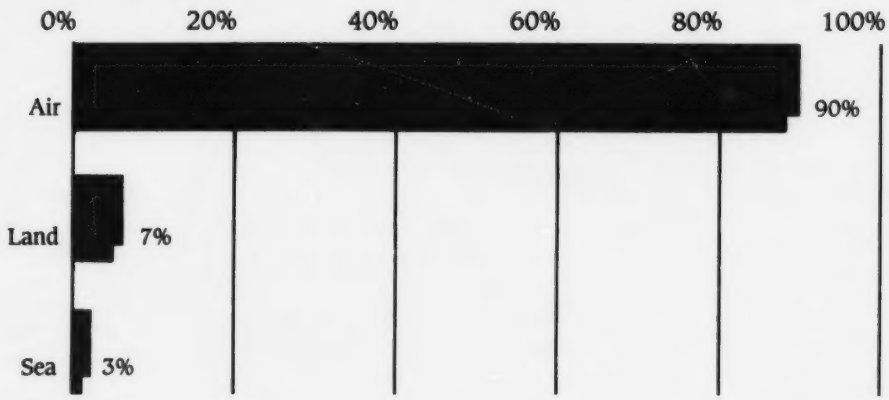

Movement of heroin into Canada by mode of transportation (estimated percentage shares), 1985

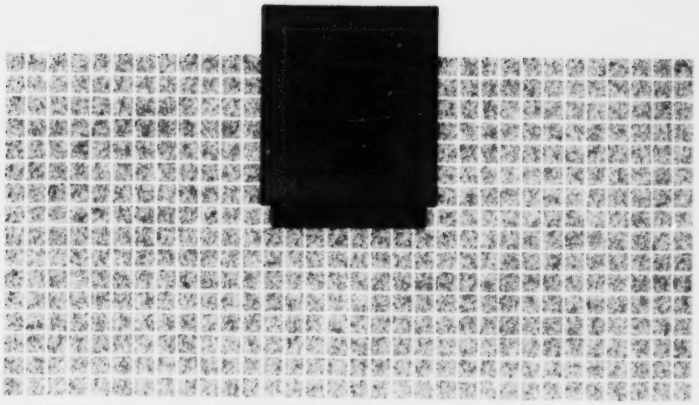

Cocaine

Cocaine

Abuse and Availability Trends

The RCMP Drug Intelligence Co-ordinators in all domestic drug regions confirmed the ready availability of cocaine throughout Canada in 1985. The supply of this drug was concentrated in the major metropolitan centres, with increasing availability in the smaller and more remote communities. For the second consecutive year, Prince Edward Island was the only province in Canada recording no cocaine seizures. In most areas of Canada, cocaine could be purchased on the illicit market at the gram and, increasingly, ounce levels. Pound and kilogram quantities were usually encountered in the larger metropolitan areas of Vancouver, Toronto and Montreal, where the lowest prices prevailed. Street purities were often over 50%, while bulk quantities frequently reached 90% purity. Stable prices and high purity levels revealed that traffickers were successful in smuggling large quantities of this drug into Canada on a regular basis to meet an increasing demand. Montreal continued to be the major distribution centre in Canada as indicated by the lowest domestic wholesale prices and reports that intermediate level traffickers from outside the province travelled to Quebec to negotiate the purchase of cocaine.

Figure 16:

*Number of persons charged with cocaine-related offences, 1981-1985**

Charge	1981	1982	1983	1984	1985
Possession	348	335	414	494	483
Trafficking **	410	428	509	554	603
Importation	51	54	107	113	73
Total	809	817	1,030	1,161	1,159

** Persons charged by the RCMP only.*

***Includes Possession for the Purpose of Trafficking offences.*

Figure 17:

Number and categorization of cocaine traffickers investigated by the RCMP, 1984-1985

Category	1984	1985
Traffic in 1 kilogram or more	641	702
Traffic in 0.5 to 1 kilogram	334	400
Traffic in 28 grams to 0.5 kilogram	536	635
Traffic in less than 28 grams	165	205
Total	1,676	1,942

The number of persons charged with cocaine-related offences in 1985 reached 1,159, almost identical to the 1984 figure of 1,161. However, there are several differences between 1984's and 1985's distribution in the three categories of offences: possession, trafficking and importation. (See Figure 16.) It may be too early to state that the progressive increases in the total number of persons charged witnessed since 1980 has been halted or even reversed and that 1985 marks the beginning of a trend towards a stabilization or decline in cocaine use. However, the number of cocaine traffickers investigated by the RCMP in 1985 increased in all categories as noted in Figure 17. A total of 1,942 traffickers were

documented in the RCMP's Violator Classification System (VCS) in 1985 compared with 1,676 in 1984. In 1985, 483 persons were charged with possession of cocaine by the RCMP, compared with 494 in 1984. However, the number of persons charged with trafficking offences rose from 554 to 603 in 1985, an increase of approximately 9%, while the number of persons charged with importation in 1985 decreased 35% from 113 in 1984 to 73.

In 1985, 109 kg 247 of cocaine were seized by the RCMP and Canada Customs, in comparison with 115 kg 200 in 1984. This represents a 5% decrease in the amount of cocaine removed from the illicit market from 1984 to 1985. However, the amount of cocaine seized in foreign jurisdictions increased from 19 kg 902 in 1984 to 1,167 kg 939 in 1985, indicating that Canada may be increasingly viewed as an important nexus in the international drug trade. Seizures recorded in 1985 ranged from gram to multi-kilogram quantities, the larger removals occurring in Quebec, Ontario, British Columbia and Manitoba. A significant portion of these larger seizures occurred in the period from July to September, 1985, indicating traffickers may be using the traditional summer vacation months to camouflage their smuggling activities. In April, 1985, 26 kg 652 of coca paste originating from Peru were seized at an operational cocaine processing laboratory located in Rosemere, Quebec. The trafficker involved was attempting to produce cocaine hydrochloride from coca paste at a lower price than the finished imported product in order to undercut his competitors. Two clandestine cocaine laboratories have been dismantled in Canada since the beginning of 1984. This development clearly illustrates that traffickers are attempting to evade the continuing enforcement pressures in South America by relocating their operations in non-traditional drug producing countries in order to increase their profit margins. Additional clandestine cocaine laboratory activity in Canada is anticipated in the near future, especially in Central Canada and the West Coast, the locations of the most active cocaine markets. As well, current intelligence reveals that outlaw motorcycle gangs are becoming increasingly involved in cocaine trafficking in British Columbia, Saskatchewan, Alberta, Ontario and Nova Scotia.

Figure 18:

*Amount of cocaine seized in Canada, 1981-1985 — Weights in kilograms**

1981	1982	1983	1984	1985
38.528	46.163	98.113	115.200	109.247

**Includes cocaine seized by the RCMP and Canada Customs.*

Figure 19:

Amount of cocaine seized in foreign jurisdictions which was destined for or had transited Canada, 1983-1985 — Weights in kilograms

1983	1984	1985
47.797	19.902	1,167.939

The most common form of ingesting cocaine is snorting (intranasal absorption). Freebasing is another method of administration that is becoming increasingly popular. Intravenous injection is not a common method of cocaine ingestion in Canada. Intelligence indicates that bazuko (cocaine-laced tobacco or

marihuana cigarettes) use is becoming increasingly popular in some areas of Western Canada. Bazuko is also being used by South American traffickers in Central Canada. Drug users continued to ingest a combination of cocaine and heroin to combat the depression following cocaine use. This combination of drugs is known as a "speedball" or "speedbomb". The abuse of "crack" cocaine, which is reaching epidemic proportions in the United States, did not surface in Canada in 1985. "Crack" or "Rock" are the street names for a more purified (freebased) form of cocaine that is smoked. Crack is manufactued by converting cocaine hydrochloride back to base using baking soda and water instead of the volatile chemicals previously used in the freebasing process. This form of cocaine is sold in small white, grey or beige rough chunks. Drug enforcement personnel in Canada report that cocaine users are predominantly males in the 20 to 40 year old age group. Cocaine is, however, no longer restricted to adults of higher socio-economic or professional groups. This drug is used by all levels of society; however, price may still constitute the principal barrier to use by younger persons.

Figure 20:

		Percentage use**		
		1981	1983	1985
Total		4.8	4.1	4.5
Sex	Male	5.7	5.6	5.2
	Female	3.7	2.7	3.6
Grade	7	2.7	2.8	2.9
	9	5.9	4.6	4.3
	11	5.5	5.0	5.1
	13	2.9	5.0	6.7
Age	13 and under	2.5	2.7	2.5
	14-15	5.4	3.9	3.2
	16-17	5.6	5.4	6.0
	18 and over	3.6	5.9	7.3
Region	Metro	4.1	3.2	5.8
	West	6.2	4.9	4.3
	East	4.1	3.6	3.7
	North	3.3	4.7	4.5

*Prevalence of cocaine use by Ontario students in 1981, 1983 and 1985**

** Surveys conducted by the Addiction Research Foundation of Ontario.*

***Percentage having used cocaine at least once in the past 12 months.*

Note: Based on a province-wide survey of 3,270 Ontario students in 1981, 4,737 in 1983 and 4,154 in 1985 in grades 7,9,11 and 13 who reported having used cocaine at least once in the past 12 months.

A recent study conducted by the Addiction Research Foundation of Ontario (ARF) as well as a US survey by the National Institute on Drug Abuse (NIDA) indicate that cocaine use by adolescents in North America is increasing, contrary to the downward trend in most other areas of drug use in recent years. The Canadian study sampled 4,154 students in grades 7, 9, 11 and 13 in 193 schools in the province of Ontario in 1985. The study showed that cocaine use increased overall to 4.5% in 1985 from 4.1% in 1983. In metropolitan Toronto, the rise was more dramatic; to 5.8% in 1985 from 3.2% in 1983. The US study, of 16,000 high school seniors in 132 high schools, found that cocaine had been tried by 17% of seniors in 1985. This is the highest rate yet recorded in the United States.

A Canada-wide survey of drug prices revealed that cocaine could be purchased at both the wholesale and retail levels in 1985 for approximately the same prices as those observed in 1984. In Quebec, Ontario and British Columbia, a gram of cocaine sold at the retail level for $100 to $150, slightly less than the $150 to $300 prevalent in the other provinces and territories of the country. Ounces of cocaine in the provinces of Quebec, Ontario and British Columbia averaged $2,300 to $4,000, slightly lower than in 1984, while in the other areas, cocaine at this level averaged $2,500 to $5,000, similar to 1984's price quotations. Montreal was the only area reporting sales of four and eight ounce lots, confirming high intermediate level trafficking. Pound lots generally sold for $30,000 to $50,000, somewhat less than the $35,000 to $50,000 price quoted in *NDIE 1984/85*. Kilograms of cocaine averaged $60,000 to $95,000, unchanged from 1984.

Developments in Source Countries

Colombia

Colombia is the fourth largest South American country, occupying the northwestern corner of the continent. It has a coastline of approximately 1,500 kilometres on the Pacific Ocean and 1,800 kilometres on the Caribbean Sea and shares borders with Venezuela, Brazil, Peru, Ecuador and Panama. The Andes Mountains cross the country along a northeast to southwest axis. Altitudes range from sea level to over 5,500 metres. Three main topographical regions are encountered: the flat coastal area broken by the Sierra Nevada de Santa Marta mountain range, the central highlands and the sparsely settled eastern plains (Llanos) and jungle drained by the tributaries of the Orinoco and Amazon Rivers. Coca and marihuana plantations are found in isolated areas of the jungle and rugged mountain ranges. This terrain also provides locations for clandestine airstrips and cocaine processing installations. Growers of these illegal crops are not bothered by the poor topsoil found in these mountains and jungles and do not have to compete with legitimate crops in these areas. Colombia's climate is another factor in the growing of coca and marihuana as well as other legal crops such as coffee, flowers, fruits and vegetables. Coca has been cultivated in the jungle area of the southeastern sector of the country for many years. It should be noted, however, that Colombian coca leaves produce a lower alkaloid content than leaves produced in Peru and Bolivia. This less desirable product, compared with Bolivian and Peruvian leaves, requires greater amounts of increasingly expensive and difficult to obtain precursor chemicals to produce cocaine hydrochloride.

As illustrated in Figure 23, Colombia supplied an estimated 20% of the cocaine available on the Canadian illicit market in 1985. This figure represents a marginal increase over the 18% market share held by Colombia in 1984. Intelligence also indicates that Colombia no longer occupies the leading role it did in past years. Brazil, Peru and Bolivia have become increasingly important sources to the Canadian illicit drug market in recent years.

Traditional coca plantations have been found in the departments of Amazonas, Cauca, Caqueta, Meta, Narino and Putumayo. Cultivation has also been extended to surrounding areas including Vaupes, Vichada, Boyaca, Choco, Guaviare and Santander. Two main factors account for the expansion of coca cultivation in the late 1970's: the desire to meet the increasing North American demand for cocaine, as well as the decision by Colombian traffickers to extend greater control over the

entire coca to cocaine cycle. The trend towards increasing numbers of hectares devoted to coca cultivation in Colombia may have been reversed over 1984 and 1985 by overall enforcement policies as well as manual and aerial eradication in particular. In the absence of reliable figures determining the exact area allocated to coca growing, interested observers estimate that between 15,500 and 30,000 hectares are devoted to this illegal crop. In order to calculate the annual harvest, the number of hectares available are multiplied by the approximate yield per hectare. Authorities evaluate a hectare can produce approximately 1,000 kilograms of coca leaves a year. Therefore, the annual yield of coca leaves in Colombia would range from 15,500 to 30,000 tons. It should be added that eradication, loss factors and leaf seizures would reduce the estimated yields. Two thousand hectares of coca bushes were destroyed in combined eradication efforts in 1985. (See Figure 21.)

The US State Department International Narcotics Control Strategy Report for 1986 states that up to half of the coca leaves harvested in Colombia is processed into bazuko (a cigarette made of coca paste or base mixed with tobacco or marihuana) for domestic consumption. The remainder is directed to cocaine conversion and export markets. Bazuko abuse, though a relatively recent phenomenon, is a rapidly rising form of local drug abuse which the Government of Colombia increasingly recognizes as a serious health problem. Media campaigns in 1985 alerted the population to the health hazards of bazuko abuse and many Colombian treatment experts are of the opinion that this problem may have reached its peak. The result of an epidemiological survey to be released in 1986 by the Ministry of Health should define the scope of the problem more clearly and direct assistance to the more than 500,000 bazuko users in the country.

According to intelligence, coca leaves are usually processed directly into cocaine base in rudimentary laboratories near the growing fields. Despite efforts to become self-sufficient, Colombian traffickers still rely on Peruvian and Bolivian coca paste and base. These imported intermediary substances have higher alkaloid and lower resin contents than those found in the domestic Colombian product and they require lesser amounts of precursor chemicals to process into cocaine. Whatever the origin, most of the preliminary coca paste or base is directed to Colombia's more sophisticated cocaine processing installations for final refining into cocaine hydrochloride. Initially, the cocaine laboratories were found in the principal cities and surrounding areas, but since 1982, large-scale production has been moved from urban centres to rural areas and concentrated in the least accessible jungle locations. The Tranquilandia laboratory seizure of 8.5 tons of cocaine hydrochloride and 1.5 tons of cocaine base reported in *NDIE 1984/85* illustrates this trend. Located in remote jungle sites, many of the larger laboratories dismantled by Colombian drug enforcement personnel were capable of producing hundreds of kilograms of cocaine per day. Smaller installations were also encountered in urban centres throughout the country.

Once cocaine hydrochloride is processed, large shipments are exported by aircraft from Colombia to North America, either directly or via Central America and the Caribbean. Precursor chemicals and related equipment are flown into Colombia and bulk quantities of cocaine are flown out from more than 50 illegal airstrips located in the Llanos area. Trafficking routes and modes of transport are numerous and varied. (See: International/National Trafficking Patterns — Movement, this chapter.)

As a direct result of the government's crackdown on drug trafficking which began in 1984, cocaine refining within Colombia is believed to have decreased. Traffickers have responded to the destruction of crops and laboratory installations by exercising greater control over precursor chemicals as well as the

increased monitoring of air and ground transportation and by relocating their operations out of Colombia into neighbouring countries such as Ecuador, Brazil, Venezuela and Panama. Clandestine cocaine laboratories have increasingly been relocated in the United States and Canada as a result of drug enforcement pressures in South America.

As previously noted, 2,000 hectares of coca bushes were destroyed in 1985 in combined manual and aerial eradication. The 1985 projected eradication estimate of 6,000 hectares could not be met due to several factors, including the identification of a safe and effective herbicide to destroy the hardy coca bush, the time needed to test a number of potentially acceptable chemicals and to fully assess the test results, as well as cultivator interference with the testing process. Aerial testing was approved in May, 1985 and took place in the fall of that year. An expanded study is planned and a full-scale aerial eradication program is expected in 1986.

Of the coca crops eradicated in 1985, 1,000 hectares were aerially destroyed in December, with another 1,000 hectares manually eradicated during the year. The maximum achievable reduction set for 1986 is 10,000 hectares, a significant portion of the area devoted to this illegal crop. Colombian authorities also seized 10 tons of cocaine and 4 tons of cocaine base as well as dismantled 725 coca processing laboratories in 1985. Various weapons, communications equipment, vehicles and aircraft were also confiscated along with large quantities of gasoline, ether, acetone and sodium bicarbonate.

Figure 21:

Estimated production of cocaine in principal source countries, 1985 — Weights in metric tons

	Colombia	Peru	Bolivia
Gross coca cultivation (hectares)	15,500-30,000	60,000-135,000	34,000-90,000
Estimated coca leaf yield (metric tons) *	15,500-30,000	60,000-135,000	34,000-90,000
Domestic coca leaf consumption (metric tons)	7,000-12,000	14,000-18,000	23,000
Estimated cocaine (HCl) yield (metric tons)**	7-46	84-242	22-134
Total Cocaine HCl production: 113-422 tons			

** Based on 1,000 kilograms of leaves obtained anually per hectare.*

***500 kilograms of coca leaves are generally required to process one kilogram of cocaine hydrochloride.*

The production of cocaine is dependent on the availability of coca products and precursor chemicals. Acetone and ether are two key compounds in the refining of this drug. Though recent government controls have severely limited traffickers' access to these substances, shipments from Europe and North America are diverted to illicit use, transported by sea to Buenaventura or via Panama to Barranquilla, Cartagena and Uraba. Other shipments reaching Colombia are traced to Venezuela, Brazil and Ecuador by air, land or sea conveyance.

According to the US State Department International Narcotics Control Strategy Report for 1986, cocaine prices in Colombia were stable in 1985, with a kilogram of the drug selling for approximately US $8,000, slightly less than the US $11,000 price recorded in November, 1983 and similar to the January, 1984 figure of US $9,000. Drug stockpiles may account for the apparent price stability despite increased drug enforcement in 1985.

Though drug trafficking in Colombia is principally controlled by family organizations, there have been events to support the existence of links between drug traffickers and political insurgents, notably at the local level. As described in *NDIE 1984/85,* guerrilla units have been known to provide protection in rural areas in return for money and weapons. The Revolutionary Armed Forces of Colombia (FARC) is identified as the most active in this area. The FARC is the largest, oldest, best trained and equipped subversive group in the country. The Government of Colombia is seriously concerned about the narco-guerilla connection as well as drug-related violence, especially since the April, 1984 assassination of the Minister of Justice, Rodrigo Lara Bonilla, and the storming of the Palace of Justice in 1985. The latter event is believed to have been partly motivated by the desire to destroy records concerning drug-related extradition cases.

Peru

The coca bush is cultivated both legally and illegally in Peru. In parts of the country, the growing of this plant has been traced to ancient Indian civilizations. The Government of Peru has designated the Empresa Nacional de la Coca (ENACO) as the national coca enterprise which exercises a legal monopoly to purchase coca leaf from farmers. ENACO then sells this product to retailers who market it domestically for chewing, brewing herbal teas, flavouring for soft drinks and pharmaceuticals for export. According to ENACO, 17,915 hectares were directed for the legal production of coca in 1985. However, there are varying estimates as to the total area devoted to coca cultivation in Peru, ranging from 60,000 to 135,000 hectares. While approximately 18,000 hectares are authorized for legal cultivation by ENACO, the remaining 42,000 to 117,000 hectares under coca cultivation supply the illicit drug trade. It is generally held that each hectare produces 1,000 kilograms of leaf a year, for a total harvest of 60,000 to 135,000 tons per annum. Local demand accounts for an estimated 14,000 to 18,000 tons. A significant quantity of coca is diverted for illicit use. Intelligence indicates 75% or more of the Peruvian coca harvest is converted into coca paste and, to a lesser extent, cocaine base, supplying cocaine processing facilities both in Peru and neighbouring countries, for the most part under the control of Colombian traffickers.

The highest purity coca crops are grown on the slopes of the Andes, at an altitude between 500 to 1,200 metres above sea level. The soil yields optimal results when the temperature averages 25°C with 70% to 80% humidity. Such ideal conditions occur in the watershed of the Amazon River and encompass the northeast and central-eastern half of Peru. The main cultivation areas are encountered along the river basins of the Huallaga, Maranon, Ene and Apurimac as well as the Urabamba and Tambopata Rivers. The Huallaga River basin includes Tingo Maria, Uchiza, Tocache, Juangui and Tarapoto. This zone is located in the departments of Huanuca and San Martin. The highest production with the best quality leaf is found within this area. The Maranon River basin includes the departments of La Libertad, Amazonas and Loreto, while the Ene and Apurimac Rivers feed the departments of Ayacucho and Junin. The Urabamba and Tambopata Rivers influence the production areas of the departments of Ucayali, Cuzco, Puno and Madre de Dios. The average farmer harvests less than one hectare of coca and often does not hold legal title to the land under cultivation. Many of the coca producing regions, such as the department of Cuzco, have long-standing traditions such as coca chewing for ceremonial purposes or to ward off hunger or cold. In other areas, coca cultivation is a more recent development, corresponding not to domestic requirements, but rather to the pressures of the international cocaine trade. The Peruvian farmer is paid little for the raw product fueling the coca to cocaine cycle, in no way commensurate

with the inflated profits realized in foreign markets. The farmer nevertheless receives more for this illegal coca than for any alternative crops. Coca is often cultivated on marginal lands where few available substitute crops can be harvested. In areas such as the Upper Huallaga, coca is the sole cash crop for a substantial number of small farming operations.

Figure 22:

Major areas under coca cultivation in South America, 1985

The chewing of coca is a deeply rooted tradition in Peru, dating well before the Spanish Conquest. High prices for cocaine at both the wholesale and retail levels are a major barrier to more widespread use and largely restricts the use of cocaine to the wealthier classes. Since the 1970's, health, police and education authorities in Peru have been alarmed by the increase of coca paste smoking and this situation continues to persist in the 1980's. It is estimated that there are as many as 100,000 coca paste users in Peru, with the capital city of Lima accounting for

up to 80,000 users alone. The smoking of "brutos" or "petillos", other street names for bazuko, can cause serious mental and physical disorders, including brain and lung damage, because of the chemical impurities that are absorbed into the body. Drug abuse is reaching increasing numbers of citizens including larger numbers of younger persons. In this context, the United States Government is in the process of assisting Peru by supporting a national drug incidence and prevalence survey to provide authorities with a more accurate picture of drug abuse in Peru. Because Peruvian coca paste is principally exported to neighbouring countries for final processing into cocaine, it is difficult to assess the influence domestic consumption has had on coca production.

The President of Peru, Alan Garcia, who came into office in July, 1985, has committed his government to a highly active and ambitious campaign against drug trafficking. A major enforcement operation, "Operation Condor", took place during 1985 and resulted in the seizure or destruction of 69 airstrips, 11 aircraft, 22 clandestine laboratories, and over 13 tons of coca paste and cocaine base in solid and liquid forms. This operation is expected to continue in 1986, possibly with further regional co-operation.

The Upper Huallaga Valley was the location of 4,823 hectares of coca plants destroyed in renewed eradication/interdiction efforts in 1985, well above the 3,180 hectares eradicated in 1984. This figure is an indication of the determination and direction of the Garcia administration in controlling drug trafficking. In Peru, the 1986 eradication target has been set at 6,000 hectares. According to the US State Department International Narcotics Control Strategy Report for 1986, 73 tons of coca leaves were seized in 1985 as well as 17.2 tons of coca paste and 24 kilograms of cocaine. A total of 50 clandestine laboratories for the production of coca paste, cocaine base and hydrochloride were dismantled in Peru in 1985.

Bolivia

Under Bolivian law, coca cultivation is legal under license by government authorities. The leaves are used for chewing, tea, medicines and associated commercial products. According to the Government of Bolivia, 20,000 tons of coca leaves are required for domestic consumption, including the traditional uses of chewing and coca tea, while 3,000 tons are legally exported for pharmaceuticals and related uses. However, the processing of coca derivatives (coca paste, cocaine base and cocaine hydrochloride) is illegal. Bolivia remains a major source of illicit coca products for the international drug market. Larger profits and increased enforcement pressures in neighbouring countries, especially Colombia, may explain the expansion of cocaine processing facilities in Bolivia, though the magnitude of this expansion is difficult to determine. Informed observers believe that a significant level of refining is probably still done outside the national borders, particularly because of the poor availability of a number of the essential precursor chemicals in Bolivia needed to process coca paste into cocaine base and hydrochloride. The Chapare area is well known as a major centre for coca paste preparation in numerous small, as well as a few large, illicit laboratories. Conflicting estimates exist as to the extent of coca cultivation in Bolivia. Conservative assessments place the number of hectares devoted to the cultivation of the coca bush at approximately 34,000, in contrast to other figures running as high as 80,000 to 90,000 hectares.

The cities of Cochabamba, Santa Cruz, Guayaramerin and, to a lesser degree, La Paz have been linked to the cocaine trade. The following areas are also directly associated with coca cultivation: the Chapare and nearby Valle Alto in the department of Cochabamba, the Yungas in the department of La Paz, as well as the entire Beni and Santa Cruz departments. More recently, the southern

departments of Chaquisaca and Tarija, areas up to then coca free, have been the locations of sightings of young coca bushes under cultivation. It is generally held that the eastern Andes and lowlands constitute further potential growing areas for coca. Coca cultivation has been concentrated in two zones, along the eastern slopes of the Andes in the Yungas and in the Chapare. The Yungas is rugged mountain terrain in contrast to the Chapare which is made up of semi-tropical flatlands. Illicit coca growing in the Yungas dates back approximately 20 years, while large-scale cultivation in the Chapare began around 1960. There are other significant differences between these areas; including the nature of the terrain, growing conditions, plant varieties and production. The Yungas foothills rise 460 to almost 1,850 metres above sea level. The dry season usually occurs between May and November, while the rainy season takes place from December to April. The average rainfall is 1,200 mm. The Chapare is a flatter and lower (185 to 310 metres above sea level), more tropical setting which receives twice the rainfall of the Yungas in a more evenly distributed pattern over the entire year. The US State Department International Narcotics Control Stategy Report for 1986 estimates that 75% of the coca growing area in Bolivia is found in the Chapare, while the Yungas accounts for 20%, with other areas making up the remaining 5%. The list of coca producing locations includes the Yapicani area in the department of Santa Cruz and the Apolo region in the department of La Paz. The Yapicani supplies are considered non-traditional and are directed to the illicit drug trade. This district is described as a "no-man's land" where travel and observation are difficult and dangerous for outsiders. In the Apolo region, the soil is marginal and coca plants are shorter-lived (five to eight years) than those encountered in the Chapare (15 to 20 years), the Yungas (up to 30 years) and the Yapicani (possibly 10 years). This shorter life span requires new seedlings to be prepared and planted more frequently for continued cultivation. Leaf yield and alkaloid content vary from one region to the next. While the Yungas provides a less extensive area than the Chapare, its tillage is considered critical to Bolivian drug traffickers because the leaves produced contain twice as much alkaloid than that found in the Chapare or Yapicani leaves. Coca leaves from the Yungas are the choice of traditional chewers because they are sweet, soft and more potent. The coca leaves from the Chapare and Yapicani are described as brittle and sour and are usually reserved for the preparation of coca tea. The alkaloid content of leaves from Apolo may be high, since the plants originated from the Yungas and similar growing conditions are found. No definite figures are yet available for the yield per hectare obtained in the Apolo and Yapicani areas. Coca growers may turn to more sophisticated and productive growing techniques as a result of higher anticipated profits and contact with experienced traffickers. Modern equipment and fertilizers could become more common in the future should the cocaine market continue to provide large profits.

In May, 1985, a few months before leaving office, the Siles Zuazo administration issued a comprehensive drug law establishing the legal groundwork for US/Bolivian bilateral agreements. In August, 1985, Victor Paz Estenssoro became president of Bolivia and he has since supported drug enforcement measures as demonstrated by the December, 1985 restrictions placed on the possession and sale of kerosene, an important precursor chemical for coca conversion in cultivation areas.

Cocaine and coca paste abuse are rapidly increasing in Bolivia. This growing domestic drug problem may be in response to drug traffickers in search of new markets. In this regard, Bolivia's youth could be a prime target for bazuko use. Bolivian officials recently estimated that as many as 60,000 nationals now smoke bazuko and the highest abuse is found among younger teenagers. Coca paste abuse is also spreading to epidemic proportions among the lower socio-economic groups in Bolivia.

The cocaine trade is undermining the Bolivian economy and increasingly represents the principal cash crop for many farmers. The poor continue to migrate to coca-producing areas in search of jobs and money. This trend could be sharply accentuated by the further erosion of the tin market caused by falling world prices for this metal, leaving few alternatives for the landless, unskilled and poor. Profits from coca continue to outweigh those derived from legitimate fruit or grain crops. The Government of Bolivia has a five-year crop substitution program in the Chapare to provide viable income generating alternatives to coca cultivation. It is clear that the Government of Bolivia will have to turn to eradication and other forms of enforcement if the cocaine trade is to be controlled. In 1984, no coca crops were eradicated in Bolivia, while in 1985, only a marginal area (30 hectares) were destroyed out of a targetted 4,000 hectares.

Brazil

Until recently, Brazil had been used primarily as a transit country for international drug trafficking. However, Brazil is increasingly being utilized for coca cultivation and cocaine processing. Several factors explain this expanding role. Brazil's fertile land is easily adapted to the cultivation of coca and marihuana. As well, easy access from Brazil to both the North American and European markets is achieved via commercial airlines and vessel traffic. Brazil also has abundant deep water routes which extend from the Caribbean Sea and Atlantic Ocean into the heart of Peru at Iquitos and to the Colombian border town of Leticia. The borders Brazil shares with its neighbours are located in remote, sparsely populated and often dense jungle areas, making smuggling a relatively unimpeded activity. The expansion of the world cocaine market has significantly affected the transit situation in Brazil. Cocaine production takes place in Bolivia as well as in Brazil in Bolivian controlled laboratories using chemicals such as acetone and ether, purchased in Bolivia. There are numerous overland routes and clandestine airstrips as well as the major airports in Rio de Janeiro, Sao Paulo, Brazilia and Manaus, which offer traffickers a wide choice of routings and means of transportation for moving cocaine base and hydrochloride to a number of processing locations and staging areas for final delivery.

Coca is a relatively recent cash crop to Brazil and its cultivation appears to be centred in the northwestern part of the country, in the upper Amazon, the multi-border area Brazil shares with Peru, Bolivia and Colombia, which are the primary coca growing and cocaine producing countries. Coca is harvested twice a year, in May to August and also in December to January, just before the rainy season. There are no reliable estimates of the number of hectares devoted to coca cultivation in Brazil. However, a major eradication campaign which took place in late 1985 saw the destruction of nearly one million coca stalks and the dismantling of two coca leaf to paste laboratories. These laboratories confirm that limited scale processing of coca to paste and cocaine in small setups takes place within the national territory. Further refining of base to cocaine hydrochloride is believed to take place, but few such laboratories have been uncovered. According to intelligence, laboratories operating in the Amazon are generally controlled by Colombian traffickers using Bolivian and Peruvian sources for cocaine base. However, the largest cocaine laboratory known to exist in the country was operated by Bolivian and Brazilian traffickers in the jungle and swamps of Manaus. The laboratories operating in the south are run by Bolivian or Brazilian organizations with Bolivian produced cocaine base. The co-operation of Brazilian manufacturers with drug enforcement authorities regarding individual sales of precursor chemicals of over one litre has had the effect of pushing the price of cocaine base and HCl upward.

Brazil is also a transit route for foreign produced (especially European) ether and acetone destined to other South American countries. Chemical orders placed in surrounding countries arrive from Europe at Santos and are then directed to intermediary points before reaching Peru or Bolivia. Another entry route for chemicals into Brazil is through Paramaribo, Suriname where sizable amounts of these substances are stored for final delivery up the Amazon to Colombian or Peruvian laboratories. Transit routes are located along the Amazon River and from Sao Paulo and Rio de Janeiro westwards toward Paraguay and Bolivia. Significant increases in seizures of these chemicals have been recorded. In the past, Brazil provided as much as 85% of the chemicals needed to process cocaine in Bolivia.

Controlling coca production in Brazil is an activity made more complicated by the dense jungle and the inaccessibility of the Amazon because of virtually non-existent roads or airstrips. As well, the application of aerial herbicides presents a number of problems due to dense jungle areas in which the coca plants are cultivated. In 1985, Brazilian authorities seized 552 kilograms of cocaine and dismantled eight cocaine refining laboratories, five more than the three recorded in 1984. Two of the laboratories seized in 1985 were producing cocaine HCl.

Brazil's future role in the international drug trade will be determined by the effectiveness of Brazilian enforcement strategies in controlling the growing determination and resourcefulness of cocaine traffickers. The civilian government of President Sarney has placed a high priority on developing a comprehensive program of enforcement and prevention, including eradication of the increasing cultivation of coca and marihuana. Traffickers are exploiting the fact that much of the country can be used to grow coca and marihuana. The remote Amazon offers access to a major waterway combined with excellent cover from aerial surveillance, making the vast region an ideal location for coca plantations. As well, Brazil's large population offers a wide market for illicit drug supplies. Brazil is increasingly becoming an alternative staging area for all phases of the coca to cocaine cycle.

Venezuela

Several factors account for Venezuela's recent shift from essentially a transshipment area for Colombian cocaine and marihuana to a more active role in terms of cultivation and processing. Its geographic location and unprotected border with Colombia, a major source country, facilitate drug trafficking activities. This frontier area is sparsely populated and the wilderness is conducive to unhampered illegal activities. The large number of international connections from six international airports as well as over 260 airfields, 115 having permanent surface runways, offer traffickers many opportunities to transport their illegal commodities out of the country to consumer nations. Furthermore, Venezuela's coastline, serviced by a number of major and minor official ports, is also utilized by drug traffickers to smuggle contraband into and out of the country. Venezuela's sophisticated international banking system is also being used to launder the proceeds of the illicit drug trade. Colombia's more stringent drug laws and renewed enforcement have put definite pressures on surrounding countries such as Venezuela. The deteriorating economy, high unemployment rate and inflation are conditions that make Venezuela vulnerable to drug traffickers and may serve as incentives to increased drug-related activities.

In 1985, coca cultivation was encountered in the Sierra de Perija range in northwestern Venezuela, close to Colombia. These plots usually covered small areas, between one and five hectares. However, abandoned facilities and supplies were found in 1985 which indicated multi-ton capacities for refining cocaine.

There are no firm estimates as to the amount of drugs transiting Venezuela or the extent of the drug abuse problem. However, intelligence indicates that drug trafficking in Venezuela is controlled to a large extent by Colombians, with a small percentage of Venezuelans and other foreign nationals involved.

Figure 23:

Estimated percentage shares of cocaine on the Canadian market from principal sources, 1985

Country	Percentage of Market Share
Brazil	30%
Bolivia	25%
Peru	25%
Colombia	20%
Total	100%

Argentina

Argentina's primary role as a transit country in the international drug trade is facilitated by its strategic geographical location, its extensive borders and proximity to Bolivia, its relatively sophisticated transportation system, more effective enforcement action against other, more traditional trafficking routes and current economic conditions. Argentina is the second largest and second most populous country in South America. Located in the southern tip of the continent, it is bound by Chile to the west and south, Bolivia and Paraguay to the north as well as Brazil and Uruguay to the east. Argentina is made up of subtropical lowlands in the north, the Andes mountains in the west and the Patagonian Steppe and the Tierra del Fuego in the south. The country's heartland is the rich temperate plains known as the Pampas which are Argentina's food basket, yielding cereal crops and providing grazing grounds for raising livestock. Despite such growing and climatic conditions, illicit coca cultivation has not been detected to any significant level. According to the US State Department International Narcotics Control Strategy Report for 1986, there is no confirmed information that coca cultivation is being pursued on any noteworthy scale in Argentina.

Recent concerns in Argentina have been linked to cocaine processing inside the national borders, but the extent of this activity is not clear. Greater domestic drug abuse can be traced to increased trafficking. Cocaine abuse is on the rise among the more affluent classes in the larger cities, though the prohibitively high price at all levels of the distribution system for this drug has restricted its widespread use by most segments of society. Argentina's primary role is that of a transit country for cocaine destined to North America and Europe. As Bolivian and Colombian traffickers relocate or expand their activities into the northern provinces of Argentina, this country's potential to become a more active refining area increases, especially in view of the presence of a well-developed chemical industry. Although cocaine refining statistics for 1985 are not available, it is estimated that almost one ton of cocaine was processed in Argentina in 1984 and this quantity probably increased in 1985. The production of cocaine in the estimated 15 to 20 clandestine laboratories situated mainly in the northern provinces of Jujuy, Salta, Cordoba and Tucuman is a relatively new phenomenon. Intelligence indicates that in the past, large shipments of ether have been sent to Argentina and these imports were destined to processing laboratories in northern Argentina and Bolivia.

In July, 1985, the Raoul Ricardo Alfonsin Government established a new Inter-Ministerial Commission to promote and co-ordinate a more effective anti-drug program, with the active participation of concerned non-governmental organizations. This decision underlines the Argentinian government's growing awareness of the drug problem and its willingness to support anti-drug legislation and programs. The Commission is to focus and co-ordinate all federal anti-drug activities, including law enforcement as well as treatment and prevention programs.

In 1985, 351 kilograms of cocaine were seized in Argentina, more than double the 1984 figure of 150 kilograms and 3,158 persons were arrested for drug-related offences, more than twice the 1,400 recorded in 1984. One clandestine laboratory was dismantled during 1985, while two laboratories were dismantled during the previous year.

Ecuador

As noted in *NDIE 1984/85,* Ecuador's role continued to remain essentially that of a secondary coca supply source and transit area for precursor chemicals and coca products handled by Colombian networks. In 1985, the Febres Cordero administration strove to limit Ecuador's potential for assuming a larger role in the international cocaine trade. However, traffickers continue to exploit this potential at various levels of the cocaine trade, from the cultivation to the processing and distribution stages. Estimates place the area devoted to illicit coca cultivation between 1,500 and 4,000 hectares. There is no historical or cultural tradition of coca leaf chewing or herbal tea drinking to justify legitimate demand. Approximately 464 hectares were eradicated in Napo province in 1985, four times the area destroyed a year earlier. The government is aware that the remote jungle areas provide ideal conditions for illicit coca cultivation and that foreign traffickers are increasingly exploiting these areas to circumvent sustained drug enforcement in their own countries. Coca plantation owners may lure manual labourers to harvest this illegal crop because of scarce employment prospects in the jungle areas.

Observers report that coca bushes grown in Ecuador are much larger than plants encountered in other South American countries, ranging from 180 cm to 270 cm in height. Furthermore, the amount of leaves produced may be higher than the current average of 1,000 kilograms of leaves per hectare obtained elswhere on the continent. As well, the alkaloid content of Ecuadorian leaves is believed to be superior to leaves from other source countries. In 1986, additional efforts are anticipated in at attempt to determine the extent of the area under cultivation as well as related yields and conversion factors.

According to the US State Department International Narcotics Control Strategy Report for 1986, aerial surveillance indicated that eradicated crops had not been replanted nor was there evidence to show that new areas were under cultivation. The overwhelming majority of coca plantations are owned and operated by Colombians who freely cross the border between the two countries. Enforcement pressures in the primary coca producing countries have forced traffickers to relocate in neighbouring countries and Ecuador is a case in point. In 1985, a total of 57 coca paste and three cocaine laboratories were dismantled, a significant increase over the 20 coca paste laboratories seized in 1984. Over 1,000 kilograms of cocaine were seized in Ecuador in 1985, far above the 80 kilograms of cocaine seized a year earlier. Intelligence indicates that laboratories were predominantly located in urban areas, using imported coca intermediary products and did not appear to be linked to Ecuadorian coca plantations. The bulk of coca production is not directed to domestic use, but instead is transported to Colombia or exported directly to international markets.

In July, 1985, Ecuador and Colombia launched their first joint coca eradication operation. The results of this collaboration were the destruction of 39 coca paste laboratories and the eradication of 190 hectares of coca plants. The success of this initiative led to a subsequent joint operation between Colombia and Peru and a second Ecuadorian-Colombian initiative is being planned. In an attempt to control the availability of essential precursor chemicals, the Government of Ecuador has passed a law requiring a permit to import these substances. This may serve to restrict Ecuador's role as a transit country for precursor chemicals destined to neighbouring countries as well as for finished products en route to North America and Europe. However, the increasing number of laboratory seizures, coupled with sizable seizures of precursor chemicals in 1985, may support the beginning of a trend toward larger amounts of coca paste being refined in Ecuador and subsequently exported to consuming nations throughout the world. This development would end the current transitional period and confirm the shift to Ecuador's playing a larger role in the illicit drug trade.

Chile

In the shadow of Peru and Bolivia, two major cocaine producers, Chile's traditional role as a transit country has been maintained. Peruvian and Bolivian coca paste are imported into the Arica area to be processed into cocaine in clandestine laboratories. This production is then exported to world markets, principally the United States. According to American sources, up to 200 kilograms of cocaine reaches the US every month from Chile. There has been no evidence to date of Chilean cocaine on the Canadian illicit drug market. New air routes between Chile and Canada, expected to begin in mid-1986 may, however, alter this situation.

Panama

Panama is another Latin American country involved in international drug trafficking because of its convenient location between producing and consuming nations. It is essentially a transit country for precursor chemicals and clandestine laboratory equipment as well as finished products. The tropical climate in Panama is ideal for illegal marihuana harvests and, to a lesser extent, coca cultivation. Darien province has been the site of coca growing, but informed observers describe this situation as "experimental plots" developed by Colombian traffickers seeking to extend coca cultivation in an area they believe less likely to be detected by sustained enforcement programs. Stepped-up enforcement in Peru, Bolivia and Colombia has caused a spill-over effect to peripheral countries as displaced trafficking networks try to establish footholds in surrounding areas. There were no cocaine laboratory seizures in Panama in 1985. However, in May, 1984, a large cocaine processing installation under construction in Darien province was dismantled.

Panama's banking institutions have been utilized to launder the profits of illegal drug activities because of its strict bank secrecy laws, trade in US dollars and favourable taxation conditions. Intelligence indicates that sizable amounts of money reach Panama and depart via electronic transfer, usually within a day of deposit. The seizure of the First Inter-Americas Bank in March, 1985, was a landmark event. Panamanian authorities, upon learning of the arrest in Spain in February, 1985, of Gilberto Rodrigues Orjuela, a drug trafficker and the majority owner of the bank, enforced a decree stating that banks and their personnel must be of good standing and reputation. The bank remains under the control of the banking commission which oversees the liquidation of assets. Orjuela had used the bank to launder the proceeds of his drug-related activities.

Costa Rica

The Republic of Costa Rica is located on the narrow isthmus joining North and South America, between the Caribbean Sea and the Pacific Ocean. It is bordered by Nicaragua to the north and Panama to the southeast. Due to its strategic location, Costa Rica is used primarily as a transit country for South American cocaine destined for the North American and European markets. Coca cultivation has not yet been confirmed in Costa Rica. However, the availability of precursor chemicals supports the presence of small-scale refining operations. In 1985, cocaine seizures increased to 141 kilograms, a slight rise from 1984 statistics and removals are expected to increase in the coming years. No cocaine laboratories were dismantled during 1985, while one laboratory was dismantled in 1984. Intelligence indicates that cocaine trafficking in Costa Rica is principally controlled by foreign-based organizations. As enforcement campaigns in South America result in the transferring of operations from core to peripheral areas, Costa Rica may be further implicated in illicit drug-related activities.

International/National Trafficking Patterns — Movement

In 1985, Brazil supplied an estimated 30% of Canada's illicit cocaine market, slightly more than Peru and Bolivia, each with 25% market shares, while Colombia supplied 20%. This is the first time since the publication of the *NDIE* in 1982 that Brazil has been directly identified as a major source country for cocaine to Canada. (In previous years, Brazil was included under the general category of "Other" South American source countries.) Intelligence obtained in 1985 confirms that Brazil's role as a source country for cocaine destined to the Canadian market increased. It should be added that it is difficult to accurately determine at what level and to what extent Brazil is involved in the cocaine trade, since precise cultivation and processing capabilities in that country have yet to be assessed. Furthermore, foreign involvement in drug-related activities is strongly suspected in Brazil. The distribution of South American cocaine from Brazil to Canada has been documented in several investigations completed in 1985, with couriers arriving in Canada via commercial airline flights carrying kilogram to multi-kilogram lots. Brazil's leading percentage share of cocaine on the Canadian illicit market demonstrates how drug enforcement targetted at every level of the cocaine distribution process in principal source countries can impact on countries outside of the traditional core area of Peru, Bolivia and Colombia. The coca to cocaine cycle is a dynamic one, characterized by multi-levelled activity. Recent stepped-up enforcement strategies have resulted in traffickers developing new cultivation areas, securing increasingly limited and expensive supplies of precursor chemicals, relocating processing operations, distributing their illegal products to new domestic and foreign markets and placing their illicit gains in tax haven countries. Several countries in South America are now facing growing problems linked to the abuse of coca derivatives, especially coca paste. Increased determination is being shown by these administrations in an effort to reduce the cocaine trade within their national borders.

In 1985, Bolivia and Peru each supplied an estimated 25% of the cocaine market in Canada. Though these figures are slightly lower than the 32% and 31% held respectively last year, they still attest to their ability to produce coca,

process cocaine and supply international markets. Colombia's market share of 20% in 1985 is marginally higher than its 18% share held last year. In 1985, Colombian networks once again displayed their capacity to produce and export thousand kilogram quantities of cocaine as demonstrated by the February, 1985 seizure in Miami, Florida of 1,100 kilograms of the drug concealed in a shipment of cut flowers en route to Montreal. Colombia's estimated share of the illicit Canadian cocaine market is not expected to escalate in view of the increase in Colombian anti-drug efforts aimed at controlling the cultivation and traffic of cocaine and cannabis in that country.

In the 1970's, cocaine refining laboratories in Colombia were found in the major metropolitan cities and surrounding areas. Since the early 1980's, the large-scale production of cocaine has gradually moved from urban centres to rural areas. The production of cocaine is currently concentrated in the least accessible jungle areas, with the major producing centres capable of supplying cocaine in hundred kilogram and even ton quantities from laboratories operating in the Yari area of Caqueta province and the Amorua region of Vichada province. Also, Amazonas and Guaviare are areas where some cocaine production takes place. The Tranquilandia seizure in March, 1984, in Colombia, was a clear example of a large-scale jungle operation. Ten tons of coca derivatives were seized; 8.5 tons of cocaine hydrochloride and 1.5 tons of cocaine base. Drug enforcement campaigns targetted against medium and large-scale clandestine laboratories over the last few years, coupled with the controls placed on precursor chemicals, have resulted in the transferring of a number of refining installations from Colombia to those countries with high production levels of coca leaves. The countries most affected by these developments have been Bolivia and Peru; however, an increase in cocaine activity has also been noted in other neighbouring countries such as Ecuador, Brazil, Venezuela and Panama. A recent development has been the rise in the number of clandestine cocaine laboratories in the United States where the seizure of cocaine processing installations has been on the rise since 1980. In 1985, 33 cocaine laboratories were dismantled in the United States. Two clandestine cocaine laboratories have been dismantled in Canada since the beginning of 1984.

Cocaine production in Peru is characterized by the close proximity of the laboratories to cultivation areas to insure easy access to raw materials, jungle isolation to avoid detection and limit access by enforcement agencies, proximity to a river or waterway to facilitate supply routing and relatively level terrain to construct an airfield for quick and regular shipments of the final product to outside markets. The laboratory sites are often cleared from the jungle by manual labour. The building complexes often have a radio room for communications with aircraft, a generating station to supply power, a fully equipped kitchen, dormitory areas, storage sheds and equipment to process coca products. Supplies are either sent by water routes or by air. The large laboratories in Peru have production capabilities of hundreds of kilograms of coca paste per week. A percentage of the coca paste produced in these laboratories is directed to Lima, Cuzco and other centres to be processed for the local market or smaller-scale traffickers. Within the next few years, it is expected that concerted action against illicit laboratory operators will significantly alter coca production in South America. Bi-lateral and multi-lateral drug enforcement operations could disrupt supply lines along the Amazon, making large clandestine laboratories difficult to secure and expensive to operate. This could bring about the further shifting of laboratory sites or the co-operative concept where small farmers sell to buyers of large organizations. Laboratories may increasingly appear in peripheral countries such as Brazil, Uruguay, Paraguay, Argentina and Chile. Workers are seldom found at laboratory sites during police raids. Two major reasons explain this: traffickers basically control the regions involved and are advised by radio network of imminent police action; secondly, the noise generated by helicopters used to gain access to the

sites provides lead time for escape into the jungle. Intelligence reveals that Colombian traffickers are involved in Peruvian laboratory installations. The majority of aircraft seized or identified have been traced to Colombian registry. As well, a significant portion of the coca paste produced in Peru is directed to Colombia for further refining into cocaine hydrochloride and distribution to the world market or wherever traffickers feel the least pressure and resistance. Processing laboratories have already been located along the Paraguay/Brazil border.

Figure 24:

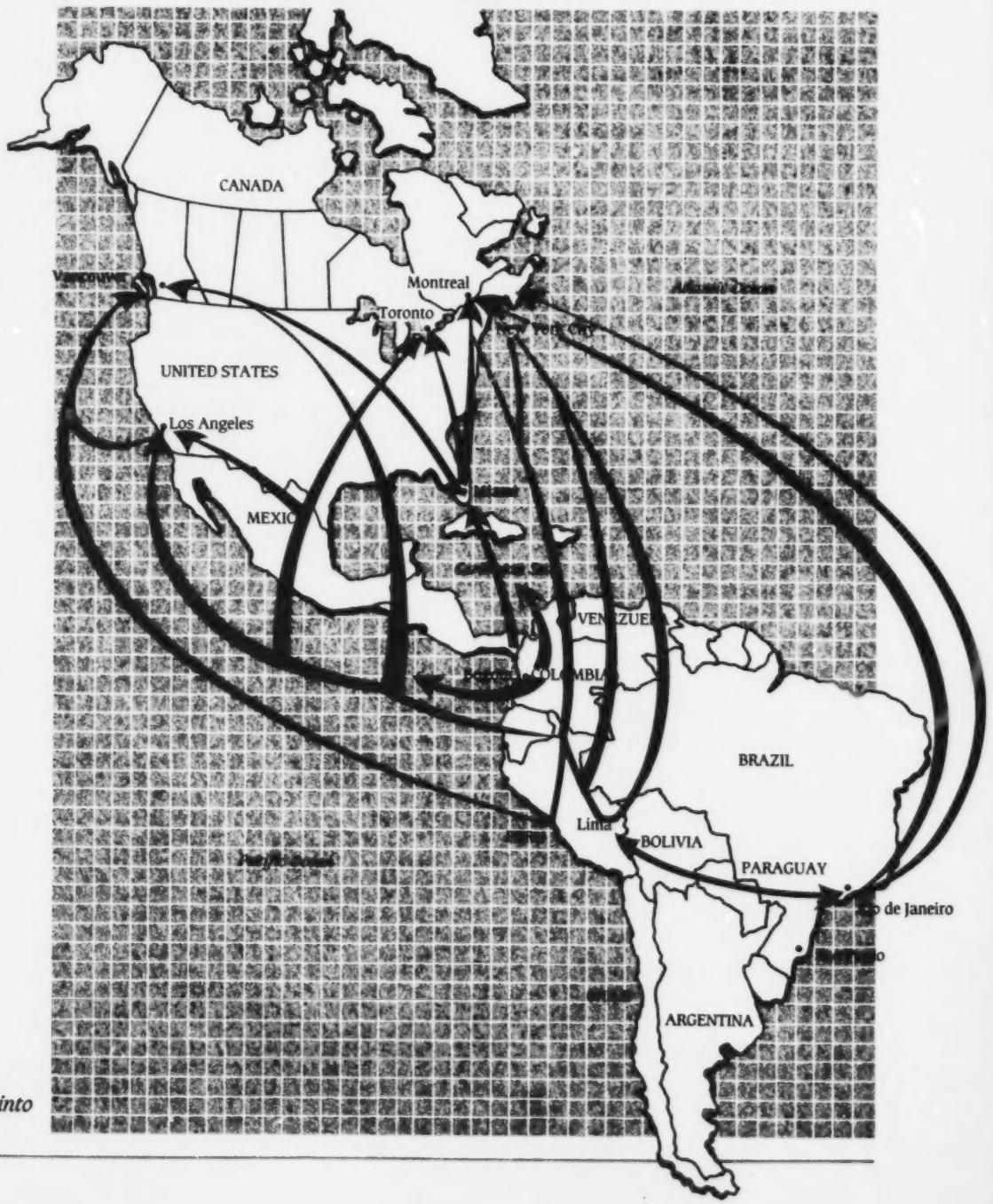

Major cocaine trafficking routes into Canada, 1985

According to the US State Department International Narcotics Control Strategy Report for 1986, coca paste and, to a lesser extent, cocaine base and hydrochloride are exported from Peru by ship, private and commercial aircraft, land vehicles and river boats. The principal routes are through Callao, Jorge Chavez International Airport in Lima, Iquitos International Airport, the border towns of Zarumella, La Tena, Leticia, as well as many locations along Peru's lengthy unpatrolled border and coastline. Coca paste is shipped out of the Upper Huallaga region mainly by aircraft using clandestine airstrips to fly directly to Brazil and Colombia. In Bolivia, coca paste from the Yungas is directed overland to the Beni and Valle Alto area north of Cochabamba for further processing. The majority of the cocaine base and hydrochloride destined for export originates from the departments of Santa Cruz and Beni.

Figure 25:

Representative prices for cocaine at successive stages of trafficking, 1985

South America		
Farmer	—	250-500 kg of coca leaves — $450 — $900
Laboratory	—	250-500 kg of coca leaves = 2.5 kg of coca paste — $1,400 — $1,600
	—	2.5 kg of coca paste = 1 kg of cocaine base — $4,500 — $6,200
	—	1 kg of cocaine base = 1 kg of cocaine hydrochloride — $11,500 — $14,000
Canada		
Wholesale	—	1 kg of cocaine hydrochloride (pure) — $60,000 — $95,000
Retail	—	1 ounce (28 grams) of cocaine hydrochloride (50% pure) — $2,300 — $5,000
	—	1 gram of cocaine hydrochloride (50% pure) — $100 — $300

Couriers, river boats and land vehicles are utilized to transport cocaine within Colombia from the processing laboratories to areas destined for storage or shipment, according to ease of terrain and distance required to reach markets. For greater quantities and distances, small airplanes, in particular Colombian aircraft with altered registrations, are used for this purpose. From the laboratory sites, the principal cocaine transport routes within Colombia are by air and land to Bogota, Narino, Cauca, Valle, Arauca, Santander Norte, Cartagena and Buenaventura. Shipments of cocaine destined for the international market are often handled by North American registered airplanes which illegally enter Colombia to pick up contraband. The primary locations for air shipments have been located in Guajira, Bolivar, Cordoba, Antioquia, Choco and Valle, while Buenaventura is the principal site for maritime activity. Stopovers in the Caribbean and Central America may be necessary depending on the range of the aircraft used. Cocaine is frequently concealed in cargo, packed in kilogram lots in reinforced adhesive plastic wrapping and marked with the code of the respective traffickers. The drug is often stored in underground hideouts with complete ventilation systems, built on rustic farms or in open, but wooded grounds, close to the processing installations or to the clandestine landing strips from which it is sent to outside markets. Large shipments are frequently handled by air transportation while quantities of less than 50 kilograms have been traced to sea conveyance from both Atlantic and Pacific coast ports.

Panama's central location and accessible facilities have made it a natural transit area for private and commercial aircraft as well as sea vessels. The most frequently used routes through Panama from South America stop at the port of Obaldia situated between the borders of Panama and Colombia for onward transportation to other foreign destinations. Costa Rica is another country located between the major producing and consuming nations which is also being used as a transshipment point. According to recent intelligence, Sao Paulo, Brazil has emerged as a primary storage area for cocaine shipped from Colombia. Trafficking routes out of Brazil follow the principal land, air and sea routes to North American and European markets.

Recent investigations have revealed that cocaine derivatives leave Bolivia for Argentina where some processing occurs. The refined cocaine is transferred from transit facilities to Buenos Aires for stockpiling and onward distribution to world markets, often in false-sided luggage carried by couriers. International air routes directly from Argentina or circuitously via Europe, were used to smuggle cocaine into Canada in 1985. Paraguay is another country which is increasingly being used by traffickers as a transit point en route to international markets. Also, the opening of new air service between South America and Canada in 1986 may be utilized by traffickers to smuggle cocaine into Canada in future.

In 1985, air transportation accounted for 79% of the cocaine illegally introduced into Canada, a significant increase over the 57% held in 1984. Land transportation followed with 20%, half of last year's figure of 40%. Sea transportation accounted for only 1% in 1985, down from 3% held last year. These figures clearly demonstrate a move to increased air transportation for smuggling cocaine into Canada. Seizure data on the number of incidents and quantities involved confirmed that traffickers relied heavily on couriers and cargo shipments. A significant percentage of the cocaine which crossed the Canada/US border was seized in British Columbia. Concealment methods uncovered during 1985 included false-sided luggage and other modified containers, hollowed-out footwear, body packs and internal carries, as well as various regular and specially designed compartments in land vehicles and handicrafts.

Figure 26:

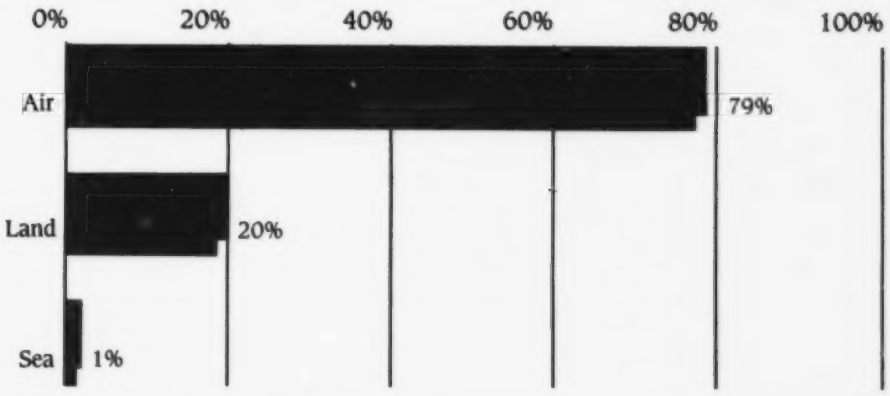

Movement of cocaine into Canada by mode of transportation (estimated percentage shares), 1985

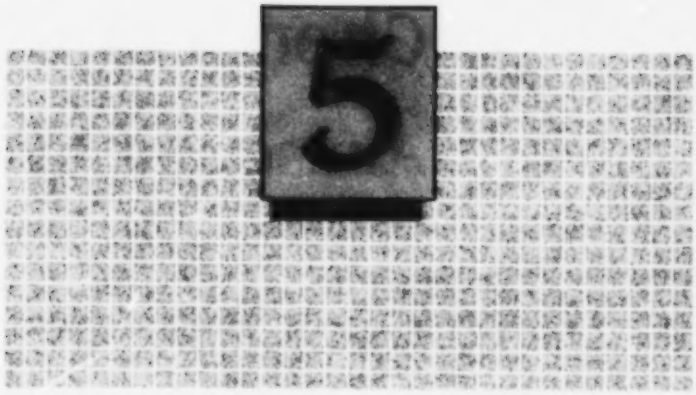

Chemical Drugs

Chemical Drugs

Abuse and Availability Trends

Today's technological advances allow for the illegal production of chemical drugs by sophisticated chemists with few financial resources necessary. With relatively small and inexpensive amounts of precursor chemicals, significant quantities of dangerous substances can be produced with, in some cases, minimal risks for the producers and traffickers. The availability of synthetic opiates, for example, lessens the risk of interception for traffickers in that the drugs do not have to be imported from source countries in Southeast or Southwest Asia. These extremely potent synthetics are also manufactured at a fraction of the cost of the traditional supplies as they move from the opium fields to the distribution system in Canada. An attendant problem with the attempt to manufacture substances not controlled under the laws of Canada is the production of chemical substances which can cause devastating side effects and even death. One RCMP drug section in Southern Ontario reported in 1985 that it had intercepted a chemist who was attempting to produce methamphetamine when in fact he had synthesized paramethoxyamphetamine (PMA) unintentionally. PMA can be extremely toxic. A number of deaths have been associated with the ingestion of PMA in Canada in the past.

The principal chemical drugs of abuse in Canada are controlled by the Food and Drugs Act (FDA) under three broad categories: Schedule F — Prescription Drugs, Schedule G — Controlled Drugs and Schedule H — Restricted Drugs. The chemical phencyclidine (PCP) which is controlled by the Narcotic Control Act was also subject to extensive abuse in 1985. The main Schedule F drugs of abuse in 1985 included diazepam (Valium), chlordiazepoxide and flurazepam. Methamphetamine, amphetamine and the barbiturates were the principal Schedule G drugs of abuse during 1985; while LSD, MDA and psilocybin remained, as in previous years, the most commonly encountered Schedule H drugs of abuse. The psilocybin was most frequently in the form of domestic free-growing hallucinogenic mushrooms.

While the number of persons charged with the sale of Schedule F — Prescription Drugs without a prescription remained at 24 in 1985, the same as in 1984, the number of persons charged with offences related to chemical drugs under Schedule G of the Food and Drugs Act decreased to 36 in 1985 from 86 in 1984, a decline of 58%. The number of persons charged with offences relating to Schedule H drugs increased approximately 6% from a total of 628 in 1984 to 665 in 1985. The number of persons charged with possession of phencyclidine (PCP) increased from 20 in 1984 to 23 in 1985. Importation experienced no change, remaining at 5 persons charged in both 1984 and 1985. The category of chemical drugs defies easy definition due to the many and different types of drugs contained therein. One chemical may be popular in an area one month due to ready availability and the next month be replaced by a different chemical drug which becomes more readily available.

Overall, the number of persons investigated by the RCMP as major chemical drug traffickers increased from 320 in 1984 to 353 in 1985. This represents an increase of approximately 10%. The highest level of traffickers investigated in this category rose by almost 20% from 66 persons in 1984 to 79 persons in 1985. The lower level of traffickers also experienced a sizable increase, rising from 120 persons in 1984 to 171 persons in 1985, an increase of approximately 43%.

Figure 27:

Drug Category	Charge	1981	1982	1983	1984	1985
Schedule F Prescription Drugs	Sale without prescription	17	15	4	24	24
Schedule G Controlled Drugs	Trafficking**	147	105	100	86	36
	Forgery	5	N/A	N/A	N/A	N/A
	Total Schedule G	152	105	100	86	36
Schedule H Restricted Drugs	Possession	368	287	731	421	387
	Trafficking**	665	416	436	207	278
	Total Schedule H	1,033	703	1,167	628	665
Narcotic Control Act Phencyclidine (PCP)	Possession	N/A	66	36	20	23
	Trafficking**	N/A	105	50	50	30
	Importation	N/A	1	2	5	5
	Total PCP	N/A	172	88	75	58
Total		1,202	995	1,359	813	783

* *Persons charged by the RCMP only.*

** *Includes Possession for the Purpose of Trafficking offences.*

Note: Number of persons charged for phencyclidine (PCP)-related offences are not included in Figure 27 for the year 1981 as PCP was included in the broad category of Other Narcotic Control Act Drugs up to and including December, 1981. Forgery offences are no longer documented in the new Operational Statistical Reporting (OSR) system.

*Number of persons charged with chemical drug-related offences, 1981-1985**

Figure 28:

Category	1984	1985
Traffic in 10 kilograms or more (bulk) 50,000 units or more	66	79
Traffic in 5 to 10 kilograms (bulk) 10,000 to 50,000 units	34	21
Traffic in 0.5 to 5 kilograms (bulk) 5,000 to 10,000 units	100	82
Traffic in less than 0.5 kilogram (bulk) less than 5,000 units	120	171
Total	320	353

Number and categorization of chemical drug traffickers investigated by the RCMP, 1984-1985

Significant quantities of chemical drugs were seized by the RCMP during 1985. While seizures of Schedule G drugs remained relatively stable when compared with 1984's figures, there was a visible increase in the quantities of Schedule H drugs seized. The bulk of the 323 kg 578 of Schedule H drugs seized was made up of psilocybin, indicating a continuing trend of psilocybin abuse in Canada. In 1984, approximately 48 kilograms of psilocybin were seized and 337 persons were charged with psilocybin-related offences, whereas in 1985, approximately 318 kilograms of psilocybin were seized and 327 persons were charged with similar offences. Law enforcement personnel are encountering psilocybin being cultivated under controlled circumstances as opposed to users and traffickers relying solely on domestic free-growing mushrooms. These cultivations are sophisticated and are designed to produce larger, more potent varieties of psilocybin mushrooms.

Figure 29:

Drug Category	Drug Type	1981	1982	1983	1984	1985
Schedule F Prescription Drugs	Total Schedule F	11.801 (151,136)	109.100 (269,375)	.633 (356,309)	147.190 (5,574)	88.954 (1,179,949)
Schedule G Controlled Drugs	Methamphetamine	1.052 (2,154)	6.384 (8,981)	79.621 (2,970)	5.738 (2,673)	8.239 (418)
	Amphetamine	.677 (132,426)	8.159 (8,607)	.150 (39,515)	.213 (12,724)	.047 (11,571)
	Barbiturates	.590 (10,645)	.127 (7,596)	.097 (12,062)	.040 (158)	.233 (4,580)
	Other Schedule G	6,754.847 (45,755)	1,140.299 (54,039)	191.880 (43,551)	2.152 (36,562)	2.937 (9,336)
	Total Schedule G	6,757.166 (190,980)	1,154.969 (79,223)	271.748 (98,098)	8.143 (52,117)	11.456 (25,905)
Schedule H Restricted Drugs	LSD	.189 (125,884)	.009 (206,776)	— (149,623)	.500 (155,649)	— (236,958)
	MDA	.335 (767)	. 873 (418)	.822 (536)	2.801 (269)	3.768 (18)
	Other Schedule H	5.627 (1,208)	10.632 (2,108)	72.028 (2,760)	48.632 (2,071)	319.810 (1,937)
	Total Schedule H	6.151 (127,859)	11.514 (209,302)	72.850 (152,919)	51.933 (157,989)	323.578 (238,913)
Narcotic Control Act	Total PCP	N/A	13.661 (265,581)	15.381 (7,777)	6.011 (305)	20.191 (2,344)

*Amount of chemical drugs seized in Canada, 1981-1985 — Weights in kilograms (and single dosage units in parentheses)**

* *Includes chemical drugs seized by the RCMP and Canada Customs.*

Note: Amount of phencyclidine (PCP) seized was not available for the year 1981 as PCP was included in the broad category of Other Narcotic Control Act Drugs up to and including December, 1981.

There was a marked increase in the amount of phencyclidine seized by the RCMP in Canada in 1985. This is believed due to the number of clandestine PCP laboratories seized as well as a general increase in availability. (See Figures 29 and 31.)

Most areas of Canada reported that LSD was the most popular chemical drug of abuse during 1985. Laboratory analyses indicated that the general purity of the LSD available at street level in 1985 was approximately 40 micrograms per unit. The samples of methamphetamine seized throughout Canada indicated purities at street level to be in the range of 20% to 40%. PCP and LSD were the chemical drugs most in demand in Quebec while Southern Ontario reported that LSD and methamphetamine availability and abuse were on the increase. The most readily available forms of LSD were blotter and microdot. A number of areas reported the availability of methamphetamine in the form of green rock and paste as well as purple coloured and brown coloured "speed" in 1985. The availability of yellow liquid methamphetamine was also reported in a number of smaller communities in Southern Ontario. There appeared to be a diminishing demand for and availability of the look-alike and act-alike drugs in most regions of Canada during 1985. A drug known on the street as "Chocolate DA" appeared towards the end of 1985 on Canada's West Coast and was believed to be ephedrine which had been adulterated with chocolate cake mix. Another unusual substance appeared at about the same time; known as "milk", it was reported to be in the

form of a white powder. The substance analyzed as high purity diazepam. These substances, along with a number of others, serve to illustrate the variety of chemical drugs available on the Canadian illicit drug market. As well, a number of new combinations of chemical substances, some extremely harmful, are becoming available on a continuing basis throughout Canada.

Figure 30:

*Prevalence of chemical drug use by Ontario students in 1981, 1983 and 1985**

Drug Type	Percentage Use**		
	1981	1983	1985
Barbiturates (1)	12.5	11.0	9.0
Barbiturates (2)	8.1	6.0	4.4
Methamphetamine (Speed)	3.0	3.9	3.1
Stimulants (1)	6.1	5.2	4.3
Stimulants (2)	12.1	15.4	11.8
Tranquillizers (1)	7.5	6.5	4.7
Tranquillizers (2)	4.9	5.0	3.3
LSD	10.2	8.6	7.4
Other Hallucinogens	4.7	6.0	4.8
PCP	2.5	2.0	1.7

** Surveys conducted by the Addiction Research Foundation of Ontario.*

***Percentage using chemical drugs at least once in past 12 months.*

(1) Prescription (2) Non-prescription

Note: Based on a province-wide survey of approximately 3,270 students in 1981, 4,737 students in 1983 and 4,154 in 1985 in grades 7, 9, 11 and 13 who reported having used drugs at least once in the past 12 months.

The Addiction Research Foundation of Ontario published a survey report entitled Alcohol and Other Drug Use Among Ontario Students in 1985, and Trends since 1977. Overall, drug use, both licit and illicit, has been declining since 1981 with significant declines between 1983 and 1985 according to ARF data. (See Figure 30.) Non-medical barbiturates, stimulants and tranquillizers are considered to be essentially the same as those drugs used on a medical basis. Here, the distinction is that use is not directed by a physician. The ARF reports that, in recent years, there has been an increase in the availability of look-alike substances in Ontario and users are not always able to distinguish between these and their prescription counterparts. Consequently, estimates of non-medical stimulant abuse should be considered with this in mind. Of the three hallucinogen groups discussed (LSD, PCP and other hallucinogens), LSD is by far the most widely used. The category of other hallucinogens includes substances such as mescaline and psilocybin. The ARF suggests that the declines in the use of these drugs may be due to a number of factors including perceived availability, increased numbers of students believed that some drugs were more difficult to obtain; moral sentiment, there are indications of increasing conservatism among students; and finally perceptions of health risks, there appears to be an emerging trend reflecting increases in perceptions of health risks associated with drug use.

Outlaw motorcycle gangs, described by Criminal Intelligence Service Canada (CISC) as one of the major organized crime threats in Canada today, were involved in the financing, manufacturing and distribution of chemical drugs in most regions of Canada in 1985. They are involved in virtually all major criminal activities ranging from murder to white collar crime, with a particular emphasis on drug trafficking. Motorcycle gangs provide the perfect cover for the distribution of illicit drugs throughout Canada. Strategically located in Vancouver, British Columbia and border entry points in both Ontario and Quebec, as well as in the Prairie and Maritime provinces, the major outlaw motorcycle

gangs are the principal groups responsible for the distribution of PCP and methamphetamine and appear to be expanding their interests into the other drug categories. As the motorcycle gangs have strengthened their position in Canada, there has been increased smuggling of diazepam to the United States. Diazepam is used in the manufacture of counterfeit methaqualone. Motorcycle gangs are also deepening their involvement in the importation and trafficking of cocaine, the cannabis derivatives and, less frequently, heroin. However, methamphetamine and, to a lesser extent, PCP are expected to remain the mainstay of outlaw motorcycle gang drug trafficking activities.

Domestic Production and International/National Trafficking Patterns — Movement

The principal sources of chemical drugs available on the illicit drug market in Canada during 1985 remained domestic clandestine laboratories, illegal importation of illicitly manufactured and diverted drugs from foreign sources and diversion of drugs legally manufactured in Canada. The manufacture of "controlled substance analogues", also known as "designer drugs", represents one of the most serious threats to law enforcement efforts against drug trafficking and control. Some chemists attempt to sythesize analogues of controlled substances in an effort to avoid prosecution under the existing drug laws of Canada. The chemical structures of controlled "parent" substances are altered so as to produce compounds which have properties similar to those of the parents, but which themselves, by virtue of their slightly different chemical make-up, do not fall within legal controls. The heroin substitutes such as fentanyl are targets for exceptionally potent analogues. Fentanyl, a narcotic analgesic is known for fast onset, short duration and a high therapeutic index. It is, however, highly addictive and in overdose situations, death occurs by respiratory depression. At least eight analogues of fentanyl have been detected in the illicit drug trade in the United States thus far. These analogues produce effects similar to those of heroin, but can be more than 1,000 times as potent. This high potency substantially increases the risk of overdose. There are numerous problems associated with fentanyl and its analogues in the area of enforcement. Detection with current analysis techniques is virtually impossible. The drug is synthetic, requiring no opium base and therefore there is little importation risk for drug traffickers. Although RCMP data did not indicate seizures of controlled substance analogues in 1985, these substances are expected to surface on the Canadian illicit market in the future.

Meperidine has produced the analogues MPPP and PEPAP which simulate the effects of morphine. Unless produced under extremely controlled circumstances, the synthesis of MPPP can result in the formation of a neurotoxic substance, MPTP, which can cause an irreversible syndrome which resembles Parkinson's disease. A similar compound is a derivative of PEPAP synthesis. There is the possibility that some users who do not presently exhibit symptoms may develop them as they age. This is expected to become a problem in Canada into the late 1980's. Another chemical drug which has become popular with abusers in North America in recent years is MDMA or "Ecstasy" as it is known at the street level. While not a "designer drug" in that it is not illicitly synthesized, it is an analogue of the methamphetamine series and has a high potential for abuse. MDMA is closely related to MDA in its chemical structure.

A number of clandestine laboratories producing chemical drugs such as PCP, methamphetamine, amphetamine phosphate and morphine were discovered in Canada in 1985. In all, nine clandestine laboratories were seized in Ontario and Quebec, an increase on one over the number of laboratories seized by the RCMP during 1984. A total of three clandestine laboratories producing PCP were discovered in Quebec. Ontario was the site of three methamphetamine laboratory seizures, with one additional laboratory producing this substance seized in Quebec. Two unusual laboratories were also seized in Quebec during 1985, one laboratory in Ste-Foy, Quebec was producing morphine from codeine and a second, seized in Pincourt, Quebec was producing amphetamine phosphate. In addition, a psilocybin cultivation operation and an organization producing counterfeit methaqualone tablets from diazepam were dismantled, both in Quebec. As well, in April, 1985, a cocaine laboratory was seized in Rosemere, Quebec. (See Chapter Four — Cocaine: Abuse and Availability Trends.)

Figure 31:

*Domestic clandestine chemical drug laboratory seizures, 1981-1985**

Year	Drug Type	Location of Laboratory
1981	MDA	Kitchener, Ontario
	THC	White Rock, British Columbia
	Mescaline	Chapleau, Ontario
1982	PCP	Quebec City, Quebec
	PCP	Montreal, Quebec
	PCP	Farnham, Quebec
	PCP	Ste-Marguerite, Quebec
	PCP	Coquitlam, British Columbia
	PCP	Burnaby, British Columbia
	Methamphetamine	Toronto, Ontario
	MDA	Quadra Island, British Columbia
	MDA	St-Sauveur, Quebec
	Mescaline	Elliot Lake, Ontario
1983	Methamphetamine	Peterborough, Ontario
	Methamphetamine	Hamilton, Ontario
	Methamphetamine	London, Ontario
	Methamphetamine	Madoc, Ontario
	Methamphetamine	Toronto, Ontario
	Methamphetamine	New Westminster, British Columbia
	Methaqualone	Montreal, Quebec
	MDA	Toronto, Ontario
1984	MDA	Victoria, British Columbia
	MDA	Surrey, British Columbia
	MDA	Burnaby, British Columbia
	MDA	Cambridge, Ontario
	Methamphetamine	St-Hilarion, Quebec
	Methamphetamine	Glen Sutton, Quebec
	PCP	St-Jerome, Quebec
	PCP	Gracefield, Quebec
1985	PCP	Laval, Quebec
	PCP	Fossambault-sur-le-lac, Quebec
	PCP	St-Ubald, Quebec
	Morphine	Ste-Foy, Quebec
	Methamphetamine	Hamilton, Ontario
	Methamphetamine	London, Ontario
	Methamphetamine	Toronto, Ontario
	Methamphetamine	Ste-Adele, Quebec
	Amphetamine phosphate	Pincourt, Quebec

** Clandestine chemical drug laboratories seized by the RCMP only.*

Note: Liquid hashish laboratories and cocaine processing laboratories are contained in the chapters dealing with the cannabis derivatives and cocaine.

Drug diversion is a term usually used to describe any illegal manoeuvre to secure drugs from the legal distribution system. The most common methods include pharmacy break-ins, grab thefts, armed robberies, forged prescriptions and double doctoring. There was a continuation of the downward trend in the reported thefts and other losses involving Schedule G drugs in 1985 as reported to the Bureau of Dangerous Drugs (BDD). (See Figure 32.) The BDD no longer collects this information for Schedule F drugs as it has in previous years, therefore Figure 32 reflects statistics only for Schedule G drugs. In all instances, with the exception of unexplained loss, reported thefts and losses decreased considerably, from a total of 447 in 1984 to 350 in 1985. The vast majority of the reported thefts and other losses concerning Schedule G drugs involved break and entry of pharmacies, with hospitals being a distant second. Ontario, Quebec, British Columbia and Alberta remain the principal areas encountering problems with diversion.

Figure 32:

Reported thefts and other losses involving Schedule G drugs, 1981-1985

Schedule/ Year	Break and Enter	Pilferage (Grab)	Armed Robbery	Breakage (Unexplained Loss)	Diversion	Loss in Transit	Total
Schedule G							
1981	462	31	103	22	14	15	647
1982	425	21	107	34	26	26	639
1983	374	14	81	22	25	22	538
1984	287	27	90	10	17	16	447
1985	218	10	73	35	5	9	350

Diversion also occurs extensively with narcotic substances. (See Chapter Three — Heroin: Abuse and Availability Trends.) This diversion occurs principally through the use of double doctoring. People who "double doctor" obtain narcotic prescriptions from more than one doctor within 30 days without informing the doctors of the other prescriptions. Tylenol 3 and 4, Fiorinal, Percodan, Percocet and Dilaudid are among the most frequently requested drugs in instances of double doctoring. This type of abuse is extensive as documented in a report released in early 1985 by the RCMP in Halifax, Nova Scotia. The report stated that some 146 physicians, predominantly in the Halifax/Dartmouth area, had been prescribing narcotics to 14 known drug abusers. More than 1,100 prescriptions had been handed out in an 18 month period. A similar situation took place in Toronto in the one year period ending in November, 1985, with a large number of charges of double doctoring being laid against a number of abusers in the metropolitan Toronto area.

Those who obtain pharmaceuticals through illicit means often sell large portions of the drugs they obtain. It is an offence under Section 4 of the Narcotic Control Act and Sections 34 and 42 of the Food and Drugs Act to traffic in any substance held out to be a narcotic, controlled drug or a restricted drug respectively. A street trafficker seldom knows the pharmaceutical name or Schedule name of the drug. Most often, either through ignorance or intentional fraud, the trafficker will sell a substance completely different than what it is alleged to be. This can prove dangerous, or even fatal, to the purchaser.

The majority of the chemical drugs such as PCP, MDA and methamphetamine sold on the Canadian illicit drug market are manufactured in Canada. A certain amount of other chemical drugs such as LSD and MDMA are imported from the United States and primarily enter this country by land with the remainder entering by air. There has been no significant change in recent years in the

estimated percentage shares for the various modes of transportation utilized to import chemical drugs into Canada. (See Figure 33.)

Figure 33:

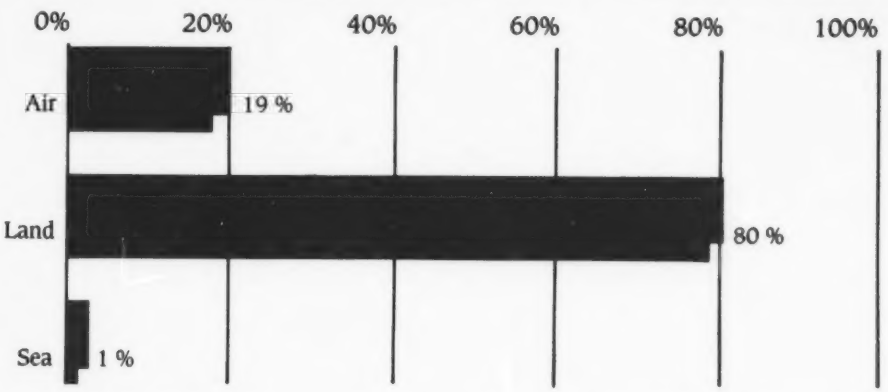

Movement of chemical drugs into Canada by mode of transport-ation (estimated percentage shares), 1985

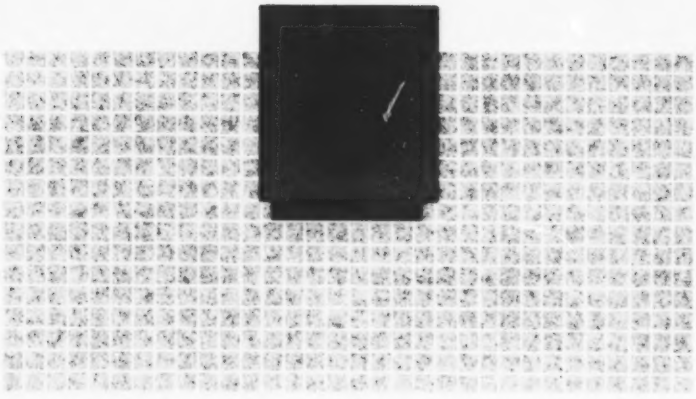

Cannabis

Cannabis

Abuse and Availability Trends

As noted in previous years, the cannabis derivatives (marihuana, hashish and liquid hashish) continued to be widely available throughout Canada in abundant supply. In 1985, the total amount of cannabis seized by the RCMP and Canada Customs reached 22,939 kg 700, an increase of 257% over the 1984 total of 6,430 kg 500, a return to the seizure levels recorded from 1981 to 1983. Two multi-ton seizures of hashish, five tons confiscated in Montreal in January and 13.4 tons in Lockeport, Nova Scotia in May, principally accounted for this significant increase. However, when the cannabis derivatives are analyzed individually, marihuana seizures declined slightly from 3,844 kilograms in 1984 to 3,765 kilograms in 1985. Hashish removals increased substantially from 2,379 kilograms in 1984 to 18,973 kilograms in 1985, largely due to the two multi-ton seizures recorded in the first half of the year. Liquid hashish dropped marginally from 207 kg 500 in 1984 to 201 kg 700 in 1985. (See Figure 34.)

Figure 34:

*Amount of cannabis seized in Canada, 1981-1985 — Weights in kilograms**

Drug Type	1981	1982	1983	1984	1985
Marihuana	7,147	17,887	23,361	3,844	3,765
Hashish	13,952	3,421	3,467	2,379	18,973
Liquid Hashish	583.0	261.9	184.7	207.5	201.7
Total	21,682.0	21,569.9	27,012.7	6,430.5	22,939.7

* *Includes cannabis derivatives seized by the RCMP and Canada Customs.*

The number of persons charged by the RCMP with cannabis-related offences in 1985 totalled 12,662, marginally less than the 12,831 persons recorded in 1984. There were slight decreases in the category of possession from 10,354 in 1984 to 9,774 in 1985, a 6% difference; and cultivation, from 192 in 1984 to 177 in 1985, an 8% drop. The largest increase was noted in the number of persons charged with trafficking offences, from 2,014 in 1984 to 2,433 in 1985, a rise of 21%; while the number of persons charged with importation increased marginally from 271 in 1984 to 278 in 1985. As documented in the Violator Classification System (VCS), a total of 1,065 cannabis traffickers were investigated by the RCMP in 1985, a 32% increase over the 805 persons under investigation in 1984. (See Figures 35 and 36.)

Figure 35:

Number of persons charged with cannabis-related offences, 1981-1985

Charge	1981	1982	1983	1984	1985
Possession	18,208	12,549	12,018	10,354	9,774
Trafficking**	4,132	3,505	2,682	2,014	2,433
Importation	85	128	269	271	278
Cultivation	69	106	189	192	177
Total	22,494	16,288	15,158	12,831	12,662

* *Persons charged by the RCMP only.*
** *Includes Possession for the Purpose of Trafficking offences.*

Figure 36:

Number and categorization of cannabis traffickers investigated by the RCMP, 1984-1985

Category	1984	1985
Traffic in Marihuana — 1,000 kg or more Hashish — 500 kg or more Liquid Hashish — 50 kg or more	107	147
Traffic in Marihuana — 500 kg to 1,000 kg Hashish — 250 kg to 500 kg Liquid Hashish — 25 kg to 50 kg	35	80
Traffic in Marihuana — 100 kg to 500 kg Hashish — 50 kg to 250 kg Liquid Hashish — 5 kg to 25 kg	113	121
Traffic in Marihuana — 50 kg to 100 kg Hashish — 25 kg to 50 kg Liquid Hashish — 2.5 kg to 5 kg	161	167
Traffic in Marihuana — 10 kg to 50 kg Hashish — 1 kg to 25 kg Liquid Hashish — 0.5 kg to 2.5 kg	195	283
Traffic in Marihuana — Less than 10 kg Hashish — Less than 1 kg Liquid Hashish — Less than 0.5 kg	194	267
Total	805	1,065

A recent study conducted by the Addiction Research Foundation (ARF) entitled Alcohol and Other Drug Use Among Ontario Students in 1985, and Trends since 1977 surveyed the cannabis use trends of 4,154 students in grades 7, 9, 11 and 13 in 1985. One of the findings of this study was that in 1985, males were significantly more likely to have reported the use of cannabis than were females. Grade 7 students (aged 13 and under) were identified as the least likely to use this drug type than the other grade or age levels, while grade 11 students were the most likely to report using cannabis, but not significantly more than their grade 13 counterparts. Use declined within particular grade levels: a significant drop was recorded from 1983 to 1985 among grade 9 students and a lesser decrease was noted for grade 13 students. According to this survey, cannabis consumption did not vary dramatically by geographic region. Concerning the frequency of annual and current use, a third of those who admitted drug use in the past 12 months had done so only once or twice, while 17.1% had used cannabis 40 times or more. As to more current users, those who had used cannabis during the previous four weeks, about half reported low use (once or twice only) in contrast to 6.5% who reported daily use. The level of daily use in 1985 did not change substantially from the 6.3% recorded in 1983. (See Figure 37.)

According to the Drug Intelligence Co-ordinator in British Columbia, no mothership operations were intercepted on the Pacific Coast in 1985. This does not mean that such off-loadings did not take place, only that drug enforcement authorities were unsuccessful in detecting them. British Columbia's rugged coastline, numerous off-loading sites and the high volume of commercial and pleasure craft traffic are significant impediments to the detection of mothership operations. However, on the Atlantic Coast, four mothership operations were detected during 1985. The Nova Scotia Drug Intelligence Co-ordinator reported an increase in maritime smuggling activity by American-based trafficking

organizations along the province's sparsely populated coastline. Differences in sentencing for narcotics violations between Canadian and American courts may attract traffickers to Canadian waters: it is not uncommon in the US for traffickers to receive two consecutive 30 year prison terms, whereas in Canada, seven year sentences are common for importation.

Figure 37:

*Prevalence of cannabis use by Ontario students in 1981, 1983 and 1985**

		Percentage use**		
		1981	1983	1985
Total		29.9	23.7	21.2
Sex	Male	33.2	28.0	24.4
	Female	26.3	19.4	17.9
Grade	7	5.7	5.2	4.7
	9	27.1	25.1	18.3
	11	44.2	42.1	35.1
	13	37.4	36.5	30.8
Age	13 and under	5.7	3.9	4.2
	14-15	25.3	24.3	16.4
	16-17	45.5	40.8	34.9
	18 and over	37.1	40.4	33.1
Region	Metro	19.1	20.6	20.7
	West	39.5	25.6	22.6
	East	28.9	23.0	18.0
	North	25.5	24.7	25.0

** Surveys conducted by the Addiction Research Foundation of Ontario.*

***Percentage having used cannabis at least once in the past 12 months.*

Note: Based on a province-wide survey of 3,270 Ontario students in 1981, 4,737 in 1983 and 4,154 in 1985 in grades 7,9,11 and 13 who reported having used cannabis at least once in the past 12 months.

The first mothership seizure occurred on May 24, 1985, when 13.4 tons of Lebanese hashish were confiscated. A 55 metre coastal freighter, the "Ernestina", and a 26 metre fishing vessel, the "Lady Sharrel", were involved in this investigation in which eight persons were charged with importation. Intelligence led investigators to believe that the drug shipment was destined for Montreal and Toronto. During the summer of 1985, a second mothership operation was concluded with the seizure of approximately 90 kilograms of marihuana in Prince Edward Island. The investigation traced the itinerary of a 14 metre sailing vessel which sailed throughout the Carribean and stopped in Jamaica where it is suspected the vessel was loaded with marihuana before heading north to Canadian waters. In late June, the boat arrived off Canso, Nova Scotia where the off-loading was to take place. The total size of the drug shipment can only be surmised. Two other maritime incidents in 1985 are worthy of mention, though they did not result in the seizure of drug shipments. In January, 1985, the "Monica B", a 45 metre freighter, had to be escorted into Halifax harbour with a crew of 11 Colombians on board. Investigators determined the vessel had recently off-loaded a cargo of marihuana near Cape Cod, Massachusetts. As well, in late June, 1985, the M.V. "Barralong" was towed into Sydney Harbour, Nova Scotia en route from Spain after it was suspected of having transferred its contraband at sea. Hashish is believed to have been the drug involved; however, there were no indications of the size or destination of the shipment.

RCMP intelligence indicates that British Columbia is the most active area for cannabis cultivation in Canada. The domestic marihuana supply sharply increases at harvest time and is further supplemented by an increasing number of hydroponic installations capable of producing three crops a year. According to the British Columbia Drug Intelligence Co-ordinator, there is a definite increase in users cultivating marihuana for personal consumption as well as involved in large-scale trafficking operations. An increase in the quality and quantity of cannabis has been noted through the more widespread use of the sinsemilla growing technique which often yields marihuana with superior THC levels. In November, 1985, drug enforcement personnel in Penticton, British Columbia were successful in seizing a commercial marihuana cultivation operation. This set-up included a complete watering and lighting system with timing devices, drying facilities as well as equipment for the production of marihuana oil. The Manitoba Drug Intelligence Co-ordinator reported that since early 1985, marihuana cultivation has increased in the rural communities in the southern part of the province with seizures of over 100 plants made on several occasions. Domestic marihuana also appears to be on the increase in Saskatchewan, where more seizures were recorded in 1985 than in the past. Hydroponic cultivation has also been encountered in the province of Saskatchewan. In Alberta, some small-scale cultivation has been reported; however, large-scale trafficking operations are seldom encountered. Occasionally, seizures will involve between 100 and 200 plants.

In Ontario, increases in marihuana cultivation have been noted in the Hamilton, London and Sarnia areas, while drug enforcement officials in Chatham and Barrie report stable activity, with a move to sinsemilla cultivation anticipated in the near future. The cultivation of cannabis in the province of Quebec remains unchanged from previous years. Marihuana cultivation does not represent a major problem in Nova Scotia because of the relatively short growing season. It usually occurs in small plots throughout the province. In New Brunswick, drug enforcement officers expect a spill-over effect from the New England states of the US where indoor and outdoor sinsemilla growing as well as hydroponic cultivation are gaining popularity. In Prince Edward Island, recent marihuana seizures have indicated that the cannabis plants had been well cared for and had high THC levels. In the Yukon and Northwest Territories, cultivation also takes place, although not on a large scale. There have been scattered instances of domestic marihuana cultivation surfacing in Yellowknife while a hydroponic operation was located in the Dawson City area in the Yukon in 1985.

Black hashish with various distinctive markings surfaced throughout Canada during 1985, indicating that despite multi-ton removals by drug law enforcement personnel, shipments were smuggled into Canada and sold on the illicit drug market. Networks of couriers internally carrying hashish from Jamaica to Central Canada were also uncovered and neutralized during 1985.

In general, the cannabis derivatives were available at the gram to pound levels throughout the major metropolitan centres and the smaller, more isolated communities of the country at prices and purities similar to those encountered in 1984. There appeared to be some regional preferences in the varieties of cannabis derivatives used. Hashish and, in particular, black hashish were more popular in Newfoundland in 1985 than marihuana. Hashish was also by far the most frequently encountered drug of abuse in the Northwest Territories, surfacing with the other cannabis derivatives in virtually every community, regardless of size or isolation.

In 1985, the majority of marihuana entered the Canadian illicit market via land transportation (75%), with lesser amounts by air and sea, 20% and 5% respectively. This breakdown in transportation modes is in sharp contrast to 1984 when air transportation equaled sea conveyance, each accounting for 40%,

with land transportation accounting for only 20%. Hashish entered the illicit market in 1985 principally by sea (90%), overshadowing air at 9% and land at 1%, similar to the 1984 pattern. The trend of multi-ton seizures from ocean-going vessels largely accounts for these figures. The liquid hashish component is broken down to 80% via air, 19% via land and 1% via sea, consistent with 1984 data. (See Figure 44.)

Developments in Source Countries

Colombia

Marihuana is one of the two illegal crops cultivated on a large scale in Colombia, the other being coca. Cannabis is grown throughout the year, though peak harvest times occur in the spring months of March through May and in the fall between September and November. The autumn harvest is usually larger than the spring harvest. Cannabis cultivation in Colombia during the past two decades expanded in proportion to the increasing North American demand for this illicit drug. Several factors explain the successful development of this illicit trade: Colombia's strategic position on the northern coast of South America, favourable climatic and topographical conditions, well-developed transportation links to North America by both sea and air as well as well-entrenched contraband networks capitalizing on lucrative drug trafficking schemes. In the last few years, however, there have been definite indications of a shift from marihuana to coca cultivation, in response to the rapid expansion of the world market for cocaine as well as eradication/interdiction campaigns targetted against cannabis cultivation in Colombia. (See Chapter Four — Cocaine: Developments in Source Countries.)

According to the US State Department International Narcotics Control Strategy Report for 1986, drug exports play a significant role in Colombia's economy. In 1985, it was estimated that 2.7% of the country's gross domestic product was derived from marihuana and cocaine production. This figure is higher than the 1% recorded in 1983, though well below the 1980 level of 4.8%. In 1985, drugs generated revenues in the order of approximately 30% of the value of the country's legitimate exports. International traffickers and foreign distributors are the leading beneficiaries of this illicit income. Estimates indicate that Colombian producers obtained 25% of the retail value of marihuana while only 4.6% of the retail value of cocaine sales. In 1977, marihuana accounted for 77% of Colombia's drug exports and cocaine the remaining 23%. By 1985, these figures reflected a major reversal within trade patterns, with 93% of drug exports involving cocaine and only 7% for marihuana.

Cannabis grows principally in the foothills of the Sierra Nevada de Santa Marta in the department of Magdalena and in the Serrania del Perija in the department of Cesar. Lesser cultivation occurs in the Serrania de San Lucas in the department of Bolivar, the mountainous or jungle areas of Uraba, Choco and Antioquia as well as along the borders of the departments of Valle and Choco. Large numbers of people have been dedicated to the cultivation and marketing of this drug. Illicit plantations and clandestine airstrips are principally located in rugged mountain terrain and jungle areas. The virtual isolation of these regions together with poor communications, lack of roads, as well as a tradition of rural violence require drug enforcement authorities to be well-informed, mobile and equipped to effectively counter or reduce cultivation.

In the last few years, Colombia has actively engaged in changing its long-standing reputation as the principal marihuana supplier to the North American

market to one of the leading South American nations successfully combating drug trafficking. In 1985, marihuana cultivation in Colombia was significantly reduced, particularly as a result of stepped-up aerial herbicide eradication programs from July through September using the chemical glyphosate. The total crop yield dropped by more than 50%, while key growing areas in the northern part of the country recorded even more dramatic decreases in cannabis harvests. Aerial applications of glyphosate, combined with seizures, substantially reduced the amount of marihuana exported to consumer nations such as Canada and the United States.

Traffickers in South America have generally responded to these interdiction/eradication measures in various ways, including planting marihuana in the lower reaches of canyons, mixing the cannabis plants within other legitimate crops and developing plots outside of the traditional cultivation areas. However, according to well-informed observers in Colombia, there is little evidence of large-scale concealment in lower canyon areas or intercroping. There are indications that many growers have left the core areas. As well, traffickers may be turning to stockpiled marihuana to offset stringent enforcement measures. A more likely possibility is the relocation of cultivation areas on the Venezuelan side of the Perija Mountains. Joint Colombian-Venezuelan investigations are expected in the near future. The Colombian Government is also planning to expand aerial reconnaissance outside the primary growing areas.

The 1984 eradication program resulted in the destruction of 4,000 hectares of marihuana. The 1985 target of 6,000 hectares was successfully met, significantly reducing the quantity of cannabis available for local and especially foreign consumption. The 1,000 tons of marihuana seized in Colombia in 1985 further eroded the amount available for outside markets. While the amount of cannabis removed from the illicit market in 1985 was approximately a third of the 2,900 tons recorded in 1984, the additional 2,000 hectares under cultivation that were eradicated in 1985 over 1984 could have produced from 4,000 to 6,000 tons of marketable marihuana when calculating an overall yield factor of 1 to 1.5 tons per harvest and two harvests per year. Increased eradication has been a highly effective method employed by the Colombian Government in reducing the amount of marihuana available to the illicit drug market.

According to RCMP intelligence, Colombia's estimated share of the Canadian illicit marihuana market dropped to 20%, down from a 30% market share in 1984 and 45% in 1983. This continued decline can be attributed to the stepped-up enforcement in Colombia targetting the cultivation of and trafficking in this drug. This trend is expected to continue should Colombian enforcement measures be maintained at present levels.

Figure 38:

Estimated percentage shares of cannabis derivatives on the Canadian market from prinicpal sources, 1985

	Drug Type & Percentage Share		
Country	**Marihuana**	**Hashish**	**Liquid Hashish**
Canada	10%	—	5%
Colombia	20%	—	—
Jamaica	25%	5%	90%
Lebanon	—	65%	5%
Mexico	20%	—	—
Pakistan/India	—	30%	—
Thailand	15%	—	—
United States	10%	—	—
Total	100%	100%	100%

Jamaica

Jamaica's role in international drug trafficking is twofold: it is a leading cannabis producer and processor, especially for the North American market, and it is increasingly doubling as a transit and warehousing area for significant quantities of South American produced drugs shipped by air and sea to various consumer nations. According to intelligence, cultivation, export and domestic use of cannabis continue to preoccupy the Government of Jamaica. Cannabis is planted, grown and harvested throughout the year, though the principal harvests are in the spring and fall. The Jamaican climate is favourable to cannabis cultivation and this activity is carried out throughout the country. Crops have occasionally been hidden in the rugged terrain of isolated areas. The geography of the island allows for the close proximity of cultivation sites to the seacoast as well as to landing strips for distribution to outside markets. Enforcement operations often depend on air transport such as helicopters or trekking on foot into secluded mountainous areas.

The traditional use of marihuana throughout the island has been reserved for folk medicine, usually in the form of a tea. As well, marihuana is considered to be a sacramental herb by the Rastafarians who use it on a daily basis. There is also widespread recreational use of marihuana by young people. Though cultivation of cannabis in Jamaica has been illegal since 1913, this has not discouraged its extensive use. There are no reliable figures to determine the level and scope of domestic consumption. Plans for a major island-wide study of drug use are underway and the study is expected to be completed in 1986.

The north-central and south-central areas of Jamaica, particularly the parishes of Westmoreland, St. Ann, St. Elizabeth, Clarendon, Manchester and Hanover are the primary cannabis growing areas. The topography of the land usually determines the kind of cultivation that takes place. Sinsemilla, the unpollenated female plants, is a highly potent variety of cannabis. It is frequently cultivated in orderly rows on mounds of earth found in the wetlands of Negril or Black River Morass, requiring a substantial labour force to prepare and tend the seedbeds, weed out the male plants, prune and replant the seedlings in new locations. According to intelligence, brokers rather than individual farmers usually control this type of cultivation. Ganja, the local name for marihuana, was introduced to the island by indentured Indian labourers brought to Jamaica during the first half of the 19th century. Cannabis can be found on the wide, open slopes of the Santa Cruz Mountains, at the foothills of Blue Mountain and in the agricultural plains of St. Elizabeth. Marihuana fields can measure up to five hectares. Small concentrations of marihuana, up to a hectare in size, have been located in the hilly areas of central Jamaica, in Westmoreland and St. James parishes, in valleys, on rocky hillsides and on hilltop plateaus. Enforcement in such areas is made difficult by the lack of access.

There has been little change in the area under cultivation since 1984. In 1985, it was estimated that approximately 2,400 hectares were devoted to this illegal crop, for a possible total of 6,000 tons of marihuana, based on two harvests a year. These figures are identical to 1984 statistics. According to the US State Department International Narcotics Control Strategy Report for 1986, 955 hectares were eradicated in 1985 and 80 tons of cannabis were seized. There was no aerial spraying of herbicides conducted in 1985.

Jamaica's cannabis yield is directed primarily to foreign markets. The cannabis derivatives are offered for sale openly on the island's north coast, from Negril to Ocho Rios. The Jamaican Tourist Board has produced a short television presentation asking the local population not to harass the tourists in general and the trafficking of drugs plays a prominent role in this production. Cannabis

derivatives are exported primarily to the United States, Canada, the United Kingdom and surrounding Caribbean islands. The vast majority of liquid hashish is destined to the Canadian illicit drug market. Liquid hashish is less bulky than marihuana and therefore, easier to transport. Couriers travelling by commercial airlines are the most frequently encountered modus operandi utilized to smuggle liquid hashish to foreign markets. Although Jamaica's share of the hashish component of the illicit cannabis market in Canada remained at 5% in 1985, equal to the 1984 market share, its share of the liquid hashish market increased to 90% in 1985. Jamaica supplied an estimated 88% of the Canadian illicit liquid hashish market in 1984 and 80% in 1983. (See Figure 38.)

Mexico

Economic conditions in Mexico during 1985 were adverse, with the peso being devalued against other currencies and a high inflation rate. Two major earthquakes in September caused serious loss of life and extensive damage, further complicating demands on already strained resources. The worsening economy, leading to increased poverty in rural areas, may well encourage farmers to increase marihuana and poppy cultivation in order to supplement their often meagre subsistence crops. Mexico continues to be a major marihuana supplier to the United States and a lesser one to Canada. Several investigations conducted in 1985 revealed the involvement of Canadians in importations to Canada from Mexico via the United States. Intelligence also indicates that Mexico was used as a transshipment area for cannabis originating from neighbouring Belize and destined to Western Canada.

Marihuana cultivation occurs in every state of the Republic of Mexico. Major growing areas are located in the western states of Michoacan, Jalisco, San Luis Potosi, Zacatecas, Guerrero, Sinaloa, Sonora and Chihuahua. Cultivation has been described as a "bread and butter" industry for numerous small farmers as well as a lucrative business for several well-organized major traffickers. According to the US State Department International Narcotics Control Strategy Report for 1986, the pattern seen in previous years involved small producers growing the majority of drug crops, while subsequent processing and transportation were handled by large networks. Although these organizations have been hampered by the arrests of a number of their members, there are no indications that operations have been disrupted or neutralized and that production has been significantly reduced. On the contrary, both marihuana and opium production appear to have increased in 1985. This trend was supported by the increase in marihuana from Mexico to Canada in 1985. RCMP intelligence data indicate that Mexico increased its share of the illicit marihuana market from 10% in 1984 to 20% in 1985. As well, US authorities seized small amounts of liquid hashish originating from Mexico in 1985, possibly indicating a diversification in the illicit cannabis trade. However, the production of hashish in Mexico was believed to be minimal in 1985.

Planting occurs in May with the advent of the rainy season, with harvesting taking place in the autumn. A second planting is scheduled in the fall for a spring harvest, though this harvest yields a lower quality crop. Because of ideal weather conditions in the last three years, there has been continual growth potential in the cannabis market. Indications of increased production are being observed, including decreasing eradication figures coupled with increasing seizure statistics at the US/Mexico border. Conservative estimates place the number of hectares under cultivation in Mexico at between 5,600 and 6,100, while other observers suggest that 9,000 to 10,000 hectares are devoted to cannabis cultivation. Annual production figures therefore vary from a low of approximately 11,200 to 12,200 tons to as high as 18,000 to 20,000 tons, based on two harvests per year and using a yield factor of one ton per hectare per harvest. These figures usually

decrease when eradication, seizures and other losses are taken into consideration. It should be added that stockpiling is not a common practice in Mexico with packaging and shipping of cannabis supplies taking place as rapidly as conditions allow.

In 1985, 2,945 hectares were eradicated out of a target of 3,600 hectares. This figure is a drop of approximately 16% from the 3,500 hectares eradicated in 1984. The 1985 seizure statistics in Mexico recorded 173 tons of marihuana removed from the illicit drug market, well below the 2,400 tons recorded in 1984, the direct result of the dismantling of a major marihuana cultivation and processing operation in Chihuahua which could have yielded approximately 2,000 tons of marketable marihuana.

Thailand

Despite the fact that there are no reliable estimates available to determine the number of hectares devoted to marihuana cultivation or yield figures, observers believe that drug trafficking is on the increase in Thailand. Indications of increased trafficking activity are supported by observations that cannabis increasingly constitutes an important cash crop in some areas and that increasing amounts of marihuana are being exported to the United States, Australia, New Zealand, Canada and Europe. Intelligence reveals that the majority of this production takes place in the northeastern provinces, Nakhon Phanom having been identified as the province producing the highest quality marihuana. Cannabis cultivation, originally confined to three provinces in the early 1980's, has been extended to 12 provinces in the northeast and it has now spread to other regions in central and northern Thailand. The prices paid for the drug are described as high according to local standards and they far surpass what farmers receive for legitimate cash crops. As stated in *NDIE 1984/85,* Thailand's northeast is one of the poorest areas of the country, with approximately a third of the population. Agriculture in this region is pursued under extremely difficult conditions including poor soil, uncertain rainfall as well as a lack of markets and credit. Despite government efforts to develop the region, build roads and introduce new crops, farmers struggle with subsistence level agriculture, requiring family members to seek outside employment, most often in low paying jobs in other communities. Marihuana cultivation then becomes an attractive alternative to continued hardship. Farmers can be drawn into this illegal activity which has been described in the US State Department International Narcotics Control Strategy Report for 1986 as "an increasingly sophisticated illicit market structure which provides seeds, fertilizers, guaranteed prices, credit, and protection. The growing demand for Thai marijuana both locally and abroad has provided many such farmers with the first opportunity to make real money in their lives". Eradication pressures are pushing the price of marihuana upwards. Traffickers have responded by surreptitiously crossing the Burmese border to plant their illicit crop in the fall for a spring harvest.

Marihuana cultivation is increasingly threatening Thailand's international reputation and the integrity of its people. Local demand stems from traditional use as a food flavouring. A small segment of the population is known to heavily abuse this drug. However, foreign demand accounts for the vast majority of the expansion of cannabis cultivation. The Thai attitude towards this drug is lenient in that marihuana abuse is not viewed as a particularly dangerous form of anti-social behaviour. Opiate use and trafficking are far more severely penalized than comparable offences for cannabis.

There is no specific timetable for the gradual elimination of marihuana cultivation in Thailand. Manual eradication is the cornerstone of the current Thai enforcement program. In 1985, drug enforcement personnel in Thailand launched

extensive manual eradication campaigns in key areas and uprooted 160 hectares, accounting for almost 2,000 tons of marihuana. As well, seizure statistics for the year included 101 tons of marihuana removed from the illicit drug market. Aerial eradication may be the essential element of future policies to effectively control marihuana cultivation in Thailand.

Figure 39:

Representative prices for marihuana at successive stages of trafficking, 1985

Level and Weight	Source Area			
	Colombia	Jamaica	Thailand	United States
Source 1 pound	$50	$40-$50	$25	Sinsemilla $1,680-$2,800
Trafficker (Canada) 1 pound	$650-$1,500	$400-$1,400	$3,800	Sinsemilla $2,200-$3,300
Street (Canada) 1 ounce/unit	$60-$160	$35-$165	$25-$40 per stick	Sinsemilla $80-$300

Lebanon

Lebanon continued to be marked by violence in 1985 after over a decade of civil war, foreign occupation and unsuccessful international interventions. The Lebanese Government has been unable to control the various warring factions and their foreign allies. Such circumstances preclude effective drug law enforcement programs. Observers are often limited to using dated information or speculating on the current extent of cannabis cultivation and the present volume of hashish production in Lebanon. *NDIE 1984/85* reported that 20,000 hectares of land were devoted to cannabis cultivation in Lebanon in 1984. The main agricultural area is found in the Bekaa Valley which follows a north-south axis and is contained between two mountain ranges. Cannabis is planted in the spring for a fall harvest and farmers let the crop dry in the fields for several days and then store it for a number of months. The marihuana plants are then threshed and passed through several sieves. The final product is a superior quality hashish with a high tetrahydrocannabinol (THC) content. Other, lower grades of hashish are also produced. Intelligence reveals that approximately 5% of the hashish production is converted to liquid hashish. One kilogram of liquid hashish can be obtained from three to six kilograms of hashish. Stockpiling is a common practice when prices are low or distribution is difficult. The US State Department International Narcotics Control Strategy Report for 1986 estimates that 36 kilograms of hashish can be produced per hectare of cannabis cultivation. Based on the 1984 estimate that 20,000 hectares were under cultivation, a total yield of 720 tons of hashish could be produced. Approximately 17% of this amount is consumed locally, while losses account for up to 30%, leaving approximately 350 to 400 tons for export to foreign markets including Egypt, other Middle East nations, Europe and North America.

Pakistan/India

In 1985, Pakistan and India continued to produce and export large amounts of hashish destined for the Canadian illicit drug market. Two major hashish shipments, each involving over 500 kilograms originating from India, were seized in the province of Quebec in 1985 and a 5,000 kilogram shipment from

Pakistan was intercepted in Montreal. These significant removals confirm India and Pakistan's continuing roles as major suppliers of cannabis to Canada's illicit drug market and there are no indications this supply situation will change through 1988. Pakistan/India supplied an estimated 30% of the illicit hashish market in Canada in 1985, up substantially from 10% in 1984.

In India, cannabis grows wild throughout the country. Cannabis cultivation is controlled by the Narcotic Drugs and Psychotropic Substances Act, except for obtaining fiber and seed or for horticultural purposes. The states of West Bengal, Orissa, Madhya Pradesh, Kashmir, Jammu and Kerala have long been associated with large-scale marihuana (ganja) cultivation. Hashish (charas) production is also illegal and the northern states as well as those bordering Nepal are suspected of involvement in hashish and, to a lesser extent, liquid hashish production. There are no figures to determine the extent of domestic cannabis cultivation or hashish production. Pakistani, Afghani and Nepalese hashish are known to be smuggled into India for export to ultimate consumer nations as well as for local consumption. Afghani hashish is not favoured by Indian users and is therefore exported to other foreign countries. Provisional seizure statistics indicate that 65 tons of marihuana were seized in India in 1985; 12.7 tons of marihuana were seized from domestic sources and 52.3 tons were attributed to Nepalese sources. Approximately 10 tons of hashish were seized in 1985; almost 6 tons from domestic sources, 3.8 tons of Pakistani origin and 123 kilograms of Nepalese origin.

Concerning Pakistan, cannabis also grows wild throughout the country and large-scale cultivation takes place in Chitral and other northern areas principally for hashish production. There are no statistics maintained on the area devoted to cannabis cultivation, the number of hectares eradicated or the harvest yields obtained. The Government of Pakistan's drug enforcement priority is focused on opium and heroin control and it has not undertaken a major eradication effort to control cannabis cultivation. Hashish production estimates vary between 200 and 400 tons a year. These supplies are consumed in part by the estimated 800,000 regular hashish users in Pakistan and the remainder is exported to foreign markets in Europe and North America. Hashish use and abuse have penetrated the country, in rural and urban communities alike. The use of this drug is almost an exclusive male activity and the typical user is in his early thirties. Law enforcement authorities in Pakistan seized a total of approximately 135 tons of hashish and nine kilograms of liquid hashish in 1985.

United States

Domestically produced marihuana represents only a small portion of the total US illicit cannabis supply. However, intelligence indicates that domestically produced cannabis is steadily accounting for a larger percentage of the total market in the United States and this trend is expected to continue over the next several years. The US, for a second consecutive year, supplied an estimated 10% of the marihuana available on the Canadian illicit drug market in 1985.

The 1985 US cannabis eradication campaign marked the first time that all 50 states participated in the program which included the co-operation of several federal and state law enforcement agencies as well as land management organizations. This joint effort is designed to suppress cultivation in established areas, to deter this activity in potential growing areas and to minimize cannabis availability through crop destruction. According to the Drug Enforcement Administration (DEA), the increase in the number of plots and plants destroyed in 1985 can be explained by the allotment of more human resources, refined reporting procedures as well as greater public awareness and participation in the overall US drug abuse prevention program.

The US eradication program has grown from two states in 1979 to all 50 states in 1985. The number of cultivated and wild plants eradicated has also steadily increased to reach almost 40 million plants in 1985, with approximately four million cultivated and 35 million wild plants seized. The 1985 statistics indicated that 47,399 plots were sighted, including 2,692 plots on US Forest Service land. Eradication targetted 39,745 plots or 84% of the total number sighted, including 79% of those located on Forest Service land. In 1985, the median plot size was calculated to contain 100 plants per plot, accentuating the previously identified trend of smaller cultivated plots. There were 951 greenhouse/indoor cultivation installations seized in 1985, in contrast to 649 in 1984, almost a 50% increase. The majority of indoor cultivation occurred in Oregon, Washington, California and Hawaii. Hawaii, Texas, California, Tennessee and Kentucky led the list of states in cultivated plant destruction while Indiana, Oklahoma, Illinois, Texas and Kansas recorded the highest number of wild plant seizures. The number of sinsemilla plants seized totalled over 1.3 million and the majority of these were located in Hawaii, California, Kentucky, Tennessee and West Virginia. Additionally, 5,151 arrests were made and 1,768 weapons were seized. Compared with 1984 figures, fewer arrests took place in 1985 while 24% more weapons were confiscated. The most alarming features of the 1985 program were the increasing use by cannabis cultivators of dynamite, pipe bombs and other explosive devices as well as guard dogs and animal traps. The DEA noted in 1985 that cannabis cultivators seemed to be changing tactics from passive alarm systems encountered previously to potentially more lethal devices designed to severely injure or kill law enforcement officers, innocent tresspassers or others entering the booby-trapped areas. The 1986 campaign will highlight increased emphasis on booby trap device detection and avoidance. Overall, the 1985 program was described as highly successful.

International/National Trafficking Patterns — Movement

Colombia

Marihuana harvested in Colombia is usually stored in the area where it has been grown or in neighbouring departments, as in La Guajira, where the harvested cannabis is stockpiled in mountain thickets called "caletas" near maritime ports and clandestine airstrips. The greater volume is still being exported to foreign markets by sea and lesser amounts by air. Various land vehicles are utilized to transport marihuana within Colombia from the cultivation areas to the storage centres and to ports or landing strips for onward distribution. Medium to large tonnage vessels, sometimes carrying legitimate cargoes of fruit and vegetable products, as well as private and commercial airplanes, are also used to move the drug shipments to international markets. Prominent land and river routes within the country link the departments of Cesar, Atlantico, Magdalena, Guajira, Bolivar, Cordoba, Valle, Choco and Buenaventura. Outward bound sea routes for international markets are known to originate in Guajira, Magdalena, Bolivar, Uraba and Buenaventura. Ports on both the Altantic and Pacific Coasts serve ocean-going vessels carrying contraband. Air routes are generally destined for South Florida via the Caribbean and sea routes frequently follow the same passage. A common direct route to Florida crosses the Gulf of Mexico past the Yucatan Peninsula and Cuba, while more circuituous routes, also

destined to Florida, navigate between either Cuba, Jamaica, Puerto Rico or the Bahamas. The most lengthy route extends eastwards toward New York through the Lesser Antilles.

Figure 40:

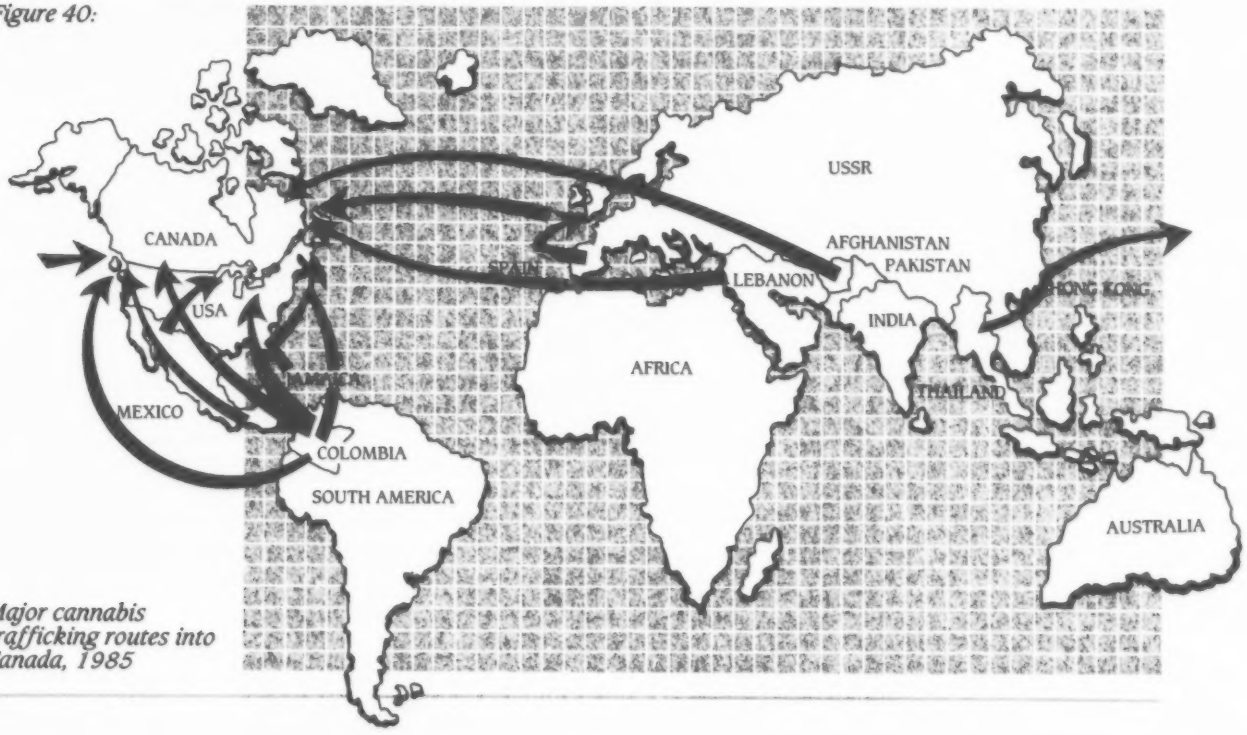

Major cannabis trafficking routes into Canada, 1985

According to the US Drug Enforcement Administration (DEA), it has been well-established that, while both general aviation aircraft and maritime vessels continue to be utilized to transport marihuana from Colombia to North America, the majority is handled by non-commercial vessels. Sailing vessels, pleasure craft, fishing boats and legitimate cargo vessels have been used in drug smuggling. Large-scale trafficking organizations tend to use cargo-type vessels, known as motherships, to smuggle multi-ton shipments of marihuana. The capacity of some of these motherships has been upwards of 100 tons of cannabis on a single voyage. It should be added that though general aviation aircraft have been used in marihuana distribution, this smuggling method does not constitute a realistic alternative to maritime vessels in view of the significant quantities and costs involved.

In 1985, Colombia's estimated market share of the Canadian illicit marihuana market was 20%, a significant decline from the 30% market share held in 1984 and 45% in 1983. Colombia's supply of marihuana to Canada has steadily declined since the early 1980's as a result of increased enforcement and active competition from other source countries, notably Jamaica, Mexico and Thailand.

Jamaica

Little change has occurred in trafficking patterns in Jamaica since *NDIE 1984/85*. The cannabis derivatives, principally liquid hashish and marihuana, continued to reach Canada in a steady supply from Jamaica in 1985. Favoured methods of

concealment included body packs, carry-on and checked luggage, as well as air and sea freight. Networks of professional couriers and many individual tourists have been intercepted employing these smuggling methods. In 1985, most of the private aircraft carrying drug cargoes from Jamaica were destined to the US, a much shorter flight than to Canada; however, a portion of the US-bound shipments was believed destined for Canada.

Figure 41:

Representative prices for hashish at successive stages of trafficking, 1985

Level and Weight	Source Area	
	Lebanon	Pakistan/India
Source		
1 pound	$80-$160	$90-$120
Trafficker (Canada)		
1 pound	$1,500-$4,500	$1,500-$4,500
Street (Canada)		
1 ounce	$150-$400	$150-$400
1 gram	$10-$30	$10-$30

Note: Prices for hashish in Canada at each level of the distribution system do not fluctuate greatly regardless of country of origin.

Once the cannabis crops have been harvested, they are dried in rudimentary sheds close to the fields where they were grown. The farmers sell the cannabis in bulk to brokers who have it compressed and packaged for shipment by air or water. These preparations include having the shipments well-wrapped to prevent moisture from getting in if they are to be airdropped into the sea or to disguise the drugs if they are to be concealed in legitimate cargo. Shipments sent via private aircraft are usually wrapped in heavy gauge plastic and transported by donkey/horse cart or motor van to an illegal airstrip to await export. The majority of the flights are destined to the US or the Caribbean. The success of these flights often depends on slight deviations from flight plans. Many aircraft file a flight plan and simply make a short diversion to pick up a drug cargo. A popular method is to fly openly into either of the international airports at Kingston or Montego Bay, clear customs and later file a flight plan for return to the US or the Bahamas. The aircraft departs Kingston or Montego Bay on schedule, but before leaving Jamaica, simply drops on to an illegal airstrip to load up and take off again for its declared destination. Pleasure craft and fishing boats as well as cruise ships are some of the marine vessels used in smuggling attempts. Jamaica's principal markets for cannabis are the US, Canada, the United Kingdom and other Caribbean islands.

Trafficking cuts across all levels of Jamaican society. The small or informal traders on Jamaica's north coast usually do not have a great deal of financial backing and can supply only limited amounts. Higher level traffickers have been known to conceal drugs in regular shipments of legitimate goods such as fruit and vegetable products, furniture and other manufactured items. Over the years, the American and, to a lesser degree, Canadian drug importers have established their own suppliers and drug networks in Jamaica. The US dollar is no longer the preferred method of payment as many farmers have recently received counterfeit American currency and are now accepting Jamaican money. However, the vast majority of the profits from the cannabis trade in Jamaica is believed to remain outside the country.

Liquid hashish is another component of the cannabis trade in Jamaica and it is directed principally to the Canadian illicit market. An estimated 90% of the liquid hashish on the Canadian illicit market in 1985 originated from Jamaica. Easier to transport than marihuana, this cannabis derivative was often handled by couriers travelling by commercial aircraft. The principal points of entry in Canada for liquid hashish originating from Jamaica were the international airports serving Toronto and Montreal.

Mexico

Mexico lies in the path between various drug producing countries in South and Central America and users in North America. The country has a well-developed domestic transportation network with excellent rail, road and air links. There are approximately 2,400 airstrips to accommodate all types of aircraft used for both licit and illicit purposes, such as launching or transshipment points for drug smuggling and refueling stops. Land vehicles of all types and sizes are used to transport marihuana from Mexico to outside markets. As well, light and medium aircraft are methods of transporting drug shipments to both the Canadian and American markets. There is a certain amount of marine activity on the Pacific Coast and the Gulf of Mexico. The Yucatan Peninsula serves as a major off-loading zone.

The majority of the Mexican marihuana harvest is directed to the US; however, an increasing percentage is reaching the Canadian illicit market, especially in Western Canada. RCMP intelligence data indicate that Mexico supplied an estimated 20% of the Canadian illicit marihuana market in 1985, up from 10% in 1984.

Thailand

The principal trafficking routes from Thailand cross the Pacific Ocean to reach Canada's West Coast. Marihuana is prepared for overseas shipment, compressed into bales or concealed in legitimate cargo and is then moved by trucks from the growing areas to ports along the eastern coast of the Gulf of Thailand for export to Australia, New Zealand, Europe, the United States and Canada. There were no major seizures of Thai marihuana recorded by the RCMP in Canada in 1985. However, the absence of seizures does not discount Thailand's ability to produce and supply significant quantities of marihuana to the Canadian illicit market. Seizure data for 1983 and 1984 documented multi-ton confiscations from Thailand destined to the Canadian market.

Figure 42:

Representative prices for liquid hashish at successive stages of trafficking, 1985

	Source Area	
Level and Weight	**Jamaica**	**Lebanon**
Source 1 pound	$1,200	$290-$320
Trafficker (Canada) 1 pound	$3,000-$6,500	$3,000-$6,500
Street (Canada) 1 ounce 1 gram	$400-$600 $15-$40	$400-$600 $15-$40

Note: Prices for liquid hashish in Canada at each level of the distribution system do not fluctuate greatly regardless of country of origin.

Lebanon

According to US officials, drug producers and traffickers in Lebanon have been able to profit despite the ongoing civil strife disrupting the country. Brokers generally direct Lebanese hashish trafficking, taking orders from purchasers and contacting the cannabis farmers after negotiating a price per kilogram and making arrangements for transportation, delivery and payment. Intelligence indicates that most brokers are Lebanese, though there are Europeans, other Arabs and Canadians also involved. Drug crops for both opium and cannabis are located in the Bekaa Valley, an area controlled by Syrian military forces and not by the central Lebanese government. There is little, if any, drug enforcement activity to impede the flow of drugs out of this key area. "Road taxes" for transporting drug shipments continue to be levied by the various factions controlling parts of the country. The cannabis derivatives are shipped to international markets principally through Mediterranean ports. Shipments are also sent through the airports of Beirut and Damascus as well as via land and sea routes to Europe. Transborder activity by foreign nationals in surrounding countries is a logical alternative for traffickers attempting to circumvent prevailing conditions. The 13.4 ton seizure of Lebanese hashish in Nova Scotia in May, 1985, is an indication of Lebanon's continued ability to supply major quantities of cannabis to foreign markets.

Lebanon's shares of the Canadian hashish and liquid hashish markets both declined in 1985 to 65% and 5% respectively. In 1984, Lebanon supplied an estimated 85% of the hashish market and 10% of the liquid hashish market in Canada.

Pakistan/India

Intelligence indicates that hashish produced in Pakistan and India will continue to spill over to other foreign markets, including Canada. Large-scale trafficking from these source countries to Canada often follows maritime routes across both the Atlantic and Pacific Oceans before reaching Canadian ports. The January, 1985 seizure in Montreal of over five tons of hashish from Pakistan and the April, 1985 interdiction in Montreal of 540 kilograms of hashish originating from India are recent examples of this level of smuggling activity. Smaller-scale drug shipments may be traced to the use of the postal service or couriers travelling via commercial airlines and concealing drug consignments of up to several kilograms in false-sided luggage and other modified containers.

Pakistan/India supplied an estimated 30% of the hashish component of the Canadian illicit cannabis market in 1985. This represents a significant increase from 1984, when this area supplied an estimated 10% of the Canadian market.

United States

According to RCMP intelligence data, the United States supplied an estimated 10% of the marihuana component of the illicit cannabis market in Canada in 1985, unchanged from 1984. Marihuana from the US was most often smuggled into Canada by air or land in 1985. Shipments of cannabis were concealed in automobiles, trucks and other land vehicles, as well as body packs, luggage and through the postal system. The increase in domestic cannabis cultivation in the United States may lead to a rise in the amount of marihuana from the US being smuggled into Canada over the next several years.

Canada

The previously identified trend of widely available cannabis products sold in ample quantities on the Canadian illicit drug market persisted through 1985. The marihuana component of the cannabis market was supplied by several foreign source countries, with Jamaica accounting for the largest market share (25%), followed by Colombia and Mexico, each with 20%, Thailand with 15% and the United States with 10%. For a second consecutive year, domestic sources accounted for an estimated 10% of the Canadian illicit marihuana market. Several varieties of marihuana were encountered in 1985, including Mexican Red Hair, Thai sticks and sinsemilla. Indoor cultivation, hydroponics and sinsemilla production are growing methods increasingly being utilized by cannabis cultivators in Canada in an attempt to produce larger amounts of marihuana as well as higher potency varieties. A hydroponic installation can yield up to three harvests a year, as opposed to one crop with traditional outdoor cultivation methods.

Figure 43:

*Domestic clandestine liquid hashish laboratory seizures, 1981-1985**

Year	Location of Laboratory
1981	Nanaimo, British Columbia Hamilton, Ontario
1982	Val d'Or, Quebec Montreal, Quebec Chilliwack, British Columbia Nanaimo, British Columbia
1983	Ayr, Ontario
1984	Nanaimo, British Columbia Aylmer, Quebec
1985	Lac Argente, Quebec Courtenay, British Columbia Fort Saint John, British Columbia Fairmont, British Columbia Penticton, British Columbia

** Clandestine laboratories seized by the RCMP only.*
Note: Includes both liquid hashish and marihuana oil laboratories seized.

Since the publication of the first *NDIE* in 1982, Lebanon has been the principal source of hashish to the Canadian market, though fluctuating market shares have been recorded. According to 1985 data, Lebanon remained the primary source for hashish destined to the Canadian market, accounting for 65%, followed by Pakistan/India at 30% and Jamaica at 5%. Sea conveyance was again the most often encountered mode of transportation utilized to smuggle hashish into Canada as shown in Figure 44. Jamaica continued to be the primary source of supply for liquid hashish to Canada, with market shares varying between 80% and 90% since 1982. Clandestine laboratories in Canada only produced a small portion of the liquid hashish consumed in Canada. In 1985, there were five clandestine liquid hashish laboratories dismantled by the RCMP. (See Figure 43.)

Figure 44:

Marihuana

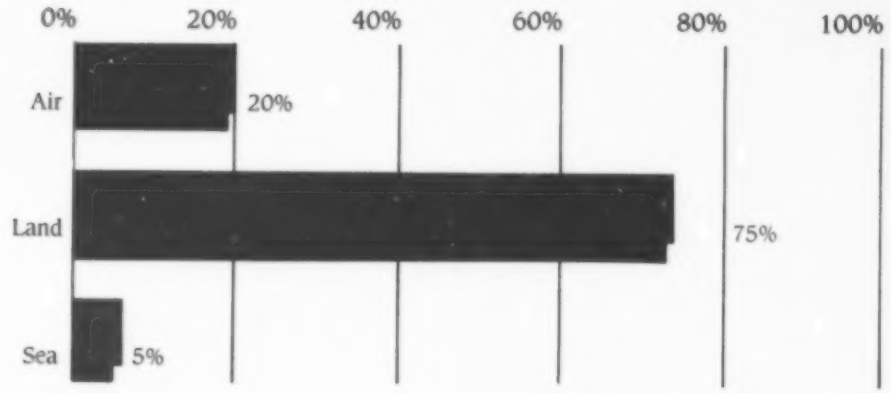

Hashish

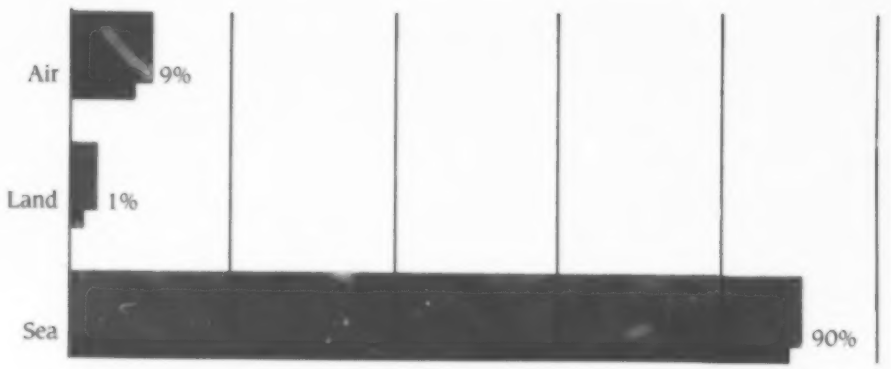

Liquid Hashish

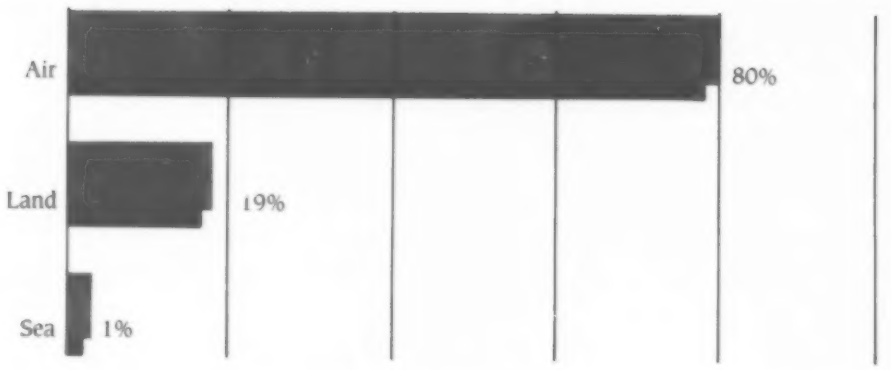

Movement of cannabis into Canada by mode of transportation (estimated percentage shares), 1985

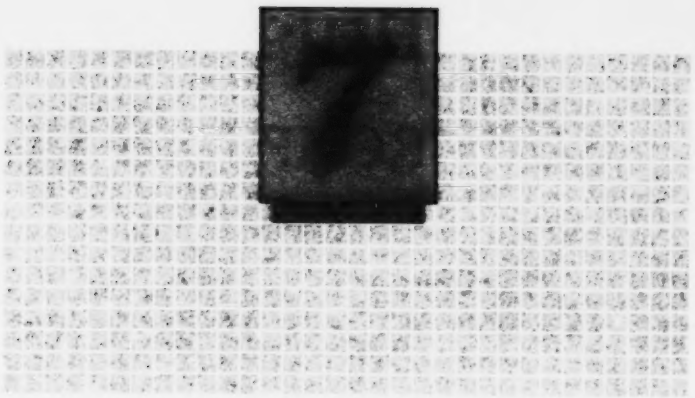

Drug Money Flow

Drug Money Flow

RCMP Anti-Drug Profiteering Program

Since the release of the *National Drug Intelligence Estimate 1984/85,* the RCMP Anti-Drug Profiteering (ADP) program has continued to progress while working within the confines of existing legislation. The overall concept of the ADP program has been recognized by enforcement agencies both domestically and internationally. Domestically, law enforcement agencies in the provinces of Ontario and Alberta have requested and received training in ADP investigative techniques. Internationally, co-operation has been extended to Australia, Britain, Interpol and the United Nations concerning the RCMP's ADP program.

The RCMP Drug Enforcement Directorate has continued to work in conjunction with Health and Welfare Canada, the Department of Justice and Solicitor General Canada in an effort to draft model legislation for the seizure and forfeiture of the proceeds of crime. This initiative has been supported by the current government and should enhance the overall ADP program in the coming years. The success of the program is illustrated in Figure 45 which provides data on the money and asset seizures made by the RCMP from 1983 to 1985 as a direct result of the ADP investigations undertaken by RCMP drug enforcement investigators. Figure 45 details seizures that were effected through authority contained in the Narcotic Control Act, Food and Drugs Act, Criminal Code and the Income Tax Act. However, since the inception of the Anti-Drug Profiteering program in December, 1981, in excess of $30 million in money and assets which were related directly to the profits or proceeds of illicit drug trafficking have been seized by the RCMP.

Figure 45:

Money and assets seized as a result of the RCMP Anti-Drug Profiteering program, 1983-1985 — Values in thousands of dollars

Category	1983	1984	1985	Total
Section 312 Criminal Code	985	196	1,894	3,075
Drug Statutes	1,663	1,193	3,477	6,333
Revenue Canada	5,800	1,285	4,762	11,847
Total	8,448	2,674	10,133	21,255

A number of recent cases serve to illustrate that the Anti-Drug Profiteering program continues to be successful in dismantling criminal organizations. Two cases that highlight the success of the ADP program are the Stephen Paul Pakozdy investigation in Alberta and the Richard John Langan investigation in Ontario.

The Stephen Pakozdy investigation began with a seizure of $145,290 concealed in a shoe box at Edmonton International Airport in Pakozdy's possession in December, 1983. A subsequent investigation at the request of Revenue Canada — Taxation revealed that Pakozdy and his wife were living a lifestyle inconsistent with their legitimate livelihood. Evidence also surfaced indicating that Pakozdy was living off the proceeds of his illicit drug trafficking activities. Once his criminal activities were uncovered, RCMP investigators in co-operation with Revenue Canada — Taxation prepared a detailed financial analysis

pertaining to Stephen Pakozdy and the business he and his wife acquired in 1980, Pine Village Quilts Limited. The analysis revealed that between 1972 and 1983, Pakozdy had only claimed a combined income of $56,795.45. A financial profile conducted revealed unidentified income between 1980 and 1983 of $486,487.61 which was shown to have been derived from marihuana trafficking. Pine Village Quilts Limited was established primarily as a front in order to conceal the criminally derived proceeds from drug trafficking. An audit of the company revealed the following legitimate income from sales: 1981 — $13,038; 1982 — $4,402; 1983 — $12,028 and 1984 — $219. In addition to utilizing the company to conceal illicit funds, Pakozdy transferred money to the Grand Caymans through five branches of the Bank of Nova Scotia. The money was deposited into an account registered to Fall Enterprises, a trust account of A.M.E. Management Limited. The money would subsequently be returned to Pakozdy who used the funds to maintain his extravagant lifestyle and to finance further marihuana shipments. A unique aspect of this case was that although no drugs were seized, evidence proved beyond a reasonable doubt that Pakozdy was directly implicated in drug trafficking activities. Intelligence indicated that Pakozdy used a courier to transport marihuana from the United States to Edmonton, Alberta concealed in the false ceiling of a canopy on a pick-up truck. Each marihuana shipment ranged from 45 to 70 kilograms. Once the marihuana arrived in Edmonton, Pakozdy would sell it through a system of local distributors. As a result of this investigation, in April, 1986, Stephen Paul Pakozdy was sentenced in Alberta Provincial Court to six years incarceration — four years under Section 4(1) of the Narcotic Control Act (trafficking) and two years consecutive under Section 312 of the Criminal Code (possession of property obtained by crime). He was also sentenced to two years and six months in prison to be served concurrently under Section 239(1)(d) of the Income Tax Act and Section 133(3) of the Criminal Code. In addition to the prison sentence, Pakozdy was ordered to pay a fine of $32,000 for having disposed of a Porsche automobile during the course of the investigation. As well, his assets obtained through drug money including a large log home, automobile, fur coats, jewelry and gold bullion, were seized.

The Richard John Langan case in Ontario began as a direct result of a drug-related investigation. Evidence was initially gathered relating to Langan's heroin and methamphetamine (speed) trafficking activities. However, as the investigation proceeded, investigators uncovered intelligence to support a charge under Section 312 of the Criminal Code (possession of property obtained by crime) and Section 239(1)(d) of the Income Tax Act for evading payment of $71,479.23 on income received of $244,264.40 from 1981 to 1984. Among Langan's 21 bank accounts he deposited his drug-related proceeds, which totalled from December, 1981, to December, 1984, $272,011.11. In addition, he had an increase in his net assets from $110,809 in 1980 to $425,123 in 1984, while his liabilities also increased from $24,757 to $123,280 over the same period of time. Langan reported his income as follows: 1981 — $7,073; 1982 — $12,852.19; 1983 — $10,730 and 1984 — no return filed. A net worth analysis revealed that Langan's worth increased by approximately $216,000 between 1981 and 1984. As a result of this investigation, the RCMP in co-operation with Revenue Canada — Taxation seized assets derived from Langan's criminal activities and charged him with possession of property obtained by crime as well as income tax evasion. In February, 1985, Richard John Langan was sentenced in Ontario District Court to two years and six months for conspiracy to traffic in a narcotic (heroin) and one year consecutive for conspiracy to traffic in a controlled drug (methamphetamine). In October, 1985, Langan was subsequently sentenced under Section 312 of the Criminal Code to four years in prison concurrent with the above sentences and two years in prison concurrent under Section 239(1)(d) of the Income Tax Act plus a fine of $70,000. As well, Langan was ordered to forfeit

all his assets alleged by the Crown to be from the proceeds of crime. The Ontario District Court in sentencing Langan stated, "the penalty that had been agreed upon satisfies the principles of sentencing. Firstly, general and specific deterrence. I agree with the Crown that it is important in drug cases that not only will drug offenders be sentenced as drug offenders, but in addition to that, that they be deprived of the assets which they acquired as a result of the offence".

The Pakozdy and Langan cases illustrate the positive results in controlling illicit drug trafficking activities that can be achieved through the investigative methodology utilized in the ADP program under the confines of existing legislation. The use of financial investigations to trace, freeze, seize and forfeit the proceeds of crime serves to remove the keystone of criminal enterprise — financial profits. This type of investigation results in the creation of a comprehensive and effective drug law enforcement program.

Canadian Banking System and Money Laundering Schemes

With the inception of the RCMP Anti-Drug Profiteering program came the in depth analysis of the methods employed by criminal organizations to launder their illicit profits. In the early stages of the program, it became evident that a number of Canadian banks were being utilized as transfer points to move the proceeds of criminal activities to offshore tax haven countries. Intelligence indicates that in the vast majority of cases, banks are unknowingly made participants in illegal laundering schemes and are often not aware of the exact origin of the money. Canadian banks appear to be the financial institutions of choice by many American and Canadian-based criminal organizations because of their sophisticated operating procedures and ties with numerous international branches.

As the Canadian banking system becomes increasingly aware of illegal money laundering schemes, the area of client confidentiality versus the legal responsibility of the banks comes into question. Financial institutions are in business to provide a wide range of investment services to the public and, in doing so, making a profit for their shareholders. The very nature of the banker-customer relationship entails a certain responsibility on the part of the financial institution to maintain the confidentiality of its clients' financial affairs. At first glance, it appears contrary to both parties' interests to allow disclosure by the bank of any information that might be to the clients' detriment. A primary concern of the bank is that should it release confidential information on a client's financial affairs without just cause or proper authorization, it would be open to a civil suit. The client is of course concerned with protecting his or her private financial affairs from public scrutiny.

The issue of disclosure was addressed in the 1924 case, Tournies v. the National Provincial Union Bank of England. In this case, the court upheld the notion that a financial institution had a responsibility to protect its clients' right to confidentiality. It was also noted however, even though non-disclosure of client information was implied in the relationship, there were certain instances where preponderant facts would supersede that requirement. They are:

- Where disclosure is made under compulsion by law;
- Where there is a duty to the public to disclose;
- Where the interest of the bank requires disclosure; and
- Where the disclosure is made by the express or implied consent of the client.

Based on the evidence that criminal organizations are utilizing institutions and the growing concern among the banks in Canada of this association, the RCMP in co-operation with a number of Canadian banks embarked on a liaison program to discuss the legal avenues open to controlling money laundering schemes involving Canadian banks. The result of these discussions was that the major financial institutions have undertaken a proactive program in an effort to control money laundering involving Canadian banks by establishing internal policy guidelines aimed at providing direction to employees who are faced with suspicious banking transactions. The principal thrust behind this program is that bank employees should know their clients as well as their clients' business interests, which includes the requirement for client identification by banking employees, the source of financial transactions and verification of the legitimacy of the transactions. The Canadian banking system is confident that this approach will result in criminal organizations having to seek out alternative means to launder their illicit profits.

Laws and Enforcement Measures at the International Level

Since publication of *NDIE 1984/85,* Canada has participated in meetings with the United Nations in an effort to formalize a draft convention to be tabled in the early 1990's. This new convention will replace the existing Single Convention on Narcotic Drugs and the Convention on Psychotropic Substances. A key area being emphasized by member states in the new convention is the identification, tracing, freezing, seizing and forfeiture of the proceeds of drug crimes. The proposed convention recommends that signatory countries undertake to:

- Adopt national legislative and administrative measures to facilitate the identification, tracing, freezing, seizing and forfeiture of the proceeds of drug crimes;
- Facilitate effective co-ordinated action at the national level; and
- Provide other signatory countries with appropriate assistance.

These initiatives, which Canada has played a significant role in drafting, are being pursued in recognition of the fact that effective law enforcement action at the international level to prevent both organized crime and individuals from profiting from their illicit drug activities requires the establishment of international standards. International criminal laws must ensure that no country or territory can be used as a haven for organized crime members or their illicit profits. National governments must ensure that co-operation is extended to all investigations and inquiries concerning organized crime. As well, bilateral and multi-lateral treaties to ensure the exchange of information and mutual co-operation in law enforcement matters involving organized crime must be developed and adopted. Finally, prosecuting individuals and organized crime groups and removing the accumulated profits of crime will result in effectively dismantling the organizations so that they will not become entrenched in our society.

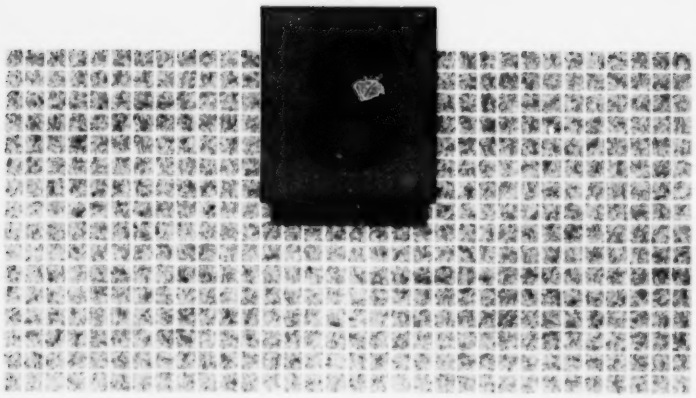

Major Canadian-Related Drug Seizures in 1985

Major Canadian-Related Drug Seizures in 1985

Heroin

January	Vancouver — 140 grams of heroin of unknown origin seized in Vancouver en route from Japan destined for the United States.
January	Vancouver — 1 kilogram of SEA heroin seized in Vancouver en route from Hong Kong destined for Toronto.
January	Vancouver — 6 kg 750 of SEA heroin seized in Vancouver en route from Hong Kong destined for Toronto.
January	Vancouver — 1 kilogram of SEA heroin seized in Vancouver en route from Hong Kong.
February	Toronto — 295 grams of SEA heroin seized in Toronto.
February	St-Jerome, Quebec — 2 kg 454 of SEA heroin seized in St-Jerome en route from Thailand via Singapore and Zurich, Switzerland destined for Montreal.
April	Burnaby, British Columbia — 303 grams of heroin of unknown origin seized in Burnaby destined for Vancouver.
April	Vancouver — 330 grams of SEA heroin seized in Vancouver en route from Thailand.
April	Montreal — 2 kg 058 of SEA heroin seized in Montreal en route from Hong Kong via Amsterdam, the Netherlands.
May	Vancouver — 2 kg 724 of SEA heroin seized in Vancouver en route from Hong Kong.
May	Winnipeg — 466 grams of SWA heroin seized in Winnipeg en route from Karachi, Pakistan via Amsterdam, the Netherlands.
May	Toronto — 4 kg 700 of SWA heroin seized in Toronto destined for New York.
June	Montreal — 22 kg 633 of SEA heroin seized in Montreal en route from Thailand via London, England.
June	Montreal — 113 grams of SWA heroin seized in Montreal en route from Pakistan.
June	Vancouver — 225 grams of heroin of unknown origin seized in Vancouver.
July	Vancouver — 426 grams of SWA heroin seized in Vancouver en route from Nepal via New Delhi, India destined for Montreal.
July	St. John's, Newfoundland — 167 grams of SWA heroin seized in St. John's en route from Nepal destined for Vancouver.
August	Sherbrooke, Quebec — 100 grams of SEA heroin seized in Sherbrooke en route from Japan.
September	Burnaby, British Columbia — 306 grams of heroin of unknown origin seized in Burnaby.

September	Toronto — 240 grams of SWA heroin seized in Toronto en route from Montreal.
November	Vancouver — 658 grams of SEA heroin seized in Vancouver en route from Thailand via Seattle, Washington.
November	St-Jerome, Quebec — 370 grams of SWA heroin seized in St-Jerome en route from Bombay, India via Paris, France destined for Montreal.
November	St-Jerome, Quebec — 516 grams of SWA heroin seized in St-Jerome en route from Pakistan via Frankfurt destined for Montreal.
December	St-Jerome, Quebec — 1kg 400 of SWA heroin seized in St-Jerome en route from India via Rome, Italy destined for Montreal.
December	Montreal — 3 kg 631 of heroin of unknown origin seized in Montreal en route from Bulgaria.
December	Toronto — 122 grams of SWA heroin seized in Toronto en route from India via Montreal.
December	Geneva, Switzerland — 320 grams of SWA heroin seized in Geneva en route from India destined for Montreal.
December	Montreal — 760 grams of heroin of unknown origin seized in Montreal.

Cocaine

January	Calgary, Alberta — 784 grams seized in Calgary.
January	La Paz, Bolivia — 2 kg 400 seized in La Paz destined for Toronto.
February	Montreal — 10 kilograms seized in Montreal en route from Rio de Janeiro, Brazil via Madrid, Spain.
February	Miami — 1,100 kilograms seized in Miami en route from Colombia destined for Montreal.
March	Lima, Peru — 970 grams seized in Lima destined for Montreal.
March	Chicoutimi, Quebec — 485 grams seized in Chicoutimi en route from La Paz, Bolivia.
March	Vancouver — 971 grams seized in Vancouver en route from Phoenix, Arizona.
April	Rosemere, Quebec — 26 kg 652 of coca paste originating from Lima, Peru seized in Rosemere at the site of an operational cocaine processing laboratory.
April	Ste-Appoline, Quebec — 1 kg 115 seized in Ste-Appoline.
April	Lansdowne, Ontario — 1 kg 080 seized in Lansdowne en route from Florida.
April	Toronto — 900 grams seized in Toronto.
May	St-Jerome, Quebec — 2 kg 874 seized in St-Jerome en route from Rio de Janeiro destined for Vancouver.
May	St-Jerome, Quebec — 2 kg 717 seized in St-Jerome en route from Rio de Janeiro destined for Vancouver.
May	Emerson, Manitoba — 1 kg 500 seized in Emerson en route from Florida.
May	St-Hyacinthe, Quebec — 504 grams seized in St-Hyacinthe.

June	Miami — 2 kg 270 seized in Miami destined for Edmonton, Alberta.
June	San Francisco — 1 kilogram seized in San Francisco destined for Abbotsford, British Columbia.
July	London, Ontario — 490 grams seized in London.
July	Rio de Janeiro — 1 kilogram seized in Rio de Janeiro destined for Montreal.
July	Montreal — 500 grams seized in Montreal.
July	Toronto — 982 grams seized in Toronto.
July	Vancouver — 3 kg 899 seized in Vancouver en route from Lima, Peru.
August	Valleyfield, Quebec — 1 kilogram seized in Valleyfield.
August	St-Jerome, Quebec — 4 kilograms seized in St-Jerome en route from Haiti.
August	Montreal — 11 kg 800 seized in Montreal en route from Rio de Janeiro.
August	Surrey, British Columbia — 1 kilogram seized in Surrey en route from the United States.
August	Toronto — 9 kg 520 seized in Toronto en route from Brazil via Antigua destined for Vancouver.
September	St-Jerome, Quebec — 778 grams seized in St-Jerome en route from La Paz via Frankfurt, Federal Republic of Germany.
September	New York City — 5 kilograms seized in New York en route from Rio de Janeiro destined for Canada.
September	Surrey, British Columbia — 519 grams seized in Surrey en route from Los Angeles, California via Seattle, Washington destined for Burnaby, British Columbia.
September	St-Jerome, Quebec — 1 kg 303 seized in St-Jerome en route from Buenos Aires, Argentina via Miami and New York.
September	Vancouver — 690 grams seized in Vancouver en route from Lima, Peru.
September	Niagara Falls, Ontario — 1 kg 176 seized in Niagara Falls en route from Florida.
October	Surrey, British Columbia — 1 kg 040 seized in Surrey en route from Blaine, Washington destined for Vancouver.
October	Fort Lauderdale, Florida — 555 grams seized in Fort Lauderdale destined for Toronto via Buffalo, New York.
October	St-Hubert, Quebec — 1 kg 029 of coca paste seized in St-Hubert.
October	Lansdowne, Ontario — 454 grams seized in Lansdowne en route from New York City.
November	Montreal — 1 kg 800 seized in Montreal.
December	Montreal — 500 grams seized in Montreal en route from Colombia.
December	Saskatoon, Saskatchewan — 600 grams seized in Saskatoon en route from Montreal.

Chemical Drugs

January	London, Ontario — Clandestine methamphetamine laboratory seized in London.
January	Saint John, New Brunswick — 2,418 units of LSD seized in Saint John.
January	Newmarket, Ontario — 3,800 units of LSD seized in Newmarket.

January	Laval, Quebec — Clandestine PCP laboratory seized in Laval.
February	Regina, Saskatchewan — 3 kg 632 of psilocybin originating in Montreal seized in Regina.
February	Pincourt, Quebec — Clandestine amphetamine phosphate laboratory seized in Pincourt.
February	Winnipeg — 46,000 units of ephedrine seized in Winnipeg.
March	Toronto — 50,000 units of diazepam seized in Toronto.
March	Toronto — 90,000 units of diazepam seized in Toronto.
March	Saskatoon, Saskatchewan — 5,000 units of LSD seized in Saskatoon.
March	Saskatoon, Saskatchewan — 1,397 units of LSD seized in Saskatoon originating in Montreal.
March	Quebec City — 1 kg 871 of PCP seized in Quebec City.
March	Fossambault-sur-le-lac, Quebec — Clandestine PCP laboratory seized in Fossambault-sur-le-lac.
April	Langley, British Columbia — 160 kilograms of psilocybin seized in Langley.
April	Surrey, British Columbia — 125 kilograms of psilocybin seized in Surrey.
April	Dartmouth, Nova Scotia — 2,000 units of LSD seized in Dartmouth.
May	Toronto — 1,125,000 units of diazepam seized in Toronto.
May	St-Hyacinthe, Quebec — 10 kg 900 of PCP seized in St-Hyacinthe.
May	St-Hyacinthe, Quebec — 15,000 units of LSD seized in St-Hyacinthe.
June	Montreal — 3 kilograms of PCP seized in Montreal and Laval.
June	Hamilton, Ontario — Clandestine methamphetamine laboratory seized in Hamilton.
June	Dryden, Ontario — 20,000 units of LSD seized in Dryden.
July	London, Ontario — 134,568 units of LSD seized in London.
July	Victoria, British Columbia — 4,000 units of methamphetamine seized in Victoria.
August	St-Ubald, Quebec — Clandestine PCP laboratory seized in St-Ubald.
August	Ste-Croix-de-Lotbiniere, Quebec — 1,110 units of LSD seized in Ste-Croix-de-Lotbiniere.
October	Oshawa, Ontario — 2,000 units of LSD seized in Oshawa.
October	Windsor, Ontario — 13,000 units of caffeine and ephedrine seized in Windsor en route from Michigan.
October	Ste-Foy, Quebec — Clandestine codeine phosphate to morphine laboratory seized in Ste-Foy.
November	Chicoutimi, Quebec — 2,151 units of PCP seized in Chicoutimi.
December	Ste-Adele, Quebec — Clandestine methamphetamine laboratory seized in Ste-Adele.
December	Toronto — Clandestine methamphetamine laboratory seized in Toronto.
December	Cornwall, Ontario — 1,000 units of LSD seized in Cornwall.

December	Oakville, Ontario — 7,400 units of LSD seized in Oakville.
December	New York — 140,000 units of methaqualone seized in New York en route from St-Hyppolite, Quebec.
December	Barrie, Ontario — 1,282 units of LSD seized in Barrie.

Marihuana

January	Kelowna, British Columbia — 250 kilograms seized in Kelowna en route from Mexico via California and Washington destined for Penticton, British Columbia.
May	Montreal, Quebec — 788 kilograms seized in Montreal en route from Jamaica via Baltimore, Maryland.
May	Blaine, Washington — 172 kilograms seized in Blaine destined for British Columbia.
June	Jamaica — 450 kilograms seized in Jamaica from a yacht under charter by two Canadians.

Hashish

January	Montreal — 5,010 kilograms seized in Montreal en route from Karachi, Pakistan via Colombo, Sri Lanka, Singapore, Malaysia, Japan, Florida and New York.
March	Lacolle, Quebec — 588 kilograms seized in Lacolle en route from India via the United States.
April	Montreal — 540 kilograms seized in Montreal en route from India via Rotterdam, the Netherlands and Halifax, Nova Scotia.
May	Lockeport, Nova Scotia — 13.4 tons seized in Lockeport en route from Lebanon destined for Montreal and Toronto.
July	Calgary, Alberta — 31 kg 800 seized in Calgary en route from Amsterdam, the Netherlands.
July	Delta, British Columbia — 93 kilograms seized in Delta en route from Calgary destined for Vancouver.
September	Toronto — 68 kg 181 seized in Toronto en route from Afghanistan via California.
September	Toronto — 30 kilograms seized in Toronto en route from Pakistan.
October	Tappen, British Columbia — 408 kilograms seized in Tappen en route from Lebanon via Montreal destined for Vancouver.

Liquid Hashish

January	Toronto — 9 kilograms seized in Toronto destined for Hamilton, Ontario.
May	Toronto — 6 kg 800 seized in Toronto en route from Jamaica.
July	Toronto — 5 kg 897 seized in Toronto en route from Jamaica.
August	Toronto — 7 kg 740 seized in Toronto en route from Jamaica.

GRC RCMP

RAPPORT ANNUEL NATIONAL SUR LES DROGUES

1985/86

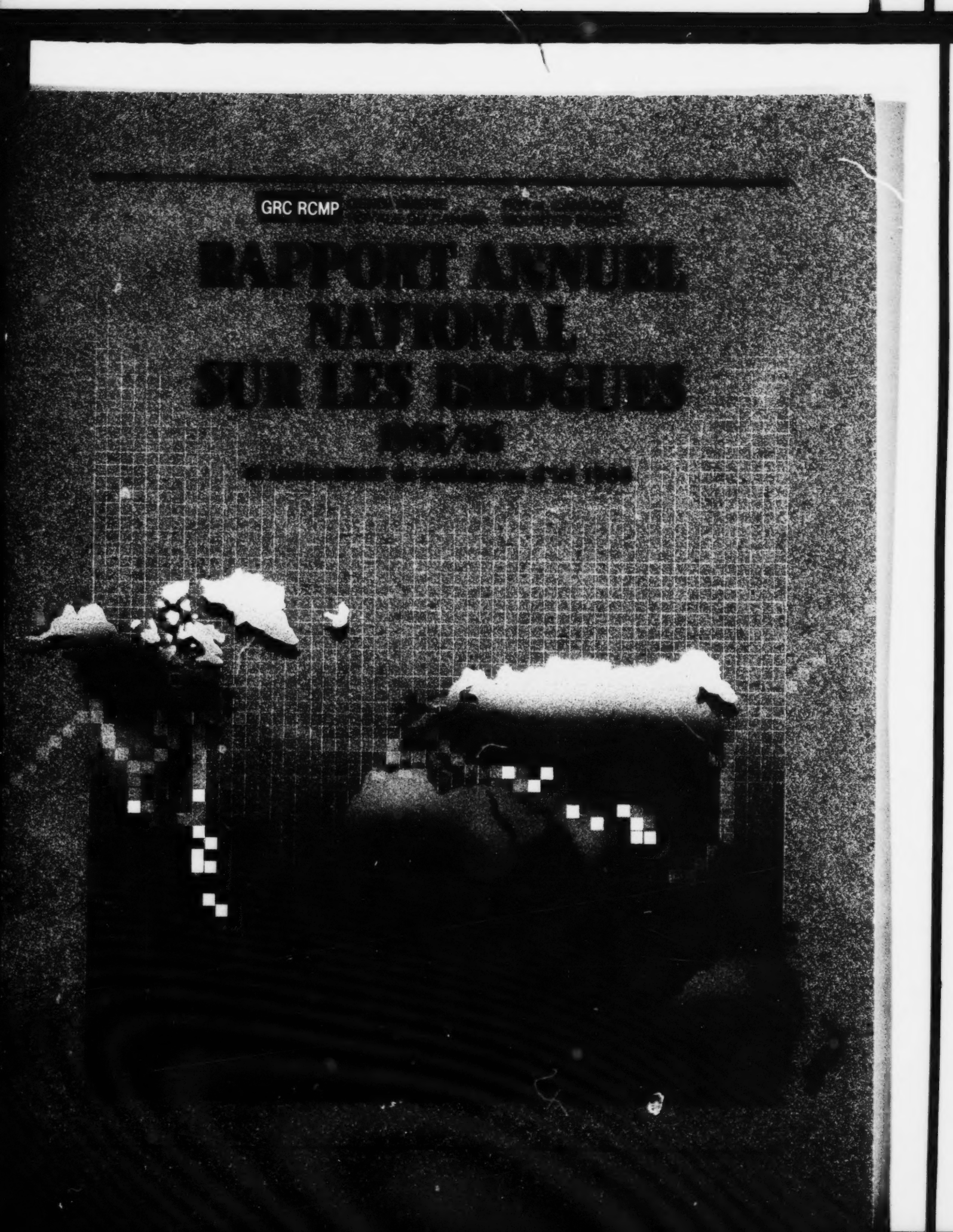

Lettre du Directeur de la Police des drogues

La G.R.C. poursuit activement sa lutte contre le trafic et l'abus de drogues illicites au Canada. Dans le cadre de son programme de renseignements stratégiques, élément important de cette lutte, la Gendarmerie est fière de présenter le *Rapport annuel national sur les drogues de 1985-86*. Le crime organisé domine le trafic des drogues illicites au Canada à cause de la nature très lucrative de ce commerce. À chaque année, de nouveaux problèmes viennent aggraver la situation de la toxicomanie au Canada et rendent la tâche des autorités antidrogue encore plus difficile. Cette année, une forme dangereuse de cocaïne, le "crack", a fait son apparition dans certaines villes de notre pays. De plus, les policiers attendent avec appréhension l'arrivée des drogues "designer" sur la scène canadienne.

Le trafic des drogues illicites demeure une source majeure de revenus pour le crime organisé. Au cours des dernières années, des enquêteurs de la G.R.C. ont retracé la piste de millions de dollars issus de cette activité illégale au Canada et acheminés vers des refuges financiers à l'étranger. Comme je l'ai indiqué dans les *R.A.N.D.* précédents, il s'agit là d'un commerce de plusieurs milliards de dollars, qui aurait connu, cette année, une hausse à la fois au chapitre du trafic des stupéfiants et de celui d'autres drogues dangereuses. Au cours des cinq dernières années, nous avons révisé et mis à jour nos méthodes d'évaluation relatives à la toxicomanie, à la production et aux nouveaux renseignements. Nous avons donc entrepris de mettre au point une meilleure méthode scientifique pour évaluer l'incidence globale du trafic des drogues sur le Canada. Puisque cette étude n'est pas encore achevée, nous avons décidé d'omettre du *R.A.N.D.* de cette année, la valeur approximative au détail des drogues fournies au marché illicite canadien.

Je crois que la stratégie visant à concentrer les efforts antidrogue de la G.R.C. sur les principaux groupes du crime organisé et à confisquer les profits illégaux issus de crimes reliés aux drogues, va continuer à perturber les organisations criminelles et à les empêcher ainsi d'étendre leur emprise sur notre société.

J'aimerais remercier tout le personnel responsable de la production du *R.A.N.D. de 1985-86*, c'est-à-dire le rédacteur, Robert C. Fahlman, les rédactrices adjointes, Shelley A. Keele et Hélène Vigeant, ainsi que les analystes de renseignements, Garry W. Clement et Daniel Hall.

N'hésitez pas à communiquer directement avec moi, si vous avez des questions ou des commentaires au sujet du *R.A.N.D.* de cette année.

Le Directeur de la Police des drogues,

R.T. Stamler

(Surintendant principal R.T. Stamler)

Message du Solliciteur général

Je suis grandement préoccupé par la question de la toxicomanie à cause des problèmes sociaux, économiques et personnels qui y sont imputables. La lutte antidrogue figure parmi les premières priorités du gouvernement.

En raison des conditions multiples et complexes qui mènent à l'abus des drogues, cette plaie ne peut pas être guérie par l'application de solutions simples. De plus, comme en fait état le *Rapport annuel national sur les drogues de 1985-86*, le caractère international du traffic des drogues et l'afflux de ces substances dangereuses au Canada depuis des pays sources et via des pays de transit nous rendent extrêmement difficile la tâche de réduire l'offre. C'est pourquoi, mes collègues, entre autres, le Ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et le Ministre de la Justice, et moi avons réuni nos efforts pour mettre au point une stratégie d'ensemble équilibrée et multidimensionnelle qui porte sur la prévention de la toxicomanie, le traitement et la réadaptation des toxicomanes et la poursuite des trafiquants.

Entre temps, le ciblage des échelons supérieurs des organisations criminelles par les autorités antidrogue va demeurer le moyen principal et le plus efficace de dissuasion relativement au trafic des drogues et aux autres activités connexes. A cet égard, il est très encourageant de constater le succès remporté par le Programme antidrogue axé sur les profits des trafiquants, dont il est question dans le présent rapport.

Au chapitre de la collaboration internationale, le Canada a signé en mars 1986, une entente quadripartite avec la France, les États-Unis et l'Italie pour assurer la collaboration entre leurs services de police respectifs. La prochaine conférence quadripartite réunissant les pays cosignataires devrait avoir lieu au Canada en avril 1987. De plus, une délégation canadienne participera à une conférence internationale sur l'abus et le trafic illicite de drogues, qui se tiendra à Vienne au mois de juin prochain.

Je suis convaincu que le problème de l'abus et du trafic des drogues illicites ne peut être résolu qu'à long terme et que par des efforts soutenus de la part des corps policiers, une collaboration internationale continue, la sensibilisation du grand public, et la mise en oeuvre de programmes de prévention visant à réduire la demande de drogues et à illustrer les coûts sociaux de la toxicomanie.

Le Solliciteur général,

J Kelleher

(James Kelleher)

Rapport annuel national sur les drogues, G.R.C., 1985/86

et Indicateurs de tendances d'ici 1988

GRC RCMP

Le **Rapport annuel national sur les drogues, G.R.C., 1985/86** est publié par le Service central des relations publiques de la Gendarmerie royale du Canada pour le compte de la Direction de la police des drogues de la Direction générale, à Ottawa. (PRB 111)

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1986

Toute demande de renseignements concernant la présente publication doit être transmise à l'adresse suivante :

Le Commissaire de la Gendarmerie royale du Canada,à l'attention du Directeur de la Police des drogues, Direction générale, 1200, prom. Alta Vista, Ottawa (Ontario), K1A 0R2, Canada.

Canada

No de Cat. JS61-1/1986
ISBN 0-662-54515-X
ISSN 0820-6228

Quorum Graphics • Ottawa

Rapport annuel national sur les drogues, G.R.C., 1985/86

et Indicateurs de tendances d'ici 1988

Table des matières

Liste des figures		vi
Introduction		1
Chapitre 1 :	Sommaire pour les cadres	4
Chapitre 2 :	Indicateurs de tendances d'ici 1988	12
Chapitre 3 :	Héroïne	16
Chapitre 4 :	Cocaïne	38
Chapitre 5 :	Drogues chimiques	62
Chapitre 6 :	Cannabis	70
Chapitre 7 :	Les narcodollars	90
Chapitre 8 :	Saisies importantes de drogues en 1985	96

Liste des figures

Figure nº 1 : Nombre de personnes accusées d'infractions relatives aux stupéfiants de 1981 à 1985

Figure nº 2 : Catégorisation des trafiquants d'héroïne ayant fait l'objet d'enquête de la part de la G.R.C. en 1984 et 1985

Figure nº 3 : Quantité d'héroïne saisie au Canada de 1981 à 1985

Figure nº 4 : Quantité d'héroïne saisie à l'étranger, qui était destinée ou avait transité au Canada, de 1983 à 1985

Figure nº 5 : Vols et autres pertes signalés relativement aux stupéfiants de 1981 à 1985

Figure nº 6 : Production approximative d'opium en Asie du Sud-Est de 1981 à 1985

Figure nº 7 : Quantité d'héroïne saisie en Thaïlande de 1981 à 1985

Figure nº 8 : Régions de culture du pavot à opium dans le Triangle d'or de l'Asie du Sud-Est en 1985

Figure nº 9 : Production approximative d'opium en Asie du Sud-Ouest de 1981 à 1985

Figure nº 10 : Régions de culture du pavot à opium dans le Croissant d'or de l'Asie du Sud-Ouest en 1985

Figure nº 11 : Régions de culture du pavot à opium au Mexique en 1985

Figure nº 12 : Sources de l'héroïne sur le marché canadien de 1981 à 1985

Figure nº 13 : Routes principales d'acheminement de l'héroïne au Canada en 1985

Figure nº 14 : Prix de l'héroïne de l'Asie du Sud-Est et de l'Asie du Sud-Ouest aux étapes successives du trafic en 1985

Figure nº 15 : Modes de transport pour l'importation de l'héroïne au Canada en 1985

Figure nº 16 : Nombre de personnes accusées d'infractions relatives à la cocaïne de 1981 à 1985

Figure nº 17 : Catégorisation des trafiquants de cocaïne ayant fait l'objet d'enquête de la part de la G.R.C. en 1984 et 1985

Figure nº 18 : Quantité de cocaïne saisie au Canada de 1981 à 1985

Figure nº 19 : Quantité de cocaïne saisie à l'étranger, qui était destinée ou avait transité au Canada, de 1983 à 1985

Figure nº 20 : Usage de la cocaïne chez les adolescents de l'Ontario en 1981, 1983 et 1985

Figure nº 21 : Production approximative de cocaïne dans les pays sources principaux en 1985

Figure nº 22 : Principales régions de culture du coca en Amérique du Sud en 1985

Figure nº 23 : Sources de la cocaïne vendue sur le marché canadien en 1985

Figure nº 24 : Routes principales d'acheminement de la cocaïne au Canada en 1985

Figure nº 25 : Prix de la cocaïne aux étapes successives du trafic en 1985

Figure nº 26 : Modes de transport pour l'importation de la cocaïne au Canada en 1985

Figure nº 27 : Nombre de personnes accusées d'infractions relatives aux drogues chimiques de 1981 à 1985

Figure nº 28 : Catégorisation des trafiquants de drogues chimiques ayant fait l'objet d'enquête de la part de la G.R.C. en 1984 et 1985

Figure nº 29 : Quantité de drogues chimiques saisies au Canada de 1981 à 1985

Figure nº 30 : Usage des drogues chimiques chez les adolescents de l'Ontario en 1981, 1983 et 1985

Figure nº 31 : Saisies de laboratoires clandestins de drogues chimiques au Canada de 1981 à 1985

Figure nº 32 : Vols et autres pertes de drogues de l'annexe G signalés de 1981 à 1985

Figure nº 33 : Modes de transport pour l'importation de drogues chimiques au Canada en 1985

Figure nº 34 : Quantité de cannabis saisi au Canada de 1981 à 1985

Figure nº 35 : Nombre de personnes accusées d'infractions relatives au cannabis de 1981 à 1985

Figure nº 36 : Catégorisation des trafiquants de cannabis ayant fait l'objet d'enquête de la part de la G.R.C. en 1984 et 1985

Figure nº 37 : Usage du cannabis chez les adolescents de l'Ontario en 1981, 1983 et 1985

Figure nº 38 : Sources des dérivés de cannabis sur le marché canadien en 1985

Figure nº 39 : Prix de la marihuana aux étapes successives du trafic en 1985

Figure nº 40 : Routes principales d'acheminement du cannabis au Canada en 1985

Figure nº 41 : Prix du haschich aux étapes successives du trafic en 1985

Figure nº 42 : Prix du haschich liquide aux étapes successives du trafic en 1985

Figure nº 43 : Saisies de laboratoires clandestins de haschich liquide au Canada de 1981 à 1985

Figure nº 44 : Modes de transport pour l'importation du cannabis au Canada en 1985

Figure nº 45 : Argent et biens saisis grâce au Programme antidrogue axé sur les profits des trafiquants de 1983 à 1985

Introduction

Le *Rapport annuel national sur les drogues de la G.R.C. (R.A.N.D.)* a pour objet de présenter une analyse détaillée de l'origine, de la quantité, des voies d'acheminement, des modes de transport et des méthodes de contrebande des drogues du marché illicite canadien, de même que des opérations financières associées à cette activité. Le *Rapport de 1985/86* vise principalement à coordonner le rassemblement, la collation, l'analyse et la diffusion des renseignements nationaux et étrangers sur les drogues pouvant intéresser les législateurs, ainsi que les organismes et les personnes chargés de la lutte antidrogue. Les lecteurs du présent rapport devraient tenir compte du fait que la production, le trafic et la consommation de drogues illicites posent des problèmes uniques, en particulier au chapitre de l'analyse quantitative. Les données statistiques concernant ces activités illégales étant limitées, le *Rapport* est nécessairement basé sur des renseignements obtenus dans le cadre d'enquêtes, sur les rapports nationaux et étrangers touchant la production et la consommation de drogues et sur certaines statistiques criminelles. Par conséquent, il faut souvent recourir à des méthodes statistiques qui ne donnent que des estimations approximatives.

Le présent rapport est le cinquième que prépare la Section de l'analyse stratégique et des publications, Direction de la police des drogues, Direction générale. Le *R.A.N.D. de 1985/86* est une analyse des principaux faits survenus jusqu'en avril 1986 sur la scène internationale et nationale. Il comprend surtout des renseignements tirés des Bulletins mensuels des drogues, des Rapports annuels sur la situation des drogues au Canada, ainsi que des rapports spéciaux présentés par les coordonnateurs du renseignement antidrogue de la G.R.C. et des rapports annuels sur la situation des drogues à l'étranger communiqués par les agents des Services à l'étranger de la G.R.C. Le *Rapport* renferme également de nombreux renseignements obtenus du Bureau des drogues dangereuses (B.D.D.) de la Direction générale de la protection de la santé, de Santé et Bien-être social Canada, du ministère du Revenu — Douanes et Accise, des autres services de police canadiens et étrangers et de la Fondation de la recherche sur la toxicomanie de l'Ontario (F.R.T.).

Comme le trafic et la consommation illicites de stupéfiants et d'autres drogues dangereuses posent un problème de plus en plus grave au Canada, il est très important de rendre un compte exact de la situation et des tendances actuelles dans le domaine des drogues afin d'assurer le succès de la stratégie fédérale en matière de prévention et de lutte antidrogue. Une analyse exacte de l'ampleur du problème des drogues illicites au Canada est absolument nécessaire pour élaborer des politiques judicieuses et engager un débat public. Le manque de renseignements détaillés et fiables risquerait de générer de fausses perspectives et une mauvaise répartition des ressources. Une telle situation compliquerait irrémédiablement la tâche de cerner et d'indiquer les ramifications du problème de la drogue; de même notre compréhension de la conjoncture et des tendances ne serait que pure hypothèse.

Note de la Rédaction : Dans la présente publication lorsqu'un État est qualifié de pays source, de pays producteur ou fournisseur de drogues, nous ne voulons pas laisser entendre que le gouvernement de cet État ou ses organismes policiers permettent de telles activités illégales ou y participent. Ces affirmations font allusion aux individus et aux organisations criminelles qui se livrent à de telles activités sur le territoire de l'État en question.

Sommaire pour les cadres

Sommaire pour les cadres

Héroïne

La récolte d'opium dans l'Asie du Sud-Est aurait été de 535 à 740 tonnes en 1985. Environ 72 p. 100 de l'héroïne sur le marché illicite canadien provenait de cette région en 1985. Malgré les efforts accrus de la part des autorités thaïlandaises et birmanes pour réduire la culture du pavot à opium et empêcher la fabrication et le trafic sur leur territoire respectif, la situation générale à ce sujet ne s'est guère améliorée. D'après des renseignements, de 60 à 70 p. 100 de la culture du pavot en Birmanie se pratique dans des régions contrôlées par des insurgés. Presque tous les groupes d'insurgés en Asie du Sud-Est, et ce, sans égard à leur allégeance politique, sont impliqués dans la culture de l'opium, la fabrication, le trafic et la vente directe de l'héroïne.

La contrebande des stupéfiants depuis la Thaïlande vers les marchés étrangers se fait par voies aérienne, maritime et terrestre. De plus, des envois de drogues transitent en Thaïlande depuis des laboratoires clandestins frontaliers au nord vers Bangkok ou d'autres endroits au sud, et ce, par tous les moyens de transport disponibles. La frontière birmano-thaïlandaise demeure le principal débouché des stupéfiants illicites, de 80 à 85 p. 100 de tous les opiacés à destination des marchés thaïlandais ou internationaux passent par cette région. Même si quelques laboratoires, en général petits et mobiles, sont à l'oeuvre parfois dans le nord de la Thaïlande, la plupart de l'opium du Triangle d'or destiné aux marchés étrangers est transformé en morphine, en héroïne ou en d'autres opiacés dans des laboratoires clandestins à l'extérieur de la Thaïlande. La majeure partie de l'héroïne produite dans le Triangle d'or (Thaïlande, Birmanie et Laos) est exportée vers les marchés mondiaux en passant par la Thaïlande. Les gros envois sont expédiés par air ou par mer, cependant, de nombreux passeurs se rendent encore en Thaïlande pour se procurer des stupéfiants.

Hong Kong est bien connu des trafiquants internationaux comme point de transit. Malgré l'abondance d'opium du Triangle d'or, les autorités ont réussi à endiguer efficacement le flot accru d'héroïne base à Hong Kong. En 1985, ce pays est demeuré un lieu de transbordement important pour les réseaux de trafic établis dans le Triangle d'or.

L'héroïne de l'Asie du Sud-Ouest représentait 28 p. 100 du marché illicite canadien en 1985 contre 34 p. 100 en 1984, soit une baisse négligeable d'environ 6 p. 100. Des trafiquants oeuvrant au Pakistan, en Afghanistan et en Iran sont les principaux fournisseurs d'héroïne du Sud-Ouest asiatique pour le marché canadien et des criminels au Liban en seraient une source secondaire. L'abondance continue de l'héroïne au Pakistan (malgré la diminution de la production d'opium) est imputable à la contrebande de ces deux drogues par les régions frontalières au relief accidenté, qui sont sous le contrôle de tribus pakistanaises et afghanes. Ces peuples peuvent circuler en toute liberté dans ces contrées, en particulier dans la région Khyber. Certains d'entre eux sont impliqués dans la fabrication et le trafic des deux côtés de la frontière. Les tendances du trafic international de l'opium afghan ont elles aussi changé depuis 1979. Alors qu'elles avaient diminué au cours des dernières années, les exportations traditionnelles vers l'Iran ont augmenté en 1985. Les exportations vers le Pakistan ont connu une forte augmentation.

L'Inde, le principal producteur mondial d'opium brut licite, est devenue un point de transit important pour les stupéfiants destinés aux marchés nord-américain et européen. De l'avis des autorités, les trafiquants introduisent chaque mois en Inde entre 700 et 800 kilos d'opium provenant du Pakistan. Ces chiffres ne tiennent pas compte de l'opium licite détourné. Les Sri-Lankais font de plus en plus le trafic de l'héroïne. Aussi, il y aurait un lien entre les activités terroristes et le trafic international de la drogue au Sri Lanka.

Des éléments criminels se livrent aussi à la culture du pavot à opium au Liban et se servent de ce pays comme un important centre de traitement et de transbordement au Moyen-Orient. Dans les laboratoires d'héroïne libanais, on transforme l'opium et la morphine base de l'Asie du Sud-Ouest en héroïne que l'on achemine ensuite vers d'autres destinations. La Syrie représente aussi un important lieu de transit pour l'héroïne du Sud-Ouest asiatique en route vers l'Europe, l'Amérique du Nord et d'autres pays du Moyen-Orient. La Turquie, la Grèce, l'Égypte, l'Italie, la France et la République fédérale d'Allemagne constituent également des points de transit majeurs pour la très grande quantité d'héroïne en provenance du Moyen-Orient et du Sud-Ouest asiatique à destination de l'Europe et de l'Amérique du Nord.

L'héroïne provenant de trafiquants au Mexique ne représente encore qu'une part négligable du marché canadien, mais elle continue d'occuper la deuxième plus grande portion du marché des États-Unis. Rien ne semble indiquer que l'héroïne mexicaine est importée directement au Canada, cependant, une faible quantité y parviendrait via les États-Unis. L'héroïne « black tar », une forme brute d'héroïne provenant du Mexique, était offerte sur la plupart du territoire américain et il y en aurait eu en faible quantité sur la côte Ouest et dans les provinces centrales du Canada.

Le nombre de personnes accusées d'infractions reliées aux stupéfiants est passé de 399 en 1984 à 424 en 1985, soit une augmentation de 6 p. 100. Signalons que c'est surtout au niveau des gros trafiquants qu'il y a eu plus d'accusations. On peut attribuer cette situation à la politique de la G.R.C. de cibler les échelons supérieurs des réseaux de trafic. Les efforts antidrogue accrus à ce niveau ont aussi donné lieu à une augmentation des saisies d'héroïne au Canada par la G.R.C. et Douanes Canada. En effet, on en saisissait 62,63 kg en 1985 comparativement à 39,7 kg en 1984, soit 58 p. 100 de plus.

Vancouver, Toronto et Montréal demeurent les principaux centres de distribution de stupéfiants illicites au Canada. Cependant, il y a aussi eu des saisies importantes dans d'autres villes canadiennes en 1985. L'augmentation du nombre de saisies et des quantités saisies et la stabilité des prix et des niveaux de pureté de ce stupéfiant indiquent clairement que l'offre d'héroïne a augmenté au Canada en 1985. Les héroïnomanes continuent à recourir aux médicaments détournés lorsqu'il y a pénurie d'opiacés. De plus, il y a encore au Canada des toxicomanes pour lesquels les médicaments détournés demeurent les drogues de prédilection.

Cocaïne

En 1985, il y avait un approvisionnement régulier et abondant de cocaïne sur le marché des drogues illicites au Canada. Il était possible de s'en procurer en quantité d'un gramme ou d'une once un peu partout au pays, mais c'est principalement dans les grandes villes de Vancouver, de Toronto et de Montréal qu'on en retrouvait en lot d'une livre ou d'un kilogramme et à des prix de détail moins élevés qu'ailleurs. Montréal est demeuré le principal centre de distribution de cocaïne au Canada et il y avait un marché actif qui attirait des trafiquants de

niveau intermédiaire de tous les coins du pays. Les prix et les niveaux de pureté sont comparables à ceux de 1984, ce qui confirme l'offre stable de cette drogue.

La G.R.C. et Douanes Canada ont saisi 109,24 kg de cocaïne en 1985 contre 115,2 kg en 1984. Cette baisse minime ne constitue pas nécessairement une indication d'un recul prochain du marché de la cocaïne. En fait, le nombre de trafiquants majeurs ayant fait l'objet d'une enquête par la G.R.C. est passé de 1 676 en 1984 à 1 942 en 1985, et les quantités de cocaïne saisies à l'étranger, qui étaient destinées ou qui avaient transité au Canada ont augmenté de 19,9 kg en 1984 à 1 167,93 kg en 1985. Le nombre d'inculpations pour des infractions relatives à la cocaïne aux termes de la Loi sur les stupéfiants était de 1 159 en 1985 par comparaison à 1 161 en 1984. Même si ces chiffres sont presque identiques, la répartition au chapitre des accusations varie. En effet, il y a eu une augmentation des accusations de trafic en 1985 par rapport à l'année précédente, une baisse minime des accusations de possession et une diminution marquée de celles d'importation.

En avril 1985, les autorités ont découvert un laboratoire clandestin de cocaïne dans une banlieue de Montréal. Le responsable de cette installation avait importé 26 kg de pâte de coca du Pérou afin de pouvoir vendre sa marchandise à des prix inférieurs à ceux de ses concurrents. Il s'agissait de la deuxième saisie d'un laboratoire de cocaïne au Canada par la G.R.C. depuis le début de 1984. Cette situation démontre que les trafiquants cherchent à déjouer les mesures antidrogue croissantes dans les pays producteurs sud-américains à tous les niveaux du commerce de la cocaïne, et ce, pour augmenter leur part du marché et leurs profits.

En 1985, près de 30 p. 100 de la cocaïne sur le marché canadien provenait de trafiquants au Brésil. C'est la première fois depuis la publication du *R.A.N.D.*, que le Brésil est identifié comme la plus importante source de ce stimulant pour le Canada. Auparavant, il ne figurait que parmi les pays sources secondaires. La cocaïne de sources péruviennes tout comme celle de sources boliviennes représentait 25 p. 100 de ce marché en 1985, contre 31 et 32 p. 100 respectivement en 1984. La cocaïne colombienne représentait 20 p. 100 du marché canadien en 1985 contre 18 p. 100 l'année précédente. Cette répartition du marché reflète l'intensification des mesures antidrogue en Amérique du Sud qui ont perturbé les opérations de culture, de traitement et de trafic dans les régions traditionnelles telles que la Colombie, le Pérou et la Bolivie, obligeant ainsi leur réinstallation dans plusieurs pays en périphérie (tendances qui avaient été prévues dans le *R.A.N.D. de 1984/85*). Des trafiquants au Pérou et en Bolivie continuent à produire du coca, à traiter la cocaïne et à fournir les marchés internationaux. Cependant, les organisations colombiennes demeurent très actives et en mesure de fournir des quantités allant jusqu'à mille kilos.

L'importation illégale de la cocaïne au Canada s'est faite principalement par voie aérienne, c'est le mode de transport qu'on avait utilisé dans 79 p. 100 des cas de saisies en 1985 (contre 57 p. 100 en 1984). L'importation s'est faite aussi par voie terrestre dans 20 p. 100 des cas en 1985 par comparaison à 40 p. 100 en 1984, et par voie maritime dans seulement 1 p. 100 des saisies en 1985 par rapport à 3 p. 100 en 1984.

Drogues chimiques

Au Canada, les principales drogues chimiques sont régies par les annexes F, G et H de la Loi sur les aliments et drogues visant respectivement les drogues d'ordonnance, les drogues contrôlées et les drogues d'usage restreint. La phencyclidine (PCP), une drogue qui n'a pas perdu sa popularité en 1985, est

visée par la Loi sur les stupéfiants. En 1985, les drogues de l'annexe F les plus consommées étaient le diazépam (Valium), le chlordiazépoxide et le flurazépam. Les drogues de l'annexe G les plus populaires étaient la méthamphétamine, l'amphétamine et les barbituriques tandis que les drogues de l'annexe H les plus consommées étaient le LSD, le MDA et la psilocybine. Les policiers découvrent de plus en plus des cultures contrôlées de champignons psilocybes, car les trafiquants ne comptent plus trop sur l'espèce sauvage.

Le nombre d'importants trafiquants ayant fait l'objet d'une enquête de la G.R.C. accuse en 1985 une hausse d'environ 10 p. 100 — de 320 à 353 — par rapport à 1984. Le nombre d'enquêtes sur les gros trafiquants a augmenté d'environ 20 p. 100 en 1985. La G.R.C. a saisi de fortes quantités de drogues chimiques en 1985.

Dans la plupart des régions, le LSD était de loin la drogue la plus consommée en 1985. Le LSD était surtout sous forme de buvard et de « microdot ». Il y avait plusieurs variétés de méthamphétamine sur le marché canadien au cours de la période faisant l'objet du rapport. On retrouve aussi, de plus en plus régulièrement des mélanges de produits chimiques dont certains sont très dangereux. Selon un rapport de la Fondation de la recherche sur la toxicomanie de l'Ontario, la consommation de drogues chimiques accuse une baisse marquée depuis 1981. La Fondation croit que la baisse est attribuable à plusieurs facteurs, notamment l'offre, les convictions personnelles ou le plus grand conservatisme des adolescents et une préoccupation accrue relative aux dangers pour la santé que représente l'abus de ces substances.

La plupart des drogues chimiques, notamment la PCP, le MDA et la méthamphétamine, vendues au Canada sont fabriquées au pays. Un certain nombre de laboratoires clandestins de PCP, de méthamphétamine, de phosphate d'amphétamine et de morphine ont été saisis en 1985. D'autres drogues, comme le LSD et le MDMA, viennent des États-Unis et entrent au pays surtout par terre et parfois par air. La fabrication d'analogues de produits contrôlés appelés aussi drogue « designer » est un des principaux obstacles à la lutte antidrogue. Les analogues ont un effet semblable à celui de l'héroïne, mais pouvant être jusqu'à mille fois supérieur. Même si les données de la G.R.C. ne mentionnent aucun cas de saisie d'analogues en 1985, on croit que ces produits seront évidents sur le marché canadien sous peu.

Les bandes de motards, que le Service canadien de renseignements criminels voit comme la plus grande menace criminogène au pays, étaient impliquées dans le financement, la distribution et la fabrication des drogues chimiques dans la plupart des régions au Canada. Le détournement de produits pharmaceutiques est demeuré un problème important de répression au pays en 1985, même si le Bureau des drogues dangereuses signale une baisse de ce phénomène depuis 1984. La plupart des pertes et vols déclarés étaient surtout attribuables aux cambriolages de pharmacies. La personne qui obtient illégalement des produits pharmaceutiques en vend souvent la majeure partie.

Cannabis

Une tendance que l'on avait notée dans le premier *R.A.N.D.* de 1982, s'est poursuivie en 1985 : les dérivés de cannabis (marihuana, haschich et haschich liquide) sont les drogues les plus populaires et les plus abondantes au Canada, et elles se vendent en différentes quantités. Les saisies de cannabis en 1985 sont semblables à celles des années 1981 à 1983, car elles s'élèvent à 22 939 kg comparativement à 6 430 kg en 1984, soit une augmentation de 257 p. 100. Cette forte hausse est due principalement à deux importantes saisies de haschich

faites pendant la première moitié de l'année, de 13,4 tonnes en Nouvelle-Écosse et 5 tonnes au Québec. Les saisies de marihuana ont accusé une légère baisse, passant de 3 844 kg en 1984 à 3 765 kg en 1985. Celles de haschich s'élèvent à 18 973 kg, une hausse marquée par rapport aux 2 379 kg saisis en 1984. Les saisies de haschich liquide ont cependant diminué quelque peu : 207,5 kg en 1984 contre 201,7 kg en 1985. Les deux grosses saisies mentionnées plus haut ont eu pour effet de renverser la tendance à la baisse enregistrée en 1984.

En 1985, le nombre de personnes accusées d'infractions relatives au cannabis a fléchi légèrement, passant à 12 662 de 12 831 en 1984. Il y a eu une faible baisse du nombre d'accusations de possession, de 10 354 en 1984 à 9 774 en 1985, et de celles de culture, de 192 à 177. En 1985, 2 433 personnes ont été inculpées de trafic, contre 2 014 l'année précédente. Les accusations d'importation ont aussi augmenté, mais de façon négligeable, de 271 en 1984 à 278 en 1985. Le nombre d'accusations portées par la G.R.C. pour infractions relatives au cannabis avait commencé à baisser en 1980, et cette tendance s'est accentuée en 1985. Selon les données du Système de classification des trafiquants, la G.R.C. a mené 1 065 enquêtes de trafic en 1985 contre 805 en 1984, ce qui représente une augmentation considérable.

Une étude de la Fondation de la recherche sur la toxicomanie de l'Ontario sur l'usage d'alcool et d'autres drogues chez les adolescents ontariens a révélé que la tendance notée en 1983 s'est maintenue en 1985, les garçons étant plus nombreux que les filles à consommer du cannabis. En outre, plus les étudiants sont âgés, plus ils sont susceptibles d'en consommer.

On a réussi à intercepter deux navires ravitailleurs sur la côte Est du Canada en 1985; on croit cependant que deux autres ravitailleurs ont mené à bien leurs opérations avant que les autorités n'aient pu intervenir. On s'attend à rencontrer cette méthode de contrebande, utilisée pour les grosses cargaisons de haschich et de marihuana, pendant les prochaines années comme par le passé, et ce, autant sur la côte de l'Atlantique que du Pacifique.

La marihuana vendue sur le marché illicite canadien provient des abondantes récoltes du Canada et des pays étrangers. La marihuana canadienne représentait environ 10 p. 100 du marché en 1985. On prévoit que les cultures intérieure et hydroponique s'intensifieront, car elles permettent d'éviter d'être découvert ou volé, et d'améliorer la quantité et la qualité des récoltes. La culture hydroponique donne jusqu'à trois récoltes par année, alors que la culture extérieure n'en donne qu'une dans la plupart des régions du pays. En 1985, l'approvisionnement au Canada en marihuanas étrangères est imputable, par ordre décroissant, à des réseaux établis en Jamaïque, au Mexique, en Colombie, en Thaïlande et aux États-Unis. L'imposition de mesures strictes en Colombie et l'abandon graduel de la culture de la marihuana à la faveur de celle du coca ont occasionné une autre perte d'importance de la marihuana colombienne sur le marché canadien. Ce vide a été rapidement comblé par des fournisseurs établis dans des pays plus près du Canada, dont le Mexique, la Jamaïque et les États-Unis.

En 1981, les trafiquants au Liban figuraient déjà dans le *R.A.N.D.* comme principales sources de haschich pour le marché illicite canadien et continuent en 1985 à exporter de très grandes quantités de haschich par des long-courriers qui traversent la Méditérannée et l'Atlantique. En 1985, le haschich de sources libanaises représentait 65 p. 100 de ce marché, celui de sources indo-pakistanaises, 30 p. 100 et celui de sources jamaïquaines, 5 p. 100.

En 1985, 90 p. 100 du haschich liquide vendu sur le marché illicite canadien provenait de sources jamaïquaines, et le reste de sources libanaises et canadiennes (5 p. 100 respectivement). Au pays, le haschich liquide est fabriqué dans des installations de fortune; il est donc de piètre qualité. Cinq de ces laboratoires ont été démantelés, soit plus que jamais auparavant.

L'introduction du cannabis au Canada a été accomplie de façon quelque peu différente en 1985 : 75 p. 100 de la marihuana a été importée par voie terrestre, soit trois fois plus que par voies aérienne (20 p. 100) et maritime (5 p. 100). En 1984, 40 p. 100 de l'importation s'est fait par air, 40 p. 100 par mer et 20 p. 100 par terre. Par ailleurs, 90 p. 100 du haschich est arrivé par mer en 1985 et seulement 9 et 1 p. 100 par air et terre respectivement. La répartition pour le haschich liquide est la suivante : air, 80 p. 100, terre, 19 p. 100 et mer 1 p. 100. Ces données correspondent à celles de 1984.

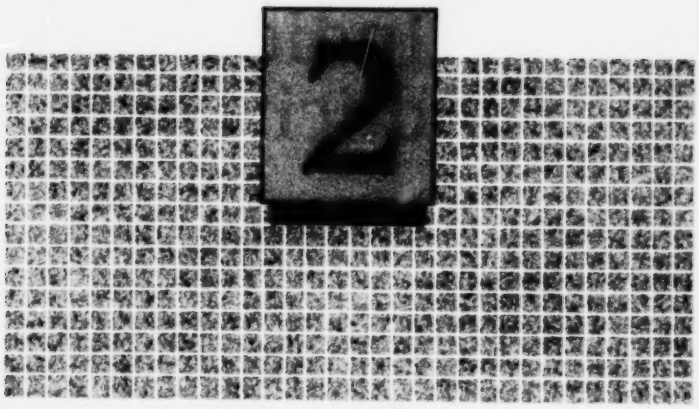

Indicateurs de tendances d'ici 1988

Indicateurs de tendances d'ici 1988

Héroïne

- En raison de la hausse du nombre de saisies d'héroïne mexicaine du type « black tar » aux États-Unis, surtout dans les États frontaliers du Nord, on s'attend à ce que ce stupéfiant s'infiltre sur le marché illicite canadien. L'abondance de cette drogue, sa grande pureté et son prix abordable en feront vraisemblablement une drogue populaire au Canada, et les accidents et les décès dus à l'héroïne augmenteront proportionnellement. Le Mexique pourrait devenir une source secondaire d'héroïne si les approvisionnements de stupéfiants de l'Asie du Sud-Est et du Sud-Ouest subissaient des changements importants.
- On retrouvera encore le plus grand nombre d'héroïnomanes à Vancouver, Toronto et Montréal, et ces villes demeureront les principaux centres canadiens de distribution. On s'attend cependant à ce que l'héroïne fasse son apparition dans les petites villes. On continuera à l'importer au pays en grande partie par voie aérienne, et de façon moindre, par voie de terre en passant par les États-Unis, et par voie maritime. L'abondance de l'héroïne mexicaine « black tar » entraînera probablement une importation accrue par voie terrestre via les États-Unis.
- On prévoit que l'Asie du Sud-Est conservera la plus grande part du marché illicite d'héroïne au Canada. L'Asie du Sud-Ouest pourrait toutefois accroître sa part du marché en raison de la prolifération, en Europe et au Moyen-Orient, des laboratoires clandestins où est transformée l'héroïne base en provenance de l'Asie du Sud-Ouest. Les troubles politiques que connaissent les pays producteurs d'opium ont aussi entraîné une hausse des quantités d'héroïne introduites en Occident. S'il y a un afflux d'héroïne du Sud-Ouest asiatique au Canada, elle arrivera probablement dans l'Est du pays, plus particulièrement à Montréal ou Toronto.
- On prévoit que, d'ici 1988, les trafiquants du Sri Lanka et ceux du Nigéria participeront de plus en plus au transport de l'héroïne de l'Asie du Sud-Ouest en Europe, au Canada et aux États-Unis.
- On continuera à produire de l'opium et de l'héroïne de grande qualité dans la région de la Bekaa, au Liban, contrôlée en grande partie par les Syriens. De nouveaux laboratoires clandestins seront établis en Syrie, surtout dans la région d'Alep. De l'héroïne destinée à l'Europe et à l'Amérique du Nord y sera raffinée à partir de morphine base et d'héroïne base produites au Liban et dans la région du Croissant d'or (Pakistan, Afghanistan et Iran).

Cocaïne

- L'abondance de la cocaïne partout au Canada devrait persister jusqu'aux années 90, à moins que les mesures antidrogue prises en Amérique du Sud ne bouleversent le cycle de transformation du coca en cocaïne et ne réduisent ainsi le trafic international.

- Il pourrait y avoir, pendant les prochaines années, une stabilisation du nombre de saisies de cocaïne et des accusations pour des infractions relatives à cette drogue au Canada, et ce, en raison de l'intensification des campagnes de lutte contre le trafic de la cocaïne en Amérique du Sud.
- Les mesures antidrogue prises en Amérique du Sud auront pour effet de forcer les trafiquants à quitter les régions habituelles et à s'établir dans les pays voisins et d'outre-mer. Par conséquent, le nombre de laboratoires clandestins au Canada pourrait augmenter, surtout dans les grands centres.
- On s'attend à ce que la consommation des puissants dérivés de la cocaïne et son utilisation avec d'autres substances se répandent de plus en plus. Le cas échéant, les problèmes de santé qui s'y rattachent augmenteront au Canada.
- La participation des bandes de motards hors-la-loi au trafic de la cocaïne devrait s'amplifier d'ici 1988.

Drogues chimiques

- D'ici 1988, la plupart des drogues chimiques au Canada proviendront, comme par le passé, des laboratoires clandestins du pays, particulièrement de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et du Québec, de l'importation et du détournement de drogues illicites de l'étranger et du détournement de drogues fabriquées légalement au Canada. Les médicaments détournés seront principalement destinés aux narcomanes qui consomment uniquement des stupéfiants provenant de sources licites.
- Les bandes de motards hors-la-loi resteront une grande menace au chapitre du crime organisé, surtout en raison de leur participation au trafic des drogues illicites. Elles s'occuperont du financement, de la fabrication et de la distribution des drogues chimiques partout au Canada. On prévoit aussi que ces organisations criminelles diversifieront leurs opérations au moyen de techniques perfectionnées de blanchissage de fonds, et qu'elles étendront leurs activités à d'autres catégories de drogues.
- La psilocybine devenant de plus en plus populaire, un nombre croissant de trafiquants se tourneront vers la culture des champignons hallucinogènes dans des conditions contrôlées au lieu de dépendre des récoltes canadiennes de champignons sauvages. Par conséquent, on verra apparaître de nouvelles variétés plus puissantes de psilocybine.
- Les laboratoires qui fabriquent des drogues chimiques comme le MPPP et le PEPAP constituent un grave danger pour l'environnement, le public et les policiers antidrogue, puisque la synthèse de ces produits entraîne la production de substances reliées à la maladie de Parkinson. En raison de la toxicité de ces drogues et des nouvelles substances synthétiques, le personnel antidrogue devra mettre au point de nouvelles techniques et méthodes pour le démantèlement des laboratoires clandestins.
- La Fondation de la recherche sur la toxicomanie de l'Ontario a signalé un fléchissement de la consommation de drogues chimiques, licites ou non, par les élèves du secondaire. Ce phénomène serait dû à plusieurs facteurs; les étudiants considèrent que ces drogues ne sont plus aussi faciles à obtenir, qu'elles présentent des dangers pour la santé et qu'elles posent un problème d'ordre moral. Si la demande continue à baisser, la consommation des drogues chimiques pourrait diminuer de plus en plus pendant les prochaines années.

Cannabis

- La consommation de marihuana, de haschich et de haschich liquide au Canada devrait se poursuivre au niveau actuel. Ces drogues seront encore faciles à obtenir et proviendront de nombreuses sources canadiennes et étrangères. Les dérivés de cannabis devraient demeurer les drogues les plus populaires d'ici 1988, à moins que de mauvaises conditions climatiques et les efforts antidrogue dans les pays sources ne bouleversent les marchés étrangers.
- La répartition des parts du marché reflétera les conditions dans les pays sources. La part colombienne du marché illicite canadien de la marihuana devrait continuer à diminuer graduellement en raison de l'application très stricte des mesures antidrogue ainsi que du récent intérêt pour la culture du coca aux dépens du cannabis en Colombie.
- Le cannabis cultivé au pays et provenant de sources étrangères proches du marché canadien combleront le vide causé par la baisse des approvisionnements colombiens. Le Mexique, la Jamaïque et les États-Unis prendront probablement une plus grande part du marché canadien dans les prochaines années.
- Une augmentation de la culture de la marihuana est prévue partout au Canada jusqu'aux années 90. On la cultivera à l'extérieur selon la méthode traditionnelle et de plus en plus à l'intérieur, au moyen de techniques hydroponiques.
- L'abondance du cannabis sur le marché canadien dépend en grande partie des opérations de navires ravitailleurs sur les côtes Atlantique et Pacifique. Le haschich libanais sera importé, comme par le passé, en cargaisons de plusieurs tonnes et dominera ce secteur du marché du cannabis.
- Le haschich liquide consommé au Canada proviendra principalement de la Jamaïque. Le Canada et le Liban en seront les deux autres sources.

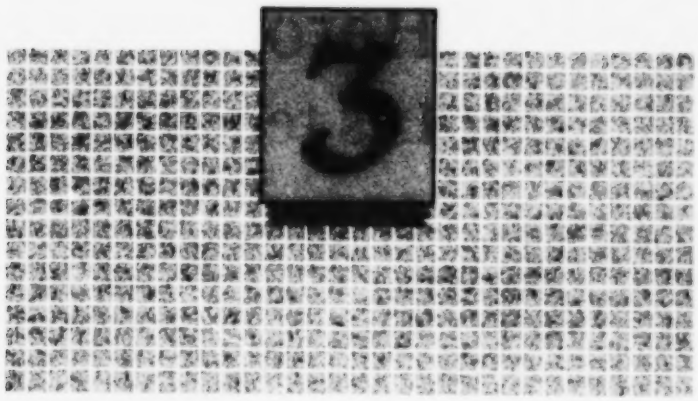

Héroïne

Héroïne

Les tendances du marché

Le Triangle d'or de l'Asie du Sud-Est a fourni une plus grande part du marché d'héroïne au Canada, soit 72 p. 100 ou 6 p. 100 de plus qu'en 1984 tandis que la quantité d'opiacé provenant de l'Asie du Sud-Ouest a diminué de 34 p. 100 à 28 p. 100. Par comparaison, le Mexique demeure une source négligeable. Toutefois, si les activités dans les deux principales régions asiatiques étaient perturbées pour quelque raison, le Mexique pourrait jouer un plus grand rôle à cet égard, surtout avec la production accrue de l'héroïne « black tar » dans ce pays. Le coordonnateur du renseignement antidrogue de la G.R.C. à Vancouver a indiqué que cette forme d'héroïne, une substance foncée et résineuse, est apparue sur le marché vers la fin de 1985. On la connaît sous les appellations « gum », « goma », « chiva », « raw heroin » et « Mexican Mud ».

Figure nº 1 :

*Nombre de personnes accusées d'infractions relatives aux stupéfiants de 1981 à 1985**

Accusation	1981	1982	1983	1984	1985
Possession	174	137	150	93	59
Trafic **	160	195	238	153	187
Importation	34	20	35	21	48
Culture	—	—	—	—	—
Obtention d'ordonnances multiples/Faux	173	172	70	132	130
Total	541	524	493	399	424

* *Personnes accusées par la G.R.C. seulement.*

** *Comprend les infractions de possession en vue d'un trafic.*

Nota: Le nombre de personnes accusées d'infractions relatives à la phencyclidine (PCP) est compris dans les données de la figure nº 1 pour 1981 puisque la PCP a été inscrite dans la catégorie générale des autres drogues visées par la Loi sur les stupéfiants jusqu'en décembre 1981 inclusivement.

Le nombre de personnes accusées par la G.R.C. pour des infractions reliées aux stupéfiants est passé à 424 en 1985, soit une hausse de 6 p. 100 par rapport à 399 en 1984. Il est à souligner que cette hausse est survenue surtout au chapitre du trafic et de l'importation. Le nombre de personnes accusées de simple possession a diminué d'environ 37 p. 100; de 93 en 1984, il est passé à 59 en 1985. Cependant, les accusations de trafic d'héroïne ont augmenté de 22 p. 100, soit de 153 en 1984 à 187 en 1985, et le nombre de personnes accusées d'importation s'est accru d'environ 129 p. 100, de 21 en 1984 à 48 en 1985. Comme par les années passées, personne n'a été accusé de culture de pavot à opium. Le nombre d'accusations pour falsification d'ordonnances et obtention d'ordonnances multiples est demeuré assez stable; 130 personnes ont été accusées de tels délits en 1985 comparativement à 132 en 1984. (Voir la figure nº 1.) Cette situation démontre que la G.R.C. vise les échelons supérieurs des trafiquants et s'attarde moins aux usagers. Cette tendance se révèle également dans la hausse de 58 p. 100 de la quantité d'héroïne saisie par la G.R.C. et Douanes Canada, soit 62,63 kg en 1985 par rapport à 39,7 kg en 1984. (Voir la figure nº 3.)

En 1985, le nombre de trafiquants d'héroïne ayant fait l'objet d'enquête par la G.R.C. et mentionnés dans le Système de classification des trafiquants (S.C.T.) a

diminué à 379 comparativement à 429 en 1984. Néanmoins, on remarque une plus forte concentration de trafiquants importants à l'échelon d'enquête le plus élevé, ce qui explique le nombre accru de personnes accusées de trafic et d'importation et les saisies plus considérables effectuées par la Gendarmerie en 1985. (Voir les figures nos 2 et 3.)

Figure nº 2 :

Catégorisation des trafiquants d'héroïne ayant fait l'objet d'enquête de la part de la G.R.C. en 1984 et 1985

Catégorie	1984	1985
Trafic d'un kilo ou plus	146	161
Trafic de 0,5 à 1 kilo	87	62
Trafic de 28 à 500 grammes	136	97
Trafic de moins de 28 grammes	60	59
Total	429	379

Vancouver, Toronto et Montréal constituent toujours les principaux centres de distribution pour ce qui est du marché canadien des stupéfiants; toutefois, en 1985, on a effectué des saisies importantes dans d'autres régions du pays. À Terre-Neuve, la G.R.C. a saisi 167 grammes d'héroïne et 18 grammes d'opium dans le cadre d'une seule opération, de concert avec des membres de la G.R.C. à Vancouver et Toronto. D'après les renseignements obtenus, ces stupéfiants étaient destinés au marché terre-neuvien. C'était la première fois qu'on effectuait une telle saisie dans cette province. Un cas semblable est survenu en mai 1985 lorsque des membres de la Gendarmerie à Winnipeg ont saisi 466 grammes d'héroïne, la plus importante saisie d'héroïne dans cette province à ce jour. Au cours de la même année, une autre enquête a mené à la saisie de 22,63 kg d'héroïne camouflée dans une cargaison de meubles expédiés à Montréal en provenance de la Thaïlande via Londres.

Figure nº 3 :

*Quantité d'héroïne saisie au Canada de 1981 à 1985 — poids en kilogrammes**

1981	1982	1983	1984	1985
7,15	8,30	30,39	39,70	62,63

**Héroïne saisie par la G.R.C. et Douanes Canada.*

La pureté de l'héroïne vendue sur le marché canadien varie considérablement d'une région à l'autre. Dans le district continental sud de la Colombie-Britannique où l'on retrouve le plus d'héroïnomanes au Canada, le niveau de pureté se maintenait au plus bas par rapport aux autres centres importants de distribution au pays. En 1985, il oscillait entre 5 et 11 %. Ces niveaux de concentration se retrouvaient également dans la région des Prairies, mais, en Ontario, le degré de pureté commençait à s'élever. Dans le Toronto métropolitain, qui compte le plus grand nombre d'héroïnomanes en Ontario, on signalait régulièrement des niveaux de pureté de 20 à 25 % pour les stupéfiants vendus au détail. Dans la région du Niagara, le niveau de concentration a atteint 30 %. Pour la province de Québec, les rapports indiquent une situation comparable en 1985; à Montréal, les niveaux commençaient à 30 % et pouvaient atteindre 50 %. Vu la pureté élevée de l'héroïne au Québec, certains toxicomanes peuvent obtenir les mêmes effets que l'injection en fumant le stupéfiant. Le nombre et l'importance des saisies en 1985, ainsi que le prix assez stable de l'héroïne malgré sa meilleure qualité, indiquent clairement que l'offre de ce stupéfiant s'est accrue au Canada en 1985.

Figure nº 4 :

Quantité d'héroïne saisie à l'étranger, qui était destinée ou avait transité au Canada, de 1983 à 1985 — poids en kilogrammes

1983	1984	1985
22,41	20,16	23,89

En général, au Canada, les héroïnomanes sont des hommes en chômage, âgés de 25 à 50 ans. Ils sont souvent impliqués dans d'autres activités telles que les jeux d'argent et font presque tous le trafic de stupéfiants pour subvenir à leurs propres besoins de toxicomanes. Ils voyagent dans d'autres pays pour organiser l'importation d'héroïne ou, encore, ils servent de passeurs eux-mêmes. De plus, une partie des héroïnomanes s'adonnent à toute une gamme d'activités criminelles y compris la prostitution, le vol à main armée et l'introduction par effraction. Le coordonnateur du renseignement antidrogue de la G.R.C. au Manitoba indique que bon nombre des héroïnomanes réguliers de cette province sont impliqués dans le trafic et l'approvisionnement illicites de médicaments. Selon son homologue en Alberta, quelque 2 000 héroïnomanes se trouvent dans cette province; à Montréal seulement, on en compte au moins 4 000. Le nombre d'héroïnomanes semble augmenter dans le sud de l'Ontario; on l'évalue à plus de 5 000 dont 2 000 dans la région de Toronto. On croit que la plus forte concentration d'héroïnomanes se trouve en Colombie-Britannique; plus de 6 000 toxicomanes connus habitent dans cette province, mais on estime qu'en réalité ce nombre pourrait atteindre 10 000. Les renseignements disponibles semblent indiquer que la toxicomanie est à la hausse au Canada.

Les héroïnomanes continuent de consommer des médicaments détournés lorsque l'héroïne se fait rare. De même, au Canada, il existe toujours une population secondaire de toxicomanes qui n'ont recours qu'à des médicaments légaux détournés. On se les procure par différents moyens : l'introduction par effraction dans des pharmacies, le vol à main armée, le vol dans des sacs de médecins, l'obtention d'ordonnances multiples et la falsification d'ordonnances. Le Bureau des drogues dangereuses de Santé et Bien-être social Canada recueille des données concernant les vols et les pertes de stupéfiants comme l'indique la figure nº 5. Les vols et autres pertes signalés relativement aux stupéfiants ont diminué de 1984 à 1985. Toutefois, on a connu une légère augmentation du nombre de pertes résultant de vols à main armée et une hausse marquée du nombre de pertes inexpliquées. La diminution globale peut s'expliquer par la disponibilité accrue de l'héroïne. Parmi les drogues les plus souvent détournées depuis plusieurs années, on retrouve la codéine, l'hydrocodone, la mépéridine, l'oxycodone et l'hydromorphone. En septembre 1985, on a ajouté l'héroïne à la

Figure nº 5 :

Vols et autres pertes signalés relativement aux stupéfiants de 1981 à 1985

Année	Introduction par effraction	Chapardage	Vol à main armée	Bris (pertes inexpliquées)	Détournement	Perte lors du transit	Total
1981	875	65	135	50	51	36	1 212
1982	732	73	197	101	82	48	1 233
1983	648	44	164	106	89	43	1 094
1984	579	59	142	49	84	31	944
1985	458	31	153	143	43	42	870

liste des drogues à la disposition des médecins. Quoiqu'à ce jour, on ne signale aucun détournement de ce stupéfiant, on exercera un contrôle en fonction d'une telle éventualité.

La situation dans les pays sources

Asie du Sud-Est

La région du Triangle d'or de l'Asie du Sud-Est, qui comprend la Thaïlande, la Birmanie et le Laos, demeure la source principale de l'héroïne au Canada. Cette région a fourni environ 72 p. 100 (soit 6 p. 100 de plus qu'en 1984) de l'héroïne sur le marché canadien en 1985 alors que 28 p. 100 provenait de l'Asie du Sud-Ouest. (Voir la figure nº 12.)

Malgré les efforts accrus en Thaïlande et en Birmanie contre la culture du pavot à opium et les mesures de répression intenses quant à la production et au trafic de l'héroïne, la situation globale de cette région ne s'est pas améliorée de façon notable. Ces deux pays prennent de nouvelles mesures qui pourraient contribuer favorablement à un effort coopératif d'application de la loi, tout particulièrement en ce qui touche la répression du trafic des stupéfiants le long de la frontière, et ils ont convenu d'échanger des renseignements sur l'acheminement des drogues.

En Thaïlande, on a pris certaines mesures pour diminuer la production de l'opium; cependant, d'après l'Office du contrôle des stupéfiants de ce pays, les saisies d'héroïne ont augmenté. (Voir la figure nº 7.) La saison de culture du pavot à opium commence à la fin d'août ou au début de septembre et certains en plantent jusqu'à la fin d'octobre. La récolte se fait en janvier et février. Même si cette culture est passée de 9 000 hectares en 1984 à 10 000 hectares en 1985, la production brute a connu une légère baisse. En effet, elle est passée de 45 tonnes en 1984 à quelque 35 ou 40 tonnes en 1985, en raison des conditions atmosphériques et des efforts accrus d'éradication du gouvernement thaïlandais. Pour 1986, le gouvernement prévoit la culture de 6 325 hectares, ce qui donnerait une récolte brute de 28 tonnes métriques avant l'éradication, soit une récolte moyenne de 4,4 kilogrammes par hectare.

Figure nº 6 :

Production approximative d'opium en Asie du Sud-Est de 1981 à 1985 — poids en tonnes métriques

Pays	1981	1982	1983	1984	1985
Birmanie	500	500	500 à 600	740	450 à 600
Laos	50	50	30 à 40	35	50 à 100
Thaïlande	50 à 60	47 à 50	30 à 35	45	35 à 40
Total	600 à 610	597 à 600	560 à 675	820	535 à 740

On cultive l'opium dans le Nord thaïlandais, la province de Chiang Mai constituant le plus grand espace cultivable, suivie des provinces de Chiang Rai, Mae Hong Son et Nan. Une bonne partie de l'opium est consommé par quelque 35 000 opiomanes dans une population de 400 000 à 500 000 montagnards. Selon des informations obtenues du gouvernement de la Thaïlande, les opiomanes et les héroïnomanes consomment une quantité de drogues beaucoup plus considérable que ce que produit ce pays, ce qui en fait un importateur net d'opiacés. Malgré tout, dans les régions frontalières, une certaine partie de

l'opium thaïlandais parvient aux raffineries. Des saisies d'héroïne base et d'opium acheminés vers le sud de la Thaïlande constituent des preuves qu'il existe des raffineries le long de la frontière malayo-thaïlandaise, dans des régions sous l'emprise d'insurgés communistes ou musulmans.

Figure nº 7 :

Quantité d'héroïne saisie en Thaïlande de 1981 à 1985 — poids en kilogrammes

1981	1982	1983	1984	1985
323	604	831	1 166	1 282

En décembre 1985, l'armée thaïlandaise a lancé une campagne rigoureuse contre l'opium dans les provinces du nord soit Chiang Mai, Chiang Rai, Mae Hong Son, Tak et Nan. On a pris cette mesure parce que les montagnards de la région avaient rompu une entente avec le gouvernement. En effet, il avait été convenu que ceux-ci pouvaient cultiver une petite quantité de pavot à opium pour leur propre consommation; toutefois, une opération de contrôle aérien a révélé que la région cultivée était passée de quelque 9 000 hectares à 10 000 hectares en 1985. Cette région pourrait produire de 35 à 40 tonnes d'opium.

Dans le Nord thaïlandais, on a désigné huit provinces où certains produits chimiques sont interdits. Il en va de même pour cinq provinces du sud, le long de la frontière de la Malaysia. Cela signifie qu'il est défendu par la loi de posséder, sans permis, certains précurseurs chimiques comme l'anhydride acétique, le chloroforme et l'éther. Les contrevenants sont passibles d'une peine d'emprisonnement de un à dix ans. Les autorité birmanes et thaïlandaises ont signalé que la plupart de l'anhydride acétique provient de l'Inde. Aux installations de raffinerie, on a trouvé des contenants de précurseurs chimiques portant des inscriptions qui indiquent clairement que l'Inde en est le pays d'origine.

Auparavant, il fallait 10 kilogrammes pour produire un kilogramme d'héroïne; maintenant, on croit que les chimistes obtiennent un meilleur rendement. D'après les renseignements obtenus, trois « joys » d'opium (un « joy » équivaut à 1,6 kg) donnent environ 700 grammes d'héroïne nº 4. Ainsi, avec 4,8 kg d'opium, on produit 700 grammes d'héroïne, soit un rapport d'environ 6,8 à 1 ou une hausse de 30 p. 100.

Les représentants du Département d'État américain sont d'avis qu'en Thaïlande, chaque année, on consomme de 30 à 40 tonnes d'opium et de 50 à 100 tonnes d'opioïdes. Les prix varient considérablement selon la quantité achetée, l'endroit où s'effectue la vente, et la fréquence des achats. Le long de la frontière de la Birmanie, le prix de l'opium est demeuré bas pendant presque toute l'année 1985 et a augmenté légèrement vers la fin de l'année. Cette hausse de prix peut être attribuable à la perturbation des opérations de raffinage par les services de police de la Thaïlande et de la Birmanie ainsi qu'aux conflits continuels entre les groupes rivaux qui font le trafic le long de la frontière. À Bangkok et dans le sud de la Thaïlande, les prix sont beaucoup plus élevés.

Les organisations de trafic de stupéfiants ne semblent pas prendre part à des actes de terrorisme ou d'agitation politique en Thaïlande; cependant, on croit que bien des incidents violents sont liés aux rivalités entre les groupes de trafiquants. De nombreux groupes d'insurgés de la Birmanie contrôlent la culture et le raffinage de presque tout l'opium qui passe par la Thaïlande.

La Birmanie demeure le plus gros fournisseur d'opium au monde. Même si on est un peu plus en mesure d'estimer la récolte d'opium dans ce pays, il reste certaines incertitudes qui empêchent de déterminer exactement les superficies cultivées et les récoltes. D'après des sources d'information, la récolte d'opium en Birmanie en 1985 serait d'environ 450 tonnes, d'après d'autres, elle s'élèverait plutôt à quelque 600 tonnes. Durant la période de récolte de 1985 (décembre 1985 à janvier 1986), les autorités birmanes ont arrosé de 10 000 à 12 000 hectares de pavot avec un produit chimique qui favorise la croissance accélérée et précipite la maturité de la plante. La superficie totale de culture varierait entre 70 000 et 100 000 hectares qui auraient produit, en moyenne, 6,9 kilogrammes par hectare. Le rendement est inférieur à la normale de 9,68 kilogrammes par hectare en raison de conditions atmosphériques défavorables. Les représentants du Département d'État américain estiment que 60 à 70 p. 100 de toutes les récoltes en Birmanie proviennent des régions contrôlées par des insurgés.

Presque tous les groupes d'insurgés en Asie du Sud-Est, peu importe leur allégeance politique, prennent part à la culture, au raffinage, au trafic ou à la vente directe d'héroïne. Ces groupements sont d'origines diverses. Certains ont en commun des liens ethniques étroits tels que les Kachin et les Lahu tandis que d'autres sont des organisations militaires axées sur le profit comme celles que dirigent le Khun Sa de l'Armée unie Shan (A.U.S.) et le Mo Hein de l'Armée révolutionnaire thaïlandaise (A.R.T.). L'A.R.T. résulte de la fusion de l'ancienne Armée révolutionnaire unie Shan (A.R.U.S.) et de l'Armée de l'État Shan Sud (A.E.S.S.). La principale organisation de trafic le long de la frontière birmano-thaïlandaise, l'A.U.S., a raffermi son pouvoir dans la région qui s'étend du nord-ouest de la province thaïlandaise de Mae Hong Son jusqu'à Mong Kan à l'est, à quelque 25 kilomètres de Tachilek (Birmanie). Malgré les pressions militaires considérables exercées par les groupes de trafic rivaux et les armées birmane et thaïlandaise, l'A.U.S. demeure bien armée et bien située.

Les principales régions de culture se trouvent dans l'État Shan et le plus haut pourcentage de raffineries sont installées près de la frontière de cet État avec la Thaïlande. Le Parti communiste birman (P.C.B.) contrôle la majeure partie de ce territoire. Dans la région cultivée, les stupéfiants représentent une bonne part de l'économie locale. Les fermiers cultivent le pavot à opium pour diverses raisons : pour suppléer à leur revenu personnel, s'en servir comme récolte marchande afin d'élever leur niveau de vie au-dessus du minimum vital, ou pour se soumettre aux insurgés. Dans les régions contrôlées par le P.C.B., des fermiers seraient obligés de cultiver du pavot à opium, aux dépens des cultures vivrières. Le P.C.B. délimite les terrains, assure la sécurité, fournit des produits comme les engrais et perçoit des impôts sur la dernière récolte. D'après certains rapports, le P.C.B. a institué un programme de crédit agricole en vertu duquel les fermiers obtiennent des prêts au comptant d'après le nombre d'hectares qu'ils consacrent à la culture du pavot, et ils doivent vendre leur récolte entière au P.C.B. à un prix fixe prédéterminé. Il y aurait un nombre croissant d'installations de raffinage au nord de la région frontalière qui est depuis longtemps contrôlée par le P.C.B., et la superficie consacrée à la culture du pavot atteindrait 13 000 hectares au nord-ouest de Myitkyina dans l'État Kachin, et serait de moins grande envergure dans les États Chin et Kayah. On sait que les terres dans ces régions produisent peu et presque toute la récolte est consommée sur place.

La culture du pavot à opium se pratique surtout dans le nord et l'est de la Birmanie, principalement dans les États Shan, Kachin et Kayah. Elle se pratique aussi dans les régions avoisinantes des divisions Karen et Mandalay et de l'État Chin. Le plateau Shan qui s'étend sur presque toute la longueur de l'État Shan à une altitude moyenne de 1 000 mètres, constitue la région principale de culture du pavot.

Figure nº 8 :

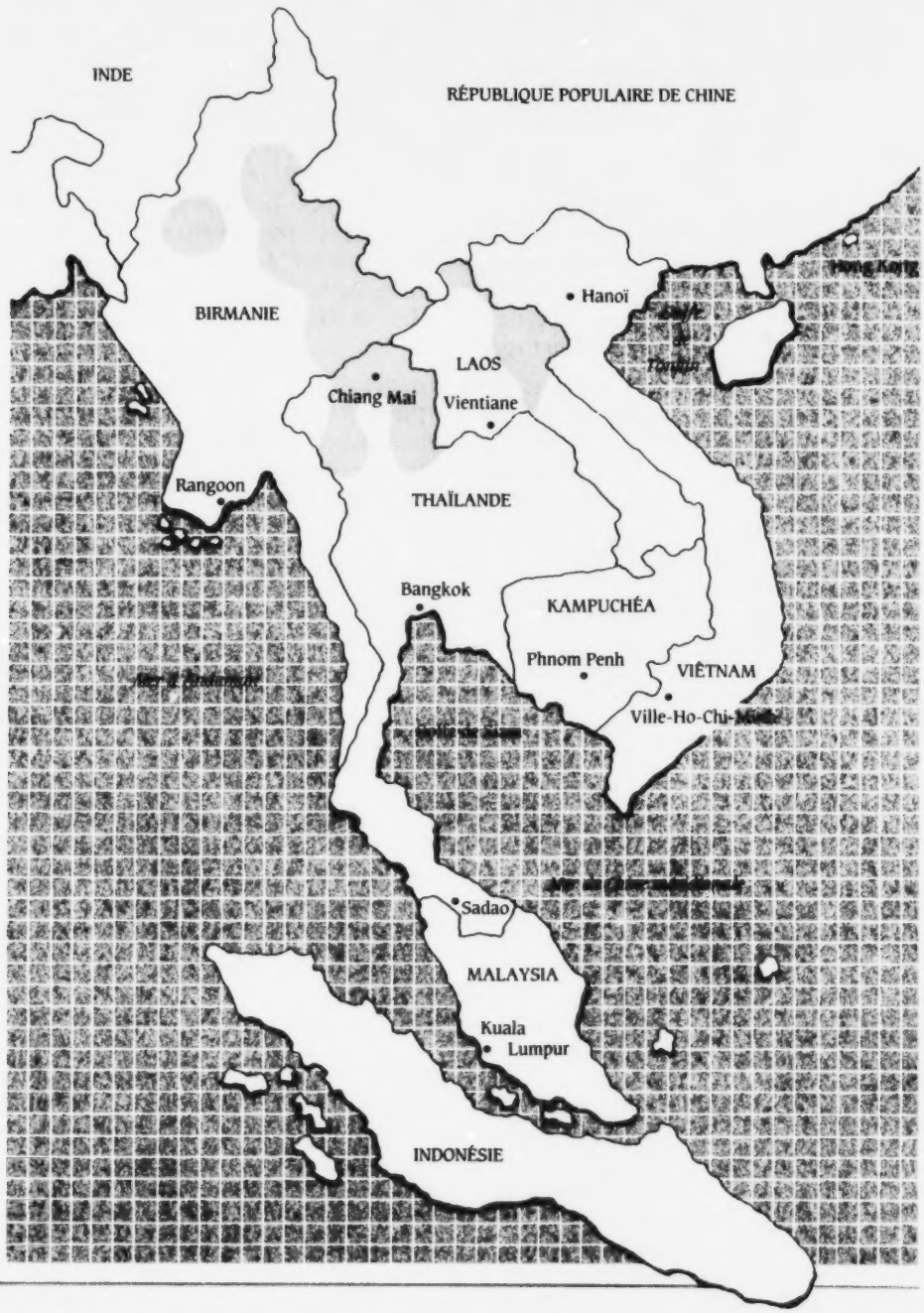

Régions de culture du pavot à opium dans le Triangle d'or de l'Asie du Sud-Est en 1985

Vu la maigre récolte pour l'année et les perturbations considérables touchant le trafic des stupéfiants et des précurseurs chimiques, le prix des stupéfiants raffinés a connu une hausse majeure à la frontière birmano-thaïlandaise. Les combats continus entre les groupes d'insurgés, les pressions intensifiées de la part de l'armée birmane et des forces armées thaïlandaises et l'efficacité accrue des mesures prises par la police birmane ont tous contribué au bouleversement et, par conséquent, à la hausse des prix.

En 1985, les autorités birmanes ont confisqué onze raffineries d'héroïne, toutes dans l'État Shan. La majeure partie de l'opium et de l'héroïne produits en Birmanie est transportée par voie terrestre jusqu'au nord de la Thaïlande. Une quantité moins importante est expédiée par les voies navigables en passant par la mer d'Andaman jusqu'au sud de la Thaïlande et jusqu'à la côte ouest de la Malaysia. On estime que la consommation d'opium en Birmanie peut atteindre 20 p. 100 de la population.

La production de l'opium au Laos semble avoir augmenté considérablement. Il est difficile d'évaluer la situation dans ce pays étant donné l'accès interdit aux frontières et le peu de renseignements divulgués depuis l'établissement, en 1975, de la République démocratique populaire du Laos. D'après les produits confisqués en Thaïlande qui provenaient du Laos et selon d'autres sources de renseignements, la récolte totale de l'opium en 1985 se situerait entre 50 et 100 tonnes. Des sources officielles sont d'avis que le Laos augmente peut-être sa production d'opium et d'héroïne pour tirer profit des mesures efficaces prises par le gouvernement thaïlandais avec son programme de remplacement des récoltes, la destruction des récoltes d'opium par ses forces militaires et ses efforts résolus d'application de la loi.

Asie du Sud-Ouest

L'héroïne en provenance de l'Asie du Sud-Ouest continue d'approvisionner une vaste portion du marché canadien illicite, quoique la part assurée par cette région ait diminué d'environ 6 p. 100, soit de 34 p. 100 en 1984 à 28 p. 100 en 1985. (Voir la figure nº 12.) Le Pakistan, l'Afghanistan et l'Iran sont les pays sources principaux qui prennent part à la production et au trafic de stupéfiants destinés au marché canadien. Le Liban est un pays producteur secondaire.

Le Pakistan est à la fois producteur et raffineur d'opium pour la fabrication d'héroïne. On y effectue la production, la conversion, l'acheminement et le trafic d'héroïne. L'Office du contrôle des stupéfiants du Pakistan (O.C.S.P.) estime que dans ce pays, le nombre d'héroïnomanes se situe entre 300 000 et 500 000 et que la population opiomane dépasse les 300 000. On calcule qu'environ 1 900 hectares étaient consacrés à la culture du pavot en 1985. Avec une récolte moyenne d'un peu plus de 21 kilogrammes l'hectare, la production d'opium a dû atteindre quelque 40 tonnes. Vu les quantités requises par les héroïnomanes dans ce pays, le Pakistan constitue probablement un importateur net d'opium.

Figure nº 9 :

Production approximative d'opium en Asie du Sud-Ouest de 1981 à 1985 — poids en tonnes métriques

Pays	1981	1982	1983	1984	1985
Iran	400 à 600	400 à 600	400 à 600	400 à 600	200 à 400
Afghanistan	225	250 à 300	400 à 575	140 à 300	450 à 600
Pakistan	85 à 100	75	63	40 à 50	40
Total	710 à 925	725 à 975	863 à 1 238	580 à 950	690 à 1 040

Au Pakistan, l'héroïnomane typique est âgé d'environ 24 ans. En effet, 90 p. 100 des consommateurs ont moins de 30 ans. De telles données indiquent clairement que l'héroïne y est maintenant en vogue. La consommation de l'héroïne par injection est rare au Pakistan. Les héroïnomanes pakistanais préfèrent la fumer et l'aspirer, ce qui accroît grandement les risques pour la santé. Les adeptes semblent avoir délaissé la pratique d'inhaler, méthode qui prédominait par le passé, pour celle de fumer le stupéfiant, tout comme on fume

une cigarette ou du charas. Des millions s'y adonnent, projetant ainsi une image d'innocence trompeuse. Selon l'O.C.S.P., moins de 5 p. 100 des héroïnomanes ont indiqué éprouver de la difficulté à s'approvisionner. Contrairement à l'héroïnomanie, l'opiomanie est surtout répandue dans les régions rurales du Pakistan; environ 30 p. 100 des usagers habitent dans les centres urbains. L'opiomane typique est âgé de 47 ans et seulement 6 p. 100 ont moins de 30 ans. Ce faible pourcentage de jeunes indique que l'opiomanie en est probablement à son déclin et qu'elle est passée de mode pour la génération nouvelle.

L'O.C.S.P. est d'avis que la province de la Frontière du Nord-Ouest (P.F.N.-O.) fournit 90 p. 100 de l'opium produit au Pakistan. Il est très difficile de faire respecter la loi dans cette région accidentée et montagneuse où les champs de pavot ne sont accessibles qu'à pied. Dans de nombreux endroits où l'érosion et les siècles de labours ont durement épuisé le sol, les fermiers sont peu disposés à consacrer les quelques hectares fertiles qu'il leur reste à des récoltes marchandes autres que les plus lucratives, ce qui explique leur attrait envers la culture du pavot à opium. L'indépendance traditionnelle des tribus fontalières vis-à-vis l'administration extérieure rend périlleuse et incertaine toute tentative de répression. Le pavot est planté en novembre pour être entaillé et récolté en avril et mai.

Selon l'O.C.S.P., la récolte pour 1986 pourrait dépasser celle de l'année précédente. La température constitue un facteur primordial quant à la réussite des récoltes d'opium. L'absence de pluie aux périodes critiques peut entraîner une baisse de 25 à 40 p. 100 des récoltes prévues. De même, du fait que de nombreuses régions cultivables reçoivent de l'aide au développement et qu'il y est défendu de cultiver le pavot, la production pourrait augmenter dans les régions plus reculées afin de satisfaire à la forte demande d'opium.

Le Pakistan n'est pas le seul pays de l'Asie du Sud-Ouest à produire des stupéfiants. En effet, on cultive le pavot à opium depuis des siècles dans d'autres pays avoisinants. À l'est du Pakistan, l'Inde constitue aussi une source d'opium et au nord-ouest, l'Afghanistan produit des récoltes exceptionnelles chaque année (de 450 à 600 tonnes d'opium en 1985 d'après l'O.C.S.P., et même jusqu'à 800 tonnes selon d'autres).

En raison de la guerre en Afghanistan et du contrôle exercé par le régime marxiste à Kaboul, il s'avère difficile d'obtenir des données dignes de foi sur la production et le trafic de stupéfiants dans ce pays. Dans l'International Narcotics Control Strategy Report de 1986 du Département d'État américain, on indique qu'après un déclin au début des années 80, la production et le trafic semblent à la hausse en Afghanistan. Il s'agirait du plus grand producteur d'opium aux fins d'exportation et de la principale source de la majeure partie de l'héroïne de l'A.S.-O. distribuée à travers le monde. Les récoltes d'opium dans ce pays sont de deux à trois fois plus considérables que celles de l'A.S.-E. La plupart du pavot est cultivé dans les provinces limitrophes de l'Afghanistan et du Pakistan.

Les conflits perpétuels entre le gouvernement afghan et les combattants de la Résistance n'ont eu que de faibles répercussions sur la production d'opium puisque cette culture se fait surtout dans les régions isolées. De fait, la perturbation des activités agricoles traditionnelles peut avoir incité plus de fermiers à cultiver le pavot. Cette culture est idéale dans un pays éprouvé par la guerre puisqu'elle requiert peu de capital, que le pavot pousse rapidement et l'opium est facile à transporter et à vendre.

Quoiqu'il n'existe pas de données valables sur la toxicomanie en Afghanistan, on sait que l'opium est consommé depuis longtemps par certains segments de la population. Dans les années 70, on avait estimé que le pays comptait entre 125 000 et 350 000 toxicomanes, la plupart étant des fumeurs d'opium. On ignore cependant jusqu'à quel point ce nombre peut avoir augmenté depuis. D'après certains renseignements, on fume de plus en plus l'héroïne.

Figure nº 10 :

Régions de culture du pavot à opium dans le Croissant d'or de l'Asie du Sud-Ouest en 1985

Selon le Département de la Justice des États-Unis, le gouvernement iranien a grandement réussi à réduire la culture illicite du pavot à opium. Des sources officielles sont d'avis que la production en Iran est passée, de 400 à 600 tonnes en 1984, à 200 à 400 tonnes en 1985. On signale les activités de laboratoires de conversion de morphine base et d'héroïne dans les secteurs contrôlés par les Kurdes dans le Nord-Ouest et le Sud-Est iraniens. Suite à la répression par les Turcs, de nombreux trafiquants ont déménagé leurs opérations de raffinage de la Turquie à l'Iran. Le gouvernement iranien perçoit la frontière orientale comme étant la source des problèmes liés à la toxicomanie. Des dispositifs de détection auraient été installés à différents points le long de la frontière pakistanaise pour le repérage des trafiquants. L'Iran est dotée de lois rigoureuses pour la répression de l'importation, la production et la vente d'opium, de morphine, d'héroïne et de stupéfiants synthétiques.

Mexique

Le Mexique continue d'occuper le deuxième rang, après l'Asie du Sud-Ouest, comme source de l'héroïne acheminée aux États-Unis. L'héroïne mexicaine qui parvient au Canada passe généralement par les États-Unis. La Colombie-Britannique en constitue le marché principal, mais on signale la présence de cette héroïne dans d'autres régions du pays.

La culture du pavot à opium est illicite dans toute la République du Mexique. Pourtant, on estime que quelque 2,6 tonnes d'héroïne ont été exportées de ce pays en 1985. Environ 5 200 hectares auraient été consacrés à cette culture et

auraient rapporté en moyenne de 8 à 10 kilogrammes d'opium l'hectare. La plupart de ces terrains se trouvent dans les trois États limitrophes de Durango, Chihuahua et Sinaloa. La culture s'étend maintenant de l'État de Nayarit, au sud, jusqu'aux États de Jalisco, Michoacan, Guerrero, Oaxaca et Chiapas.

Au Mexique, le gros de la culture du pavot à opium se fait suivant un cycle de deux récoltes. Les premiers semis se font en mai, ce qui donne une récolte en fin d'automne. Puis, ce sont les semis d'hiver pour une récolte au printemps. Dans la plupart des cas, il s'agit de petites entreprises utilisant, en moyenne, 1 000 mètres carrés ou 1/10 d'hectare dans les ravins à flanc de côteaux abruptes. En 1985, le Mexique a connu une troisième année consécutive de pluies abondantes et de conditions climatiques idéales ce qui a favorisé aussi bien les cultures licites qu'illicites. On s'attend à des conditions excellentes pour les prochaines récoltes de pavot à opium.

Les laboratoires d'héroïne au Mexique consistent en des installations fort rudimentaires. On a démantelé deux de ces laboratoires clandestins en 1985. Le raffinage de la gomme d'opium peut prendre de un à trois jours, tout dépendant des connaissances techniques des responsables et du degré de raffinage voulu. On continue de produire de l'héroïne « black tar » dans les États de Sonora et Sinaloa.

Figure nº 11 :

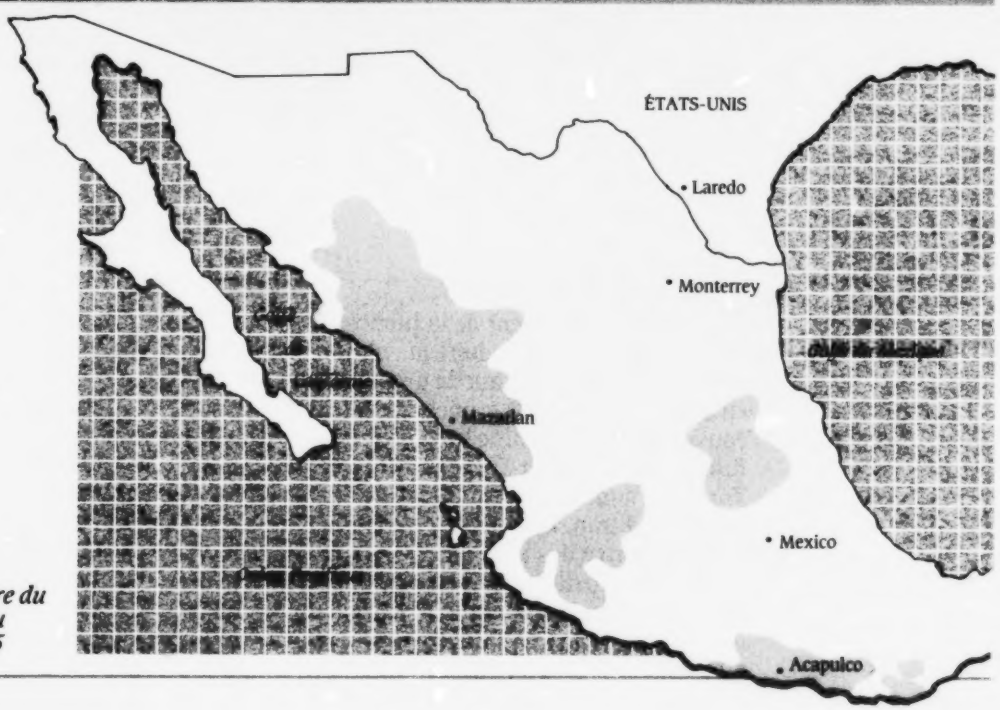

Régions de culture du pavot à opium au Mexique en 1985

Les routes de la contrebande

Asie du Sud-Est

En 1985, l'Asie du Sud-Est, avec une production de 535 à 740 tonnes d'opium, a fourni 72 p. 100 du marché d'héroïne illicite au Canada. Comme par les années passées, on estime que de la moitié aux deux-tiers des opiacés produits dans

cette région étaient destinés à la consommation locale et que le reste est parvenu aux marchés illicites de l'Amérique du Nord, de l'Europe, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Les opiacés sortent de la Thaïlande en contrebande, soit par avion, par chalutier de pêche ou par des moyens de transport terrestre. De même, des opiacés traversent la Thaïlande à partir des raffineries frontalières dans le nord jusqu'à Bangkok, ou vers le sud, par tout moyen de transport disponible. En fait, la majeure partie est transportée par camion ou par voiture. Les groupes organisés qui assurent ce transport à Bangkok et vers des destinations plus lointaines, font l'objet d'enquêtes spéciales menées par les organismes policiers du gouvernement royal de la Thaïlande. Les efforts axés sur les précurseurs chimiques ont entraîné des pénuries sur le marché et une hausse marquée des prix pour tous les produits chimiques utilisés dans les raffineries.

La frontière birmano-thaïlandaise continue d'être le principal point de sortie des stupéfiants; entre 80 et 85 p. 100 de tous les opiacés passent par cette région pour atteindre les marchés thaïlandais et internationaux. Toutefois, le nombre croissant de saisies de stupéfiants et de précurseurs chimiques illustre l'importance grandissante des routes secondaires menant à l'Inde. Les saisies permettent de conclure que ces routes assurent l'approvisionnement de grandes quantités de précurseurs chimiques nécessaires aux raffineries. Il existe d'autres routes secondaires jusqu'à la côte de Tennasserim, mais on ne semble pas les utiliser pour transporter des quantités considérables de stupéfiants. Néanmoins, si les armées thaïlandaise et birmane continuent d'intensifier leurs efforts dans la région frontalière, les trafiquants devront probablement emprunter ces routes plus souvent.

Figure nº 12 :

Sources de l'héroïne sur le marché canadien de 1981 à 1985

Région	1981	1982	1983	1984	1985
Asie du Sud-Est	66 %	21 %	68 %	66 %	72 %
Asie du Sud-Ouest	34 %	79 %	32 %	34 %	28 %
Mexique	négligeable	négligeable	négligeable	négligeable	négligeable
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Les stupéfiants quittent la Birmanie sous des formes diverses y compris l'opium brut, le « pitzu » (morphine base impure), la morphine base, l'héroïne base impure et l'héroïne nº 4. On estime qu'environ 225 tonnes des 450 à 600 tonnes de l'opium produit en Birmanie en 1985 ont été transformées en morphine base ou en héroïne. De cette quantité de 3 à 4 tonnes de stupéfiants raffinés ont été produits dans des raffineries au nord du pays et quelque 18 tonnes dans la région frontalière birmano-thaïlandaise. On croit qu'environ 20 tonnes du reste de l'opium a été transporté, sous forme d'opium brut, à l'extérieur du pays, en passant par le sud de la Thaïlande. On en aurait acheminé de 40 à 45 tonnes, par voie maritime, à la République populaire de Chine, en Inde, au Bangla Desh et à d'autres marchés. À part certains laboratoires assez petits et mobiles qu'on utilise à l'occasion dans le nord de la Thaïlande, ce sont dans des laboratoires clandestins à l'extérieur de ce pays qu'est traité la plupart de l'opium du Triangle d'or destiné aux marchés étrangers. On le convertit alors en morphine, héroïne ou d'autres opiacés.

La plupart de l'héroïne provenant du Triangle d'or est acheminée vers les marchés illicites internationaux via la Thaïlande. On continue d'expédier des

cargaisons importantes par fret aérien ou maritime, mais de nombreux passeurs se rendent encore dans ce pays pour s'approvisionner en stupéfiants. Bangkok demeure une plaque tournante importante pour les trafiquants d'héroïne puisque la ville comprend un port de mer et un aéroport international très achalandés. À l'heure actuelle, on compte 16 000 passagers par jour à l'aéroport Don Muang de Bangkok. En 1986, le nouvel aéroport dans la région touristique de Pattaya en Thaïlande pourra accommoder les vols internationaux provenant d'autres villes du Sud-Est asiatique et pourrait servir de point de sortie pour l'héroïne destinée aux marchés illicites mondiaux. D'après les renseignements obtenus, les trafiquants venant du Triangle d'or utilisent de nouvelles voies maritimes qui passent par le golfe de Siam et la mer d'Andaman. Les mesures antidrogue en Birmanie, Thaïlande et Malaysia ont également forcé les trafiquants à passer plutôt par l'Indonésie. En effet, nos sources indiquent que l'Indonésie sert souvent de point de transit pour l'héroïne destinée aux marchés mondiaux.

Singapour éprouve une grave crise économique qui pourrait favoriser l'accroissement des activités de trafic de stupéfiants dans cette région. Cette ville est à la fois un port franc et un centre de transport maritime d'envergure internationale. Vu l'emplacement et l'importance de ce port, les navires en direction du Pacifique et en provenance du Sud-Est et du Sud-Ouest asiatiques mouillent ou passent habituellement dans les eaux à proximité de Singapour. Les saisies effectuées et les renseignements obtenus indiquent que d'importantes cargaisons de stupéfiants transitent dans le port de Singapour. La contrebande par voie de terre constitue la façon la plus courante d'approvisionner les toxicomanes de cette ville et on découvre de plus en plus que ces envois atteignent les marchés occidentaux. De plus, l'aéroport international Changi à Singapour assure l'un des principaux services de liaison aérienne pour l'Asie. De nombreuses sociétés aériennes offrent des vols en provenance du Triangle d'or qui font escale ou aboutissent à Singapour. Des vols prolongés assurent la liaison avec Vancouver, Toronto, Montréal et Halifax via l'Europe et le Pacifique.

La police a repéré trois raffineries d'héroïne dans la brousse, le long de la frontière malayo-thaïlandaise, en 1985. Ces raffineries servaient à la conversion de la morphine et de l'héroïne base en héroïne nº 3 expédiées en contrebande depuis la Birmanie et la Thaïlande. Cette héroïne était principalement destinée aux toxicomanes de la région et des pays avoisinants du Sud-Est asiatique. On expédie la morphine et l'héroïne base par voie terrestre et par voie maritime, soit le long de la côte de Tenasserim et dans le détroit de Malacca jusqu'à Penang et aux environs. Penang demeure l'un des principaux centres de distribution.

En 1985, la police de la Malaysia a appréhendé quelque 4 900 personnes dont 84 étrangers pour des infractions liées aux stupéfiants. Plusieurs étrangers ont été inculpés et condamnés à mort; deux Australiens étaient de ce nombre. Les passeurs quittent la Malaysia par avion aux aéroports de Penang et Kuala Lumpur et font habituellement le transit à Singapour ou Hong Kong. La drogue est surtout dissimulée dans des vêtements de contrebande, les orifices corporels et des valises à double fond. L'Australie reçoit la plus grosse part de cette héroïne. En 1985, des contrebandiers ont tenté d'en importer par des moyens ingénieux y compris la dissimulation dans des plaques de mélamine, des chaussures spéciales et des contenants à doubles parois. Plusieurs envois d'héroïne ont été transportés par voie terrestre jusqu'à Singapour puis expédiés par navire jusqu'en Australie.

Il est très bien connu que Hong Kong constitue un pays de transit pour le trafic international de stupéfiants. La cinquième récolte exceptionnelle consécutive dans le Triangle d'or, en 1985, a provoqué un essor sans précédent pour les trafiquants de l'Asie du Sud-Est. Hong Kong a encore été touchée par la profusion d'opium, mais l'intervention policière s'avère toujours efficace même avec un tel afflux d'héroïne base à Hong Kong.

En 1985, la Police royale de Hong Kong (P.R.H.K.) a saisi six laboratoires d'héroïne, ce qui représente une diminution par rapport aux dix confisqués l'année précédente. Les six laboratoires produisaient de l'héroïne nº 3 destinée aux marchés locaux. Pour en arriver à ce produit, on continue d'utiliser de l'héroïne base importée par passeur ou chalutier thaïlandais en provenance du Triangle d'or. En novembre 1985, des agents antidrogue de la P.R.H.K. ont découvert un laboratoire clandestin dans un immeuble d'habitation à Shatin dans les « nouveaux territoires ». Cette enquête a mené à la confiscation de 40 kilogrammes d'héroïne nº 3 dont 14 kilogrammes étaient emballés et prêts à être distribués. De plus, on y a saisi une quantité considérable de précurseurs chimiques et de matériel associé à la fabrication de stupéfiants, y compris cinq fours à micro-ondes et une armoire de séchage. Selon les autorités du pays, il s'agissait de la plus grande saisie d'héroïne dans un seul laboratoire depuis 1973, sans compter que cette installation pouvait produire plus de drogue que tout autre laboratoire clandestin saisi jusqu'à ce jour.

À Hong Kong, le nombre de toxicomanes se maintient et les autorités estiment qu'entre 40 000 et 50 000 sont des usagers chroniques. Les héroïnomanes représentent 96 p. 100 de tous les consommateurs de stupéfiants. La méthode d'absorption la plus populaire consiste toujours à aspirer la fumée qu'on décrit couramment comme « chasser le dragon » ou « jouer de l'harmonica à bouche ».

En 1985, Hong Kong était toujours un lieu de transbordement grandement exploité par les organisations de trafiquants du Triangle d'or. De nombreuses sociétés aériennes offrent des vols à partir de l'aéroport Kai Tak de Hong Kong avec plusieurs destinations en Amérique du Nord, ce qui fait de Hong Kong un point de transit idéal pour l'héroïne de l'A.S.-E. acheminée vers le Canada et les États-Unis. Par ailleurs, depuis 1985, trois autres vols hebdomadaires assurent la liaison entre Hong Kong et Vancouver. Selon la publicité, il s'agit d'un vol direct de Hong Kong à Toronto; en réalité, l'avion fait escale à Vancouver et les

Figure nº 13 :

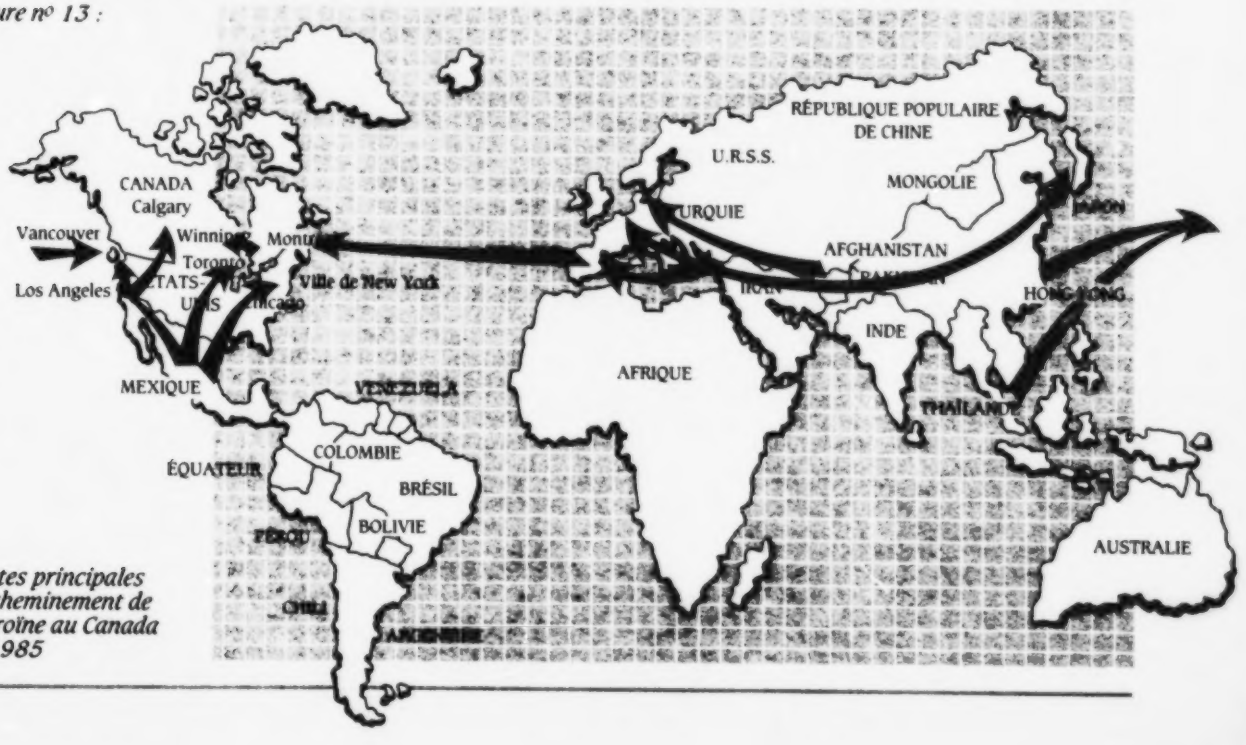

Routes principales d'acheminement de l'héroïne au Canada en 1985

passagers attendent dans l'aéroport pour un vol vers Toronto où ils passent à la douane. Ces nouveaux vols qui s'ajoutent aux trois vols déjà existants, devraient être très populaires chez les passeurs puisqu'ils permettent un accès direct tant à Vancouver qu'à Toronto. En fait, en 1985, les passeurs aériens ont assuré la plus grande part de la contrebande d'héroïne entre le Canada et Hong Kong. (Voir la figure nº 15.)

Asie du Sud-Ouest

En 1985, les pays du Croissant d'or ont accaparé 28 p. 100 du marché illicite de l'héroïne du Canada, comparativement à 34 p. 100 l'année précédente, soit une baisse de 6 p. 100.

Le Pakistan continue d'être un pays de production et de transit important en Asie du Sud-Ouest. On peut encore se procurer de grandes quantités d'opium dans la région située au nord de Peshawar. Selon l'Office du contrôle des stupéfiants du Pakistan (O.C.S.P.), l'Afghanistan aurait produit en 1985 entre 450 et 600 tonnes d'opium, alors que le Pakistan n'en a produit qu'environ 40 tonnes.

Après que l'opium a été recueilli dans les régions tribales de Bara-Darra et de Landi Kotal, il est transporté dans la région de Khyber, près de Peshawar, pour y être raffiné et transformé en héroïne. On ignore quel pourcentage de l'opium pakistanais est converti en héroïne aux fins de consommation locale ou d'exportation. L'abondance continue de l'héroïne au Pakistan (malgré la diminution de la production d'opium) est imputable à la contrebande de ces deux drogues par les fontières au relief accidenté de l'Afgnanistan.

Bien que la transformation de l'opium en héroïne fumable et en chlorhydrate d'héroïne s'effectue traditionnellement à l'extérieur de l'Afghanistan, on semble noter une augmentation du nombre de laboratoires de transformation dans l'Est du pays. Il est possible que cette situation soit causée par l'anarchie qui règne dans la région (ce qui en fait un endroit idéal pour les activités illicites) et les pressions gouvernementales constantes exercées sur les raffineurs. On évalue à une quarantaine le nombre de laboratoires en opération dans la province de Nanghahor, en Afghanistan.

Les tendances du trafic international de l'opium afghan ont elles aussi changé depuis 1979. Alors qu'elles avaient diminué au cours des dernières années, les exportations traditionnelles vers l'Iran ont augmenté en 1985. Les exportations vers le Pakistan ont connu une forte augmentation. Les voies de transport vers ce pays sont plus courtes et moins dangereuses. Étant donné la production réduite d'opium au Pakistan, l'Afghanistan a dû intensifier sa production d'héroïne afin de répondre à la demande tant nationale qu'internationale.

La contrebande constitue un mode de vie traditionnel pour certaines tribus afghanes. Longue de 2 240 kilomètres, la frontière montagneuse qui sépare le Pakistan de l'Afghanistan est sillonnée de sentiers qu'utilisent les trafiquants. L'opium est transformé dans des laboratoires en Afghanistan ou dans la province de la Frontière du Nord-Ouest du Pakistan, pour être ensuite acheminé à Peshawar et à Karachi où il est consommé ou raffiné et exporté. Un peu plus à l'ouest, l'opium, la morphine base et l'héroïne sont introduits en Iran et transportés de là vers l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord après avoir traversé la Turquie.

Il est difficile de faire la différence entre les drogues produites localement et l'opium et l'héroïne afghans une fois que ces derniers ont été introduits au Pakistan. C'est dans la région de Khyber que se trouve la plus grande partie des stocks d'héroïne. De plus, selon l'O.C.S.P., une trentaine de laboratoires d'héroïne seraient en opération dans ce secteur. La contrebande de l'héroïne raffinée dans la

région de Khyber se fait principalement par la route menant à Peshawar, en passant par Islamabad et Lahore et ensuite par voie de terre vers l'Inde ou par avion vers Dubaï ou ailleurs. Si elle n'est pas détournée vers l'Inde, l'héroïne est généralement acheminée par voie de terre jusqu'à Karachi, une importante ville industrielle. De là, elle peut être envoyée à Bombay, toujours par voie de terre, ou à des destinations européennes par avion ou par bateau. Une autre route fréquemment utilisée est celle qui relie Peshawar à l'Iran en passant par Quetta.

Au début du mois de décembre 1985, les autorités policières de la région de Khyber ont lancé une campagne visant à y enrayer la production d'héroïne et la possession illégale d'armes. Pour mener à bien cette campagne, les autorités ont mobilisé 3 500 membres du « Frontier Corps », un batallion de chars d'assaut et plusieurs véhicules blindés de transport de troupes. On est ainsi parvenu à saisir 23 laboratoires d'héroïne. Deux autres installations avaient été saisies plus tôt au cours de l'année, ce qui porte à 25 le nombre de laboratoires clandestins saisis en 1985. Les autorités ont démantelé 47 emporiums à Jamrud. Les clients de ces établissements pouvaient y consommer ou y acheter de l'héroïne. Durant les quatre semaines qu'a duré la campagne, on a établi des barrages sur toutes les voies de sortie de la région de Khyber, ce qui a forcé les trafiquants à emprunter d'autres routes pour acheminer l'opium et l'héroïne à Karachi. Les opiacés sont maintenant introduits en Afghanistan à dos d'animal. Une fois au pays, ils sont chargés à bord de camions et transportés à Kaboul et ensuite vers le sud dans la région de Spin Baldak. Là, l'opium et une partie de l'héroïne sont transférés dans d'autres camions; destination : l'Iran. Le reste de la drogue est chargé sur des chameaux qui traversent la frontière près de Chaman pour se rendre ensuite à Gulistan. La marchandise est alors dissimulée dans des camions et amenée à Karachi en passant par Quetta pour y être vendue.

Figure nº 14 :

Prix de l'héroïne de l'Asie du Sud-Est et de l'Asie du Sud-Ouest aux étapes successives du trafic en 1985

Héroïne de l'Asie du Sud-Est

Fermier — 10 kg d'opium — 1 500 $

Laboratoire (Triangle d'or) — 1 kg d'héroïne nº 4 (pure) de 5 000 $ à 6 000 $

Centre d'écoulement (Bangkok) — 1 kg d'héroïne nº 4 (pure) de 8 000 à 10 000 $

Canada — 1 kg d'héroïne nº 4 (pure) 200 000 $
— 1 once (28 grammes) d'héroïne nº 4 (pure) de 6 000 à 15 000 $
— 1 grammme d'héroïne nº 4 (pure) — 1 000 $
— 1 capsule d'héroïne nº 4 (5 à 6 % pure) — de 35 à 75 $

Héroïne de l'Asie du Sud-Ouest

Fermier — 10 kg d'opium — de 1 400 à 1 900 $

Laboratoire (Croissant d'or) — 1 kg d'héroïne (pure) de 7 000 à 13 000 $

Centre d'écoulement (Europe) — 1 kg d'héroïne (pure) de 70 000 à 90 000 $

Canada — 1 kg d'héroïne (pure) 200 000 $
— 1 once (28 grammes) d'héroïne (pure) de 6 000 à 15 000 $
— 1 gramme d'héroïne (pure) 1 000 $
— 1 capsule d'héroïne (5 à 6 % pure) de 35 à 75 $

Nota : Les prix de l'héroïne au Canada à chaque niveau du système d'écoulement ne fluctuent pas beaucoup, quel que soit le pays d'origine.

L'Inde, le principal producteur mondial d'opium brut licite, est devenue un point de transit important pour les stupéfiants destinés aux marchés nord-américain et européen. De l'avis des autorités, les trafiquants introduisent chaque mois en Inde entre 700 et 800 kilos d'opium provenant du Pakistan. Ces chiffres ne tiennent pas compte de l'opium licite détourné. Bien qu'une bonne partie de la drogue soit consommée par les opiomanes indiens, une certaine quantité est destinée aux marchés illicites étrangers. La plupart des contrebandiers traversent la frontière indo-pakistanaise dans la région du Pendjab. D'autres préfèrent passer par le Rann de Kutch sur la frontière entre l'État du Guyurat et le Pakistan. L'héroïne non traitée provenant de l'Afghanistan est acheminée par la frontière occidentale de l'Inde alors que celle provenant du Népal et de la Birmanie passe par la frontière orientale. L'héroïne traitée et les précurseurs chimiques tels que l'anhydride acétique sont généralement acheminés aux marchés occidentaux depuis Bombay et New Delhi.

Les Sri-Lankais font de plus en plus le trafic de l'héroïne et certains signes démontrent l'existence de liens entre les activités terroristes et le trafic international de la drogue au Sri Lanka. L'implication accrue de Sri-Lankais dans le trafic de stupéfiants en Europe a permis d'établir une nette relation entre ces trafiquants et les organisations terroristes du Sri Lanka qui opèrent à l'étranger. Ces contrebandiers se livrent aussi à d'autres activités illégales afin d'accroître leur aide aux terroristes, particulièrement en achetant pour eux des armes et du matériel.

Le Liban est un des principaux centres de traitement et de transbordement du Moyen-Orient. On y fait en outre la culture du pavot à opium, mais les informations sur les secteurs cultivés sont parfois divergentes. On croit toutefois que ces secteurs se sont grandement étendus depuis 1984. Dans les laboratoires d'héroïne du Liban, on transforme l'opium et la morphine base de l'Asie du Sud-Ouest en héroïne que l'on achemine ensuite vers l'Europe et l'Amérique du Nord. Les troubles qui sévissent dans ce pays depuis 1975 ont facilité la tâche des producteurs et des trafiquants. En effet, la majeure partie des terres utilisées pour la culture du pavot sont situées dans la vallée de la Bekaa, c'est-à-dire à l'intérieur d'une zone que le gouvernement libanais ne peut contrôler étant donné qu'elle est occupée par les forces militaires syriennes. Selon certaines sources, les trafiquants et les producteurs versent un « péage » aux forces contrôlant les diverses routes du pays, ce qui leur permet d'acheminer leurs stupéfiants vers les marchés illicites étrangers en empruntant les aéroports de Beyrouth et de Damas ou en passant par des ports méditerranéens tels que Tripoli.

Dans son rapport stratégique de 1986 sur le contrôle international des stupéfiants, le Département d'État américain a indiqué que la Syrie constitue un centre de transbordement important pour l'héroïne de l'Asie du Sud-Ouest destinée aux marchés de l'Europe, de l'Égypte et d'Amérique du Nord. On croit que le processus de raffinage s'effectue principalement à Alep, dans le nord de la Syrie, et à Lattaquié, ville portuaire située à proximité. De plus, certains soutiennent que les forces syriennes en poste de la vallée de la Bekaa facilitent dans ce secteur le passage de l'héroïne destinée à l'Europe et à l'Amérique du Nord. La drogue est généralement transportée par camion aux ports syriens de Tartous, Baniyas ou Lattaquié. De récents rapports signalent que d'importantes quantités sont aussi envoyées vers le sud à destination de l'Égypte ou des pays de la péninsule arabe, en passant par la Syrie et la Jordanie. Ces deux filières semblent toutefois être moins utilisées que les routes de Turquie.

Comme elle est située entre l'Asie du Sud-Ouest et l'Europe, la Turquie est un point de transit idéal pour les stupéfiants destinés à l'Europe et à l'Amérique du Nord. La drogue y est généralement introduite à partir de l'Iran pour être ensuite acheminée soit à l'ouest, soit au sud vers la Syrie et la Méditerranée.

La Grèce semble maintenir sa réputation de point de transit important. La proximité de pays producteurs tels que le Liban, la Turquie, la Syrie, l'Afghanistan, le Pakistan et l'Iran en fait un centre idéal pour les marchés illicites d'Europe et d'Amérique du Nord. La route des Balkans et les voies navigables entourant la Grèce facilitent l'accès à l'Europe de l'Ouest. La multitude d'îles désertes au large de ses côtes permettent aux trafiquants de se dérober aux autorités policières.

L'Italie est elle aussi un point de transbordement idéal pour le flot croissant d'héroïne provenant du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud-Ouest et destinée à l'Europe et à l'Amérique du Nord. Les laboratoires d'héroïne de ce pays, principalement concentrés en Sicile, produisent une drogue de haute qualité, probablement grâce aux chimistes français qui s'y sont installés après le démantèlement de la « filière française » en 1970. Plusieurs d'entre eux ont été arrêtés suite à la saisie de divers laboratoires clandestins en Italie. On a déterminé que des laboratoires siciliens mis au jour pouvaient produire chaque semaine 50 kg d'héroïne pure. L'héroïne consommée au pays est importée à l'état raffiné du Moyen-Orient, d'Asie du Sud-Ouest et d'Asie du Sud-Est.

Étant donné la proximité de la Suisse et son système bancaire particulier, l'Italie constitue un endroit propice aux transactions ou négociations de drogues. Le blanchissage de l'argent par le crime organisé n'est pas un phénomène nouveau en Italie. La Sicile, par exemple, bien qu'elle ait la réputation d'être sous-développée et relativement pauvre, a connu un essor économique au cours des dernières années grâce au blanchissage des narcodollars investis par le crime organisé dans des entreprises légitimes telles que la construction, la rénovation urbaine et les opérations bancaires. Comme elle se trouve sur la voie navigable la plus achalandée au monde, l'Italie constitue un point de transit naturel pour les cargaisons venant du Moyen-Orient et destinées à l'Europe et à l'Amérique du Nord. Deux ports importants, Naples et Palerme, sont situés dans les régions qui sont presque entièrement sous le joug du crime organisé. Les aéroports de Rome et de Milan sont aussi des points de transit fréquemment utilisés. Les saisies qui y sont effectuées sont moins importantes, mais plus fréquentes que celles exécutées dans les ports.

La République fédérale d'Allemagne (R.F.A.), connaît elle aussi la faveur des trafiquants d'héroïne qui veulent envoyer leur marchandise en Amérique du Nord et dans d'autres pays d'Europe. Encore ici, la route des Balkans est fréquemment utilisée pour le transport terrestre de l'héroïne du Moyen-Orient destinée à la R.F.A. D'importantes quantités de drogue sont dissimulées dans des compartiments secrets de voitures et de camions, lesquels passent souvent les frontières sous scellés de douane dans le cadre du système de Transport international routier (T.I.R.). L'intensification de la contrebande d'héroïne en R.F.A. par des réfugiés asiatiques semble vouloir se poursuivre. Le nombre de ces réfugiés a augmenté radicalement en 1985 suite à la crise politique au Sri Lanka. Aux termes du Traité des Nations Unies sur les réfugiés, la R.F.A. a accueilli un très grand nombre de Sri-Lankais membres de la minorité tamoule. On a relevé plusieurs cas où des Tamouls avaient été recrutés pour introduire de la drogue en République fédérale en passant par des pays tels que l'Inde. L'une des méthodes fréquemment utilisées pour entrer en R.F.A. consiste à traverser d'est en ouest le Mur de Berlin, les autorités ouest-allemandes ne pouvant guère intervenir étant donné la situation politique qui prévaut dans le secteur. Cette situation présente un intérêt particulier pour les autorités nord-américaines, car de nombreux réfugiés considèrent la R.F.A. et certains autres pays d'Europe comme une escale à franchir avant de s'établir de façon permanente au Canada ou aux États-Unis.

Les renseignements obtenus par les autorités françaises ne font état d'aucun laboratoire en France. Toutefois, ce pays pourrait très bien être le point de transit

le plus utilisé d'Europe. La route la plus fréquemment empruntée est celle qui part de l'Inde. On a récemment signalé que des Tamouls qui transportaient de l'héroïne dans des valises à double fond utilisaient cette route, mais passaient par Moscou et Berlin-Est. L'influence des trafiquants d'héroïne sri-lankais s'est accrue non seulement en France, mais aussi dans d'autres pays d'Europe.

Mexique

Même si le Mexique ne fournit qu'une part insignifiante de l'héroïne sur le marché illicite au Canada, il est demeuré la deuxième source en importance d'héroïne aux États-Unis. Selon nos renseignements, l'héroïne mexicaine n'est pas importée directement au Canada, mais y parvient via les États-Unis.

Au cours des deux dernières années, aux États-Unis, il y a eu un accroissement important de l'héroïne « black tar » en provenance du Mexique ainsi que des consommateurs de cet opiacé. Les méthodes de traitement sont rudimentaires et l'héroïne provient probablement des régions de Durango, de Sinaloa, de Sonora et de Guerrero. La contrebande de l'héroïne « black tar » aux États-Unis est l'oeuvre principalement d'étrangers et de travailleurs migrants. Les méthodes utilisées pour dissimuler la drogue sont variées et l'ingéniosité des contrebandiers est sans limite. Les cachettes suivantes ont été mises au jour : fausses semelles ou faux talons de chaussures, les orifices du corps et des couches de bébé, les portières d'automobile, les enjoliveurs, les tableaux de bord, les réservoirs d'essence et les compartiments de moteurs. L'héroïne « black tar » se retrouve dans la plupart des États américains, y compris plusieurs États limitrophes du Canada. Selon nos renseignements, on a réussi à faire entrer en contrebande de petites quantités de ce stupéfiant au Canada et on peut s'en procurer sur le marché de la côte Ouest et dans les provinces centrales du pays.

Bien qu'il soit possible que le Mexique devienne un pays producteur important, on ne prévoit pas une augmentation de sa part négligeable du marché illicite canadien de l'héroïne, à moins que les principales sources traditionelles en Asie du Sud-Ouest et du Sud-Est se tarissent.

Canada

Vancouver, Toronto et Montréal demeurent les principaux centres de distribution illicite de l'héroïne au Canada. Cependant, l'offre d'héroïne s'est accrue en 1985 dans d'autres centres canadiens moins importants. Le crime organisé continue de dominer le marché des stupéfiants illicites au pays et ses liens avec des organisations criminelles chinoises, italiennes, iraniennes, et autres du monde entier facilitent cette emprise. L'héroïne de l'Asie du Sud-Est est acheminée le plus souvent vers Vancouver, mais on retrouve également dans cette ville de l'héroïne de l'Asie du Sud-Ouest et de petites quantités d'opiacé du Mexique. L'héroïne de l'Asie du Sud-Ouest et de l'Asie du Sud-Est abonde à Toronto et à Montréal.

Au cours des dernières années, les villes de Vancouver, de Toronto et de Montréal ont servi de point de transit pour l'héroïne destinée aux États-Unis. Vancouver est le principal point de transit pour l'héroïne destinée à la côte Ouest des É.-U. et quelquefois au Midwest américain, tandis que l'héroïne sur le marché de l'est et du Midwest des É.-U. y est acheminée via Toronto et Montréal, mais cette dernière route serait rarement utilisée.

Environ 90 p. 100 de l'héroïne entre au pays soit transportée par les passagers par avion soit dissimulée dans des cargaisons, aux aéroports internationaux de Montréal, Toronto et Vancouver. Les passeurs dissimulent principalement la drogue à l'intérieur de leur corps ou dans leurs bagages ou vêtements. De grandes quantités ont été expédiées au pays par avion commercial, cachées dans des envois de marchandises en provenance de l'étranger. Il arrive aussi qu'on importe l'héroïne des États-Unis par voie de terre. L'importation par voie maritime ne porte que sur d'infimes quantités d'opiacés. (Voir la figure nº 15).

Figure nº 15 :

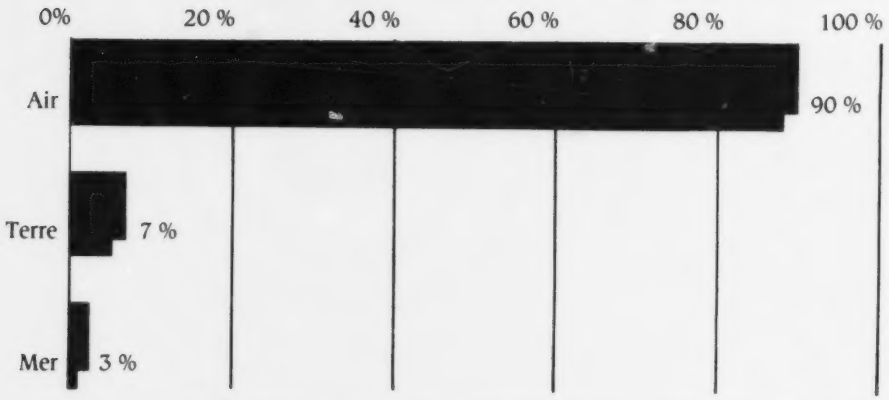

Modes de transport pour l'importation de l'héroïne au Canada en 1985

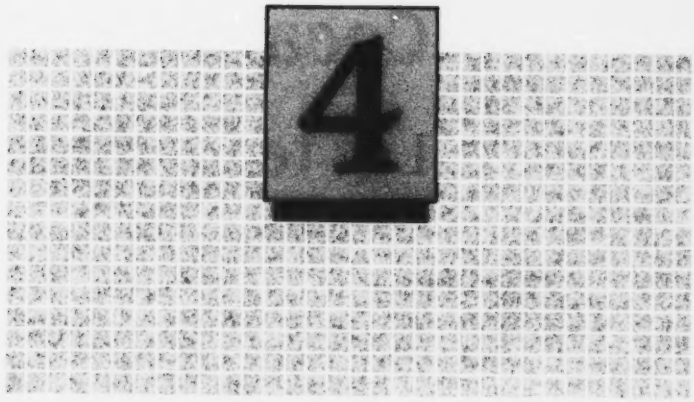

4

Cocaïne

Cocaïne

Les tendances du marché

Les coordonnateurs du renseignement antidrogue de la G.R.C. de toutes les régions du pays ont confirmé l'abondance de la cocaïne au Canada en 1985. Il y avait une offre abondante surtout dans les principaux centres métropolitains, et croissante dans les villes moins importantes et plus éloignées. Pour la deuxième année consécutive, l'Île-du-Prince-Edouard a été la seule province au Canada qui n'a rapporté aucune saisie. Dans la plupart des régions du pays, la cocaïne se vendait au gramme, et de plus en plus, à l'once. On pouvait ordinairement s'en procurer à la livre et au kilogramme dans les grande villes comme Vancouver, Toronto et Montréal, où les prix sont les plus bas. La pureté de la cocaïne vendue au détail atteignait fréquemment plus de 50 %, et en vrac, 90 %. Les prix stables et la pureté élevée de la cocaïne prouvent que les trafiquants ont réussi à faire entrer en contrebande de grandes quantités de cette drogue au Canada de façon régulière afin de répondre à la demande accrue. Montréal est demeuré le principal centre de distribution au Canada si on en juge par les prix de gros les moins élevés au pays et par les rapports selon lesquels les trafiquants de niveau intermédiaire de l'extérieur de la province se sont rendus au Québec pour s'approvisionner.

Figure nº 16 :

*Nombre de personnes accusées d'infractions relatives à la cocaïne de 1981 à 1985**

Accusation	1981	1982	1983	1984	1985
Possession	348	335	414	494	483
Trafic **	410	428	509	554	603
Importation	51	54	107	113	73
Total	809	817	1 030	1 161	1 159

* *Personnes accusées par la G.R.C. seulement.*
** *Comprend les infractions de possession en vue d'un trafic.*

Figure nº 17 :

Catégorisation des trafiquants de cocaïne ayant fait l'objet d'enquête de la part de la G.R.C. en 1984 et 1985

Catégorie	1984	1985
Trafic d'un kilo ou plus	641	702
Trafic de 0,5 à 1 kilo	334	400
Trafic de 28 à 500 grammes	536	635
Trafic de moins de 28 grammes	165	205
Total	1 676	1 942

Le nombre de personnes qui ont été accusées d'infractions relatives à la cocaïne en 1985 a atteint 1 159, presque l'équivalent de l'année précédente, alors qu'il atteignait 1 161. Cependant, il y a plusieurs différences au niveau de la répartition des infractions dans les trois catégories d'infractions : possession, trafic et importation. (Voir la figure nº 16.) Il est peut-être trop tôt pour déclarer que l'accroisement progressif du nombre total des personnes accusées depuis 1980 a cessé ou a même diminué et que l'année 1985 marque le début d'une

tendance vers la stabilisation ou la réduction de la consommation de la cocaïne. Toutefois, le nombre de trafiquants de cocaïne qui ont été l'objet d'une enquête de la part de la G.R.C. en 1985, a augmenté dans toutes les catégories tel qu'indiqué à la figure nº 17. On a inscrit des données relativement à 1 942 trafiquants au Système de classification des trafiquants (S.C.T.) en 1985, contre 1 676 en 1984. En 1985, 483 personnes ont été accusées de possession de cocaïne par la G.R.C., par rapport à 494 l'année précédente. Cependant, le nombre de personnes accusées d'infractions reliées au trafic de cocaïne est passé de 554 à 603 en 1985, ce qui représente un accroissement d'environ 9 p. 100, tandis que le nombre de personnes accusées d'infractions reliées à l'importation de cocaïne en 1985 a diminué de 35 p. 100, et est passé à 73 par rapport aux 113 de l'année précédente.

En 1985, la G.R.C. et Douanes Canada ont saisi 109,24 kg de cocaïne, comparativement à 115,2 kg en 1984, soit une réduction de 5 p. 100. Cependant, la quantité de cocaïne saisie à l'extérieur du Canada est passée de 19,90 kg en 1984 à 1 167, 93 kg en 1985. Cela pourrait indiquer que le Canada est de plus en plus considéré comme un lien important au sein du trafic international de la drogue. En 1985, les saisies les plus importantes ont été effectuées au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique et au Manitoba, et ce, principalement entre juillet et septembre 1985. Ce dernier fait semble indiquer que les trafiquants préfèrent se livrer à la contrebande durant les mois traditionnels de vacances dans le but de camoufler leurs activités. En avril 1985, on a saisi 26,65 kg de pâte de coca en provenance du Pérou dans un laboratoire de traitement de cocaïne à Rosemère, au Québec. Le trafiquant impliqué dans cette affaire essayait de produire du chlorhydrate de cocaïne à partir de pâte de coca à un prix moins élevé que le produit fini importé dans le but de damer le pion à ses compétiteurs. On a démantelé deux laboratoires clandestins de cocaïne au Canada depuis le début de 1984. Cet état de choses démontre clairement que les trafiquants essaient de fuir la répression permanente en Amérique du Sud afin d'exercer leurs activités dans les pays qui ne sont pas traditionnellement producteurs de drogues, et d'augmenter ainsi leur marge de profits. Nous prévoyons une augmentation du nombre de laboratoires clandestins au Canada au cours des prochaines années, spécialement dans les provinces centrales du pays et sur la côte Ouest, où se trouvent les marchés de cocaïne les plus florissants. En outre, selon nos renseignements, les bandes de motards hors-la-loi participent de plus en plus au trafic de la cocaïne en Colombie-Britannique, en Saskatchewan, en Alberta, en Ontario et en Nouvelle-Ecosse.

Figure nº 18 :

*Quantité de cocaïne saisie au Canada de 1981 à 1985 — poids en kilogrammes**

1981	1982	1983	1984	1985
38,52	46,16	98,11	115,20	109,24

**Cocaïne saisie par la G.R.C. et Douanes Canada.*

Figure nº 19 :

Quantité de cocaïne saisie à l'étranger, qui était destinée ou avait transité au Canada, de 1983 à 1985 — poids en kilogrammes

1983	1984	1985
47,79	19,90	1 167,93

La façon la plus courante de consommer la cocaïne est de la renifler ou de la priser. La pratique du « freebasing » devient de plus en plus populaire, tandis que l'injection intraveineuse n'est pas courante au Canada. Selon nos renseignements, la pratique de fumer du bazuco (cigarette de tabac mélangé à de la cocaïne ou de la marihuana) gagne de la popularité dans certaines régions de l'ouest du Canada. Des trafiquants sud-américains s'y adonnent dans les provinces centrales du Canada. Les toxicomanes ont encore recours à un mélange de cocaïne et d'héroïne (« speedball » ou « speedbomb ») pour combattre la dépression qui suit la consommation de cocaïne. On n'a rapporté aucun cas d'abus de cocaïne « crack » au Canada en 1985, laquelle a atteint des proportions épidémiques aux États-Unis. « Crack » et « Rock » sont les noms utilisés dans la rue pour un type de cocaïne plus purifiée (freebase) que fument les toxicomanes. On fabrique la cocaïne « crack » en transformant du chlorhydrate de cocaïne en cocaïne base au moyen de bicarbonate de soude et d'eau au lieu des produits chimiques volatils utilisés auparavant au cours du processus de fabrication du freebasing. Ce genre de cocaïne se vend en petits morceaux rugueux blancs, gris ou beiges. Le personnel de la lutte antidrogue au Canada rapporte que les toxicomanes sont surtout des hommes âgés de 20 à 40 ans. La consommation de la cocaïne n'est toutefois plus limitée à des adultes de groupes professionnels ou d'un niveau socio-économique élevé; des personnes de toutes les couches sociales en consomment maintenant, bien que son coût élevé constitue probablement encore un empêchement majeur pour ce qui est des jeunes adultes.

Figure nº 20 :

*Usage de cocaïne chez les adolescents de l'Ontario en 1981, 1983 et 1985**

		Utilisation en pourcentage**		
		1983	1984	1985
Total		4,8	4,1	4,5
Sexe	homme	5,7	5,6	5,2
	femme	3,7	2,7	3,6
Année scolaire	7e	2,7	2,8	2,9
	9e	5,9	4,6	4,3
	11e	5,5	5,0	5,1
	13e	2,9	5,0	6,7
Âge	13 ans ou moins	2,5	2,7	2,5
	14 à 15 ans	5,4	3,9	3,2
	16 à 17 ans	5,6	5,4	6,0
	18 ans ou plus	3,6	5,9	7,3
Région	métro	4,1	3,2	5,8
	ouest	6,2	4,9	4,3
	est	4,1	3,6	3,7
	nord	3,3	4,7	4,5

** Sondages effectués par la Fondation de la recherche sur la toxicomanie de l'Ontario.*

***Pourcentage de consommation de cocaïne au moins une fois au cours des 12 mois précédant le sondage.*

Nota : Ces données sont fondées sur un sondage provincial effectué auprès de 3 270 élèves ontariens des 7e, 9e, 11e et 13e années en 1981, 4 737 en 1983 et 4 154 en 1985 qui ont dit avoir consommé de la cocaïne au moins une fois au cours des 12 derniers mois précédant le sondage.

Selon les résultats d'une étude qui a été effectuée par la Fondation de la recherche sur la toxicomanie de l'Ontario (F.R.T.O.) et d'un sondage effectué aux É.-U. par le National Institute on Drug Abuse (NIDA), de plus en plus d'adolescents nord-américains s'adonnent à la cocaïne, contrairement à la

tendance à la baisse relative à la consommation de la plupart des autres drogues d'abus au cours des dernières années. Dans le cadre de l'étude effectuée au Canada, on a interrogé 4 154 élèves des 7e, 9e, 11e et 13e années dans 193 écoles de la province de l'Ontario en 1985. D'après les résultats de l'étude, la consommation de la cocaïne est passée à 4,5 p. 100 en 1985, par rapport à 4,1 p. 100 en 1983. Dans le Toronto métropolitain, l'accroissement était plus marqué; soit de 5,8 p. 100 en 1985 par rapport à 3,2 p. 100 en 1983. D'après le sondage effectué aux É.-U., au cours duquel on a interrogé 16 000 finissants dans 132 écoles secondaires, on a constaté que 17 p. 100 de ces élèves avaient expérimenté la cocaïne en 1985. Il s'agit du taux le plus élevé jamais rapporté aux États-Unis.

Selon les résultats d'un sondage effectué à l'échelle nationale au Canada, la cocaïne se vendait en gros et au détail en 1985 pour environ le même prix qu'en 1984. Au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique, un gramme de cocaïne se vendait au détail de 100 à 150 $, alors qu'il en coûte de 150 à 300 $ ailleurs au pays. La cocaïne se vendait en moyenne de 2 300 à 4 000 $ l'once dans les provinces de Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, soit à un prix légèrement inférieur aux prix rapportés en 1984, tandis que dans d'autres régions, elle se vendait en moyenne 2 500 à 5 000 $, soit l'équivalent des prix cités pour l'année 1984. Montréal est la seule région où l'on a signalé la vente en lots de 4 et de 8 onces, ce qui confirme l'existence d'un trafic florissant au niveau intermédiaire. Une livre se vendait de 30 000 à 50 000 $, soit à un prix inférieur que le 35 000 à 50 000 $ cité dans le *R.A.N.D. de 1984/85*. Un kilogramme de cocaïne se vendait de 60 000 à 95 000 $, soit le même prix qu'en 1984.

La situation dans les pays sources

Colombie

La Colombie est le quatrième plus grand pays de l'Amérique du Sud, qui occupe le coin nord-ouest du continent. Il longe la côte de l'océan Pacifique sur une distance d'environ 1 500 kilomètres et celle de la mer des Caraïbes sur une distance de 1 800 kilomètres, et partage des frontières avec le Venezuela, le Brésil, le Pérou, l'Équateur et le Panama. Les Andes s'étendent du nord-est au sud-ouest du pays et atteignent jusqu'à 5 500 mètres d'altitude. Il existe trois principales régions topographiques : la région côtière tout plate dominée par la sierra Nevada de Santa Marta, la région montagneuse centrale et les plaines orientales peu peuplées (Llanos) et la jungle drainée par les affluents de l'Orénoque et de l'Amazone. C'est dans les régions isolées de la jungle et des montagnes qu'on trouve les plantations de coca et de marihuana ainsi que les pistes d'atterrissage clandestines et les installations de fabrication de la cocaïne. Les cultivateurs de ces récoltes illicites ne se préoccupent pas de la pauvre terre végétale qui se trouve dans ces jungles et montagnes et n'ont pas à faire concurrence aux cultivateurs de récoltes légitimes dans ces régions. Le climat de la Colombie est propice à la culture du coca et de la marihuana de même qu'à celles du café, des fleurs, des fruits et des légumes. On cultive le coca dans la jungle du secteur sud-est du pays depuis de nombreuses années. Il faudrait noter, toutefois, que puisque les feuilles de coca de la Colombie contiennent moins d'alcaloïde que les feuilles produites au Pérou et en Bolivie, leur transformation en chlorhydrate de cocaïne nécessite de plus grandes quantités de précurseurs chimiques qui sont de plus en plus coûteux et difficiles à obtenir.

Tel qu'il est illustré à la figure nº 23, la Colombie a fourni environ 20 p. 100 de la cocaïne vendue sur le marché illicite canadien en 1985. Ce chiffre représente une très légère augmentation par rapport à la part de 18 p. 100 que la Colombie détenait en 1984. Nos renseignements indiquent que la Colombie n'est plus la principale source d'approvisionnement. Au cours des dernières années, le Brésil, le Pérou et la Bolivie sont devenus des sources de cocaïne de plus en plus importantes sur le marché canadien.

On a trouvé des plantations de coca dans les régions traditionnelles des départements d'Amazonas, de Cauca, de Caqueta, de Meta, de Narino et de Putumayo. La culture s'est également étendue aux régions environnantes y compris Vaupes, Vichada, Boyaca, Choco, Guaviare et Santander. Deux principaux facteurs expliquent l'augmentation de la culture du coca vers la fin des années 70 : le désir de répondre à la demande croissante de cocaïne en Amérique du Nord, ainsi que la décision de certains trafiquants colombiens d'exercer un plus grand contrôle sur le cycle du coca à la cocaïne. Cependant, cette tendance ne s'est pas poursuivie possiblement à cause de faits survenus au cours des années 1984 et 1985, entre autres, des politiques antidrogue de même que des programmes de destruction par arrachage manuel et par arrosage aérien. En l'absence de chiffres sûrs permettant de déterminer la superficie exacte destinée à la culture du coca, les observateurs intéressés estiment qu'entre 15 500 et 30 000 hectares y sont consacrés.

Afin d'évaluer la récolte annuelle, on multiplie le nombre d'hectares cultivés par le rendement approximatif à l'hectare. Les autorités ont déterminé qu'un hectare peut produire environ 1 000 kilogrammes de feuilles de coca par année. Par conséquent, la récolte annuelle de feuilles de coca en Colombie varierait entre 15 500 et 30 000 tonnes. Il faudrait ajouter que la destruction, les pertes naturelles et les saisies de feuilles réduisent les récoltes estimatives. En 1985, diverses mesures d'éradication ont mené à la destruction de 2 000 hectares de cocaïers. (Voir la figure nº 21.)

D'après l'International Narcotics Control Strategy Report de 1986, préparé par le Département d'État américain, près de la moitié des feuilles de coca cultivées en Colombie sont transformées en bazuco (une cigarette qui consiste en un mélange de pâte de coca ou cocaïne base et de tabac ou marihuana) pour la consommation locale. Le reste est transformé en cocaïne et ensuite exporté. La consommation locale de bazuco, quoique assez récente, est de plus en plus populaire et est reconnue comme un grave problème de santé par le gouvernement colombien. En 1985, les médias ont sensibilisé la population aux dangers de consommation de bazuco pour la santé, et bon nombre de spécialistes colombiens en matière de traitement sont d'avis que ce problème peut avoir atteint un point culminant. Les résultats d'une étude épidémiologique qui doivent être publiés en 1986 par le ministère de la Santé, devraient définir plus clairement l'ampleur du problème et indiquer la façon d'aider les usagers de bazuco au pays dont le nombre s'élève à plus de 500 000.

Nos renseignements indiquent que les feuilles de coca sont habituellement transformées directement en cocaïne base dans des laboratoires rudimentaires situés près des zones de culture. Malgré les efforts faits pour devenir autosuffisants, les trafiquants colombiens continuent de dépendre des approvisionnements en pâte de coca et en cocaïne base du Pérou et de la Bolivie. Ces substances intermédiaires importées contiennent plus d'alcaloïde et moins de résine que celles du produit colombien local et nécessitent une moins grande quantité de précurseurs chimiques pour la fabrication de la cocaïne. Quelle que soit son origine, la majeure partie de la pâte de coca ou de la cocaïne base est acheminée en Colombie aux fins de raffinage final en chlorhydrate de cocaïne. Au début, les laboratoires de cocaïne se trouvaient dans les principales villes et régions avoisinantes, mais depuis 1982, les installations à une grande échelle ont été déplacées dans les régions rurales et de la jungle moins accessibles. Cette

tendance est illustrée par le démantèlement du laboratoire de Tranquilandia et la saisie de 8,5 tonnes de chlorhydrate de cocaïne et de 1,5 tonne de cocaïne base, tel qu'il était mentionné dans le *R.A.N.D. de 1984/85*. Situés dans des régions éloignées de la jungle, bon nombre des laboratoires importants démantelés par le personnel antidrogue colombien étaient capables de produire des centaines de kilogrammes de cocaïne par jour. On a également trouvé de petites installations dans les centres urbains du pays.

Une fois que le chlorhydrate de cocaïne est traité, de grandes quantités sont exportées par avion de la Colombie en Amérique du Nord, soit directement, soit en passant par l'Amérique centrale et les Antilles. Les précurseurs chimiques et le matériel connexe sont expédiés par avion en Colombie et de grandes quantités de cocaïne sont exportées depuis plus de 50 pistes d'atterrissage illégales situées dans la région de Llanos. Les routes d'acheminement et les modes de transport sont nombreux et variés. (Voir Les routes de la contrebande, dans le présent chapitre.)

Les mesures entreprises par le gouvernement, en 1984, pour freiner le trafic de la drogue auraient, semble-t-il, diminuer le raffinage de la cocaïne en Colombie. À cause de la destruction des récoltes et des laboratoires, les trafiquants ont modifié leurs méthodes : ils exercent un plus grand contrôle sur les précurseurs chimiques ainsi que sur le transport aérien et terrestre et réinstallent leurs activités dans des pays voisins tels que l'Équateur, le Brésil, le Venezuela et le Panama. Un nombre croissant de laboratoires de cocaïne sont mis sur pied aux États-Unis et au Canada par suite des pressions antidrogue en Amérique du Sud.

Comme on l'a déjà mentionné, 2 000 hectares de cocaïers ont été détruits en 1985 dont 1 000 par arrachage manuel et 1 000 par arrosage aérien en décembre. La destruction de 6 000 hectares prévue pour l'année 1985 n'a pas pu être réalisée en raison de plusieurs facteurs, entre autres, l'identification d'un herbicide sûr et efficace pour détruire les cocaïers résistants, le temps nécessaire pour mettre à l'essai un certain nombre de produits chimiques potentiellement acceptables et pour évaluer pleinement les résultats des essais, ainsi que l'ingérence des cultivateurs dans le processus de mise à l'essai. Les essais aériens ont été approuvés en mai 1985 et ont eu lieu à l'automne de cette même année. Une étude plus approfondie est planifiée et un programme d'éradication aérienne de grande envergure est prévu pour l'année 1986.

Figure nº 21 :

Production approximative de cocaïne dans les pays sources principaux en 1985 — poids en tonnes métriques

	Colombie	Pérou	Bolivie
Superficie de culture du coca (hectares)	15 500 à 30 000	60 000 à 135 000	34 000 à 90 000
Récoltes évaluées de feuilles de coca (tonnes métriques)*	15 500 à 30 000	60 000 à 135 000	34 000 à 90 000
Consommation nationale de feuilles de coca (tonnes métriques)	7 000 à 12 000	14 000 à 18 000	23 000
Production évaluée de cocaïne (HC1) (tonnes métriques)**	7 à 46	84 à 242	22 à 134
Production totale de cocaïne (HC1) : 113 à 422 tonnes			

** Ces données sont fondées sur 1 000 kilogrammes de feuilles récoltées annuellement par hectare.*

*** Il faut généralement utiliser 500 kilogrammes de feuilles de coca pour obtenir un kilogramme de chlorhydrate de cocaïne.*

En 1986, on prévoit détruire jusqu'à 10 000 hectares, une partie importante de la superficie consacrée à la culture illégale du coca. En 1985, les autorités colombiennes ont également saisi 10 tonnes de cocaïne et 4 tonnes de cocaïne base et démantelé 725 laboratoires de traitement de coca. Diverses armes et divers appareils de communication, véhicules et aéronefs ont également été confisqués, ainsi que de grandes quantités d'essence, d'éther, d'acétone et de bicarbonate de soude.

La production de la cocaïne dépend de l'approvisionnement en produits de coca et en précurseurs chimiques. L'acétone et l'éther sont deux composés clés dans le raffinage de cette drogue. Bien que de récents contrôles du gouvernement aient limité l'accès des trafiquants à ces substances, les cargaisons provenant de l'Europe et de l'Amérique du Nord sont détournées vers le marché illicite et expédiées par bateau à Buenaventura ou via Panama à Barranquilla, Cartagena et Uraba. D'autres envois atteignent la Colombie via le Venezuela, le Brésil et l'Équateur par avion, par bateau ou par voie de terre.

Selon l'International Narcotics Control Strategy Report de 1986 préparé par le Département d'État américain, les prix de la cocaïne en Colombie sont demeurés stables en 1985; la drogue se vendait environ 8 000 $ US le kilogramme, ce qui est légèrement inférieur au prix enregistré en novembre 1983, soit 11 000 $ US et comparable au chiffre établi en janvier 1984, soit 9 000 $ US. En dépit de l'augmentation des mesures répressives en 1985, l'accumulation des stocks de drogue peut expliquer la stabilité apparente des prix.

Bien que le trafic de la drogue en Colombie soit principalement contrôlé par des organisations familiales, certains incidents ont permis de relier des trafiquants de drogues à des insurgés politiques. Comme il était décrit dans le *R.A.N.D. de 1984/85*, des guérillas ont reçu de l'argent et des armes, en retour de leur protection dans les régions rurales. Les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) sont considérées comme le groupe d'insurgés le plus actif dans cette région. Les FARC sont le groupe subversif colombien le plus important, le plus ancien, le mieux entraîné et le mieux équipé. Le gouvernement de la Colombie est très inquiet au sujet des rapports qui existent entre la guérilla et les trafiquants, ainsi que de la violence relative à la drogue, en particulier depuis l'assassinat du ministre de la Justice, Rodrigo Lara Bonilla, en avril 1984 et la prise d'assaut du Palais de justice en 1985. Ce dernier incident aurait, en partie, été motivé par le désir de détruire des dossiers concernant des affaires d'extradition relatives à la drogue.

Pérou

Les arbrisseaux de coca sont cultivés de façon licite et illicite au Pérou. Dans certaines parties du pays, la culture de cette plante remonte à d'anciennes civilisations indiennes. Le gouvernement du Pérou a désigné la Empresa Nacional de la Coca (ENACO) comme l'entreprise nationale de coca qui exerce un monopole légal pour acheter des feuilles de coca des fermiers. ENACO vend ensuite ce produit aux détaillants qui en font la mise en marché pour la consommation locale (mastication et infusion de thés), et pour l'exportation (assaisonnement de boissons gazeuses et produits pharmaceutiques). Selon ENACO, 17 915 hectares étaient destinés à la production licite du coca en 1985. Toutefois, il y a divergence au sujet de la superficie totale consacrée à la culture du coca au Pérou. Les données varient de 60 000 à 135 000 hectares. Par conséquent, il y aurait de 42 000 à 117 000 hectares cultivés à des fins illicites. On estime que chaque hectare produit 1 000 kilogrammes de feuilles par année, pour une récolte annuelle totale de 60 000 à 135 000 tonnes. Environ 14 000 à 18 000 tonnes servent à la consommation locale. Une quantité considérable de coca est détournée vers le marché illicite. Nos renseignements indiquent que 75 p. 100 ou

plus de la récolte de coca au Pérou est transformée en pâte de coca et, dans une moins grande mesure, en cocaïne base et acheminée vers les installations de raffinage de la cocaïne au Pérou et dans les pays avoisinants, qui sont pour la plupart contrôlées par des trafiquants colombiens.

Le coca à très forte teneur en alcaloïde pousse sur le flanc des Andes, à une altitude de 500 à 1 200 mètres au-dessus du niveau de la mer. Les conditions idéales de culture comprennent une température moyenne de 25°C et un niveau d'humidité de 70 à 80 p. 100. Ces conditions idéales existent à la ligne de partage des eaux de l'Amazone et englobent les régions du nord-est et centre-est du Pérou. Les principales régions de culture se trouvent le long des bassins des rivières Huallaga, Maranon, Ene, Apurimac, Urabamba et Tambopata. Le bassin de la rivière Huallaga comprend Tingo Maria, Uchiza, Tocache, Juangui et Tarapoto. Cette zone est située dans les départements de Huanuca et San Martin. Cette région produit la plus grande quantité de feuilles de première qualité. Le bassin de la rivière Maranon comprend les départements de La Libertad, Amazonas et Loreto, alors que les rivières Ene et Apurimac alimentent les départements de Ayacucho et Junin. Les rivières Urubamba et Tambopata influencent les zones de production des départements de Ucayali, Cuzco, Puno et Madre de Dios. Le fermier moyen récolte moins d'un hectare de coca et souvent, il n'a aucun droit de propriété à l'égard de la terre cultivée. Dans bon nombre de régions productrices du coca, telles que le département de Cuzco, il existe des traditions de longue date comme la mastication du coca pour les fins cérémoniales ou pour prévenir la faim ou le froid. Dans d'autres régions, la culture du coca est un fait plus récent qui ne correspond pas aux besoins locaux, mais plutôt aux pressions du marché international de cocaïne. Les sommes versées au fermier péruvien pour le produit brut alimentant le cycle du coca à la cocaïne sont minimes et ne sont aucunement proportionnées aux profits exagérés réalisés sur les marchés étrangers. Le fermier reçoit, néanmoins, plus d'argent pour le coca cultivé de façon illicite que pour toute autre récolte. Le coca est souvent cultivé sur des terres difficilement cultivables et de faible rendement, où peu de produits de remplacement peuvent être récoltés. Dans des régions telles que la haute Huallaga, le coca est la seule source d'argent comptant pour un nombre considérable de petites organisations agricoles.

La mastication du coca est une tradition bien ancrée au Pérou, qui remonte avant l'arrivée des conquistadors. Les prix élevés de la cocaïne vendue en gros et au détail empêchent une consommation plus répandue de la drogue et la restreignent en grande partie aux riches. Depuis 1970, les autorités policières, scolaires et de la santé s'inquiètent vivement de l'augmentation de la pratique de fumer la pâte de coca, et cette situation persiste dans les années 80. Au Pérou, la pâte de coca serait consommée par près de 100 000 personnes. La capitale de Lima en compte à elle seule jusqu'à 80 000. La pratique de fumer des « brutos » ou « petillos », autres appellations communes du bazuco, peut causer de graves troubles mentaux et physiques, y compris des dommages au cerveau et aux poumons, à cause de l'absorption d'impuretés chimiques dans l'organisme. La consommation de drogues est de plus en plus populaire auprès des péruviens, y compris les jeunes. Dans ce contexte, le gouvernement des États-Unis est en train d'aider le Pérou en appuyant une étude nationale sur l'incidence et la prévalence des drogues afin d'avoir un meilleur aperçu de la situation concernant la toxicomanie au Pérou. Étant donné que la pâte de coca péruvienne est principalement exportée dans les pays avoisinants aux fins de transformation en cocaïne, il est difficile d'évaluer l'incidence de la consommation locale sur la production de coca.

Le président du Pérou, Alan Garcia, qui est entré en fonctions en juillet 1985, a engagé son gouvernement à participer à une campagne active et ambitieuse contre le trafic de la drogue. Une importante opération antidrogue, soit

« l'Opération Condor », a eu lieu au cours de 1985 et a mené à la saisie ou à la destruction de 69 pistes d'atterrissage, de 11 aéronefs, de 22 laboratoires clandestins et de plus de 13 tonnes de pâte de coca et de cocaïne base sous formes solide et liquide. On prévoit que cette opération se poursuivra en 1986 et que les régions y participeront davantage.

Figure nº 22 :

Principales régions de culture du coca en Amérique du Sud en 1985

Dans la haute vallée de Huallaga, 4 823 hectares de plantes de coca ont été détruits dans le cadre de campagnes d'éradication renouvelées en 1985, ce qui est une nette augmentation par rapport aux 3 180 hectares détruits en 1984. Ce chiffre indique la direction et la détermination de l'administration Garcia en ce qui concerne le contrôle du trafic de la drogue. Au Pérou, on prévoit détruire 6 000 hectares en 1986. Selon le rapport de 1986 préparé par le Département d'État américain, 73 tonnes de feuilles de coca ont été saisies en 1985, ainsi que

17,2 tonnes de pâte de coca et 24 kilogrammes de cocaïne. En 1985, 50 laboratoires clandestins servant à la production de pâte de coca, de cocaïne base et de chlorhydrate de cocaïne ont été démantelés au Pérou.

Bolivie

Selon la loi bolivienne, la culture du coca est légale en vertu d'un permis délivré par le gouvernement. Les feuilles de coca servent à la mastication ainsi qu'à la fabrication de thé, de médicaments et de produits commerciaux connexes. D'après le gouvernement de la Bolivie, 20 000 tonnes sont produites pour la consommation locale (mastication et infusion de coca) et 3 000 tonnes sont légalement exportées en vue de la fabrication de produits pharmaceutiques et d'usages connexes. Cependant, la transformation des dérivés de coca (pâte de coca, cocaïne base et chlorhydrate de cocaïne) est illégale. La Bolivie demeure une source principale de produits de coca illicites pour le marché international de la drogue. L'augmentation des profits et des efforts antidrogue dans les pays avoisinants, notamment en Colombie, expliquent peut-être l'extension des installations servant au traitement de la cocaïne en Bolivie, bien qu'il soit difficile de déterminer l'importance de cette extension. Des observateurs informés estiment que d'importantes opérations de raffinage sont encore effectuées à l'extérieur des frontières boliviennes, surtout en raison de la pénurie d'un certain nombre de précurseurs chimiques nécessaires à la transformation de la pâte de coca en cocaïne base et en chlorhydrate de cocaïne. La région de Chapare est reconnue en tant que centre important de préparation de pâte de coca dans bon nombre de petits laboratoires illicites ainsi que dans quelques grands laboratoires. Il y a divergence au sujet de la superficie consacrée à la culture du coca en Bolivie. D'après certains observateurs, elle s'élèverait à environ 34 000 hectares; selon d'autres, elle varierait plutôt entre 80 000 et 90 000 hectares.

Les villes de Cochabamba, Santa Cruz, Guayaramerimo et, à un degré moindre, La Paz ont été associées au commerce de la cocaïne. Les régions suivantes sont également reliées directement à la culture du coca : la Chapare et la Valle Alto avoisinante dans le département de Cochabamba, les Yungas dans le département de La Paz, ainsi que les départements de Beni et de Santa Cruz. On a récemment découvert de jeunes cocaïers dans les départements du sud de Chuquisaca et de Tarija, régions qui, jusqu'alors, ne s'adonnaient pas à la culture du coca. On considère de façon générale que le versant est des Andes et les terres basses sont d'autres régions de culture éventuelle du coca. Cette dernière s'est concentrée dans deux zones, soit sur le versant est des Andes dans les Yungas et dans la Chapare. Les Yungas sont caractérisées par leur terrain montagneux accidenté alors que la Chapare consiste en des plaines semitropicales. La culture illicite du coca dans les Yungas remonte à environ vingt ans, tandis qu'elle a commencé à grande échelle dans la Chapare vers 1960. Ces régions présentent d'autres différences importantes, y compris la nature du terrain, les conditions de culture, les variétés de plantes et la production. Les contreforts des Yungas s'élèvent entre 460 et presque 1 850 mètres au-dessus du niveau de la mer. La saison sèche s'étend habituellement de mai à novembre, et la saison des pluies de décembre à avril. Les précipitations annuelles moyennes sont de 1 200 mm. La Chapare consiste en un terrain plus plat, plus bas (entre 185 et 310 mètres au-dessus du niveau de la mer) et plus tropical et ses précipitations (deux fois plus élevées que celles des Yungas) sont réparties plus également au cours de l'année. D'après l'International Narcotics Control Strategy Report de 1986 préparé par le Département d'État américain, 75 p. 100 des régions de culture du coca en Bolivie sont situées dans la Chapare, alors que 20 p. 100 se trouvent dans les Yungas, les autres 5 p. 100 étant situés ailleurs au pays. On compte parmi les régions productrices de coca, la région de Yapicani dans le département de Santa Cruz et

la région d'Apolo dans le département de La Paz. Les approvisionnements de Yapicani sont considérés non traditionnels et sont destinés au trafic de la drogue. Ce district est en quelque sorte un « no man's land » où les déplacements et l'observation s'avèrent difficiles et dangereux pour les étrangers. Dans la région d'Apolo, le sol est difficilement cultivable et de faible rendement, et les cocaïers ont une durée de vie plus éphémère (de 5 à 8 ans) que ceux de la Chapare (de 15 à 20 ans), des Yungas (jusqu'à 30 ans) et de la Yapicani (peut-être 10 ans). Il faut donc planter plus fréquemment pour assurer une culture continue. La production de feuilles et la teneur en alcaloïde varient d'une région à l'autre. Bien que les Yungas constituent une région moins vaste que la Chapare, les trafiquants de drogue boliviens s'y intéressent particulièrement, car les feuilles produites contiennent deux fois plus d'alcaloïde que celles de la Chapare ou de la Yapicani. Ceux qui mastiquent les feuilles de coca, préfèrent celles de la région des Yungas parce qu'elles sont sucrées, douces et plus puissantes. Les feuilles de coca des régions de Chapare et de Yapicani sont fragiles et sures, et elles sont réservées à la préparation du thé de coca. La teneur en alcaloïde des feuilles de la région d'Apolo peut être élevée puisque les plantes proviennent des Yungas où les conditions de culture sont semblables. Il n'existe pas de chiffres précis concernant le rendement à l'hectare dans les régions d'Apolo et de Yapicani. Les cultivateurs de coca adopteront peut-être des techniques de culture plus perfectionnées et plus efficaces par suite de l'évaluation de profits plus élevés et de l'établissement de rapports avec des trafiquants expérimentés. L'usage de matériel moderne et d'engrais pourrait devenir plus répandu dans les années à venir si le marché de la cocaïne continue de rapporter des profits importants.

En mai 1985, quelques mois avant de céder le pouvoir, le gouvernement Siles Zuazo a promulgué une loi sur les drogues, qui établissait la base juridique d'accords bilatéraux entre les États-Unis et la Bolivie. Victor Paz Estenssoro, élu président de la Bolivie en août 1985, a accordé son appui aux efforts antidrogue par l'imposition en décembre 1985 de restrictions concernant la possession et la vente de kérosène, précurseur chimique important pour la transformation du coca dans les régions de culture.

La consommation de cocaïne et de pâte de coca augmente rapidement en Bolivie. Cette situation est peut-être attribuable au fait que les trafiquants de drogue recherchent de nouveaux marchés. Sous ce rapport, la consommation de bazuco pourrait attirer principalement les jeunes Boliviens. Selon des autorités boliviennes, 60 000 citoyens fument le bazuco et la plupart d'entre eux sont de jeunes adolescents. La consommation de pâte de coca prend également des proportions épidémiques au sein des classes sociales inférieures en Bolivie.

Le commerce de la cocaïne mine l'économie bolivienne et constitue de plus en plus la principale source d'argent comptant pour bon nombre de fermiers. Les pauvres continuent d'émigrer dans les régions productrices de coca à la recherche d'un emploi et de l'argent. L'érosion progressive du marché de l'étain causée par la baisse du prix mondial de ce métal pourrait nettement accentuer cette tendance et offrir peu de solutions aux non propriétaires fonciers, aux manoeuvres et aux pauvres. Les profits tirés du coca continuent de dépasser ceux que rapportent les récoltes licites de fruits ou de céréales. Le gouvernement de la Bolivie a mis en oeuvre un programme quinquennal de remplacement de cultures dans la Chapare afin de fournir des solutions viables à la culture du coca. De plus, il devra évidemment avoir recours à l'éradication et à d'autres mesures antidrogue afin de contrôler le commerce de la cocaïne. En 1984, aucune récolte de coca n'a été détruite en Bolivie, et en 1985, on n'a détruit que trente hectares difficilement cultivables et de faible rendement, l'objectif étant de 4 000 hectares.

Brésil

Jusqu'à récemment, le Brésil était principalement un pays de transit pour le trafic international de la drogue. Cependant, cet État sert de plus en plus à la culture du coca et à la transformation de la cocaïne. Plusieurs facteurs expliquent l'extension de son rôle. La terre fertile du Brésil se prête facilement à la culture du coca et de la marihuana. Les liaisons aériennes commerciales et maritimes assurent l'accès facile aux marchés de l'Amérique du Nord et de l'Europe. De nombreuses eaux profondes, à l'intérieur du Brésil partent de la mer des Caraïbes et de l'océan Atlantique et vont jusqu'au coeur du Pérou à Iquitos et jusqu'à la ville frontalière colombienne de Leticia. Les frontières que le Brésil partage avec les pays voisins, sont situées dans les régions éloignées et inhabitées, et souvent dans la jungle où il est possible de se livrer sans inquiétude à la contrebande. L'expansion du marché mondial de la cocaïne a infléchi de façon importante la situation relative au transit au Brésil. La cocaïne est produite en Bolivie ainsi qu'au Brésil dans des laboratoires contrôlés par des criminels boliviens et approvisionnés en produits chimiques tels que l'acétone et l'éther, achetés en Bolivie. Bon nombre d'itinéraires par voie de terre et de pistes d'atterrissage clandestines ainsi que les principaux aéroports de Rio de Janeiro, de Sao Paulo, de Brasilia et de Manaus offrent aux trafiquants un grand choix de routes et de moyens de transport servant à acheminer la cocaïne base et le chlorhydrate de cocaïne à plusieurs lieux de traitement et d'acheminement aux fins de livraison finale.

Le coca constitue pour le Brésil une source d'argent comptant relativement récente et il se cultive surtout dans le nord-ouest du pays, en haute Amazonie, région à plusieurs frontières que le Brésil partage avec le Pérou, la Bolivie et la Colombie qui sont les principaux pays cultivateurs de coca et producteurs de cocaïne. Le coca est récolté deux fois l'an, soit de mai à août et de décembre à janvier, juste avant la saison des pluies. Il n'existe aucune estimation sûre du nombre d'hectares consacrés à la culture du coca au Brésil. Cependant, une importante campagne d'arrachage entreprise à la fin de l'année 1985 a donné lieu à la destruction de près d'un million de tiges de coca et au démantèlement de deux laboratoires servant à la transformation de feuilles de coca en pâte de coca. La présence de ces laboratoires confirme que la transformation des feuilles de coca en pâte de coca et que le traitement de la cocaïne sont effectués sur une échelle restreinte dans de petites installations au Brésil. Des laboratoires y procèderaient à la transformation de la cocaïne base en chlorhydrate de cocaïne, mais on n'en a découvert que quelques-uns. Les renseignements indiquent que les laboratoires de l'Amazonie sont habituellement contrôlés par des trafiquants colombiens qui obtiennent la cocaïne base de sources boliviennes et péruviennes. Cependant, le laboratoire de cocaïne brésilien le plus important était exploité par des trafiquants boliviens et brésiliens dans la jungle et dans les marécages de Manaus. Les laboratoires exploités dans le sud du pays sont dirigés par des organisations boliviennes ou brésiliennes utilisant de la cocaïne base produite en Bolivie. Le concours que les fabricants brésiliens ont prêté aux autorités antidrogue concernant les ventes individuelles de précurseurs chimiques de plus d'un litre, a entraîné la hausse du prix de la cocaïne base et du chlorhydrate de cocaïne.

Le Brésil sert également de lieu de transit pour l'éther et l'acétone de sources étrangères (notamment de l'Europe), destinés à d'autres pays sud-américains. Les commandes de produits chimiques passées dans des pays avoisinants arrivent à Santos en provenance de l'Europe et sont ensuite acheminées à des points intermédiaires avant d'être livrées au Pérou ou en Bolivie. Des produits chimiques sont également expédiés au Brésil via Paramaribo (Surinam) où ils sont conservés en quantités importantes aux fins de livraison finale à des

laboratoires colombiens ou péruviens longeant l'Amazone. Certaines routes d'acheminement sont situées le long de l'Amazone, alors que d'autres partent de Sao Paulo et de Rio de Janeiro en direction ouest vers le Paraguay et la Bolivie. On a enregistré des augmentations importantes du nombre de saisies de ces produits chimiques. Par le passé, le Brésil a fourni jusqu'à 85 p. 100 des produits chimiques nécessaires au traitement de la cocaïne en Bolivie.

La densité de la jungle et l'inaccessibilité de l'Amazone attribuable à l'absence presque totale de routes et de pistes d'atterrissage compliquent le contrôle de la production de coca au Brésil. En outre, l'application d'herbicides par avion pose plusieurs problèmes en raison de la jungle dense où les plants de coca sont cultivés. En 1985, les autorités brésiliennes ont saisi 552 kilogrammes de cocaïne et ont démantelé huit laboratoires servant au raffinage de la cocaïne, soit cinq de plus qu'en 1984. Deux des laboratoires saisis en 1985 produisaient du chlorhydrate de cocaïne.

Le rôle futur du Brésil dans le commerce international de la drogue sera déterminé par l'efficacité des mesures antidrogue de ce pays visant à feiner les activités des trafiquants de cocaïne. Le gouvernement civil du président Sarney accorde une grande importance à l'élaboration d'un programme exhaustif d'application de la loi et de prévention, y compris la suppression de la culture grandissante du coca et de la marihuana. Les trafiquants profitent du fait qu'une grande partie du pays peut servir à la culture du coca et de la marihuana. Étant donné que l'Amazonie éloignée donne accès à une importante route maritime et que la surveillance aérienne y est difficile, cette vaste région est un endroit idéal pour les plantations de coca. De plus, la population élevée du Brésil constitue un marché important pour l'écoulement de drogues illicites. Ce pays devient de plus en plus un lieu d'acheminement de rechange pour toutes les étapes de la transformation du coca en cocaïne.

Venezuela

Plusieurs facteurs expliquent pourquoi le Venezuela qui servait essentiellement au transit de la cocaïne et de la marihuana colombiennes a pris récemment une part plus active à la culture et au traitement. Sa situation géographique et sa frontière non protégée avec la Colombie, un important pays producteur, facilitent le trafic de la drogue. Cette région frontalière est peu peuplée et la végétation fort dense sert de camouflage aux activités illégales. Le nombre élevé de correspondances internationales à partir de six aéroports internationaux, ainsi que plus de 260 terrains d'aviation, dont 115 ont des pistes d'atterrissage permanentes, offrent aux trafiquants des possibilités multiples d'expédier leurs produits illégaux aux nations consommatrices. De plus, la côte du Venezuela qui compte plusieurs ports officiels majeurs et mineurs sert également à l'importation et à l'exportation illégales de drogues. Enfin, le système bancaire international sophistiqué du Venezuela sert à blanchir les profits tirés du trafic des drogues illicites. L'application de lois et de mesures antidrogue plus sévères par la Colombie exerce des pressions certaines sur les pays voisins tels que le Venezuela. L'effritement de l'économie, le taux élevé de chômage et l'inflation rendent le Venezuela vulnérable aux trafiquants de drogues et de telles conditions risquent d'entraîner une recrudescence des activités se rapportant aux drogues.

Des plantations de coca ont été repérées en 1985 dans la région montagneuse de sierra de Perija au nord-ouest du Venezuela près de la Colombie. Il ne s'agissait que de petites plantations d'un à cinq hectares. Cependant, la découverte en 1985 d'installations et de matériel abandonnés indique des capacités de production de plusieurs tonnes de cocaïne raffinée. On ne dispose d'aucun chiffre précis quant à la quantité de drogues qui transitent au

Venezuela ou quant à l'ampleur du problème de la toxicomanie. Cependant, le trafic de la drogue au Venezuela serait contrôlé en grande partie par des Colombiens et dans une petite proportion, par des Vénézuéliens et d'autres ressortissants étrangers.

Figure nº 23 :

Sources de la cocaïne vendue sur le marché canadien en 1985

Pays	Pourcentage du marché
Brésil	30 %
Bolivie	25 %
Pérou	25 %
Colombie	20 %
Total	100 %

Argentine

Le rôle prépondérant de l'Argentine comme pays de transit dans le trafic international de la drogue est facilité par sa position géographique stratégique, par ses longues frontières et sa proximité à la Bolivie, son système de transport relativement bien établi, ses mesures antidrogue plus efficaces ciblant les voies d'acheminement plus traditionnelles et enfin, par sa situation économique nationale. L'Argentine est le deuxième plus grand pays de l'Amérique du Sud sous le plan de la superficie et de la population. Située dans la pointe sud du continent, l'Argentine est bordée à l'ouest et au sud par le Chili, au nord par la Bolivie et le Paraguay et à l'est par le Brésil et l'Uruguay. Son territoire se compose de plaines subtropicales au nord, des Andes à l'ouest et des plateaux de la Pantagonie et de la Terre de Feu au sud. Au coeur de l'Argentine, il y a la Pampa, une vaste plaine de climat tempéré, grenier national, terre de céréales et de riches pâturages. En dépit de telles conditions agricoles et climatiques, on y a repéré très peu de plantations illicites de coca. D'après l'International Narcotics Control Strategy Report de 1986 du Département d'État américain, on ne peut affirmer si la culture du coca se pratique à grande échelle en Argentine.

L'Argentine a signalé récemment qu'on se livre au traitement de la cocaïne à l'intérieur de ses frontières nationales, mais l'ampleur de cette activité n'est pas claire. L'augmentation de la toxicomanie en Argentine peut être reliée à l'intensification du trafic de la drogue. La cocaïne se consomme de plus en plus parmi les classes riches habitant dans les grandes villes. Le prix exhorbitant, parfaitement prohibitif, de ce stimulant à tous les niveaux du réseau de distribution a limité la propagation de la cocaïnomanie au sein des autres classes sociales. Le rôle principal de l'Argentine est celui de pays de transit pour la cocaïne destinée aux marchés nord-américains et européens. Etant donné que les trafiquants boliviens et colombiens se réinstallent ou étendent leurs activités dans les provinces du nord de l'Argentine, ce pays risque de prendre une part plus active au raffinage, notamment vu la présence d'une industrie chimique bien perfectionnée. Bien qu'aucune statistique sur le raffinage de la cocaïne n'ait encore été publiée pour 1985, on prévoit que près d'une tonne de cocaïne a été traitée en Argentine en 1984 et que cette quantité augmentera probablement en 1985. La production de cocaïne dans les laboratoires clandestins qui seraient au nombre de 15 à 20 et situés principalement dans les provinces de Jujuy, Salta, Cordoba et Tucuman au nord de l'Argentine, est un phénomène relativement nouveau. D'après les renseignements, d'importantes quantités d'éther ont été expédiées dans le passé à l'Argentine et ces importations étaient destinées aux laboratoires de traitement situés dans le nord du pays et en Bolivie.

En juillet 1985, le Gouvernement de Raoul Ricardo Alfonsin a institué une nouvelle commission interministérielle ayant pour mandat de promouvoir et de coordonner un programme antidrogue plus efficace, avec la participation active d'organisations non gouvernementales. Cette décision rend compte de la sensibilisation croissante du gouvernement argentin au problème de la drogue et de sa volonté à appuyer les lois et les programmes antidrogue. La commission doit mettre en relief et coordonner toutes les activités fédérales antidrogue, y compris l'application de la loi et les programmes de désintoxication et de prévention.

En 1985, 351 kilogrammes de cocaïne ont été saisis en Argentine comparativement à 150 kilogrammes en 1984 et 3 158 personnes ont été arrêtées pour des infractions se rapportant aux drogues, comparativement à 1 400 arrestations en 1984, soit plus que le double dans les deux cas. Enfin, un laboratoire clandestin a été démantelé en 1985, alors qu'on en avait démantelé deux en 1984.

Équateur

Comme l'indique le *R.A.N.D. de 1984/85*, le rôle de l'Équateur continue à se limiter essentiellement à celui de fournisseur secondaire de produits de coca et de point de transbordement pour les précurseurs chimiques et les produits de coca destinés aux réseaux colombiens. Les mesures antidrogue mises de l'avant par le Gouvernement de Febres Cordero en 1985 ont empêché l'Équateur de jouer un rôle plus important dans le trafic international de la cocaïne. Cependant, les trafiquants continuent d'exploiter les possibilités d'expansion à divers niveaux allant de la culture jusqu'aux étapes du traitement et de la distribution. Les plantations de coca occuperaient entre 1 500 et 4 000 hectares. Il n'est pas dans les coutumes ancestrales ou culturelles de mastiquer des feuilles de coca ou de boire du thé aux herbes, par conséquent, il n'y a aucune demande légitime. Près de 464 hectares de coca ont été détruits dans la province de Napo en 1985, soit une superficie quatre fois plus grande que celle qui a été détruite l'année précédente. Le gouvernement sait que les régions reculées de la jungle fournissent les conditions idéales pour la culture illicite du coca et que les trafiquants étrangers exploitent de plus en plus ces régions afin de déjouer les mesures antidrogue qui sont en vigueur dans leur pays. Les propriétaires de plantations de coca arrivent à persuader les ouvriers à faire la culture de ce produit illégal, les emplois étant très rares dans ces régions de dense végétation.

Les observateurs signalent que les cocaïers de l'Équateur sont beaucoup plus gros que ceux qu'on retrouve dans d'autres pays de l'Amérique du Sud et mesurent entre 180 cm et 270 cm de hauteur. De plus, il arrive que la quantité de feuilles produites est plus élevée que la moyenne actuelle de 1 000 kilogrammes de feuilles par hectare qu'on obtient ailleurs sur le continent. De même, l'alcaloïde contenu dans les feuilles équatoriennes serait supérieur à celui des feuilles d'autres pays producteurs. D'autres tentatives devraient être faites en 1986 en vue de déterminer la superficie totale consacrée à la culture du coca, ainsi que les facteurs de rendement et de conversion.

Selon l'International Narcotics Control Strategy Report de 1986 du Détachement d'État américain, la surveillance aérienne révèle que le coca n'a pas été replanté dans les champs qui ont été détruits et qu'il n'y aurait aucune nouvelle plantation. Les propriétaires des plantations de coca sont principalement des Colombiens qui traversent librement la frontière entre les deux pays. Les contrôles plus stricts exercés dans les principaux pays producteurs de coca obligent les trafiquants à se réinstaller dans des pays voisins tels que l'Équateur. En 1985, trois laboratoires de cocaïne et 57 laboratoires de pâte de coca ont été démantelés, ce qui représente une

augmentation importante par rapport aux 20 laboratoires de pâte de coca qui ont été saisis en 1984. Plus de 1 000 kilogrammes de cocaïne ont été saisis en Équateur en 1985, comparativement à 80 l'année précédente, un écart fort appréciable. D'après les renseignements, les laboratoires se trouvaient surtout dans des centres urbains, utilisaient des produits intermédiaires de coca importés et ne semblaient pas être reliés aux plantations de coca de l'Équateur. La majeure partie de la production de coca n'est pas destinée au marché national, mais plutôt expédiée en Colombie ou exportée directement vers les marchés internationaux.

En juillet 1985, l'Équateur et la Colombie ont amorcé leur première opération conjuguée d'éradication de coca. Cette collaboration a conduit à la destruction de 39 laboratoires de pâte de coca et de 190 hectares de plants de coca. La réussite de cette initiative a donné lieu à une autre opération conjuguée entre la Colombie et le Pérou et une deuxième initiative entre l'Équateur et la Colombie est prévue. Afin de contrôler les approvisionnements en précurseurs chimiques essentiels, le gouvernement équatorien a adopté une loi qui exige un permis d'importation pour ces substances. Cette mesure peut contribuer à freiner le rôle de l'Équateur comme pays de transit pour les précurseurs chimiques destinés aux pays voisins, ainsi que pour les produits finis acheminés vers l'Amérique du Nord et l'Europe. Cependant, le nombre élevé de saisies de laboratoires, en plus des saisies importantes de précurseurs chimiques en 1985, pourrait être une indication d'une activité accrue au chapitre du raffinage de la pâte de coca en Équateur et par voie de conséquence, d'une plus grande exportation aux pays consommateurs dans le monde. Cette expansion mettrait fin à la période actuelle de transition et confirmerait le rôle plus actif de l'Équateur dans le trafic des drogues illicites.

Chili

Dans l'ombre du Pérou et de la Bolivie, deux importants pays producteurs de cocaïne, le Chili conserve son rôle traditionnel de point de transit. La pâte de coca fournie par des sources péruviennes et boliviennes est importée dans la région d'Arica afin d'y être transformée en cocaïne dans des laboratoires clandestins. Le produit est ensuite exporté vers les marchés mondiaux, principalement vers les États-Unis. Selon les sources américaines, les importations de cocaïne en provenance du Chili atteignent jusqu'à 200 kilogrammes par mois aux États-Unis. Cependant, on ne peut encore déterminer si la cocaïne chilienne est acheminée vers le marché canadien des drogues illicites. Cependant, l'établissement vers le milieu de 1986 de nouvelles routes aériennes entre le Chili et le Canada pourrait entraîner un revirement de situation.

Panama

Panama est un autre pays de l'Amérique latine aux prises avec le trafic international de la drogue en raison de sa position stratégique entre les pays producteurs et consommateurs. Panama sert essentiellement de pays de transit pour les précurseurs chimiques et le matériel de laboratoire clandestin, ainsi que pour les produits finis. Le climat tropical de Panama favorise la culture de la marihuana et dans une moindre mesure, les plantations de coca. La culture du coca se pratique dans la province de Darien, mais selon les observateurs bien informés, il ne s'agit-là que d'une production expérimentale menée par des trafiquants colombiens qui cherchent à étendre la culture du coca dans une région qui, selon eux, échapperaient mieux aux programmes antidrogue soutenus. Le renforcement des mesures antidrogue au Pérou, en Bolivie et en Colombie a eu des conséquences pour les pays en périphérie : les réseaux de

trafic qui ont été délogés cherchent à s'établir dans des régions avoisinantes. Il n'y a eu aucune saisie de laboratoire au Panama en 1985. Cependant, en mai 1984, une importante installation de traitement de cocaïne, en construction dans la province de Darien, a été démantelée.

Les institutions bancaires de Panama ont servi au blanchissage des profits tirés du trafic des drogues illicites, et ce, en raison des lois sévères sur le secret bancaire, du commerce en dollars américains et des conditions favorables d'imposition. D'après les renseignements, d'importantes sommes d'argent atteignent Panama et quittent ce pays par voie de transferts électroniques, normalement le même jour du dépôt. La saisie de la First Inter-Americas Bank en mars 1985 a été un événement fort décisif. Lorsqu'elles ont appris l'arrestation en Espagne en février 1985 de Gilberto Rodrigues Orjuela, un trafiquant de drogues et le principal propriétaire de la banque, les autorités panaméennes ont appliqué un décret exigeant des banques et de leur personnel d'être en règle et d'avoir une bonne réputation. La banque demeure sous le contrôle de la commission bancaire qui veille à la liquidation des avoirs. Orjuela s'était servi de la banque pour blanchir les profits tirés de ses actitivés se rapportant aux drogues.

Costa Rica

La République de Costa Rica est située sur un isthme étroit qui relie l'Amérique du Nord et du Sud et qui est baigné par la mer des Caraïbes et l'océan Pacifique. Elle est bordée au nord par le Nicaragua et au sud-est par le Panama. En raison de sa position stratégique, le Costa Rica sert principalement de pays de transit pour la cocaïne sud-américaine destinée aux marchés nord-américains et européens. La culture du coca au Costa Rica n'a pas encore été confirmée. Cependant, les approvisionnements en précurseurs chimiques témoignent de l'existence d'opérations de raffinage à petite échelle. Enfin, 141 kilogrammes de cocaïne ont été saisis en 1985, ce qui représente une légère augmentation par rapport à 1984 et cette tendance à la hausse devrait se poursuivre dans les prochaines années. Il n'y a eu aucun démantèlement de laboratoires en 1985, mais un laboratoire a été démantelé en 1984. Les renseignements révèlent que le trafic de cocaïne au Costa Rica est surtout contrôlé par des organisations de l'étranger. Étant donné que les campagnes antidrogue menées en Amérique du Sud entraînent le transfert des opérations des régions centrales à des régions en périphérie, le Costa Rica risque d'être davantage aux prises avec des activités se rapportant aux drogues illicites.

Les routes de la contrebande

En 1985, le Brésil fournissait environ 30 p. 100 du marché illicite canadien de la cocaïne, légèrement plus que le Pérou et la Bolivie, avec chacun 25 p. 100 du marché, tandis que la Colombie fournissait 20 p. 100. C'est la première fois, depuis la publication du *R.A.N.D.* de 1982, que le Brésil est identifié directement comme un important pays source de cocaïne pour le Canada. (Dans les rapports précédents, le Brésil figurait parmi « Les pays sources secondaires » d'Amérique du Sud.) Les renseignements obtenus en 1985 permettent de confirmer que le rôle du Brésil en tant que pays source de cocaïne destinée au marché canadien a augmenté. Il faudrait ajouter qu'il est difficile de déterminer avec précision à quel niveau et dans quelle mesure le Brésil participe au commerce de la cocaïne puisqu'il reste encore à évaluer les possibilités de culture et de traitement dans ce pays. De plus, on soupçonne fortement une participation étrangère aux activités relatives à la drogue au Brésil. Plusieurs enquêtes, terminées en 1985,

ont jeté de la lumière sur la distribution de la cocaïne sud-américaine, du Brésil au Canada, et ont révélé que des passeurs transportant d'un à plusieurs kilogrammes arrivaient au Canada à bord de vols commerciaux. L'importante part que prend la cocaïne brésilienne sur le marché canadien démontre à quel point les efforts policiers déployés à chaque niveau du processus de distribution de la cocaïne dans les principaux pays sources peuvent avoir des répercussions sur les pays se trouvant à l'extérieur de la région traditionnelle formée par le Pérou, la Bolivie et la Colombie. Le cycle de transformation du coca à la cocaïne est dynamique et est caractérisé par des activités à plusieurs niveaux. Les dernières statégies policières ont amené les trafiquants à développer de nouvelles zones de culture, à se procurer des approvisionnements de plus en plus limités et coûteux de précurseurs chimiques, à réinstaller les opérations de traitement, à distribuer leurs produits illégaux vers de nouveaux marchés nationaux et étrangers et à placer leurs recettes illicites dans des refuges fiscaux. Plusieurs pays sud-américains font maintenant face à des problèmes de plus en plus sérieux reliés à la consommation de dérivés de coca, tout particulièrement de la pâte de coca. Ces gouvernements sont de plus en plus déterminés à réduire le commerce de la cocaïne à l'intérieur de leurs frontières nationales.

En 1985, la Bolivie et le Pérou ont tous deux fourni environ 25 p. 100 du marché de la cocaïne au Canada. Bien que ces chiffres soient légèrement inférieurs aux chiffres de 32 p. 100 et de 31 p. 100 obtenus l'an dernier, ils rendent tout de même compte de la possibilité d'y produire du coca, d'y traiter la cocaïne et d'approvisionner les marchés internationaux. La Colombie a augmenté quelque peu sa part du marché de 18 p. 100 en 1984 à 20 p. 100 en 1985. Les réseaux colombiens ont encore une fois prouvé qu'ils pouvaient produire et exporter des milliers de kilogrammes de cocaïne comme l'a démontré la saisie effectuée à Miami, en février 1985, de 1 100 kilogrammes de drogue dissimulée dans une cargaison de fleurs coupées à destination de Montréal. On ne s'attend pas à ce que la Colombie augmente sa part du marché illicite canadien de la cocaïne, compte tenu des efforts antidrogue des autorités colombiennes en vue de contrôler la culture et le trafic de la cocaïne et du cannabis dans ce pays.

Dans les années 70, on trouvait des laboratoires dans les centres urbains les plus importants et les régions avoisinantes de la Colombie. Depuis le début des années 80, la production à grande échelle de la cocaïne s'est graduellement déplacée dans les centres ruraux. La production de la cocaïne est actuellement concentrée dans les régions de la jungle les moins accessibles. Les centres de production les plus importants sont en mesure de fournir des centaines de kilogrammes et même des tonnes de cocaïne à partir de laboratoires situés dans les régions de Yari dans la province de Caqueta et d'Amorua dans la province de Vichada. La cocaïne est également produite dans les régions d'Amazonas et de Guaviare. La saisie effectuée à Tranquilandia, en Colombie en mars 1984 est un exemple assez net de la production à grande échelle dans la jungle. On y a saisi dix tonnes de dérivés de coca soit 8,5 tonnes de chlorhydrate de cocaïne et 1,5 tonne de cocaïne base. Les campagnes antidrogue visant les laboratoires clandestins de moyen et de grand calibres ainsi que les contrôles sur les précurseurs chimiques ont entraîné, au cours des quelques dernières années, le transfert d'un certain mombre de raffineries de la Colombie à des pays où la production de feuilles de coca est très élevée. La Bolivie et le Pérou sont les pays les plus perturbés par ces changements. Toutefois, on a également noté une augmentation des activités liées à la cocaïne dans d'autres pays limitrophes tels que l'Équateur, le Brésil, le Venezuela et Panama. Fait nouveau : on signale une augmentation du nombre de laboratoires clandestins de cocaïne aux États-Unis où les autorités en découvrent de plus en plus depuis 1980, dont 33 en 1985. Deux laboratoires de cocaïne ont été démantelés au Canada depuis le début de 1984.

Figure nº 24 :

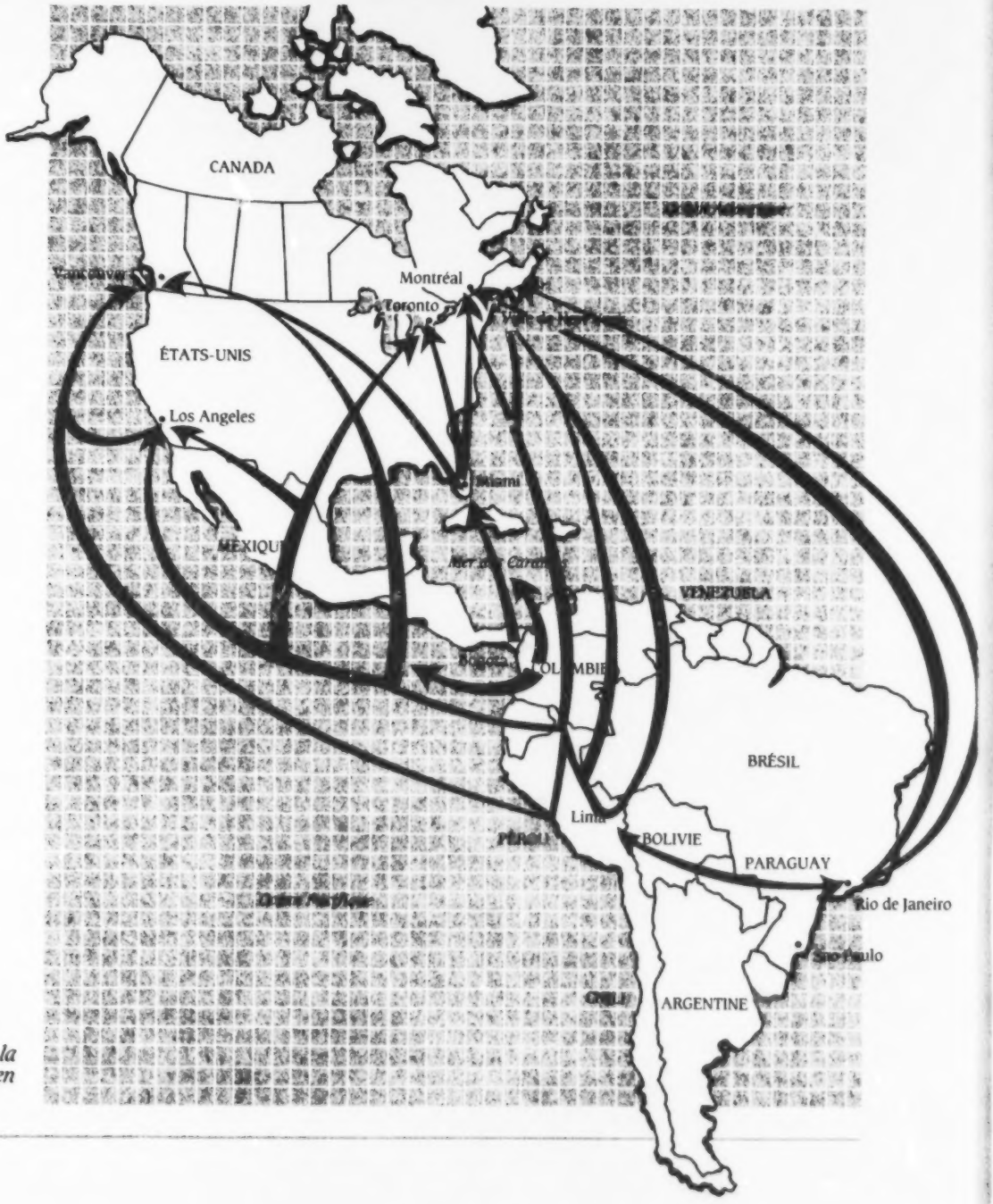

Routes principales d'acheminement de la cocaïne au Canada en 1985

Au Pérou, la production de cocaïne est caractérisée par l'emplacement des laboratoires à proximité des régions de culture en vue d'assurer un accès facile aux matières premières, une certaine isolation dans la jungle pour éviter d'être découvert et d'en limiter l'accès par les organismes policiers, la proximité d'une rivière ou d'un cours d'eau pour faciliter l'acheminement des approvisionnements et d'un terrain relativement plat pour une piste

d'atterrissage pour assurer ainsi des livraisons rapides et régulières du produit final aux marchés extérieurs. La superficie réservée aux laboratoires est souvent défrichée à la main. Le complexe est souvent muni d'une salle radio pour communiquer avec les avions, d'une génératrice d'électricité, d'une cuisine entièrement équipée, de dortoirs, de remises d'entreposage et de matériel pour traiter les produits de coca. Le matériel est généralement expédié par eau ou par air. Au Pérou, les laboratoires de grande dimension peuvent produire des centaines de kilogrammes de pâte de coca par semaine. Un certain pourcentage de la pâte de coca produite dans ces laboratoires est dirigé à Lima, à Cuzco et à d'autres centres pour y être traité à l'intention du marché local ou de petits trafiquants. D'ici quelques années, on s'attend à ce que des mesures concertées contre les laboratoires illicites perturbent de façon marquée la production du coca en Amérique du Sud. Des opérations antidrogue bilatérales et multilatérales pourraient interrompre les voies d'approvisionnement le long de l'Amazone rendant ainsi ces laboratoires clandestins difficiles à protéger et coûteux à exploiter. Cela pourrait entraîner le déplacement d'autres laboratoires ou la mise en oeuvre d'un concept de coopérative entre les petits fermiers et des acheteurs de grandes organisations. L'installation croissante de laboratoires dans des pays périphériques tels que le Brésil, l'Uruguay, le Paraguay, l'Argentine et le Chili, constitue une autre tendance à prévoir. On trouve rarement des travailleurs sur les lieux au cours des descentes policières, et ce, pour deux raisons : les trafiquants contrôlent les régions en cause et sont avertis par radio de l'imminence des mesures policières; deuxièmement, le bruit produit par les hélicoptères utilisés pour accéder aux sites leur donne suffisamment de temps pour s'enfuir dans la jungle. Selon nos renseignements, des trafiquants colombiens utiliseraient les installations péruviennes. La majeure partie des avions saisis ou identifiés sont d'origine colombienne. De même, une importante partie de la pâte de coca produite au Pérou est dirigée vers la Colombie pour y être transformée en chlorhydrate de cocaïne et être distribuée sur le marché mondial ou bien aux endroits où les trafiquants sont d'avis que la pression et la résistance sont les moins marquées. On a déjà identifié des laboratoires le long de la frontière du Paraguay et du Brésil.

Selon l'International Narcotics Control Strategy Report de 1986 du Département d'État américain, la pâte de coca et, à un moindre degré, la cocaïne base et le chlorhydrate de cocaïne sont exportés du Pérou par bateau, avion privé ou commercial, véhicules terrestres et petites embarcations. Les principales routes passent par Callao, l'aéroport international Jorge Chavez à Lima, l'aéroport international d'Iquitos, les villes frontalières de Zarumella, La Tena, Leticia de même que plusieurs endroits le long de la côte et de la frontière non patrouillée du Pérou. La pâte de coca est en grande partie expédiée de la vallée de Huallaga par avion depuis des pistes clandestines, à destination du Brésil et de la Colombie. En Bolivie, la pâte de coca en provenance des Yungas est dirigée par voie terrestre dans la région de Beni et de Valle Alto, au nord de Cochabamba, en vue d'y être traitée davantage. La majeure partie de la cocaïne base et du chlorhydrate de cocaïne destinés à l'exportation provient des départements de Santa Cruz et de Beni.

On utilise des passeurs, de petites embarcations et des véhicules terrestres pour transporter la cocaïne sur le territoire colombien, des laboratoires aux régions destinées à l'entreposage ou à l'expédition, selon le terrain et la distance requise pour atteindre les marchés. Pour de plus grandes quantités et de plus grandes distances, on se sert de petits avions, tout particulièrement d'avions colombiens dont l'immatriculation a été modifiée. À partir des laboratoires, les principales voies d'acheminement de la cocaïne à l'intérieur de la Colombie passent, par air et par terre, par Bogota, Narino, Cauca, Valle, Arauca, Santander Norte, Cartagena et Buenaventura. Le transport des cargaisons destinées au marché international se fait souvent à bord d'avions immatriculés en Amérique

du Nord qui entrent illégalement en Colombie. La marchandise est expédiée par air principalement des villes suivantes : Guajira, Bolivar, Cordoba, Antioquia, Choco et Valle, et par mer, surtout de Buenaventura. Il se peut qu'il soit nécessaire de faire des haltes dans les Antilles et en Amérique centrale selon le rayon d'action de l'appareil utilisé. La cocaïne est souvent dissimulée parmi d'autres marchandises, en lots d'un kilo, empaquetée dans des emballages plastiques renforcés de ruban adhésif et portant l'inscription du code des trafiquants respectifs. La drogue est souvent entreposée dans des caches souterraines munies de systèmes complets de ventilation, construites dans des fermes rustiques ou dans des zones dégagées, mais quelque peu boisées, à proximité des installations de traitement ou de pistes clandestines à partir desquelles elle est expédiée vers les marchés extérieurs. Les grandes quantités sont souvent expédiées par avion tandis que les quantités de moins de 50 kg sont expédiées par mer, à partir de ports sur les côtes Atlantique et Pacifique.

Figure nº 25 : Prix de la cocaïne aux étapes successives du trafic en 1985

Amérique de Sud	
Fermier	— 250 à 500 kg de feuilles de coca — de 450 à 900 $
Laboratoire	— 250 à 500 kg de feuilles de coca donnent 2,5 kg de pâte de coca — de 1 400 à 1 600 $ — 2,5 kg de pâte de coca donnent 1 kg de cocaïne base — de 4 500 à 6 200 $ — 1 kg de cocaïne base donne 1 kg de chlorhydrate de cocaïne —de 11 500 à 14 000 $
Canada	
Prix de gros	— 1 kg de chlorhydrate de cocaïne pure — de 60 000 à 95 000 $
Prix au détail	— 1 once (28 grammes) de chlorhydrate de cocaïne d'une pureté de 50 % — de 2 300 à 5 000 $ — 1 gramme de chlorhydrate de cocaïne d'une pureté de 50 % — de 100 à 300 $

L'emplacement central et l'accessibilité de Panama font en sorte que ce pays est devenu une région de transit naturelle pour les avions privés et commerciaux ainsi que pour les navires. Les routes les plus souvent utilisées pour traverser Panama à partir de l'Amérique du Sud aboutissent au port d'Obaldia situé entre les frontières de Panama et de la Colombie, d'où la drogue est transportée vers d'autres destinations étrangères. Le Costa Rica est un autre point de transit, situé entre les principaux pays producteurs et consommateurs. Selon des renseignements obtenus récemment, Sao Paulo au Brésil sert maintenant de région d'entreposage importante pour la cocaïne en provenance de Colombie. Les routes d'acheminement à l'extérieur du Brésil suivent les principales routes terrestres, aériennes et maritimes à destination des marchés nord-américain et européen.

Des enquêtes effectuées récemment ont révélé que des dérivés de cocaïne quittent la Bolivie à destination de l'Argentine où ils sont traités. La cocaïne, une fois raffinée, est entreposée dans des installations de transit à Buenos Aires puis elle est transportée par des passeurs, souvent dans des valises à doubles parois, vers les marchés mondiaux. La cocaïne est arrivée au Canada en 1985, à bord de vols internationaux directs d'Argentine ou avec escale en Europe. Le Paraguay est aussi de plus en plus utilisé par les trafiquants comme point de

transit à destination des marchés internationaux. Il se peut aussi que le nouveau service aérien entre l'Amérique du Sud et le Canada, inauguré en 1986, soit utilisé par les trafiquants pour introduire la cocaïne en contrebande au Canada dans un proche avenir.

L'importation illégale de cocaïne au Canada par avion a augmenté considérablement en 1985 par rapport à l'année précédente (79 p. 100 contre 57 p. 100). Il y a donc eu diminution en ce qui a trait aux autres modes de transport. L'importation par voie terrestre est passée de 40 p. 100 en 1984 à 20 p. 100 en 1985, et celle par voie maritime de 3 p. 100 en 1984 à 1 p. 100 en 1985. Ces chiffres démontrent clairement que l'on se sert de plus en plus de l'avion pour faire entrer la cocaïne au Canada. Les données relatives aux saisies en ce qui touche le nombre d'incidents et les quantités en cause ont confirmé que le transport de la cocaïne était confié à des passeurs et se faisait parmi des envois d'autres marchandises. Un grand nombre des saisies de cocaïne à la frontière canado-américaine, ont eu lieu en Colombie-Britannique. En 1985, on s'est servi comme méthodes de dissimulation de valises à doubles parois et autres conteneurs modifiés, de chaussures évidées, de vêtements de contrebande, d'ingestion ou d'insertion de drogue dans les cavités du corps de même que de divers compartiments ordinaires ou spécialement aménagés dans des véhicules terrestres ou d'articles d'artisanat.

Figure nº 26 :

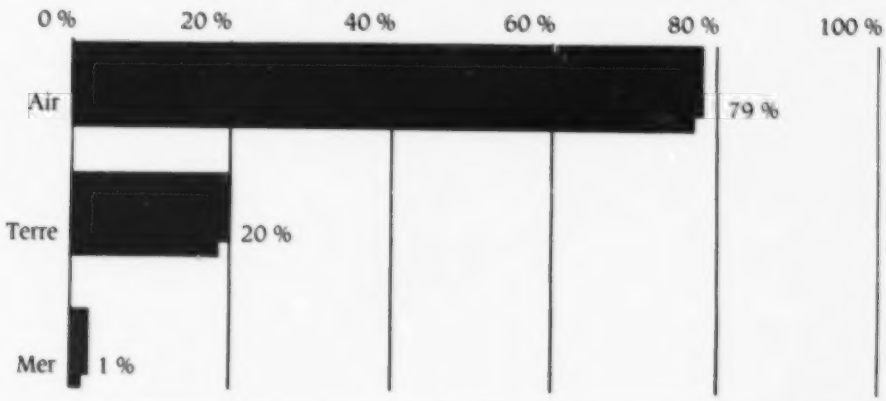

Modes de transport pour l'importation de la cocaïne au Canada en 1985

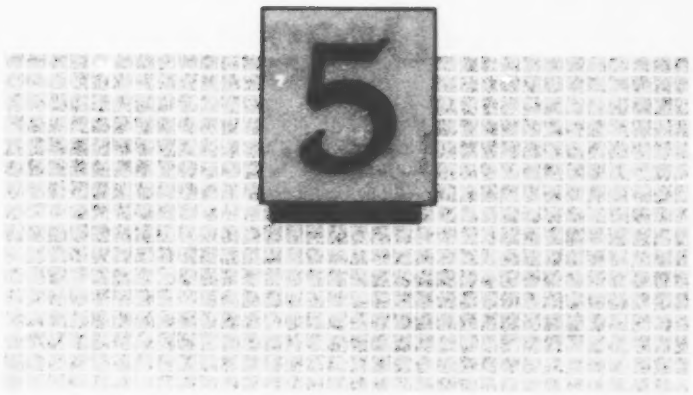

5

Drogues chimiques

Drogues chimiques

Les tendances du marché

Grâce aux techniques de pointe, les chimistes peuvent fabriquer à peu de frais des drogues chimiques. Avec de faibles quantités de précurseurs peu coûteux, ils réussissent à produire de fortes quantités de substances dangereuses parfois à peu de risques pour eux-mêmes et les trafiquants. La disponibilité des opiacés synthétiques élimine une bonne partie des risques d'interception par les autorités car il n'est pas nécessaire de les importer de l'Asie du Sud-Est ou du Sud-Ouest. De plus, les produits synthétiques sont moins coûteux à fabriquer que les réels opiacés en vente au Canada. La fabrication de produits non régis par les lois canadiennes crée plusieurs problèmes dont la mise en circulation de substances dangereuses, voire mortelles. Une section antidrogue de la G.R.C. dans le sud de l'Ontario a arrêté en 1985 un chimiste qui, dans sa tentative de fabriquer de la méthamphétamine, a obtenu de la paraméthoxyamphétamine, un produit nocif responsable de plusieurs décès au Canada dans le passé.

Au Canada, les principales drogues chimiques sont régies par les annexes F, G et H de la Loi sur les aliments et drogues visant respectivement les drogues d'ordonnance, les drogues contrôlées et les drogues d'usage restreint. La phencyclidine (PCP), une drogue qui n'a pas perdu sa popularité en 1985, est visée par la Loi sur les stupéfiants. En 1985, les drogues de l'annexe F les plus consommées étaient le diazépam (Valium), le chlordiazépoxide et le flurazépam. Les drogues de l'annexe G les plus populaires étaient la méthamphétamine, l'amphétamine et les barbituriques tandis que les drogues de l'annexe H les plus consommées étaient le LSD, le MDA et la psilocybine que l'on retrouve surtout sous forme de champignons sauvages.

Même si le nombre de personnes accusées de vente sans ordonnance de drogues régies par l'annexe F était encore cette année de 24, tout comme en 1984, le nombre de personnes accusées d'infractions relatives aux drogues de l'annexe G est passé de 86 à 36, une baisse de 58 p. 100. On a remarqué une hausse de 6 p. 100 — de 628 à 665 — chez le nombre de personnes accusées d'infractions concernant les drogues de l'annexe H. Pour ce qui est de la PCP, le nombre de cas de possession était de 23 en 1985, une augmentation de 3 depuis 1984. Les accusations en matière d'importation sont demeurées inchangées à 5. Les drogues chimiques constituent une catégorie très flottante en raison du grand nombre de produits qu'elle englobe. Une drogue peut être populaire dans un secteur pendant un mois en raison de son abondance et être remplacée le mois suivant par une autre qui est plus facile à acheter.

Le nombre d'importants trafiquants ayant fait l'objet d'une enquête de la G.R.C. accuse en 1985 une hausse d'environ 10 p. 100 — de 320 à 353 — par rapport à 1984. Le nombre d'enquêtes sur les gros trafiquants a augmenté d'environ 20 p. 100 — de 66 à 79 — en 1985 tandis que celles touchant les petits trafiquant accusent une croissance marquée cette année de 43 p. 100 en passant de 120 à 171.

La G.R.C. a saisi de fortes quantités de drogues chimiques en 1985. Les saisies de drogues de l'annexe H accusent une hausse visible tandis que celles des produits de l'annexe G sont restées à peu près au même niveau qu'en 1984. La psilocybine constituait la majeure partie des 323,57 kg de drogues de l'annexe H saisies en 1985, ce qui indique une popularité continue de ce produit. En 1984, on avait saisi 48 kg de psilocybine et arrêté 337 personnes; en 1985 ces chiffres

sont respectivement 318 kg et 327 personnes. Les policiers découvrent de plus en plus des cultures contrôlées de champignons psilocybes car les trafiquants ne comptent plus trop sur l'espèce sauvage. Les cultures contrôlées visent à produire des champignons plus gros et plus puissants.

Figure nº 27 :

*Nombre de personnes accusées d'infractions relatives aux drogues chimiques de 1981 à 1985**

Catégorie de drogue	Accusation	1981	1982	1983	1984	1985
Drogues d'ordonnance de l'annexe F	Vente sans ordonnance	17	15	4	24	24
Drogues contrôlées de l'annexe G	Trafic**	147	105	100	86	36
	Falsification d'ordonnances	5	S/O	S/O	S/O	S/O
	Total des infractions	152	105	100	86	36
Drogues d'usage restreint de l'annexe H	Possession	368	287	731	421	387
	Trafic**	665	416	436	207	278
	Total des infractions	1 033	703	1 167	628	665
Loi sur les stupéfiants Phencyclidine (PCP)	Possession	S/O	66	36	20	23
	Trafic**	S/O	105	50	50	30
	Importation	S/O	1	2	5	5
	Total des infractions relatives à la PCP	S/O	172	88	75	58
Total		1 202	995	1 359	813	783

* *Personnes accusées par la G.R.C. seulement.*

***Comprend les infractions de possession en vue d'un trafic.*

Nota : Le nombre de personnes accusées d'infractions relatives à la PCP n'est pas indiqué dans la figure nº 27 pour 1981 car, jusqu'en décembre 1981, cette drogue faisait partie de la catégorie générale des autres drogues visées par la Loi sur les stupéfiants. Le nouveau système R.S.O. ne fournit plus d'informations sur les infractions relatives à la falsification d'ordonnances.

Figure nº 28 :

Catégorisation des trafiquants de drogues chimiques ayant fait l'objet d'enquête de la part de la G.R.C. en 1984 et 1985

Catégorie	1984	1985
Trafic de 10 kilos ou plus (en vrac) ou de 50 000 doses ou plus	66	79
Trafic de 5 à 10 kilos (en vrac) ou de 10 000 à 50 000 doses	34	21
Trafic de 0,5 à 5 kilos (en vrac) ou de 5 000 à 10 000 doses	100	82
Trafic de moins de 500 grammes (en vrac) ou de moins de 5 000 doses	120	171
Total	320	353

Les saisies de phencyclidine (PCP) accusent une hausse marquée en 1985, surtout en raison du nombre de laboratoires saisis et l'abondance de cette drogue sur le marché. (Voir les figures nos 29 et 31.)

Figure nº 29 :

*Quantités de drogues chimiques saisies au Canada de 1981 à 1985 — en kilogrammes (et en doses entre parenthèses)**

Catégorie de drogue	Type de drogue	1981	1982	1983	1984	1985
Drogues d'ordonnance de l'annexe F	Total annexe F	11,80 (151 136)	109,10 (269 375)	0,63 (356 309)	147,19 (5 574)	88,95 (1 179 949)
Drogues contrôlées de l'annexe G	Méthamphétamine	1,05 (2 154)	6,38 (8 981)	79,62 (2 970)	5,73 (2 673)	8,23 (418)
	Amphétamine	0,67 (132 426)	8,15 (8 607)	0,15 (39 515)	0,21 (12 724)	0,04 (11 571)
	Barbituriques	0,59 (10 645)	0,12 (7 596)	0,09 (12 062)	0,04 (158)	0,23 (4 580)
	Autres drogues de l'annexe G	6 754,84 (45 755)	1 140,29 (54 039)	191,88 (43 551)	2,15 (36 562)	2,93 (9 336)
	Total annexe G	6 757,16 (190 980)	1 154,96 (79 223)	271,74 (98 098)	8,14 (52 117)	11,45 (25 905)
Drogues d'usage restreint de l'annexe H	LSD	0,18 (125 884)	0,009 (206 776)	— (149 623)	0,50 (155 649)	— (236 958)
	MDA	0,33 (767)	0, 87 (418)	0,82 (536)	2,80 (269)	3,76 (18)
	Autres drogues de l'annexe H	5,62 (1 208)	10,63 (2 108)	72,02 (2 760)	48,63 (2 071)	319,81 (1 937)
	Total annexe H	6,15 (127 859)	11,51 (209 302)	72,85 (152 919)	51,93 (157 989)	323,57 (238 913)
Loi sur les stupéfiants	Total PCP	S/O	13,66 (265 581)	15,38 (7 777)	6,01 (305)	20,19 (2 344)

* *Drogues chimiques saisies par la G.R.C. et Douanes Canada.*

Nota : Les données concernant les quantités de phencyclidine (PCP) saisies en 1981 n'étaient pas disponsibles car, jusqu'en décembre 1981, cette drogue faisait partie de la catégorie générale des autres drogues visées par la Loi sur les stupéfiants.

Dans la plupart des régions, le LSD était de loin la drogue la plus consommée en 1985. Selon les analyses, la concentration de cet hallucinogène vendu au détail était de 40 microgrammes par unité. Les échantillons de méthamphétamine vendue au détail avaient une concentration allant de 20 à 40 %. La PCP et le LSD étaient les drogues les plus recherchées au Québec et le LSD et la méthamphétamine constituaient les produits dont l'abondance et la popularité croissaient dans le sud de l'Ontario. Le LSD était surtout sous forme de buvard et de « microdot ». Dans plusieurs régions, on a relevé la présence de méthamphétamine en granules et en pâte ainsi que de « speed » brun et pourpre. Dans plusieurs petites localités du sud de l'Ontario, on a découvert de la méthamphétamine liquide de couleur jaune. Cette année, il semble y avoir eu une baisse de popularité et d'abondance des simili-drogues sur le marché canadien. Vers la fin de 1985, on a relevé sur la côte Ouest la présence d'un produit appelé « Chocolate DA » qui serait un mélange d'éphédrine et de préparation à gâteau. Au même moment, on a signalé un autre nouveau produit appelé « milk ». Il s'agit d'une poudre blanche qui est du diazépam très pur. Ce ne sont là que quelques produits qui démontrent la grande variété de drogues chimiques offerte sur le marché canadien. On retrouve aussi, de plus en plus régulièrement, des mélanges de produits chimiques dont certains sont très dangereux.

Figure nº 30 :

*Usage des drogues chimiques chez les adolescents de l'Ontario en 1981, 1983 et 1985**

Type de drogue	Utilisation en pourcentage** 1981	1983	1985
Barbituriques (1)	12,5	11,0	9,0
Barbituriques (2)	8,1	6,0	4,4
Méthamphétamine ("speed")	3,0	3,9	3,1
Stimulants (1)	6,1	5,2	4,3
Stimulants (2)	12,1	15,4	11,8
Tranquillisants (1)	7,5	6,5	4,7
Tranquillisants (2)	4,9	5,0	3,3
LSD	10,2	8,6	7,4
Autres hallucinogènes	4,7	6,0	4,8
PCP	2,5	2,0	1,7

* *Sondages réalisés par la Fondation de la recherche sur la toxicomanie de l'Ontario.*

** *Pourcentage de consommation de drogues chimiques au moins une fois au cours des 12 mois précédant le sondage.*

(1) Drogues vendues avec ordonnance
(2) Drogues en vente libre dans divers magasins
Nota : Ces données sont fondées sur un sondage provincial effectué auprès de 3 270 élèves ontariens des 7e, 9e, 11e et 13e années en 1981, 4 737 en 1983 et 4 154 en 1985 qui ont dit avoir consommé des drogues au moins une fois au cours des 12 derniers mois précédant le sondage.

La Fondation de la recherche sur la toxicomanie de l'Ontario a publié un rapport sur la consommation d'alcool et d'autres drogues par les adolescents ontariens en 1985 et les tendances depuis 1977. Selon ce rapport, la consommation de drogues licites et illicites accuse une baisse marquée depuis 1981. (Voir la figure nº 30.) Les barbituriques, stimulants et tranquillisants utilisés à des fins non médicales sont essentiellement les mêmes drogues qui sont prescrites par un médecin à des fins thérapeutiques. La Fondation signale une plus grande abondance au cours des dernières années des simili-drogues en Ontario et une certaine impossibilité chez les usagers de faire la différence entre le faux produit et la drogue d'ordonnance. Il faut donc tenir compte de ce fait lorsqu'on tente d'évaluer la consommation non médicale de drogues. Parmi les trois catégories d'hallucinogènes mentionnées dans le rapport — le LSD, la PCP et les autres produits, dont la mescaline et la psilocybine — le LSD est le produit le plus consommé. La Fondation croit que la baisse est attribuable à plusieurs facteurs notamment l'offre (la prétendue difficulté d'achat de certaines drogues), les convictions personnelles ou le plus grand conservatisme des adolescents et une préoccupation accrue relative aux dangers pour la santé que représente l'abus de ces substances.

Les bandes de motards, que le Service canadien de renseignements criminels voit comme la plus grande menace criminogène au pays, étaient impliquées dans le financement, la distribution et la fabrication des drogues chimiques dans la plupart des régions au Canada. Ces activités s'ajoutaient aux autres tels le meurtre et la criminalité en col blanc. La structure de ces groupes se prête bien à la distribution des drogues. En effet, les bandes sont situées à des endroits stratégiques : à Vancouver, en Colombie-Britannique, dans les provinces des Prairies et des Maritimes et dans des villes frontalières au Québec et en Ontario. Elles constituent les principaux distributeurs de PCP et de méthamphétamine et elles semblent accroître leur part du marché pour ce qui est des autres drogues. Depuis que les bandes ont consolidé leur position au Canada, on remarque une hausse dans la contrebande vers les États-Unis de diazépam afin de le convertir en méthaqualone. Les bandes s'impliquent de plus en plus dans l'importation et le trafic de la cocaïne et du cannabis et parfois de l'héroïne. Cependant, la méthamphétamine et, dans une certaine mesure, la PCP demeureront l'essence du trafic par les bandes de motards.

La production nationale et le trafic international

Les laboratoires clandestins, l'importation de drogues illicites et de drogues détournées ainsi que le détournement de drogues fabriquées au Canada continuent d'être les principaux moyens d'approvisionnement du marché illicite. La fabrication d'analogues de produits contrôlés appelés aussi drogue « designer » est un des principaux obstacles à la lutte antidrogue. Certains chimistes tentent de modifier la formule d'une drogue mère contrôlée afin d'éviter les poursuites. Ils modifient la drogue souche afin d'obtenir des produits dont les propriétés sont essentiellement les mêmes, mais qui ne sont pas visés par la loi étant donné leur structure différente. Les succédanés de l'héroïne, notamment le fentanyl, peuvent donner des analogues puissants. Le fentanyl est un narcotique analgésique qui donne un effet bref et court et qui a un index thérapeutique élevé. Il est toutefois toxicomagène et, en surdose, il donne la mort par dépression respiratoire. On a relevé jusqu'à présent aux États-Unis huit analogues du fentanyl. Les analogues ont un effet semblable à l'héroïne mais jusqu'à mille fois supérieurs, occasionnant ainsi de très grands risques de surdoses. La répression touchant le fentanyl et ses analogues s'achoppe à plusieurs problèmes, dont l'absence de moyens pour déceler ce produit. Puisqu'il s'agit d'un synthétique qui n'est pas à base d'opium, les trafiquants n'ont pas à courir le risque d'importer des opiacés. Même si les données de la G.R.C. ne mentionnent aucun cas de saisie d'analogues en 1985, on croit que ces produits seront évidents sur le marché canadien sous peu.

On peut, avec la mépéridine, fabriquer deux simili-drogues, le MPPP et le PEPAP. Le manque de soin dans la fabrication du MPPP peut donner du MPTP, une neurotoxine qui entraîne un état parkinsonien irréversible. La synthèse du PEPAP peut mener à la fabrication d'un produit semblable. Les usagers peuvent manifester les symptômes de la maladie de Parkinson tôt après ou plus tard dans leur vie. Cette situation constituera probablement un problème de la fin des années 80. Le MDMA, appelé aussi « Ecstasy » par les usagers, est une drogue chimique très populaire en Amérique du Nord. Le MDMA n'est pas une drogue « designer », mais plutôt un analogue des produits méthamphétaminiques, qui s'apparente au MDA.

Un certain nombre de laboratoires clandestins de PCP, de méthamphétamine, de phosphate d'amphétamine et de morphine ont été saisis en 1985. En tout, neuf laboratoires, un de plus que l'an dernier, ont été découverts en Ontario et au Québec. Trois laboratoires de PCP et une installation de méthamphétamine ont été saisis au Québec et trois laboratoires de méthamphétamine ont été découverts en Ontario. Le Québec a été la scène de deux saisies inusitées. Dans un cas, on a trouvé un laboratoire de conversion de codéine en morphine à Sainte-Foy, et dans l'autre, une installation de phosphate d'amphétamine à Pincourt. De plus, au Québec, on a découvert un centre de culture de champignons psilocybes et un groupe fabriquant de la fausse méthaqualone à partir de diazépam. De plus, dans cette province, on a trouvé un laboratoire de cocaïne à Rosemère. (Voir Les tendances du marché au chapitre 4 sur la cocaïne.)

L'expression « détournement de drogues pharmaceutiques » s'entend de toute manoeuvre illégale en vue de soutirer des produits du marché légal. Les moyens les plus courants sont les cambriolages dans les pharmacies, les vols à l'arraché, les vols à main armée, les fausses ordonnances et les ordonnances multiples. En 1985, le Bureau des drogues dangereuses signale la baisse continue des vols et autres pertes des produits de l'annexe G. (Voir la figure nº 32.) Cette figure ne contient que les données des drogues de l'annexe G, car le Bureau ne recueille

plus celles des drogues de l'annexe F. Les vols sont passés de 447 à 350, ces chiffres ne tenant pas compte des pertes inexplicables. La plupart des pertes et vols déclarés étaient surtout attribuables aux cambriolages de pharmacies et ensuite de dispensaires d'hôpitaux. Le détournement survient surtout en Ontario, Alberta, Colombie-Britannique et au Québec.

Figure nº 31 :

*Saisies de laboratoires clandestins de drogues chimiques au Canada de 1981 à 1985**

Année	Type de drogue	Emplacement du laboratoire
1981	MDA	Kitchener (Ontario)
	THC	White Rock (Colombie-Britannique)
	Mescaline	Chapleau (Ontario)
1982	PCP	Québec City (Québec)
	PCP	Montréal (Québec)
	PCP	Farnham (Québec)
	PCP	Sainte-Marguerite (Québec)
	PCP	Coquitlam (Colombie-Britannique)
	PCP	Burnaby (Colombie-Britannique)
	Méthamphétamine	Toronto (Ontario)
	MDA	Quadra Island (Colombie-Britannique)
	MDA	Saint-Sauveur (Québec)
	Mescaline	Elliot Lake (Ontario)
1983	Méthamphétamine	Peterborough (Ontario)
	Méthamphétamine	Hamilton (Ontario)
	Méthamphétamine	London (Ontario)
	Méthamphétamine	Madoc (Ontario)
	Méthamphétamine	Toronto (Ontario)
	Méthamphétamine	New Westminster (Colombie-Britannique)
	Méthaqualone	Montréal (Québec)
	MDA	Toronto (Ontario)
1984	MDA	Victoria (Colombie-Britannique)
	MDA	Surrey (Colombie-Britannique)
	MDA	Burnaby (Colombie-Britannique)
	MDA	Cambridge (Ontario)
	Méthamphétamine	Saint-Hilarion (Québec)
	Méthamphétamine	Glen Sutton (Québec)
	PCP	Saint-Jérôme (Québec)
	PCP	Gracefield (Québec)
1985	PCP	Laval (Québec)
	PCP	Fossambault-sur-le-lac (Québec)
	PCP	Saint-Ubald (Québec)
	Morphine	Sainte-Foy (Québec)
	Méthamphétamine	Hamilton (Ontario)
	Méthamphétamine	London (Ontario)
	Méthamphétamine	Toronto (Ontario)
	Méthamphétamine	Sainte-Adèle (Québec)
	Phosphate d'amphétamine	Pincourt (Québec)

* *Laboratoires clandestins de fabrication de drogues chimiques ayant fait l'objet d'une saisie par la G.R.C. seulement.*

Nota : Il est question des laboratoires de haschich et de cocaïne dans les chapitres qui portent sur ces drogues.

Figure nº 32 :

Vols et autres pertes de drogues de l'annexe G signalés de 1981 à 1985

Année	Introduction par effraction	Chapardage	Vol à main armée	Bris (pertes inexpliquées)	Détournement	Pertes lors du transit	Total
1981	462	31	103	22	14	15	647
1982	425	21	107	34	26	26	639
1983	374	14	81	22	25	22	538
1984	287	27	90	10	17	16	447
1985	218	10	73	35	5	9	350

Les médicaments narcotiques font aussi l'objet de détournements (voir Les tendances du marché au chapitre 3 sur l'héroïne), surtout sous forme d'ordonnances multiples. Cette pratique consiste à visiter plusieurs médecins pour obtenir une ordonnance de chacun sans les informer qu'un de leurs collègues a déjà été consulté. Cette activité vise surtout le Tylenol 3 et 4, le Fiorinal, le Percodan, le Percocet et le Dilaudid. Cette pratique est courante comme l'indique un rapport détaillé présenté par la G.R.C. à Halifax. D'après ce rapport, 146 médecins de la région de Halifax et Dartmouth prescrivaient des narcotiques à 14 toxicomanes connus. Ils avaient rédigé plus de 1 100 ordonnances pendant 18 mois. En novembre 1985, les policiers ont mis fin à un stratagème semblable à Toronto. La situation durait depuis un an et plusieurs toxicomanes ont été accusés d'obtention d'ordonnances multiples.

La personne qui obtient illégalement des produits pharmaceutiques en vend souvent la majeure partie. L'article 4 de la Loi sur les stupéfiants et les articles 34 et 42 de la Loi sur les aliments et drogues interdisent à quiconque de faire le trafic d'un produit qu'il estime être un stupéfiant, une drogue contrôlée ou une drogue d'usage restreint. Le revendeur connaît rarement le vrai nom ou la vraie désignation d'une drogue, et, dans bien des cas, il écoule, par ignorance ou fraude, un produit différent de celui annoncé. Cela peut se révéler dangereux ou même mortel pour l'usager.

La plupart des drogues chimiques, notamment la PCP, le MDA et la méthamphétamine, vendues au Canada sont fabriquées au pays. D'autres drogues, comme le LSD et le MDMA, viennent des États-Unis et entrent au pays surtout par terre et parfois par air. Au cours des dernières années, les modes d'introduction au pays n'ont guère changé. (Voir la figure nº 33.)

Figure nº 33 :

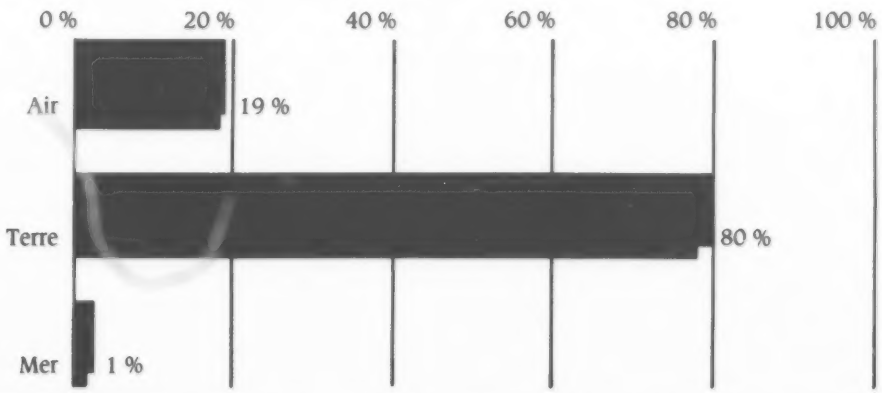

Modes de transport pour l'importation de drogues chimiques au Canada en 1985

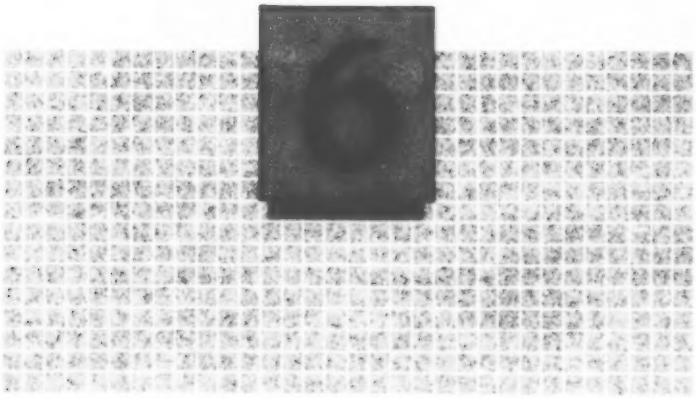

Cannabis

Cannabis

Les tendances du marché

Tout comme dans les années passées, les dérivés du cannabis — marihuana, haschich, haschich liquide — sont les drogues les plus populaires et les plus abondantes au pays. En 1985, la G.R.C. et les Douanes canadiennes ont saisi 22 939 kg de cannabis, comparativement à 6 430 kg en 1984, soit une augmentation de 257 p. 100; cependant, ces données sont similaires aux niveaux enregistrés de 1981 à 1983. Cette forte hausse est surtout attribuable à la saisie de 5 tonnes de haschich à Montréal en janvier et de 13,4 tonnes à Lockeport en Nouvelle-Ecosse en mai. Les études quantitatives démontrent toutefois que les saisies de marihuana accusent une légère baisse de 3 844 kg en 1984 à 3 765 kg en 1985. Le haschich fait voir une hausse importante (de 2 379 kg à 18 973 kg), mais cela est surtout dû aux deux grosses saisies mentionnées plus haut. Le haschich liquide a connu une légère baisse — de 207 kg à 201 kg. (Voir la figure nº 34.)

Figure nº 34 :

*Quantités de cannabis saisies au Canada de 1981 à 1985 — poids en kilogrammes**

Type de drogue	1981	1982	1983	1984	1985
Marihuana	7 147	17 887	23 361	3 844	3 765
Haschich	13 952	3 421	3 467	2 379	18 973
Haschich liquide	583	261,9	184,7	207,5	201,7
Total	21 682	21 569,9	27 012,7	6 430,5	22 939,7

* *Dérivés de cannabis saisis par la G.R.C. et Douanes Canada.*

Le nombre de personnes accusées d'infractions relatives au cannabis en 1985 s'élève à 12 662, une infime baisse par rapport aux 12 831 individus accusés l'an dernier. Il y a eu une légère baisse des accusations de possession — de 10 354 à 9 774, une différence de 6 p. 100 — et de celles de culture — de 192 à 177, une diminution de 8 p. 100. C'est au niveau des accusations de trafic que l'on relève la plus forte hausse de 2 014 à 2 433, soit 21 p. 100, mais les accusations d'importation accusent une hausse négligeable de 271 à 278, soit 2,5 p. 100. Selon les données du Système de classification des trafiquants, la G.R.C. a mené 1 065 enquêtes de trafic contre 805 en 1984, une hausse marquée de 32 p. 100. (Voir les figures nºs 35 et 36.)

Figure nº 35 :

*Nombre de personnes accusées d'infractions relatives au cannabis de 1981 à 1985**

Accusation	1981	1982	1983	1984	1985
Possession	18 208	12 549	12 018	10 354	9 774
Trafic**	4 132	3 505	2 682	2 014	2 433
Importation	85	128	269	271	278
Culture	69	106	189	192	177
Total	22 494	16 288	15 158	12 831	12 662

* *Personnes accusées par la G.R.C. seulement.*

** *Comprend les infractions de possession en vue d'un trafic.*

Figure nº 36 :

Catégorisation des trafiquants de cannabis ayant fait l'objet d'enquête de la part de la G.R.C. en 1984 et 1985

Catégorie	1984	1985
Trafic de marihuana — 1 000 kg ou plus de haschich — 500 kg ou plus de haschich liquide — 50 kg ou plus	107	147
Trafic de marihuana — 500 à 1 000 kg de haschich — 250 à 500 kg de haschich liquide — 25 à 50 kg	35	80
Trafic de marihuana — 100 à 500 kg de haschich — 50 à 250 kg de haschich liquide — 5 à 25 kg	113	121
Trafic de Marihuana — 50 à 100 kg de haschich — 25 à 50 kg de haschich liquide — 2,5 à 5 kg	161	167
Trafic de marihuana — 10 à 50 kg de haschich — 1 à 25 kg de haschich liquide — 0,5 à 2,5 kg	195	283
Trafic de marihuana — moins de 10 kg haschich — moins de 1 kg de haschich liquide — moins de 0,5 kg	194	267
Total	805	1 065

Une étude effectuée récemment par la Fondation de la recherche sur la toxicomanie de l'Ontario intitulée « Usage d'alcool et d'autres drogues chez les adolescents de l'Ontario en 1985 et les tendances depuis 1977 », s'est penchée sur les habitudes de consommation de 4 154 élèves de 7e, 9e, 11e et 13e années. D'après les résultats, les garçons sont les principaux usagers de cannabis. Les élèves de 7e année (13 ans ou moins) représentent le groupe le moins porté à en consommer tandis que ceux de 11e, suivis de près par ceux de 13e, constituent le groupe susceptible d'en consommer le plus. Les chercheurs ont relevé une baisse de consommation de 1983 à 1985 en particulier chez les élèves de 9e et de 13e années. Selon l'étude, le cannabisme est à peu près au même niveau dans toutes les régions. Pour ce qui est de l'usage annuel et actuel, 33,33 p. 100 des répondants ont dit avoir consommé du cannabis une fois ou deux au cours des derniers 12 mois tandis que 17,1 p. 100 l'ont fait 40 fois ou plus. Quant à la consommation au cours des quatre dernières semaines, près de la moitié ont signalé un usage faible (une ou deux fois) et 6,5 p. 100 ont avoué une consommation quotidienne contre 6,3 p. 100 en 1983. (Voir la figure nº 37.)

Selon le coordonnateur du renseignement antidrogue de la C.-B., aucun navire ravitailleur n'a été intercepté sur la côte du Pacifique l'an dernier. Cela ne veut toutefois pas dire que ce genre de navire n'a pas visité cette région. Les ravitailleurs sont difficiles à déceler pour plusieurs raisons dont la côte inhospitalière, les nombreux points de déchargement et le grand nombre de navires commerciaux et récréatifs. On a toutefois intercepté quatre navires sur la côte de l'Atlantique en 1985. Le coordonnateur du renseignement antidrogue de la Nouvelle-Écosse signale une contrebande maritime accrue de la part de trafiquants américains le long de la côte peu peuplée de cette province. Les différences au niveau des peines imposées par les tribunaux canadiens et américains expliquent peut-être l'attrait des eaux canadiennes. Aux États-Unis,

un trafiquant est souvent condamné à des peines consécutives de 30 ans tandis qu'au Canada, la réclusion pendant sept ans est souvent ordonnée pour le délit d'importation.

Figure nº 37 :

*Usage du cannabis chez les adolescents de l'Ontario en 1981, 1983 et 1985**

		Utilisation en pourcentage**		
		1981	1983	1985
Total		29,9	23,7	21,2
Sexe	homme	33,2	28,0	24,4
	femme	26,3	19,4	17,9
Année scolaire	7e	5,7	5,2	4,7
	9e	27,1	25,1	18,3
	11e	44,2	42,1	35,1
	13e	37,4	36,5	30,8
Âge	13 ans ou moins	5,7	3,9	4,2
	14 à 15 ans	25,3	24,3	16,4
	16 à 17 ans	45,5	40,8	34,9
	18 ans ou plus	37,1	40,4	33,1
Région	métro	19,1	20,6	20,7
	ouest	39,5	25,6	22,6
	est	28,9	23,0	18,0
	nord	25,5	24,7	25,0

* *Sondages effectués par la Fondation de la recherche sur la toxicomanie de l'Ontario.*

** *Pourcentage de consommation du cannabis au moins une fois au cours des 12 mois précédant le sondage.*

Nota : Ces données sont fondées sur un sondage provincial effectué auprès de 3 270 élèves ontariens des 7e, 9e, 11e et 13e années en 1981, 4 737 en 1983 et 4 154 en 1985 qui ont dit avoir consommé du cannabis au moins une fois au cours des 12 derniers mois précédant le sondage.

Le premier ravitailleur a été saisi le 24 mai 1985 avec à bord 13,4 tonnes de haschich libanais. Un caboteur de 55 mètres, « l'Ernestina », et un navire de pêche de 26 mètres, le « Lady Sharrel », étaient impliqués dans cette affaire où huit personnes ont été accusées d'importation. Les enquêteurs croient que la drogue se rendait à Montréal et à Toronto. Au cours de l'été 1985, une autre opération s'est soldée par la saisie de 90 kg de marihuana à l'Île-du-Prince-Édouard. Les enquêteurs ont retracé l'itinéraire d'un voilier de 14 mètres qui a sillonné les Antilles et fait escale en Jamaïque pour prendre à bord la drogue. Le voilier est arrivé à Canso (Nouvelle-Écosse) à la fin juin et c'est à cet endroit que le déchargement a probablement eu lieu. On croit que les 90 kg sont une partie seulement de la cargaison totale. Deux autres incidents maritimes sont dignes de mention même si aucune drogue n'a été saisie. En janvier 1985, les autorités ont escorté jusqu'au port de Halifax un cargo de 45 mètres, le « Monica B », avec à bord 11 Colombiens. Les enquêteurs ont établi que le navire avait déchargé récemment une cargaison de marihuana près de Cape Cod au Massachusetts. À la fin juin 1985, le M/V « Barralong » a été remorqué à Sydney Harbour en Nouvelle-Écosse. Ce navire qui arrivait d'Espagne aurait transbordé sa cargaison de haschich en mer, mais l'importance et la destination de celle-ci demeurent inconnues.

Les renseignements indiquent que la Colombie-Britannique est la province où la culture de cannabis est la plus populaire. Les approvisionnements en marihuana locale augmentent considérablement au moment de la récolte et les cultures

hydroponiques donnant trois récoltes par année viennent s'ajouter à ces quantités. Selon le coordonnateur du renseignement antidrogue de la C.-B., il y a une hausse évidente chez le nombre d'usagers qui cultivent la marihuana pour usage personnel et le trafic à grande échelle. Les techniques de culture de sinsemillienne donnent de meilleures récoltes et un produit à plus forte teneur en THC. En novembre 1985, les enquêteurs antidrogue à Penticton ont saisi une installation de culture de marihuana comprenant un système d'éclairage et d'arrosage avec minuterie, des séchoirs et du matériel de production d'huile de marihuana. Le coordonnateur du renseignement antidrogue du Manitoba signale que depuis le début de 1985, la culture est à la hausse dans les régions rurales du sud de la province et que des saisies de plus de 100 plantes ont été faites à plusieurs reprises. La culture semble être aussi à la hausse en Saskatchewan car on y a fait plus de saisies que dans le passé. On a aussi découvert des installations hydroponiques dans cette province. L'Alberta signale des cultures de moindre importance et très peu de trafic important. Les saisies toutefois portent sur 100 à 200 plantes.

On a relevé une augmentation de la culture dans les régions de Hamilton, London et Sarnia en Ontario et les enquêteurs antidrogue à Chatham et Barrie ne signalent pas de changement par rapport à l'année dernière mais s'attendent à une plus grande popularité de la culture de la sinsemillienne dans un avenir rapproché. On ne note aucun changement dans la culture du cannabis au Québec. En raison de la courte saison, la culture en Nouvelle-Écosse ne constitue pas un problème et se pratique principalement sur de petits lopins à la grandeur de la province. Au Nouveau-Brunswick, les autorités s'attentent que la culture intérieure et extérieure de la sinsemillienne de même que l'hydroponie gagneront en popularité en raison d'une situation semblable dans les États de la Nouvelle-Angleterre. Les saisies effectuées récemment à l'Île-du-Prince-Édouard indiquent que les plantes sont bien entretenues et que la marihuana a une forte teneur en THC. On relève des cas de culture au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, mais pas sur une grande échelle. On a découvert quelques cultures à Yellowknife et une installation hydroponique à Dawson en 1985.

En 1985, du haschich noir portant des inscriptions particulières a fait surface à la grandeur du Canada. Cela indique que même si les autorités ont saisi des tonnes de ce produit, il parvient à entrer au Canada et être vendu au détail. En 1985, on a également mis au jour des réseaux de passeurs qui transportaient la drogue à l'intérieur de leur corps depuis la Jamaïque jusque dans les provinces centrales.

Les dérivés de cannabis étaient vendus dans les grands centres ainsi que dans les collectivités plus petites ou isolées en différentes quantités et à des prix semblables à ceux de 1984. La concentration était sensiblement la même aussi. On a relevé des préférences régionales pour certains produits. Le haschich, et surtout le noir, était plus populaire que la marihuana à Terre-Neuve en 1985. Dans les Territoires du Nord-Ouest, le haschich était la drogue la plus consommée dans presque toutes les collectivités.

En 1985, les modes d'introduction de la marihuana étaient dans l'ordre : terre, 75 p. 100; air, 20 p. 100 et mer 5 p. 100. Cette répartition diffère grandement de l'an dernier où 20 p. 100 du trafic s'est fait par voie de terre, 40 p. 100 par voie de mer et un pourcentage égal par voie aérienne. Pour ce qui est du haschich, 90 p. 100 est arrivé par mer en 1985 et seulement 9 et 1 p. 100 par air et terre respectivement. Ces données s'expliquent par les fortes quantités saisies à bord de navires. La répartition pour le haschich est la suivante : air, 80 p. 100; terre, 19 p. 100 et mer 1 p. 100. Elle correspond à celle de 1984. (Voir la figure nº 44.)

La situation dans les pays sources

Colombie

La marihuana est l'une des deux substances illégales cultivées à grande échelle en Colombie, l'autre étant le coca. On fait pousser le cannabis pendant toute l'année; cependant, les récoltes atteignent un point culminant au printemps, de mars à mai, et à l'automne, entre septembre et novembre. La récolte de l'automne est généralement plus abondante que celle du printemps. Au cours des deux dernières décennies, la culture du cannabis a augmenté proportionnellement à la demande croissante provenant de l'Amérique du Nord. De nombreux facteurs viennent expliquer le succès de ce commerce illégal : la position stratégique qu'occupe la Colombie sur la côte septentrionnale de l'Amérique du Sud, les conditions climatiques et topographiques favorables, le réseau de transport maritime et aérien bien développé qui relie la Colombie à l'Amérique du Nord, ainsi que les réseaux de contrebande bien implantés qui tirent leurs profits de combines lucratives de trafic. Cependant, au cours des dernières années, certains signes ont clairement indiqué qu'on laisse de côté la culture de la marihuana pour s'adonner à celle du coca, en réaction à l'expansion rapide du marché mondial de la cocaïne ainsi qu'aux campagnes de destruction ou d'interdiction axées sur la culture du cannabis en Colombie. (Voir le chapitre 4 — Cocaïne : La situation dans les pays sources.)

Selon le rapport intitulé : International Narcotics Control Strategy Report de 1986 du Département d'État américain, l'exportation de drogue joue un rôle important dans l'économie de la Colombie. On estime qu'en 1985, 2,7 p. 100 du produit intérieur brut de ce pays provenait de la production de marihuana et de cocaïne. Ce pourcentage est supérieur à celui qu'on avait enregistré en 1983 (1 p. 100), mais bien inférieur à celui de 1980 (4,8 p. 100). En 1985, les drogues ont généré des revenus équivalant à environ 30 p. 100 de la valeur des exportations légales de ce pays. Les trafiquants internationaux et les distributeurs étrangers sont les principaux bénéficiaires de ces revenus illégaux. On estime que les producteurs colombiens ont obtenu 25 p. 100 de la valeur au détail de la marihuana et seulement 4,6 p. 100 de la valeur au détail de la cocaïne. En 1977, la marihuana constituait 77 p. 100 des exportations de drogues de la Colombie et la cocaïne comptait pour 23 p. 100. En 1985, ces chiffres reflétaient un renversement complet des tendances : la cocaïne représentait 93 p. 100 des exportations de drogues et la marihuana seulement 7 p. 100.

Le cannabis croît principalement sur les contreforts de la sierra Nevada de Santa Marta dans le département de Magdalena et dans la serrania del Perija dans le département de Cesar. La culture est moins étendue dans la serrania de San Lucas dans le département de Bolivar, dans les régions montagneuses ou la jungle de Uraba, Choco et Antioquia ainsi que le long des frontières des départements de Valle et Choco. Un grand nombre de personnes se consacre à la culture et à la mise en marché de cette drogue. On trouve surtout les plantations illicites et les pistes d'atterrissage clandestines dans les zones montagneuses accidentées et la jungle. Les autorités chargées de la lutte antidrogue doivent être bien informées, mobiles et disposer de tout le matériel nécessaire pour contrer ou réduire efficacement les cultures en raison de l'isolement de ces régions, de la mauvaise qualité des communications, du manque de routes ainsi que de la tradition de violence rurale.

La Colombie qui a eu longtemps la réputation de principale source de marihuana du marché nord-américain, est maintenant devenue le chef de file des nations sud-américaines qui combattent avec succès le trafic de la drogue. En 1985, la culture de la marihuana en Colombie a accusé une baisse importante, particulièrement à cause de l'intensification, de juillet à septembre, des programmes de destruction aérienne au moyen de l'herbicide glyphosate. La production totale a diminué de plus de 50 p. 100, tandis que les régions clés de culture du nord du pays ont enregistré des baisses encore plus spectaculaires des récoltes de cannabis. La vaporisation aérienne de glyphosate additionnée aux saisies a réduit substantiellement la quantité de marihuana exportée aux pays consommateurs tels que le Canada et les États-Unis.

Règle générale, les trafiquants sud-américains ont réagi à ces mesures de destruction et d'interdiction de diverses façons, dont la culture du cannabis dans les zones basses des canyons, le camouflage des plantes de cannabis parmi des cultures légitimes et le développement de champs de culture à l'écart des zones de culture traditionnelles. Cependant, selon une source bien informée en Colombie, peu de signes indiquent que la dissimulation dans les zones basses des canyons ou les cultures intercalaires se font à une grande échelle. Certaines indications laissent croire que bon nombre de producteurs ont quitté les régions centrales. Aussi est-il possible que les trafiquants se tournent vers les réserves de marihuana pour compenser les mesures antidrogue rigoureuses. Il est plus probable que les cultures soient déménagées sur le versant vénézuélien des montagnes Perija. On s'attend à ce que la Colombie et le Venezuela entreprennent des enquêtes conjointes dans un avenir rapproché. Le gouvernement de la Colombie a également l'intention d'étendre la reconnaissance aérienne à des régions autres que les principales zones de culture.

Le programme d'éradication de 1984 a entraîné la destruction de 4 000 hectares de culture de marihuana. En 1985, on a réussi à détruire 6 000 hectares tels que prévu. Ainsi, la quantité de cannabis destinée à la consommation locale et, tout spécialement à la consommation étrangère, a été considérablement réduite. Les 1 000 tonnes de marihuana saisies en Colombie en 1985 ont permis de diminuer davantage l'offre aux marchés étrangers. La quantité de cannabis retirée du marché illicite, en 1985, n'équivalait qu'à environ un tiers des 2 900 tonnes saisies en 1984, cependant, les 2 000 hectares supplémentaires de plantations qui ont été détruits en 1985, par rapport à l'année précédente, auraient pu produire de 4 000 à 6 000 tonnes de marihuana commercialisable (un hectare donnerait de 1 à 1,5 tonne par récolte et il y a deux récoltes par année). La suppression accrue des cultures constitue une méthode extrêmement efficace à laquelle le gouvernement de la Colombie a eu recours pour réduire l'offre sur le marché illicite.

Selon les renseignements dont dispose la G.R.C., on estime que la part du marché illicite de la marihuana détenue par la Colombie a chuté à 20 p. 100, alors qu'elle en occupait 30 p. 100 en 1984 et 45 p. 100 en 1983. Ce déclin continu peut être attribué à l'intensification de la lutte antidrogue en Colombie visant la culture et le trafic de la marihuana. On prévoit que cette tendance se poursuivra si la Colombie continue dans la même veine.

Jamaïque

Le rôle que joue la Jamaïque dans le trafic international des drogues revêt deux facettes : tout d'abord, ce pays vient en tête de file pour ce qui est de la production et de la transformation du cannabis, en particulier pour le marché nord-américain, et puis ce pays sert aussi de plus en plus de zone de transit et d'entreposage pour d'importantes quantités de drogues sud-américaines

transportées par air ou mer vers les divers pays consommateurs. Selon les renseignements disponibles, la culture, l'exportation et la consommation nationale de cannabis continuent de préoccuper le gouvernement de la Jamaïque. On peut planter, faire pousser et récolter le cannabis toute l'année, mais les principales récoltes sont celles du printemps et de l'automne. Le climat jamaïquain est propice à cette culture que l'on retrouve partout dans le pays. À l'occasion, les plantations sont dissimulées dans les terrains accidentés des régions isolées. Grâce à la géographie du pays, les lieux de culture se trouvent à proximité de la mer et des pistes d'atterrissage pour la distribution aux marchés extérieurs. Les opérations de répression dépendent souvent du transport aérien, l'hélicoptère, par exemple, ou de patrouilles pédestres pour couvrir les régions montagneuses isolées.

Figure nº 38 :

Sources des dérivés de cannabis sur le marché canadien en 1985

	Type de drogue et pourcentage		
Pays	**Marihuana**	**Haschich**	**Haschich liquide**
Canada	10 %	—	5 %
Colombie	20 %	—	—
États-Unis	10 %	—	—
Jamaïque	25 %	5 %	90 %
Liban	—	65 %	5 %
Mexique	20 %	—	—
Pakistan/Inde	—	30 %	—
Thaïlande	15 %	—	—
Total	100 %	100 %	100 %

La consommation traditionnelle de marihuana dans l'île s'est limitée au domaine de la médecine populaire, et on la boit habituellement sous forme de thé. Aussi, les Rastafariens considèrent la marihuana comme une herbe sacrée et la consomment quotidiennement. L'usage de cette drogue est aussi répandu chez les jeunes qui y voient un divertissement. Même si la culture du cannabis est illégale en Jamaïque depuis 1913, l'importante consommation n'en a pas été découragée pour autant. Nous ne disposons pas de données précises permettant de déterminer le niveau et l'étendue de la consommation nationale. Les préparatifs d'une importante étude portant sur la consommation de drogues dans toute l'île vont bon train et on prévoit que l'étude sera terminée en 1986.

Les régions du centre nord et du centre sud de la Jamaïque, en particulier les paroisses de Westmoreland, St. Ann, St. Elizabeth, Clarendon, Manchester et Hanover sont les principales régions où croît le cannabis. La topographie du terrain détermine habituellement le genre de culture. La sinsemilla est une variété très puissante de plantes femelles non fertilisées. Souvent, on la cultive en rangs bien ordonnés sur des monticules de terre qu'on trouve dans les marécages de Negril ou Black River Morass. Il faut beaucoup de travailleurs pour préparer les semis et en prendre soin, arracher les plantes mâles, élaguer et replanter les jeunes plantes ailleurs. Selon les renseignements, ce sont des courtiers plutôt que des fermiers individuels qui contrôlent habituellement ce genre de culture. La ganja, nom local de la marihuana, a été introduite dans l'île par des ouvriers indiens employés à contrat et amenés en Jamaïque au cours de la première moitié du XIXe siècle. On trouve du cannabis sur les vastes versants dégagés des montagnes Santa Cruz, sur les contreforts de la Blue Mountain et dans les plaines agricoles de St. Elizabeth. Les champs de marihuana peuvent atteindre jusqu'à cinq hectares. De petites concentrations de cultures de marihuana, couvrant jusqu'à un hectare, ont été découvertes dans les régions vallonnées du centre de

la Jamaïque, dans les paroisses de Westmoreland et de St. James, dans les vallées, à flanc de coteaux rocheux et sur des plateaux au sommet des collines. Il est difficile d'appliquer la loi dans ces régions, car leur accès est compliqué.

Depuis 1984, la superficie de culture a peu changé. En 1985, on estimait qu'environ 2 400 hectares étaient consacrés à cette culture illégale et produisaient un total possible de 6 000 tonnes de marihuana, à raison de deux récoltes par année. Ces chiffres sont identiques aux statistiques de 1984. Selon l'International Narcotics Control Strategy Report de 1986 du Département d'État américain, en 1985, on a détruit 955 hectares de plantations et saisi 80 tonnes de cannabis. On n'a pas vaporisé d'herbicides par avion, en 1985.

Le cannabis produit en Jamaïque est principalement acheminé aux marchés étrangers. Les dérivés de cannabis sont vendus au public sur la côte nord de l'île, de Negril à Ocho Rios. Le Conseil jamaïquain du tourisme a préparé une courte présentation télévisée dans laquelle on demande à la population locale de ne pas harceler les touristes en général et on traite principalement du trafic de la drogue. Les dérivés de cannabis sont principalement exportés aux États-Unis, au Canada, au Royaume-Uni et aux les voisines des Antilles. La plupart du haschich liquide est destinée au marché illicite canadien. Le haschich liquide prend moins de place que la marihuana, par conséquent, cette drogue est plus facile à transporter. Le moyen le plus répandu pour faire la contrebande du haschich liquide vers les marchés étrangers est le recours à des passeurs qui voyagent à bord d'avions de lignes commerciales. Comme par l'année passée, le haschich jamaïquain n'occupe que 5 p. 100 du marché du cannabis au Canada, cependant, le haschich liquide jamaïquain a augmenté à 90 p. 100 en 1985 sa part de ce marché, comparativement à 88 p. 100 en 1984 et 80 p. 100 en 1983. (Voir la figure nº 38.)

Mexique

Au cours de 1985, les conditions économiques au Mexique ont été défavorables à cause de la dévaluation du peso par rapport aux autres devises et du taux élevé d'inflation. Deux graves tremblements de terre survenus en septembre ont entraîné des pertes matérielles et humaines considérables, aggravant ainsi une situation économique déjà tendue. Une telle conjoncture empire la pauvreté dans les régions rurales, et pourrait bien pousser les fermiers à augmenter la culture de la marihuana et du pavot afin de suppléer à leur récoltes de subsistance souvent maigres. Le Mexique continue d'être l'une des principales sources de marihuana pour les États-Unis et seulement une source secondaire pour le Canada. De nombreuses enquêtes menées en 1985 ont mis au jour la participation de Canadiens à l'importation du Mexique au Canada, en passant par les États-Unis. Des renseignements indiquent également que le Mexique a servi de zone de transit à du cannabis provenant du Belize, qui est un pays voisin, et destiné à l'Ouest du Canada.

On cultive la marihuana dans tous les États de la République du Mexique. Les principales zones de culture se trouvent dans les États de l'Ouest tels que Michoacan, Jalisco, San Luis Potosi, Zacatecas, Guerrero, Sinaloa, Sonora et Chihuahu... Pour bon nombre de petits fermiers, la culture du cannabis constitue un gagne-pain, tandis qu'il s'agit d'un commerce lucratif pour plusieurs importants trafiquants bien organisés. Selon l'International Narcotics Control Strategy Report de 1986 du Département d'État américain, on a remarqué au cours des années précédentes que de petits producteurs s'occupaient de la culture de la plupart des récoltes, alors que la transformation et le transport étaient le lot des gros réseaux. Même si les activités de ces organisations ont été gênées à cause de l'arrestation d'un certain nombre de leurs membres, rien n'indique que leurs opérations ont été interrompues ou neutralisées et que la production a été

réduite de façon significative. Au contraire, il semble que la production de marihuana et d'opium a augmenté en 1985. À l'appui de cette tendance, on a noté, en 1985, une augmentation au Canada de la marihuana provenant du Mexique. Les données dont dipose la G.R.C., indiquent que le Mexique a accru sa part du marché de la marihuana de 10 p. 100 en 1984 et de 20 p. 100 en 1985. En outre, en 1985, les autorités américaines ont saisi de petites quantités de haschich liquide provenant du Mexique, ce qui indique probablement une diversification du commerce illicite du cannabis. Cependant, on croit que la production de haschich au Mexique a été minime en 1985.

On plante en mai avec la venue de la saison des pluies et la récolte se fait à l'automne. On plante une seconde fois à l'automne pour récolter au printemps, cependant, cette récolte est de qualité inférieure. Compte tenu des conditions climatiques idéales des trois dernières années, il y a eu une possibilité de croissance continue du marché. Une diminution du nombre de récoltes supprimés et une augmentation des saisies à la frontière américano-mexicaine sont des indications d'une production accrue. Selon des évaluations prudentes, le nombre d'hectares de culture au Mexique atteindrait de 5 600 à 6 100, tandis que d'autres observateurs laissent entendre que 9 000 à 10 000 hectares sont consacrés à la culture du cannabis. Par conséquent, les chiffres sur la production varient de 11 200 à 12 200 tonnes jusqu'à 18 000 à 20 000 tonnes, en fonction de deux récoltes par année et en tenant compte du facteur de production d'une tonne par hectare, par récolte. Ces chiffres baissent habituellement lorsqu'on tient compte des programmes de destruction des récoltes, des saisies et des autres pertes. Il importe d'ajouter que l'accumulation de réserves de cannabis n'est pas pratique courante au Mexique, car on emballe et expédie la drogue aussi rapidement que les conditions le permettent.

En 1985, on a détruit 2 945 hectares de champs de cannabis des 3 600 hectares prévus. Ce chiffre révèle une baisse d'environ 16 p. 100, par rapport aux 3 500 hectares qui avaient été détruits en 1984. Selon les statistiques sur les saisies effectuées au Mexique en 1985, 173 tonnes de marihuana ont été retirées du marché. Ce chiffre est bien inférieur aux 2 400 tonnes saisies en 1984 grâce au démantèlement d'une importante opération de culture et de transformation de marihuana à Chihuahua, qui aurait pu produire environ 2 000 tonnes de marihuana commercialisable.

Thaïlande

Bien qu'on ne possède pas de chiffres précis pour déterminer la superficie cultivée ni l'ampleur des récoltes de marihuana, les observateurs sont d'avis que le trafic de la drogue est à la hausse en Thaïlande. Cette hausse est liée au fait que le cannabis représente de plus en plus une importante source de revenus dans certaines régions et que des quantités de plus en plus grandes de marihuana sont exportées aux États-Unis, en Australie, en Nouvelle-Zélande, au Canada et en Europe. Selon les renseignements obtenus, la majeure partie de la production se ferait dans les provinces du nord-est. Nakhon Phanom est la province où l'on produit la meilleure qualité de marihuana. Au début des années 80, la culture du cannabis se centralisait autour de trois provinces. Elle s'est étendue aux douze provinces du nord-est et elle se fait maintenant dans d'autres régions au centre et au nord de la Thaïlande. Le prix de la drogue semble élevé comparativement aux normes locales et il dépasse de beaucoup ce que les fermiers reçoivent pour leurs cultures licites. Comme l'a indiqué le *R.A.N.D. de 1984/85*, le nord-est de la Thaïlande est l'une des régions les plus pauvres du pays où vit le tiers de la population. L'agriculture se fait dans des conditions extrêmement difficiles dont un sol appauvri, des pluies incertaines ainsi que des marchés non développés et un crédit limité. Malgré tous les efforts déployés par le gouvernement pour

développer cette région, construire des routes et introduire de nouvelles cultures, les fermiers n'arrivent qu'à subsister et doivent même envoyer certains membres de leur famille travailler à l'extérieur de la région, souvent pour de petits salaires. La culture de la marihuana est un moyen facile d'augmenter leurs maigres revenus. Selon l'International Nacotics Control Strategy Report de 1986, les cultivateurs thaïlandais sont encouragés à pratiquer cette culture illégale par une structure de marché illicite très spécialisée et professionnelle qui leur fournit des graines, des engrais, des prix garantis, du crédit et de la protection. La demande sans cesse croissante de marihuana thaïlandaise, dans le pays même et à l'étranger, offre à la plupart de ces fermiers, pour la première fois dans leur vie, l'occasion de faire de l'argent. Les campagnes d'éradication font monter le prix de la marihuana. Les trafiquants ont réagi en traversant clandestinement la frontière birmane pour y planter leur culture illégale à l'automne et ainsi obtenir une récolte au printemps.

La culture de la marihuana constitue une grave menace à la réputation internationale de la Thaïlande et à l'intégrité de ses habitants. La marihuana utilisée localement sert à l'assaisonnement des mets. Seule une petite partie de la population fait une grande consommation de cette drogue. Toutefois, la demande étrangère est, en grande partie, responsable de l'expansion de la culture du cannabis. La société thaïlandaise est clémente puisqu'elle ne considère pas la consommation de marihuana comme une forme particulièrement dangereuse de comportement antisocial. Les peines prévues dans la loi sont beaucoup plus sévères pour la consommation et le trafic d'opiacés que celles concernant le cannabis.

Il n'existe aucun échéancier précis quant à l'élimination graduelle de la culture de la marihuana en Thaïlande. Le programme policier actuel se base exclusivement sur l'arrachage manuel. En 1985, le personnel responsable des mesures antidrogue a mené des campagnes d'arrachage manuel dans des régions clés et a détruit 160 hectares, ce qui représente environ 2 000 tonnes de marihuana. De même, les statistiques relatives aux saisies, pour la même année, indiquent que 101 tonnes de marihuana ont été retirées du marché illicite. La destruction par voie aérienne pourrait représenter l'élément essentiel de futures politiques en vue de contrôler efficacement la culture de la marihuana en Thaïlande.

Figure nº 39 :

Prix de la marihuana aux étapes successives du trafic en 1985

	Origine			
Niveau du trafic et poids	**Colombie**	**Jamaïque**	**Thaïlande**	**États-Unis**
Source 1 livre	50 $	40 à 50 $	25 $	sinsemilla 1 680 à 2,800 $
Trafiquant (Canada) 1 livre	650 à 1 500 $	400 à 1 400 $	3 800 $	sinsemilla 2 200 à 3 300 $
Détail (Canada) 1 once/unité	60 à 160 $	35 à 165 $	25 à 40 $ le bâtonnet	sinsemilla 80 à 300 $

Liban

La violence sévit toujours au Liban après plus de dix ans de guerre civile, d'occupation étrangère et d'interventions internationales infructueuses. Le gouvernement libanais a été incapable de contrôler les diverses factions en conflit et leurs alliés à l'étranger. Une telle situation interdit la mise en place de programmes de répression efficaces. Les observateurs doivent souvent se servir de données périmées ou spéculer sur l'ampleur véritable de la culture du cannabis et du volume actuel de la production de haschich au Liban. Dans le *R.A.N.D. de 1984/85*, on indiquait que 20 000 hectares étaient affectés à cette culture en 1984. La principale région productrice se trouve dans la plaine de la Bekaa qui suit un axe nord-sud et est enfermée entre deux chaînes de montagnes. On y plante le cannabis au printemps afin de récolter à l'automne, et les fermiers laissent sécher la récolte dans les champs durant plusieurs jours avant de l'entreposer pendant quelques mois. Les plantes sont alors battues et passées plusieurs fois au tamis. On obtient ainsi un produit final de qualité supérieure ayant une teneur élevée en tétrahydrocannabinol (THC). On produit aussi du haschich de qualité inférieure. Selon nos renseignements, environ 5 p. 100 de la production de haschich est transformée en haschich liquide. Il faut de trois à six kilogrammes de haschich pour produire un kilogramme de haschich liquide. L'accumulation des stocks est une pratique courante lorsque les prix sont bas ou que la distribution est difficile. L'International Narcotics Control Strategy Report de 1986 révèle qu'un hectare peut rapporter 36 kilogrammes de haschich. Puisqu'on estimait que la superficie de culture était de 20 000 hectares en 1984, la production annuelle de haschich s'élèverait à 720 tonnes. Environ 17 p. 100 de cette production est consommée localement, tandis que les pertes représentent près de 30 p. 100, ce qui laisse environ 350 à 400 tonnes à l'exportation vers les marchés extérieurs dont l'Égypte, d'autres pays du Moyen-Orient, l'Europe et l'Amérique du Nord.

Pakistan/Inde

En 1985, le Pakistan et l'Inde ont continué de produire et d'exporter de grandes quantités de haschich destinées au marché illicite canadien. Deux cargaisons de haschich, de plus de 500 kilogrammes chacune, en provenance de l'Inde, ont été saisies dans la province de Québec en 1985 et 5 000 autres kilogrammes en provenance du Pakistan ont été interceptés à Montréal. Ces trois importantes saisies confirment le rôle de l'Inde et du Pakistan comme fournisseurs importants de cannabis du marché canadien. Rien ne semble indiquer que cette situation va changer d'ici 1988. Le Pakistan et l'Inde fournissaient environ 30 p. 100 du marché du haschich au Canada en 1985, une hausse considérable par rapport aux 10 p. 100 de 1984.

En Inde, le cannabis pousse à l'état sauvage dans tout le pays. La culture du cannabis est régie par la Loi sur les stupéfiants et substances psychotropes sauf pour ce qui est de l'obtention de fibres et de graines ou pour des fins horticoles. Les États du Bengale Ouest, d'Orissa, de Madhya Pradesh, de Kashmir, de Jammu et de Kerala sont depuis longtemps associés à la culture à grande échelle de la marihuana (ganja). La production du haschich (charas) est également illégale et on soupçonne les États du nord ainsi que ceux se trouvant à la frontière du Népal de produire du haschich et, à un degré moindre, du haschich liquide. Nous n'avons aucun chiffre exact sur l'ampleur de la culture du cannabis ou de la production du haschich. On sait que le haschich pakistanais, afghan et népalais est passé en contrebande en Inde pour fins d'exportation dans d'autres pays consommateurs ainsi que pour consommation locale. Le haschich afghan n'est pas apprécié des consommateurs indiens et est donc

exporté vers d'autres pays étrangers. Les statistiques provisoires indiquent que 65 tonnes de marihuana ont été saisies en Inde en 1985 : 12,7 tonnes de sources domestiques et 52,3 tonnes de sources népalaises. Environ 10 tonnes de haschich y ont été saisies en 1985 dont près de 6 tonnes de sources domestiques, 3,8 tonnes d'origine pakistanaise et 123 kilogrammes d'origine népalaise.

En ce qui touche le Pakistan, le cannabis y pousse aussi à l'état sauvage dans tout le pays. La culture se pratique à grande échelle à Chitral et dans d'autres régions du nord, tout particulièrement en vue de produire du haschich. Nous n'avons aucun chiffre sur la superficie consacrée à la culture du cannabis, le nombre d'hectares détruits ou les récoltes obtenues. Le gouvernement du Pakistan met surtout l'accent, dans sa campagne antidrogue, sur le contrôle de l'opium et de l'héroïne et il n'a pas entrepris de véritable programme d'arrachage pour contrôler la culture du cannabis. La production du haschich varierait entre 200 et 400 tonnes par année, dont une partie est consommée par quelque 800 000 adeptes au Pakistan, et le reste est exporté en Europe et en Amérique du Nord. La consommation du haschich se pratique dans tout le pays, que ce soit dans les régions rurales ou urbaines et est une activité presque exclusive aux hommes. L'usager type est dans la trentaine. Les autorités policières ont saisi environ 135 tonnes de haschich et 9 kilogrammes de haschich liquide en 1985.

États-Unis

La marihuana américaine représentait seulement un faible pourcentage du marché du cannabis aux É.-U. Toutefois, sa part de ce marché serait à la hausse et pourrait continuer à s'accroître pendant plusieurs années. Les États-Unis, pour une deuxième année consécutive, ont alimenté environ 10 p. 100 du marché canadien de marihuana en 1985.

En 1985, c'était la première fois que les 50 États participaient à la campagne anticannabis. Ce programme a requis la collaboration de plusieurs organismes policiers fédéraux et d'états ainsi que d'organisations s'occupant de gestion foncière. Ces efforts visent à supprimer la culture dans certaines régions données, à dissuader cette activité dans des zones de culture potentielles et à réduire l'offre de cannabis en détruisant les récoltes. Selon la Drug Enforcement Administration (DEA), l'augmentation du nombre de champs de culture et de plantes détruits en 1985 peut s'expliquer par l'affectation de plus de ressources humaines, l'affinement des formalités entourant les rapports ainsi qu'une plus grande sensibilisation de la part du public et une plus grande participation à l'ensemble du programme antidrogue américain.

Le programme anticannabis s'est étendu de 2 États en 1979 aux 50 États en 1985. Le nombre de plantes cultivées et sauvages détruites a augmenté de façon graduelle et a atteint le chiffre de 40 millions en 1985. Près de 4 millions de plantes cultivées et 35 millions de plantes sauvages ont ainsi été détruites. Les statistiques de 1985 indiquent que 47 399 champs de culture ont été relevés dont 2 692 sur des terrains appartenant au gouvernement. L'arrachage visait 39 745 champs de culture, c'est-à-dire 84 p. 100 de la superficie totale de culture et 79 p. 100 des champs sur les terres du gouvernement. En 1985, on a évalué que le champ de culture moyen contenait 100 plantes, ce qui vient étayer la tendance, déjà remarquée, que les champs cultivés étaient de petite dimension. On a saisi, en 1985, 951 serres et installations de culture intérieure, comparativement à 649 en 1984, soit une augmentation de 50 p. 100. La majeure partie de la culture intérieure se fait dans les États de l'Orégon, de Washington, de la Californie et d'Hawaii. Ce sont Hawaii, le Texas, la Californie, le Tennessee et le Kentucky qui ont détruit le plus grand nombre de plantes

cultivées tandis que l'Indiana, l'Oklahoma, l'Illinois, le Texas et le Kansas ont saisi le plus grand nombre de plantes sauvages. Le nombre de plantes sinsemilliennes saisies s'élève à plus de 1,3 million et la majeure partie ont été trouvées à Hawaii, en Californie, au Kentucky, au Tennessee et en Virginie-occidentale. De plus, on a effectué 5 151 arrestations et saisi 1 768 armes. Par rapport aux chiffres de 1984, on a procédé à moins d'arrestations en 1985, mais on a confisqué 24 p. 100 plus d'armes à feu. La tendance la plus alarmante à cet égard en 1985 est l'utilisation plus marquée par les cultivateurs de dynamite, de tubes explosifs et autres engins explosifs ainsi que de chiens de garde et de pièges pour protéger leurs produits. La DEA a remarqué en 1985 que les cultivateurs de cannabis semblaient changer de tactiques et renonçaient aux systèmes d'alarme passifs pour des dispositifs plus dangereux conçus pour blesser gravement ou même tuer des policiers, de simples intrus ou autres personnes pénètrant dans les secteurs de culture. La campagne de 1986 mettra davantage l'accent sur la détection et la manière d'éviter les dispositifs piégés. Le programme de 1985 a connu dans l'ensemble beaucoup de succès.

Les routes de la contrebande

Colombie

La marihuana récoltée en Colombie est généralement entreposée dans la région où elle a été cultivée ou dans des départements voisins, comme à La Guajira, où le cannabis récolté est stocké dans des taillis de montagnes appelés « caletas » près des ports de mer et des pistes d'atterrissage clandestines. La majeure partie est encore exportée vers l'étranger par mer et en quantité moindre, par air. Le transport de la marihuana à l'intérieur de la Colombie se fait par divers véhicules terrestres depuis les zones de culture aux centres d'entreposage et aux ports ou sur les pistes pour fin de distribution. On se sert également de navires de moyen et de gros tonnage, qui font quelquefois le transport de cargaisons licites de fruits et de légumes, ainsi que d'avions privés et commerciaux pour transporter la drogue vers les marchés internationaux. Des routes terrestres et maritimes importantes relient les départements de Cesar, d'Atlantico, de Magdalena, de Guajira, de Bolivar, de Cordoba, de Valle, de Choco et de Buenaventura. On sait que des routes maritimes à destination des marchés internationaux partent de Guajira, de Magdalena, de Bolivar, d'Uraba et de Buenaventura. Les ports de l'Atlantique et du Pacifique peuvent accueillir des navires transportant de la contrebande. Les routes aériennes se rendent généralement dans le sud de la Floride avec escale dans les Antilles, et les routes maritimes suivent souvent le même trajet. Une route populaire se rendant directement en Floride traverse le golfe du Mexique, entre la péninsule du Yucatan et Cuba, tandis que des routes plus détournées également à destination de la Floride, passent soit entre Cuba, la Jamaïque, Porto Rico ou les Bahamas. Le trajet le plus long passe à l'est, vers New York à travers les Petites Antilles.

Selon la Drug Enforcement Administration, il a été établi que bien que les trafiquants se servent encore d'avions et de navires commerciaux pour transporter la marihuana de la Colombie jusqu'en Amérique du Nord, la majeure partie du trafic se fait au moyen de navires non commerciaux entre autres, des voiliers, des bateaux de plaisance et des bateaux de pêche. Les gros trafiquants ont tendance à se servir de cargos ou navires ravitailleurs pour les envois de plusieurs tonnes de marihuana. Ces navires peuvent transporter jusqu'à 100 tonnes de cannabis à la fois. Même si l'expédition de marihuana se fait par avion commercial, cette méthode ne représente pas une solution de remplacement réaliste au transport maritime, compte tenu des quantités importantes et des coûts en cause.

Figure nº 40 :

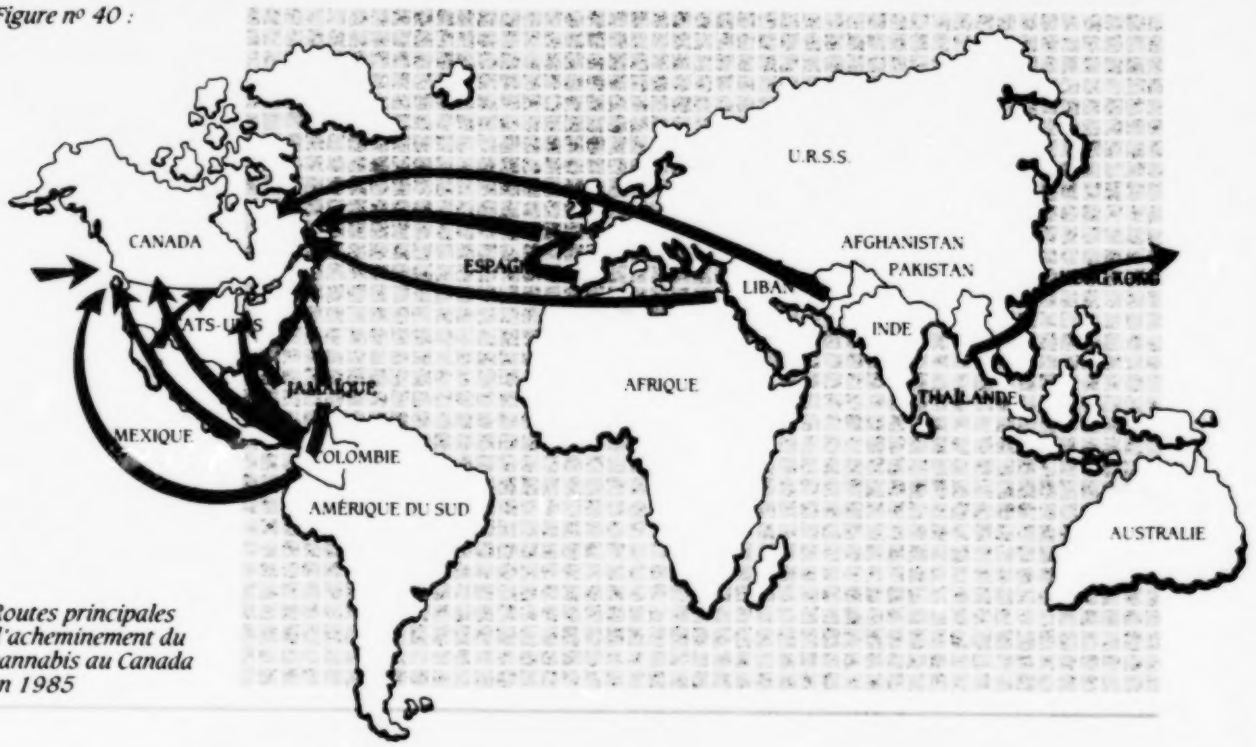

Routes principales d'acheminement du cannabis au Canada en 1985

En 1985, la Colombie accaparait 20 p. 100 du marché canadien de la marihuana, une baisse importante comparativement à la part de 30 p. 100 qu'elle détenait en 1984 et de 45 p. 100, en 1983. Les approvisionnements colombiens de marihuana n'ont pas cessé de diminuer depuis le début des années 80 en raison d'une répression accrue, et d'une concurrence féroce entre pays producteurs, notamment la Jamaïque, le Mexique et la Thaïlande.

Jamaïque

Les tendances de trafic en Jamaïque ont peu changé par rapport à la situation signalée dans le *R.A.N.D. de 1984/85*. En 1985, l'approvisionnement en dérivés de cannabis jamaïquain, en particulier le haschich liquide et la marihuana, est demeuré stable au Canada. Les méthodes de dissimulation de prédilection comprennent les vêtements de contrebande, les bagages, ainsi que les cargaisons transportées par air et par mer. On a intercepté des réseaux de passeurs professionnels ainsi que nombre de touristes qui avaient eu recours à ces méthodes de dissimulation. En 1985, la plupart des avions privés transportant des cargaisons de drogue quittaient la Jamaïque pour se rendre aux États-Unis, car ce pays est beaucoup moins loin que le Canada; cependant, on croit qu'une partie de ces envois destinés aux marchés américains devraient ensuite être acheminés au Canada.

Après avoir récolté les plantes de cannabis, on les fait sécher dans des cabanes situées à proximité des champs. Les fermiers vendent le cannabis en vrac aux courtiers qui le font compresser et emballer afin de l'expédier par air ou par mer. Ces préparatifs comprennent, entre autres, un bon emballage étanche pour les envois devant être laissés en mer et le camouflage des drogues

devant être dissimulées dans des cargaisons létigimes. Les envois acheminés par avion privé sont habituellement enveloppés dans du plastique épais et transportés à dos d'âne, dans une charette tirée par un cheval ou une camionnette jusqu'aux pistes d'atterrissage clandestines d'où ils seront exportés. La majorité des avions se rendent aux États-Unis ou dans les îles des Antilles. Le succès de ces vols dépend souvent de légères déviations aux plans de vol. Bien des pilotes présentent un plan de vol et font simplement un petit écart pour ramasser un envoi de drogue. Une méthode populaire consiste à se rendre ouvertement à l'un des aéroports internationaux, soit à Kingston ou à Montego Bay, de passer les douanes et de présenter ensuite un plan de vol pour le retour aux É.-U. ou aux Bahamas. L'avion part de Kingston ou Montego Bay tel que prévu, mais, avant de quitter la Jamaïque, s'arrête tout simplement sur une piste d'atterrissage clandestine pour ramasser la drogue, puis s'envole de nouveau vers la destination déclarée. La contrebande de drogues se fait aussi par mer et on a recours, entre autres, à des bateaux de plaisance, de pêche ou de croisière. Les principaux débouchés du cannabis jamaïquain sont les É.-U., le Canada, le Royaume-Uni et les autres îles des Antilles.

Figure nº 41 :

Prix du haschich aux étapes successives du trafic en 1985

Niveau du trafic et poids	Origine	
	Liban	**Pakistan/Inde**
Source 1 livre	80 à 160 $	90 à 120 $
Trafiquant (Canada) 1 livre	1 500 à 4 500 $	1 500 à 4 500 $
Détail (Canada) 1 once 1 gramme	150 à 400 $ 10 à 30 $	150 à 400 $ 10 à 30 $

Nota : Les prix du haschich liquide au Canada à chaque niveau du système d'écoulement ne fluctuent pas beaucoup, quel que soit le pays d'origine

Le trafic de la drogue s'insinue dans toutes les couches de la société en Jamaïque. Les petits trafiquants de la côte septentrionnale de la Jamaïque ont généralement peu de soutien financier et peuvent seulement fournir des quantités limitées de drogue. Les trafiquants à plus grande échelle cachent des drogues dans des envois de marchandises licites telles que des fruits ou des légumes, des meubles et d'autres produits manufacturés. Avec le temps, les importateurs de drogue américains et, dans une moindre mesure, les importateurs canadiens ont établi leurs propres réseaux d'approvisionnement en Jamaïque. Le dollar américain n'a plus la préférence des années dernières, car bon nombre de fermiers ont récemment reçu des faux, par conséquent, ils acceptent maintenant la devise jamaïquaine. Cependant, on croit que la plupart des profits provenant du trafic du cannabis en Jamaïque restent à l'étranger.

Le haschich liquide est une autre partie intégrante du trafic du cannabis en Jamaïque. Environ 90 p. 100 du haschich liquide sur le marché illicite canadien en 1985 provenait de cette île. Étant donné que cette drogue est plus facile à transporter que la marihuana, elle a souvent été acheminée par des passeurs voyageant à bord d'avions de lignes commerciales. Les aéroports internationaux de Toronto et Montréal étaient les principaux points d'entrée au Canada du haschich liquide en provenance de la Jamaïque.

Mexique

Le Mexique se trouve sur la route reliant divers pays producteurs de drogue de l'Amérique du Sud et les consommateurs de l'Amérique du Nord. Le réseau de transport de ce pays est bien développé et les liaisons ferroviaires, terrestres et aériennes sont excellentes. Il y a environ 2 400 pistes d'atterrissage pour tous les genres d'avions. Ces pistes peuvent servir de base, de lieu de transbordement de la contrebande ou de point de ravitaillement des appareils. Des véhicules terrestres variés sont utilisés pour le transport de la marihuana du Mexique aux marchés étrangers. Aussi, des avions légers et moyens servent au transport de la drogue vers les marchés canadiens et américains. Il y a un peu de transport maritime sur la côte du Pacifique et le golfe du Mexique. La péninsule du Yucatan est une importante zone de débarquement.

La récolte de marihuana mexicaine est en majeure partie destinée aux marchés américains; cependant, un pourcentage croissant de celle-ci atteint le Canada, en particulier l'Ouest du pays. Selon les données de la G.R.C., le Mexique a approvisionné environ 20 p. 100 du marché canadien de la marihuana en 1985, comparativement à 10 p. 100 en 1984.

Thaïlande

Les principales routes du trafic provenant de la Thaïlande traversent l'océan Pacifique pour arriver à la côte Ouest du Canada. Une fois la marihuana compressée en ballots ou dissimulée dans une cargaison licite, elle est ensuite transportée par camion depuis les zones de culture jusqu'aux ports situés sur la côte orientale du golfe de Siam pour être exportée en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Europe, aux États-Unis et au Canada. La G.R.C. n'a pas enregistré d'importantes saisies de marihuana thaïlandaise en 1985. Cependant, l'absence de saisies ne minimise pas le fait que la Thaïlande soit en mesure de produire des quantités importantes de marihuana qu'elle fournit au marché illicite canadien. Les données sur les saisies des années 1983 et 1984 indiquaient qu'on avait saisi plusieurs tonnes de marihuana de la Thaïlande destinée au Canada.

Figure nº 42 :

Prix du haschich liquide aux étapes successives du trafic en 1985

	Origine	
Niveau du trafic et poids	**Jamaïque**	**Liban**
Source 1 livre	1 200 $	290 à 320 $
Trafiquant (Canada) 1 livre	3 000 à 6 500 $	3 000 à 6 500 $
Détail (Canada) 1 once 1 gramme	400 à 600 $ 15 à 40 $	400 à 600 $ 15 à 40 $

Nota : Les prix du haschich liquide au Canada à chaque niveau du système d'écoulement ne fluctuent pas beaucoup, quel que soit le pays d'origine.

Liban

Selon les autorités américaines, les producteurs de drogues et les trafiquants du Liban ont été en mesure de faire des profits en dépit du conflit civil qui y sévit. Règle générale, des courtiers dirigent le trafic libanais : ils prennent les commandes des acheteurs et communiquent avec les producteurs, négocient le prix au kilo et s'occupent des arrangements pour le transport, la livraison et le paiement. Selon les renseignements disponibles, la plupart des courtiers sont des Libanais, cependant, il y a aussi des Européens, d'autres Arabes et des Canadiens. La culture du cannabis et de l'opium se fait dans la vallée de la Bekaa qui est contrôlée par les militaires syriens et non par le gouvernement central du Liban. La répression est inexistante ou presque dans cette région clé. Les diverses factions contrôlant certaines parties du pays continuent d'exiger des péages pour le transport des drogues. Les dérivés de cannabis parviennent aux marchés internationaux, principalement via les ports méditerranéens. Des envois sont également expédiés vers l'Europe, par voie aérienne, à partir des aéroports de Beyrouth et de Damas, ainsi que par voies maritime et terrestre. Le transbordement par des étrangers dans des pays avoisinants constitue une solution de rechange logique pour les trafiquants qui essaient de poursuivre leurs activités malgré la situation au Liban. Comme en témoigne la saisie de 13,4 tonnes de haschich libanais en Nouvelle-Écosse en mai 1985, le Liban continue de fournir d'importantes quantités de cannabis aux marchés étrangers.

Les parts des marchés canadiens du haschich et du haschich liquide occupées par le Liban ont chuté à 65 et 5 p. 100 respectivement en 1985. En 1984, le Liban avait approvisionné environ 85 p. 100 du marché du haschich et 10 p. 100 du marché du haschich liquide au Canada.

Pakistan/Inde

Selon les renseignements, le haschich produit au Pakistan et en Inde continuera de se déverser dans d'autres marchés étrangers, y compris celui du Canada. Le trafic à grande échelle depuis ces pays sources emprunte souvent des routes maritimes et traverse l'Atlantique et le Pacifique avant d'atteindre les ports canadiens. Deux saisies majeures survenues à Montréal, en 1985, l'une de plus de 5 tonnes de haschich pakistanais en janvier et l'autre de 540 kilos de haschich indien en avril, illustrent l'importance de ces pays comme source d'approvisionnement. La contrebande à moins grande échelle se fait par la poste et par passeurs qui voyagent par avion. Des valises à fausses parois ou d'autres contenants modifiés peuvent servir à dissimuler plusieurs kilos.

Le Pakistan et l'Inde ont approvisionné 30 p. 100 du marché canadien du haschich en 1985, soit trois fois plus qu'en 1984.

États-Unis

Selon les données dont dispose la G.R.C., environ 10 p. 100 de la marihuana consommée au Canada en 1985 provient des États-Unis, comme en 1984. La marihuana américaine destinée au Canada a surtout été transportée par air ou par terre en 1985. Des envois de cannabis ont été dissimulés dans des automobiles, des camions ainsi que d'autres véhicules terrestres, et des vêtements de contrebande, des bagages et du courrier. L'augmentation de la culture du cannabis aux États-Unis pourrait entraîner une augmentation des quantités de marihuana américaine introduites illégalement au Canada au cours des prochaines années.

Canada

Comme l'année précédente, les dérivés de cannabis sont demeurés abondants sur le marché canadien en 1985. L'approvisionnement en marihuana provenait de nombreux pays sources étrangers : la Jamaïque détient la part du lion avec 25 p. 100 du marché, la Colombie et le Mexique 20 p. 100, la Thaïlande, 15 p. 100 et les États-Unis, 10 p. 100. C'est la deuxième année consécutive que 10 p. 100 de la mari est de sources canadiennes. On a fait le trafic de plusieurs variétés de marihuana en 1985, dont la Mexican Red Hair, les bâtonnets thaïlandais et la sinsemilla. Les cultivateurs de cannabis au Canada s'adonnent de plus en plus à la culture à l'intérieur, à la culture hydroponique et à la culture de sinsemilla pour essayer de produire plus de drogue ainsi que des variétés plus puissantes. Une installation hydroponique peut produire jusqu'à trois récoltes par année, tandis que les méthodes traditionnelles de culture extérieure ne donnent qu'une récolte par année.

Figure nº 43 :

*Saisies de laboratoires clandestins de haschich liquide au Canada de 1981 à 1985**

Année	Emplacement du laboratoire
1981	Nanaimo (Colombie-Britannique) Hamilton (Ontario)
1982	Val d'Or (Québec) Montréal (Québec) Chilliwack (Colombie-Britannique) Nanaimo (Colombie-Britannique)
1983	Ayr (Ontario)
1984	Nanaimo (Colombie-Britannique) Aylmer (Québec)
1985	Lac Argenté (Québec) Courtenay (Colombie-Britannique) Fort Saint John (Colombie-Britannique) Fairmont (Colombie-Britannique) Penticton (Colombie-Britannique)

** Laboratoires clandestins saisis par la G.R.C. seulement*

Nota : Les saisies portent à la fois sur les laboratoires de haschich liquide et d'huile de marihuana

Depuis la publication du premier *R.A.N.D.* en 1982, le Liban est demeuré la principale source de hashich pour le marché canadien, cependant, sa part du marché a fluctué. Selon les données pour l'année 1985, le Liban demeure la principale source de haschich destiné au Canada, sa part du marché se chiffrant à 65 p. 100, le Pakistan et l'Inde suivent avec 30 p. 100 et la Jamaïque vient ensuite avec 5 p. 100. Comme le démontre la figure nº 44, le transport par mer est une fois de plus le moyen le plus populaire pour l'introduction du haschich au Canada. La Jamaïque demeure la principale source de hashich liquide au Canada et sa part du marché a varié de 80 à 90 p. 100 depuis 1982. Les laboratoires clandestins installés au Canada ont seulement produit une petite partie du haschich liquide consommé dans ce pays. La G.R.C. a démantelé cinq laboratoires clandestins de haschich liquide en 1985. (Voir la figure nº 43.)

Figure nº 44 :

Marihuana

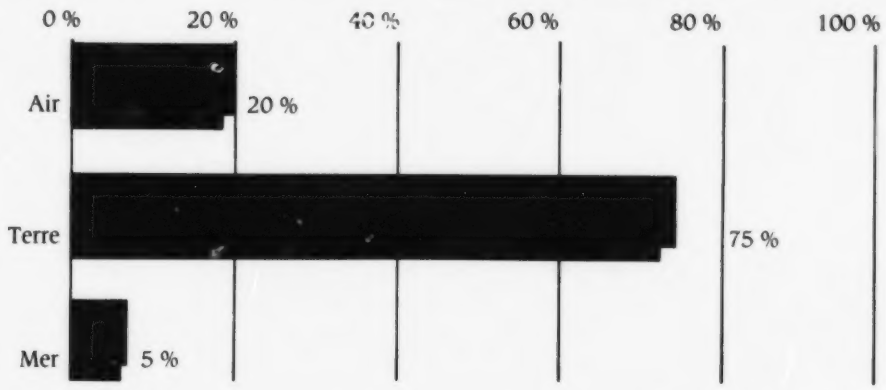

Haschich

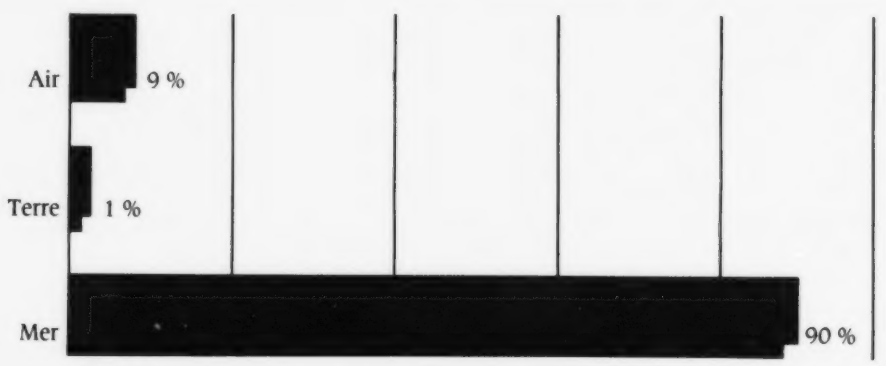

Haschich liquide

Modes de transport pour l'importation du cannabis au Canada en 1985

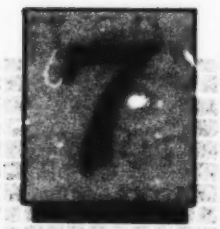

Les narcodollars

Les narcodollars

Programme antidrogue de la G.R.C. axé sur les profits des trafiquants

Depuis la publication du *Rapport annuel national sur les drogues 1984/85*, le programme antidrogue de la G.R.C. axé sur les profits des trafiquants a continué de progresser tout en restant dans les limites de la législation en vigueur. L'idée globale du programme a été reconnue par les services de police tant nationaux qu'étrangers. Au Canada, les services de police de l'Ontario et de l'Alberta ont été formés aux techniques d'enquête relatives à ce programme, à leur demande. À l'échelle internationale, la collaboration s'est élargie à l'Australie, la Grande-Bretagne, Interpol et aux Nations Unies relativement au programme de la G.R.C.

La Direction de la Police des drogues de la G.R.C. a continué de travailler en collaboration avec des représentants de Santé et Bien-être social Canada, du ministère de la Justice et du ministère du Solliciteur général du Canada en vue de rédiger une loi type portant sur la saisie et la confiscation des profits du crime. Cette initiative a reçu l'appui du gouvernement au pouvoir et devrait avoir une incidence favorable sur l'ensemble du programme au cours des années à venir. La figure nº 45 illustre le succès remporté par le programme à l'aide de données sur les sommes d'argent et les biens saisis par la G.R.C. de 1983 à 1985 dans le cadre d'enquêtes portant sur les profits des trafiquants menées par les enquêteurs de la Police des drogues de la G.R.C. La figure nº 45 illustre les saisies effectuées sous le régime de la Loi sur les stupéfiants, la Loi sur les aliments et drogues, le Code criminel et la Loi de l'impôt sur le revenu. Toutefois, la G.R.C. a saisi, depuis le lancement du programme en décembre 1981, pour plus de 30 millions de dollars en argent liquide et en biens liés aux profits du trafic illicite des drogues.

Figure nº 45 :

Argent et biens saisis grâce au Programme antidrogue axé sur les profits des trafiquants de 1983 à 1985 — valeur exprimée en milliers de dollars

Catégorie	1983	1984	1985	Total
Article 312 du Code criminel	985	196	1 894	3 075
Lois relatives aux drogues	1 663	1 193	3 477	6 333
Revenu Canada	5 800	1 285	4 762	11 847
Total	8 448	2 674	10 133	21 255

Certaines affaires récentes servent à illustrer l'efficacité du programme à démanteler les organisations criminelles dont deux enquêtes en particulier, celle portant sur Stephen Paul Pakozdy menée en Alberta et celle sur Richard John Langan en Ontario.

L'affaire Stephen Pakozdy a commencé par la saisie en décembre 1983 à l'aéroport international d'Edmonton de 145 290 $ dissimulés dans une boîte à souliers que le sujet avait en sa possession. Une enquête subséquente faite à la demande de Revenu Canada-Impôt a révélé que Pakozdy et son épouse menaient

un train de vie non conforme à leurs sources de revenus légitimes. On a également recueilli des preuves indiquant que Pakozdy vivait des profits du trafic illicite des drogues. Une fois ses activités criminelles mises au jour, les enquêteurs de la G.R.C., en collaboration avec Revenu Canada-Impôt, ont préparé une analyse financière détaillée relativement au commerce que Pakozdy et sa femme avaient acquis en 1980, soit Pine Village Quilts Limited. L'analyse a révélé que Pakozdy n'avait déclaré de 1972 à 1983 qu'un revenu combiné de 56 795,45 $. Un profil financier a révélé par contre un revenu de source non identifiée entre 1980 et 1983 de 486 487,61 $ provenant du trafic de la marihuana. Pine Village Quilts servait surtout de façade pour dissimuler les profits criminellement obtenus du trafic de la drogue. Une vérification de ce commerce a révélé les chiffres d'affaires annuels suivants : 1981 — 13 038 $; 1982 — 4 402 $; 1983 — 12 028 $ et 1984 — 219 $. En plus d'utiliser ce commerce pour dissimuler les fonds illicites, Pakozdy transférait de l'argent dans l'île Grande Caïman par l'intermédiaire de cinq succursales de la Banque de la Nouvelle-Écosse. L'argent était déposé dans un compte enregistré au nom de Fall Enterprises, un compte fiduciaire de A.M.E. Management Limited, puis retournait à Pakozdy qui se servait des fonds pour entretenir son train de vie extravagant et financer d'autres envois de marihuana. Cette affaire comporte un aspect particulier; les preuves ont permis de prouver hors de tout doute raisonnable que Pakozdy était directement mêlé au trafic de la drogue, et ce, même sans avoir saisi de drogue. D'après les renseignements, Pakozdy se servait d'un passeur pour transporter de la marihuana des États-Unis à Edmonton (Alberta), dissimulée dans le faux plafond de la cabine d'une camionnette. Chaque envoi de marihuana pesait de 45 à 70 kilos. Une fois la marihuana arrivée à Edmonton, Pakozdy la vendait grâce à un réseau de distributeurs. Suite à cette enquête, Stephen Paul Pakozdy a été condamné en avril 1986 en Cour provinciale de l'Alberta à six ans de détention — quatre ans en vertu du paragraphe 4(1) de la Loi sur les stupéfiants (trafic) et à deux années de plus en vertu de l'article 312 du Code criminel (possession de biens criminellement obtenus). Il a également été condamné à deux ans et six mois de prison devant être purgés concurremment en vertu de l'alinéa 239(1)d) de la Loi de l'impôt sur le revenu et du paragraphe 133(3) du Code criminel. En plus de sa peine d'emprisonnement, Pakozdy a été condamné à payer une amende de 32 000 $ pour l'aliénation d'une Porsche au cours de l'enquête. On a également saisi les biens qu'il avait obtenus du trafic illicite de la drogue notamment une grosse maison en rondins, une automobile, des manteaux de fourrure, des bijoux et des lingots d'or.

L'affaire Richard John Langan en Ontario découle directement d'une enquête liée à la drogue. On a d'abord recueilli des preuves de trafic d'héroïne et de méthamphétamine (speed) par Langan. Toutefois, au cours de l'enquête, les enquêteurs ont découvert des renseignements suffisants pour porter une accusation en vertu de l'article 312 du Code criminel (possession de biens criminellement obtenus) et de l'alinéa 239(1)d) de la Loi de l'impôt sur le revenu pour évasion fiscale de 71 479,23 $ pour un revenu de 244 264,40 $ de 1981 à 1984. Langan déposait ses narcodollars dans ses 21 comptes de banque dont le total s'élevait à 272 011,11 $ de décembre 1981 à décembre 1984. En outre, son actif net est passé de 110 809 $ en 1980 à 425 123 $ en 1984, alors que son passif est également passé de 24 757 $ à 123 280 $ au cours de la même période. Le revenu rapporté par Langan par contre était le suivant : 1981 — 7 073 $, 1982 — 12 852,19 $ et 1983 — 10 730 $; il n'a pas rempli de rapport d'impôt en 1984. Une analyse de la valeur nette de Langan a permis de constater qu'elle avait augmenté de 216 000 $ entre 1981 et 1984. A la suite de cette enquête, la G.R.C., en collaboration avec Revenu Canada-Impôt, a saisi les biens obtenus par Langan grâce à ses activités illégales, et a accusé ce dernier de possession de biens obtenus criminellement ainsi que d'évasion fiscale. En février 1985, Richard John Langan a été condamné par la Cour de district de l'Ontario à deux ans et six mois

pour complot aux fins de trafic de stupéfiant (héroïne) et à un an de plus pour complot aux fins de trafic d'une drogue contrôlée (méthamphétamine). En octobre 1985, Langan a été condamné en outre sous le régime de l'article 312 du Code criminel à quatre ans de prison à purger concurremment aux peines susmentionnées et à deux ans de prison à purger concurremment en vertu de l'alinéa 239(1)d) de la Loi de l'impôt sur le revenu et à une amende de 70 000 $. On a également ordonné que soient confisqués tous les biens de Langan présumés par la Couronne provenir des profits du crime. Le juge de la Cour de district de l'Ontario, en prononçant la sentence, a déclaré que la peine convenue respecte les principes du prononcé de la sentence, c'est-à-dire de dissuader l'accusé et les autres en général de perpétrer de tels crimes et aussi de dépouiller les contrevenants des biens qu'ils ont acquis en commettant l'infraction, en particulier dans le cas de trafic de drogue.

Les affaires Pakozdy et Langan illustent les résultats positifs dans le domaine du contrôle du trafic illicite des drogues qu'on peut obtenir au moyen des techniques d'enquête utilisées dans le cadre du programme axé sur les profits des trafiquants, en agissant dans les limites de la législation en vigueur. Le recours à des enquêtes financières pour retracer, geler, saisir et confisquer les profits du crime permet de s'attaquer au motif premier de toute entreprise criminelle — le gain financier. De ce genre d'enquête découle un programme de lutte antidrogue complet et efficace.

Système bancaire canadien et blanchissage des narcodollars

La création du programme antidrogue de la G.R.C. axé sur les profits des trafiquants a donné lieu à une analyse approfondie des méthodes utilisées par les organisations criminelles pour blanchir leurs profits illicites. On a découvert au début du programme qu'un certain nombre de banques canadiennes servaient de points de transfert des profits des activités criminelles vers des refuges fiscaux à l'étranger. D'après les renseignements obtenus, les banques ne participent pas sciemment dans la plupart des cas au blanchissage illégal et ignorent souvent l'origine exacte de l'argent. Le choix de nombreuses organisations criminelles américaines et canadiennes semble s'être porté sur les banques canadiennes en raison de leurs modalités de fonctionnement perfectionnées et de leurs liens avec de nombreuses succursales internationales.

Le système bancaire canadien étant mieux renseigné sur le blanchissage illégal des narcodollars, on verra de plus en plus entrer en jeu le secret bancaire offert au client et la responsabilité légale des banques. Les établissements bancaires ont pour vocation commerciale d'offrir une vaste gamme de services de placement au public et ce faisant, de réaliser un profit pour leurs actionnaires. La nature même de la relation banquier-client suppose une certaine responsabilité de la part de l'établissement bancaire d'assurer le secret des affaires financières de ses clients. À prime abord, il semble contraire aux intérêts des deux parties en jeu de permettre la communication par la banque de tout renseignement pouvant nuire au client. Si la banque divulgue des renseignements confidentiels sur les affaires financières d'un client sans juste cause ou autorisation pertinente, elle peut faire l'objet de poursuites civiles, ce qui constitue une de ses préoccupations premières. Le client veut évidemment protéger ses transactions financières de toute ingérence du public.

La question de la communication a été traitée dans l'arrêt Tournies c. National Provincial Union Bank of England [1924]. Dans cette affaire, la cour a confirmé la notion qu'un établissement financier a comme responsabilité de protéger le droit

au secret de ses clients. On y faisait remarquer toutefois qu'il y avait certains cas où les faits prépondérants remplacent cette obligation, même si la relation impliquait la non communication de renseignements sur les clients. Voici ces cas :

- lorsque la communication est obligée par la loi;
- lorsqu'il est dans l'intérêt public de communiquer;
- lorsqu'il est dans l'intérêt de la banque de communiquer et
- lorsque la communication se fait avec le consentement exprès ou implicite du client.

Étant donné les preuves de l'exploitation des institutions bancaires par des organisations criminelles et l'inquiétude croissante des banques relativement à cette situation, la G.R.C., en collaboration avec un certain nombre de banques canadiennes, a entamé une série d'échanges sur les solutions juridiques offertes pour contrôler le blanchissage des narcodollars mettant en jeu les banques canadiennes. À l'issue de ces discussions, les principaux établissements financiers ont entrepris un programme énergique afin de contrôler le blanchissage des narcodollars par les banques canadiennes en établissant des lignes directrices internes visant à guider les employés aux prises avec des transactions bancaires louches. Ce programme repose sur l'idée que les employés de banque devraient connaître leurs clients ainsi que leurs intérêts commerciaux, ce qui englobe la nécessité pour les employés de la banque d'identifier le client, la source de ses transactions financières et de vérifier la légitimité des transactions. Le système bancaire canadien est convaincu que cette façon de procéder forcera les organisations criminelles à chercher d'autres moyens de blanchir leurs profits illicites.

Lois et mesures répressives au niveau international

Depuis la publication du *R.A.N.D. 1984/85*, le Canada a participé à des rencontres avec des représentants des Nations-Unies afin d'officialiser un projet de convention devant être déposé au début de 1990. Cette nouvelle convention remplacera l'actuelle Convention unique sur les stupéfiants et la Convention sur les substances psychotropes. Parmi les principaux points soulevés par les États membres figurent l'identification, le retraçage, le gel, la saisie et la confiscation de biens acquis par le biais d'activités de trafic de drogues illicites. La convention proposée recommande que les pays signataires entreprennent :

- d'adopter des mesures législatives et administratives afin de faciliter l'identification, le retraçage, le gel, la saisie et la confiscation des profits des crimes liés à la drogue;
- de faciliter une action coordonnée efficace au niveau national; et
- d'offrir aux autres pays signataires l'aide pertinente.

Ces initiatives, dans la rédaction desquelles le Canada a joué un rôle clé, visent à reconnaître le fait qu'une intervention policière efficace au niveau international en vue d'empêcher les particuliers et les organisations criminelles de profiter de leurs activités illicites, nécessite l'établissement de normes. Les lois criminelles internationales doivent assurer qu'aucun pays ou territoire ne serve de refuge aux membres du crime organisé ou à leurs narcodollars. Les gouvernements à l'échelle nationale doivent veiller à ce qu'il y ait collaboration pour toutes les enquêtes et demandes de renseignements concernant le crime organisé. Il faut en outre rédiger et adopter des traités bilatéraux et multilatéraux afin d'assurer l'échange de renseignements et la collaboration mutuelle en matière de répression

policière ayant pour objet le crime organisé. Pour terminer, la poursuite de particuliers et d'organisations criminelles et la confiscation des profits accumulés criminellement permettront de démanteler efficacement les organisations afin de les empêcher de raffermir leur emprise sur notre société.

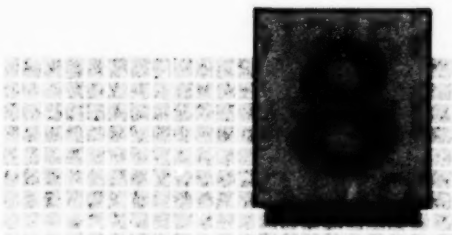

Saisies importantes de drogues au Canada ou en route vers le Canada en 1985

Saisies importantes de drogues au Canada ou en route vers le Canada en 1985

Héroïne

Janvier	Vancouver — 140 grammes d'héroïne d'origine inconnue en provenance du Japon, à destination des États-Unis.
Janvier	Vancouver — 1 kilogramme d'héroïne du S.-E.A. en provenance de Hong Kong, à destination de Toronto.
Janvier	Vancouver — 6,75 kilogrammes d'héroïne du S.-E.A. en provenance de Hong Kong, à destination de Toronto.
Janvier	Vancouver — 1 kilogramme d'héroïne du S.-E.A. en provenance de Hong Kong.
Février	Toronto — 295 grammes d'héroïne du S.-E.A.
Février	Saint-Jérôme (Québec) — 2,45 kilogrammes d'héroïne du S.-E.A. en provenance de la Thaïlande, via Singapour et Zurich (Suisse), à destination de Montréal.
Avril	Burnaby (Colombie-Britannique) — 303 grammes d'héroïne d'origine inconnue, à destination de Vancouver.
Avril	Vancouver — 330 grammes d'héroïne du S.-E.A. en provenance de la Thaïlande.
Avril	Montréal — 2,05 kilogrammes d'héroïne du S.-E.A. en provenance de Hong Kong, via Amsterdam (Pays-Bas).
Mai	Vancouver — 2,72 kilogrammes d'héroïne du S.-E.A. en provenance de Hong Kong.
Mai	Winnipeg — 466 grammes d'héroïne du S.-O.A. en provenance de Karachi (Pakistan), via Amsterdam (Pays-Bas).
Mai	Toronto — 4,70 kilogrammes d'héroïne du S.-O.A., à destination de New York.
Juin	Montréal — 22,63 kilogrammes d'héroïne du S.-E.A. en provenance de la Thaïlande, via Londres (Angleterre).
Juin	Montréal — 113 grammes d'héroïne du S.-O.A. en provenance du Pakistan.
Juin	Vancouver — 225 grammes d'héroïne d'origine inconnue.
Juillet	Vancouver — 426 grammes d'héroïne du S.-O.A. en provenance du Népal, via New Delhi (Inde), à destination de Montréal.
Juillet	Saint-Jean (Terre-Neuve) — 167 grammes d'héroïne du S.-O.A. en provenance du Népal, à destination de Vancouver.
Août	Sherbrooke (Québec) — 100 grammes d'héroïne du S.-E.A. en provenance du Japon.

Septembre	Burnaby (Colombie-Britannique) — 306 grammes d'héroïne d'origine inconnue.
Septembre	Toronto — 240 grammes d'héroïne du S.-O.A. en provenance de Montréal.
Novembre	Vancouver — 658 grammes d'héroïne du S.-E.A. en provenance de la Thaïlande, via Seattle (Washington).
Novembre	Saint-Jérôme (Québec) — 370 grammes d'héroïne du S.-O.A. en provenance de Bombay (Inde), via Paris (France), à destination de Montréal.
Novembre	Saint-Jérôme (Québec) — 516 grammes d'héroïne du S.-O.A. en provenance du Pakistan, via Francfort, à destination de Montréal.
Décembre	Saint-Jérôme (Québec) — 1,40 kilogramme d'héroïne du S.-O.A. en provenance de l'Inde, via Rome(Italie), à destination de Montréal.
Décembre	Montréal — 3,63 kilogrammes d'héroïne d'origine inconnue en provenance de la Bulgarie.
Décembre	Toronto — 122 grammes d'héroïne du S.-O.A. en provenance de l'Inde, via Montréal.
Décembre	Genève (Suisse) — 320 grammes d'héroïne en provenance de l'Inde, à destination de Montréal.
Décembre	Montréal — 760 grammes d'héroïne d'origine inconnue.

Cocaïne

Janvier	Calgary (Alberta) — 784 grammes de cocaïne.
Janvier	La Paz (Bolivie) — 2,40 kilogrammes de cocaïne, à destination de Toronto.
Février	Montréal — 10 kilogrammes de cocaïne en provenance de Rio de Janeiro (Brésil), via Madrid (Espagne).
Février	Miami — 1 100 kilogrammes de cocaïne en provenance de la Colombie, à destination de Montréal
Mars	Lima (Pérou) — 970 grammes de cocaïne, à destination de Montréal.
Mars	Chicoutimi (Québec) — 485 grammes de cocaïne en provenance de La Paz (Bolivie).
Mars	Vancouver — 971 grammes de cocaïne en provenance de Phoenix (Arizona).
Avril	Rosemère (Québec) — 26,65 kilogrammes de pâte de coca en provenance de Lima (Pérou) dans un laboratoire de traitement de la cocaïne.
Avril	Sainte-Appoline (Québec) — 1,11 kilogramme de cocaïne.
Avril	Lansdowne (Ontario) — 1,08 kilogramme de cocaïne en provenance de la Floride.
Avril	Toronto — 900 grammes de cocaïne.
Mai	Saint-Jérôme (Québec) — 2,87 kilogrammes de cocaïne en provenance de Rio de Janeiro, à destination de Vancouver.
Mai	Saint-Jérôme (Québec) — 2,71 kilogrammes de cocaïne en provenance de Rio de Janeiro, à destination de Vancouver.
Mai	Emerson (Manitoba) — 1,50 kilogramme de cocaïne en provenance de la Floride.
Mai	Saint-Hyacinthe (Québec) — 504 grammes de cocaïne.
Juin	Miami — 2,27 kilogrammes de cocaïne, à destination d'Edmonton (Alberta).

Juin	San Francisco — 1 kilogramme de cocaïne, à destination d'Abbotsford (Colombie-Britannique).
Juillet	London (Ontario) — 490 grammes de cocaïne.
Juillet	Rio de Janeiro — 1 kilogramme de cocaïne, à destination de Montréal.
Juillet	Montréal — 500 grammes de cocaïne.
Juillet	Toronto — 982 grammes de cocaïne.
Juillet	Vancouver — 3,89 kilogrammes en provenance de Lima (Pérou).
Août	Valleyfield (Québec) — 1 kilogramme de cocaïne.
Août	Saint-Jérôme (Québec)- 4 kilogrammes de cocaïne en provenance d'Haïti.
Août	Montréal — 11,80 kilogrammes de cocaïne en provenance de Rio de Janeiro.
Août	Surrey (Colombie-Britannique) — 1 kilogramme de cocaïne en provenance des États-Unis.
Août	Toronto — 9,52 kilogrammes de cocaïne en provenance du Brésil, via Antigua, à destination de Vancouver.
Septembre	Saint-Jérôme (Québec) — 778 grammes de cocaïne en provenance de La Paz, via Francfort (République fédérale d'Allemagne).
Septembre	Ville de New York — 5 kilogrammes de cocaïne en provenance de Rio de Janeiro, à destination du Canada.
Septembre	Surrey (Colombie-Britannique) — 519 grammes de cocaïne en provenance de Los Angeles (Californie), via Seattle (Washington), à destination de Burnaby (Colombie-Britannique).
Septembre	Saint-Jérôme (Québec) — 1,30 kilogramme de cocaïne en provenance de Buenos Aires (Argentine), via Miami et New York.
Septembre	Vancouver — 690 grammes de cocaïne en provenance de Lima (Pérou).
Septembre	Niagara Falls (Ontario) — 1,17 kilogramme de cocaïne en provenance de la Floride.
Octobre	Surrey (Colombie-Britannique) — 1,04 kilogramme de cocaïne en provenance de Blaine (Washington), à destination de Vancouver.
Octobre	Fort Lauderdale (Floride) — 555 grammes de cocaïne, à destination de Toronto, via Buffalo (New York).
Octobre	Saint-Hubert (Québec) — 1,02 kilogramme de pâte de coca.
Octobre	Lansdowne (Ontario) — 454 grammes de cocaïne en provenance de la ville de New York.
Novembre	Montréal — 1,80 kilogramme de cocaïne.
Décembre	Montréal — 500 grammes de cocaïne en provenance de la Colombie.
Décembre	Saskatoon (Saskatchewan) — 600 grammes de cocaïne en provenance de Montréal.

Drogues chimiques

Janvier	Laboratoire clandestin de méthamphétamine démantelé à London (Ontario).
Janvier	Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) — 2 418 doses de LSD.
Janvier	Newmarket (Ontario) — 3 800 doses de LSD.
Janvier	Laboratoire clandestin de PCP démantelé à Laval (Québec).

Février	Regina (Saskatchewan) — 3,63 kilogrammes de psilocybine en provenance de Montréal.
Février	Laboratoire clandestin de phosphate d'amphétamine démantelé à Pincourt (Québec).
Février	Winnipeg — 46 000 doses d'ephédrine.
Mars	Toronto — 50 000 doses de diazépam.
Mars	Toronto — 90 000 doses de diazépam.
Mars	Saskatoon (Saskatchewan) — 5 000 doses de LSD.
Mars	Saskatoon (Saskatchewan) — 1 397 doses de LSD, en provenance de Montréal.
Mars	Ville de Québec — 1,87 kilogramme de PCP.
Mars	Laboratoire clandestin de PCP démantelé à Fossambault-sur-le-lac (Québec).
Avril	Langley (Colombie-Britannique) — 160 kilogrammes de psilocybine.
Avril	Surrey (Colombie-Britannique) — 125 kilogrammes de psilocybine.
Avril	Dartmouth (Nouvelle-Écosse) — 2 000 doses de LSD.
Mai	Toronto — 1 125 000 doses de diazépam.
Mai	Saint-Hyacinthe (Québec) — 10,90 kilogrammes de PCP.
Mai	Saint-Hyacinthe (Québec) — 15 000 doses de LSD.
Juin	Montréal et Laval — 3 kilogrammes de PCP.
Juin	Laboratoire clandestin de méthamphétamine démantelé à Hamilton (Ontario).
Juin	Dryden (Ontario) — 20 000 doses de LSD.
Juillet	London (Ontario) — 134 568 doses de LSD.
Juillet	Victoria (Colombie-Britannique) — 4 000 doses de méthamphétamine.
Août	Laboratoire clandestin de PCP démantelé à Saint-Ubald (Québec).
Août	Sainte-Croix-de-Lotbinière (Québec) — 1 110 doses de LSD.
Octobre	Oshawa (Ontario) — 2 000 doses de LSD.
Octobre	Windsor (Ontario) — 13 000 doses de caféine et d'éphédrine en provenance du Michigan.
Octobre	Laboratoire clandestin de transformation du phosphate de codéine en morphine démantelé à Sainte-Foy (Québec).
Novembre	Chicoutimi (Québec) — 2 151 doses de PCP.
Décembre	Laboratoire clandestin de méthamphétamine démantelé à Sainte-Adèle (Québec)
Décembre	Laboratoire clandestin de méthamphétamine démantelé à Toronto.
Décembre	Cornwall (Ontario) — 1 000 doses de LSD.
Décembre	Oakville (Ontario) — 7 400 doses de LSD.
Décembre	New York — 140 000 doses de méthaqualone, en provenance de Saint-Hyppolite (Québec).
Décembre	Barrie (Ontario) — 1 282 doses de LSD.

Marihuana

Janvier	Kelowna (Colombie-Britannique) — 250 kilogrammes en provenance du Mexique, via la Californie et Washington, à destination de Penticton (Colombie-Britannique).
Mai	Montréal (Québec) — 788 kilogrammes en provenance de la Jamaïque, via Baltimore (Maryland).
Mai	Blaine (Washington) — 172 kilogrammes, à destination de la Colombie-Britannique.
Juin	Jamaïque — 450 kilogrammes saisis à bord d'un yatch sous contrat d'affrètement par deux Canadiens.

Haschich

Janvier	Montréal — 5 010 kilogrammes en provenance de Karachi (Pakistan), via Colombo, le Sri Lanka, Singapour, la Malaysia, le Japon, la Floride et New York.
Mars	Lacolle (Québec) — 588 kilogrammes en provenance de l'Inde, via les États-Unis.
Avril	Montréal — 540 kilogrammes en provenance de l'Inde, via Rotterdam (Pays-Bas) et Halifax (Nouvelle-Écosse).
Mai	Lockeport (Nouvelle-Écosse) — 13,4 tonnes en provenance du Liban, à destination de Montréal et de Toronto.
Juillet	Calgary (Alberta) — 31,80 kilogrammes en provenance d'Amsterdam (Pays-Bas).
Juillet	Delta (Colombie-Britannique) — 93 kilogrammes en provenance de Calgary, à destination de Vancouver.
Septembre	Toronto — 68,18 kilogrammes en provenance de l'Afghanistan, via la Californie.
Septembre	Toronto — 30 kilogrammes en provenance du Pakistan.
Octobre	Tappen (Colombie-Britannique) — 408 kilogrammes en provenance du Liban, via Montréal, à destination de Vancouver.

Haschich liquide

Janvier	Toronto — 9 kilogrammes, à destination de Hamilton (Ontario).
Mai	Toronto — 6,80 kilogrammes en provenance de la Jamaïque.
Juillet	Toronto — 5,89 kilogrammes en provenance de la Jamaïque.
Août	Toronto — 7,74 kilogrammes en provenance de la Jamaïque.